

REPUBLIQUE DU SENEGAL
SECRETARIAT EXECUTIF DU
CONSEIL NATIONAL DE SECURITE ALIMENTAIRE

**Projet de Renforcement des Capacités
en matière de Gouvernance de la
Sécurité Alimentaire et de la Résilience
(Deuxième Etape)**

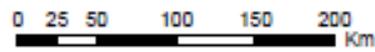
Rapport Final

Novembre 2022

Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)

**Earth and Human Cooperation
Nippon Koei Co., Ltd.**

ED
JR
22-146



Légende

-  Zone d'intervention
-  Route Principale
-  Limite Dép
-  Capitale
-  Limite Nationale
-  Ville Principale
-  Limite Rég

Zone d'intervention du Projet

Projet de Renforcement des Capacités en matière de Gouvernance de la Sécurité Alimentaire et de la Résilience (Deuxième Etape)

Rapport Final

Table des matières

Chapitre 1 Aperçu du Projet	1-1
1.1 Contexte du Projet.....	1-1
1.2 Objectifs et résultats attendus du Projet.....	1-1
1.3 Organisme d'exécution du Projet	1-2
1.4 Changements de la conjoncture et Prolongation de la période d'exécution	1-3
1.5 Mise à disposition des moyens pour la mise en œuvre.....	1-4
1.5.1 Partie japonaise	1-4
1.5.2 Partie sénégalaise	1-4
Chapitre 2 Activités et réalisations du Projet	2-1
2.1 Activités réalisées pour la gestion globale du Projet.....	2-1
2.1.1 Dispositif de gestion du Projet.....	2-1
2.1.2 Tenue de la réunion du Comité Conjoint de Coordination (CCC).....	2-1
2.1.3 Révision du Cadre logique du projet (PDM)	2-2
2.1.4 Produits livrables	2-2
2.1.5 Mise en œuvre du séminaire consacré au passage à l'échelle des résultats du Projet	2-2
2.1.6 Mise en œuvre de la formation organisée au Sénégal	2-4
2.1.7 Collaboration avec les partenaires technique et financière.....	2-5
2.2 Activités réalisées pour le Résultat 1.....	2-6
2.2.1 Examiner les capacités du SECNSA en coordination, analyse et suivi-évaluation au niveau central [Activité 1-1].....	2-6
2.2.2 Identifier les domaines prioritaires en renforcement des capacités du SECNSA au niveau central [Activité 1-2].....	2-6
2.2.3 Sur la base des résultats de l'activité 1-2, mettre en œuvre des activités de renforcement de capacités [Activité 1-3].....	2-7
2.2.4 Renforcer le SECNSA en matière de coordination des acteurs de la sécurité alimentaire et de la résilience au niveau central [Activité 1-4]	2-10
2.2.5 Renforcer le SECNSA en matière d'analyse de la situation de sécurité alimentaire et de résilience au niveau central [Activité 1-5]	2-13
2.2.6 Renforcer le SECNSA en matière de suivi-évaluation des indicateurs, projets/programmes de sécurité alimentaire et de résilience au niveau central [Activité 1-6]	2-20
2.2.7 Accélérer la circulation de l'information sur la sécurité alimentaire et la résilience du SECNSA [Activité 1-7].....	2-28
2.3 Activités réalisées pour Résultat 2	2-30
2.3.1 Examiner les capacités du SECNSA et des BRSA en coordination, analyse et suivi-évaluation au niveau décentralisé [Activité 2-1].....	2-30

2.3.2	Identifier les domaines prioritaires en renforcement des capacités du SECNSA et des BRSA au niveau déconcentré [Activité 2-2].....	2-31
2.3.3	Renforcement des capacités du SECNSA et des BRSA et l'amélioration de performance de travail au niveau déconcentré [Activité 2-3].....	2-31
2.3.4	Renforcer le SECNSA et les BRSA en matière de coordination des acteurs de la sécurité alimentaire et de la résilience au niveau déconcentré [Activité 2-4].....	2-32
2.3.5	Renforcer le SECNSA et les BRSA en matière de collecte des données de la situation de sécurité alimentaire et de résilience au niveau déconcentré [Activité 2-5].....	2-34
2.3.6	Expérimenter à l'échelle des BRSA, l'analyse de la situation de sécurité alimentaire et de résilience au niveau régional [Activité 2-6].....	2-38
Chapitre 3 Niveau d'atteinte de l'Objectif du Projet.....		3-1
3.1	Objectif du Projet et résultats.....	3-1
3.2	Atteinte de l'Objectif du Projet.....	3-2
3.3	Atteinte des indicateurs du Résultat 1.....	3-3
3.4	Atteinte des indicateurs du Résultat 2.....	3-4
3.5	Atteinte de l'Objectif global.....	3-6
Chapitre 4 Défis, mesures et leçons apprises de la gestion du projet		4-1
4.1	Défis et mesures proposées pour la gestion du Projet.....	4-2
4.1.1	Appui à la mise en place de la Plateforme de Gestion d'Information (PGI).....	4-2
4.1.2	Développement des capacités de SECNSA/BRSA.....	4-2
4.1.3	Activités du SAP/CH.....	4-3
4.1.4	Activités du PNASAR.....	4-4
4.1.5	Amélioration de la qualité de l'information /Relations publiques.....	4-5
4.1.6	CRSA/CDSA.....	4-5
4.1.7	Gestion et exploitation du Projet.....	4-6
4.2	Leçons tirées de la gestion du Projet.....	4-6
4.2.1	Appui à la mise en place de la Plateforme de Gestion d'Information (PGI).....	4-6
4.2.2	Développement des capacités du SECNSA/BRSA.....	4-6
4.2.3	SAP/CH.....	4-7
4.2.4	PNASAR.....	4-8
4.2.5	Amélioration de la qualité de l'information.....	4-9
4.2.6	CRSA/CDSA.....	4-10
Chapitre 5 Recommandations pour l'atteinte de l'Objectif global		5-1
5.1	Appui à la mise en place de la Plateforme de Gestion d'Information (PGI).....	5-1
5.2	Développement des capacités du SECNSA et des BRSA.....	5-1
5.3	SAP/CH.....	5-2
5.4	PNASAR.....	5-3
5.5	Amélioration de la qualité de l'information /Relations publiques.....	5-4
5.6	CRSA/CDSA.....	5-4
5.7	Sécurisation du financement du SECNSA.....	5-4
5.8	Pérennisation des activités liées au SAP/CH et au suivi-évaluation du PNASAR.....	5-4

Tableaux et Figures

Tableau 1-1 :	Aperçu du Projet RC-GSAR.....	1-2
Tableau 1-2 :	Pistes de solution aux défis en matière de sécurité alimentaire et de résilience	1-3
Tableau 2-1 :	Tenue de la réunion du CCC	2-1
Tableau 2-2 :	Révision du Cadre logique du projet.....	2-2
Tableau 2-3 :	Soumission de produits livrables.....	2-2
Tableau 2-4 :	Documents de coopération technique	2-2
Tableau 2-5 :	Séminaire consacré au passage à l'échelle des résultats du Projet pour les agents du SECNSA et des BRSA.....	2-3
Tableau 2-6 :	Programme de la formation des agents du SECNSA et des BRSA au Sénégal	2-4
Tableau 2-7 :	Appui du SECNSA par les principaux PTF	2-6
Tableau 2-8 :	Sous-programme PGI et l'appui du Projet RC-GSAR	2-7
Tableau 2-9 :	Équipements mis à disposition pour le renforcement de la fonctionnalité du serveur	2-8
Tableau 2-10 :	Le sous-programme de suivi-évaluation (SISE).....	2-9
Tableau 2-11 :	Renforcement des relations avec les sectoriels / organismes concernés dans le suivi-évaluation du PNASAR.....	2-10
Tableau 2-12 :	Rencontres du Comité technique SAP.....	2-11
Tableau 2-13 :	Statut de publication du Bulletin SAP.....	2-12
Tableau 2-14 :	Rencontres des points focaux PNASAR	2-12
Tableau 2-15 :	Aperçu des ESA et l'appui fourni par le projet RC-GSAR.....	2-15
Tableau 2-16 :	La collecte des paramètres clés et l'appui fourni par le projet RC-GSAR.....	2-16
Tableau 2-17 :	Atelier Outcome Analysis et l'appui fourni par le projet RC-GSAR	2-16
Tableau 2-18 :	Session nationale du CH et évolution des résultats de l'analyse	2-17
Tableau 2-19 :	Guide de mise en œuvre des activités de la Cellule du SAP (GM-SAP).....	2-19
Tableau 2-20 :	Les défis identifiés au démarrage du Projet en matière de suivi-évaluation du PNASAR au niveau central.....	2-20
Tableau 2-21 :	Initiatives pour la mise en place d'une base de suivi-évaluation du PNASAR.....	2-21
Tableau 2-22 :	Plan d'activités pour le suivi-évaluation du PNASAR pendant la période du Projet RC-GSAR	2-24
Tableau 2-23 :	Manuel pratique de mise en œuvre du système de suivi-évaluation du PNASAR et Répertoire de données de suivi-évaluation du PNASAR	2-25
Tableau 2-24 :	Livrables du suivi-évaluation du PNASAR.....	2-26
Tableau 2-25 :	Concertation sur la poursuite du suivi-évaluation du PNASAR	2-27
Tableau 2-26 :	Défis liés à la qualité de l'information fournie par le SECNSA et les activités réalisées	2-28
Tableau 2-27 :	Résultats de la troisième enquête de satisfaction	2-29
Tableau 2-28 :	Des problèmes rencontrés au cours de l'exécution de tâches et des mesures proposées aux BRSA.....	2-31
Tableau 2-29 :	Formation des agents BRSA	2-32
Tableau 2-30 :	Tenue de rencontres du CRSA.....	2-33
Tableau 2-31 :	Tenue de rencontres du CDSA.....	2-33
Tableau 2-32 :	Préformation de l'enquête ESA au niveau régional.....	2-35
Tableau 2-33 :	Préparatifs à la mise en place du système de suivi-évaluation du PNASAR au niveau local	2-36
Tableau 2-34 :	Le calendrier et la fréquence du suivi-évaluation du PNASAR au niveau local.....	2-37
Tableau 2-35 :	Activités réalisées de suivi-évaluation du PNASAR dans les régions de Matam et de Saint-Louis.....	2-37
Tableau 2-36 :	Défis pour améliorer la qualité du suivi-évaluation du PNASAR au niveau local.....	2-38
Tableau 2-37 :	Appui à la tenue des sessions du Cadre harmonisé (CH) dans les régions cibles du Projet	2-39
Tableau 2-38 :	Evolution des zones faisant l'objet de l'analyse dans la session régionale du CH.....	2-39
Tableau 3-1 :	Atteinte de l'Objectif du Projet et des Résultats.....	3-1
Tableau 3-2 :	Atteinte des indicateurs de l'Objectif du Projet	3-3
Tableau 3-3 :	Atteinte des indicateurs du Résultat 1.....	3-4
Tableau 3-4 :	Atteinte des indicateurs du Résultat 2.....	3-5
Tableau 3-5 :	Atteinte des indicateurs de l'Objectif global	3-7

Figure 1-1 :	Liens entre le SECNSA, les organismes concernés et le Projet RC-GSAR.....	1-3
Figure 2-1 :	Fenêtre principale de PGI.....	2-9
Figure 2-2 :	Flux d'opérations du CH.....	2-13

Annexes

Annexe 1 :	Matrice de Conception du Projet (Version 4)
Annexe 2 :	Interrelations entre les activités du Projet
Annexe 3 :	Plan d'action détaillé et l'état d'avancement de mise en œuvre des activités
Annexe 4 :	Plan de personnel
Annexe 5 :	Liste des équipements
Annexe 6 :	Montant exécuté aux activités du Projet
Annexe 7 :	Procès-Verbal de discussion du Comité Conjoint de Coordination
Annexe 8 :	Documents de coopération technique
Annexe 9 :	Schéma du Système Informatisé du Suivi Evaluation du PNASAR
Annexe 10 :	Flux de travail des activités principales du SECNSA et des BRSA
Annexe 11 :	Questionnaire de 3ème enquête de satisfaction
Annexe 12 :	Rapport de 3ème enquête de satisfaction

Sigles et Abréviations

ACF	Action Contre la Faim
AGIR	Alliance Globale pour la Résilience
ANACIM	Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
BRSA	Bureau Régional de Sécurité Alimentaire
BDSA	Bureau Département de Sécurité Alimentaire
BPR	Business Process Re-engineering
CBRSA	Coordination des Bureaux Régionaux de Sécurité Alimentaire
CCC	Comité Conjoint de Coordination
CDSA	Comité Départemental de Sécurité Alimentaire
CelCOM	Cellule de Communication
CEP	Cellule d'Etude et Planification
CH	Cadre Harmonisé d'identification des zones à risque et des populations vulnérables au Sahel et en Afrique de l'Ouest
CILSS	Comité permanent Inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CLM	Cellule de Lutte contre la Malnutrition
CNAAS	Compagnie Nationale d'Assurances Agricole du Sénégal
CNSA	Conseil National de Sécurité Alimentaire
CELSAP	Cellule de Système Alerte Précoce
CONACILSS	Comité National du CILSS
COVID-19	Corona Virus Disease 2019
CRSA	Comité Régional de Sécurité Alimentaire
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CSE	Centre du Suivi Ecologique
CT-CNSA	Comité Technique du Conseil National de Sécurité Alimentaire
CTSAP	Conseil Technique de Système d'Alerte Précoce
DAPSA	Direction de l'Analyse de la Prévision et des Statistiques Agricoles
DDR4	Double Data Rate 4
DEEG	Direction de l'Equité et de l'Egalité de genre
DEFCCS	Direction des Eaux, Forêts, Classe et de la Conservation des Sols
DEPSE	Direction Etude, Planification et Suivi-Evaluation
DGPSN	Délégation à la Protection Sociale et à la Solidarité National
DIREL	Direction de l'Elevage
DIT	Direction Innovation et Technologie
DPTSA	Document de Programmation Triennale des dépenses de Sécurité Alimentaire
DPV	Direction de la Protection des Végétaux
DUE	Délégation de l'Union Européenne
ECSANR	Enquête Conjointe de Sécurité Alimentaire, Nutrition et Résilience
EFR	Exploitations Familiales Résilientes
ErSA	Enquête réduite sur la Sécurité Alimentaire
ESA	Enquête de la Sécurité Alimentaire
ENSANR	Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire, la Nutrition et la Résilience
FAO	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture / Food and Agriculture Organisation
GTHEA	Groupe de Travail HEA
GTP	Groupe de Travail Pluridisciplinaire
GRH	Gestion des Ressources Humaines
HEA	Household Economy Approach
JICA	Japan International Cooperation Agency
LAN	Local Area Network
MAER	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural
MCPME	Ministère du Commerce et des Petites et Moyennes entreprises
MEA	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MEPA	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales/ Direction de l'Elevage

MFFGPE	Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants
MTDD	Ministère des infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement
MJ	Ministère de la Jeunesse
MPEM	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime
NTR	Nouveaux Terroirs Résilients
OJT	On-the-Job Training
ONG	Organisation non gouvernementale
OXFAM	-
PAM	Programme Alimentaire Mondial / World Food Programme
PA-PNASAR	Projet d'Appui à la mise en œuvre du Programme National d'Appui à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience
PDM	Cadre logique du projet / Project Design Matrix
PGI	Plateforme de Gestion d'Information
PNASAR	Programme National d'Appui à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience
PNR	Plan National de Réponse
PO	Plan d'Opération / Plan of Opération
PPSAN	Projet et Programme de Sécurité Alimentaire et de Nutrition
PRAPS	Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel
PROACT	Le Projet « Renforcement de la gouvernance de la sécurité alimentaire et de la nutrition au Sénégal »
PTBA	Programme de Travail et Budget Annuel
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PUSA	Plan d'Urgence pour la Sécurité Alimentaire
RC-GSAR	Projet de Renforcement des Capacités en matière de Gouvernance de la Sécurité Alimentaire et de la Résilience
RTS	Radiodiffusion Télévision Sénégalaise
SAP	Système d'Alerte Précoce
SE	Secrétaire Exécutif au Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
SECNSA	Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
SISE	Système Informatisé du Suivi Evaluation
SMS	Short Message Service
SSE	Sous-programme de Suivi-Evaluation
SGG	Secrétariat Général du Gouvernement
SIRT	Système d'Information sur les Ressources de Terroirs
SNSAR	Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Résilience
TFM	Télé Futur Media
TDR	Termes de Différence
UMSA	Unités Mobiles de Services Agricoles
UPS	Uninterruptible Power Supply
USAID	United States Agency for International Development
VPN	Virtual Private Network

Photos des activités

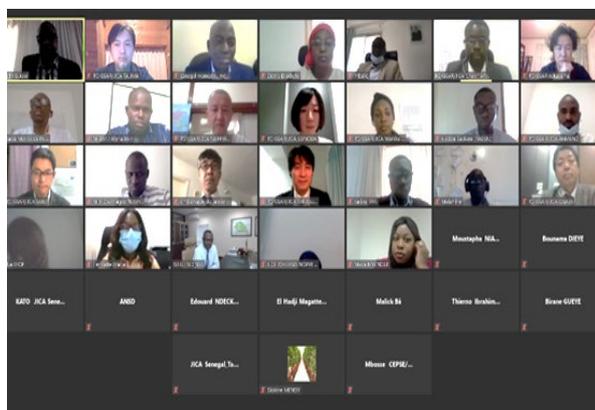
Activités sur la gestion globale du Projet



Reporting des activités au Secrétaire Exécutif
(SECNSA, Septembre 2019)



Formation organisée au Sénégal
(Thiès, Septembre 2021)



4ème réunion du Comité Conjoint de Coordination
(Réunion en ligne, Janvier 2021)



6ème réunion du Comité Conjoint de Coordination
(Dakar, Septembre 2022)

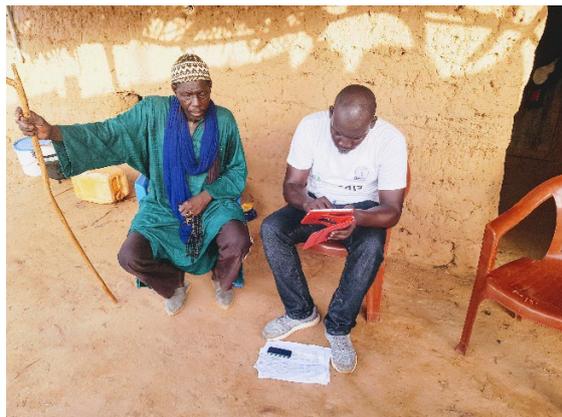


Session de travail avec la DUE
(Bureau DUE, Août 2022)



Partage des recommandations du Projet au SECNSA
(SECNSA, Septembre 2022)

Activités menées pour Résultat 1



Enquête de l'ESA 3
(Région de Matam, Octobre 2019)



Formation des enquêteurs pour l'ESA3
Cours pratique sur les tablettes
(Thiès, Octobre 2019)



Collecte des Paramètres clés
(Région de Saint Louis, Octobre 2020)



Session de travail avec un projet, Suivi-évaluation de
PNASAR
(Région de Matam, Mars 2022)



Interview avec un bénéficiaire, Suivi-évaluation de
PNASAR
(Région de Matam, Mars 2022)



Atelier d'évaluation, Suivi-évaluation de PNASAR
(Thiès, Août 2022)

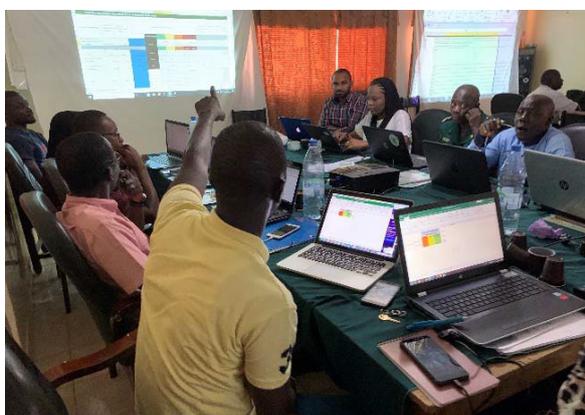
Activités menées pour Résultat 2



Séance de travail avec les agents du BRSA
(Saint Louis, Juillet 2019)



Formation au renforcement des capacités des BRSA
(Dakar, Décembre 2019)



Session régionale du CH déconcentré
(Matam, Février 2020)



Session régionale du CH déconcentré
(Kaolack, Novembre 2021)



Réunion du CRSA de Saint Louis
(Saint-Louis, Juin 2021)



Partage d'expérience du BRSA, Séminaire consacré au
passage à l'échelle des résultats du Projet
(Dakar, Juillet 2022)

Chapitre 1 Aperçu du Projet

1.1 Contexte du Projet

Le Sénégal est confronté à plusieurs reprises à des crises alimentaires et nutritionnelles dues à des précipitations instables et à une sécheresse chronique aggravant ainsi la vulnérabilité des populations. Cette vulnérabilité des populations à la sécurité alimentaire et nutritionnelle est accrue, notamment dans les zones rurales où les moyens de subsistance dépendent de l'agriculture pluviale et de l'élevage, 23,8 % des ménages souffrent de pénuries alimentaires. L'impact sur les enfants socialement vulnérables est également significatif, 9,1 % des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë.

Dans ces conditions, le gouvernement sénégalais, pays membre de l'Alliance Globale des Initiatives de Résilience (AGIR) depuis 2014, a formulé en 2015 la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Résilience (SNSAR) conformément à la politique de ladite Alliance, en clarifiant l'orientation et les actions prioritaires à mener liées à la protection des ménages vulnérables à faire face à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. En 2018, le gouvernement a formulé le Programme National de Sécurité Alimentaire et de Résilience (PNASAR), avec pour objectif d'assurer de manière durable et stable les aliments nutritifs pour les ménages vulnérables et d'accroître leur résilience d'ici 2022 (le mot « résilience » se réfère à la capacité à se préparer et à se remettre d'une crise alimentaire, ou la capacité de production de nourriture quotidienne répondant aux besoins de la population). En se conformant à ladite Stratégie (SNSAR) et au PNASAR, divers projets/programmes sont actuellement mis en œuvre dans le cadre de la collaboration multisectorielle avec plusieurs ministères du Gouvernement du Sénégal (dénommé ci-après « Gouvernement ») et divers bailleurs de fonds (PTF : Partenaires Techniques et Financiers), etc. Le Secrétariat exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SECNSA), au vu des missions qui lui sont assignées, assure la coordination et le suivi de ces interventions. Cependant, en l'absence de système de collecte de données, de suivi-évaluation, etc., l'efficacité de mise en œuvre des projets/programmes demeure problématique. Le traitement et l'analyse de ces données permettraient de formuler des recommandations pertinentes à l'autorité pour une bonne prise de décision.

La 1^{ère} étape du Projet de Renforcement des Capacités en matière de Gouvernance de la Sécurité Alimentaire et de la Résilience (dénommé ci-après « Projet RC-GSAR » ou « Projet ») a été mise en œuvre de décembre 2017 à janvier 2019. Elle a permis d'identifier des défis prioritaires liés au renforcement des capacités du SECNSA. Par conséquent, il s'est avéré que la concertation des acteurs de la sécurité alimentaire à travers les plateformes de dialogue au niveau stratégique (CT-CNSA et CNSA) et opérationnel avec les Comités Régionaux et Départementaux (CRSA et CDSA) demeure toujours un défi à relever au vu de la léthargie de ces cadres de concertation depuis leurs créations. Au niveau déconcentré, des bureaux régionaux viennent d'être établis, il s'est révélé qu'il y avait aussi des défis à relever dans la collecte de données, le traitement, l'analyse et le partage des données/informations avec les acteurs de la Sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Dans ce contexte, la 2^{ème} étape du Projet avait pour mission de renforcer les capacités du SECNSA, en termes de coordination, d'analyse des informations et de suivi-évaluation des interventions intersectorielles, tant au niveau central, qu'au niveau local, lui permettant d'assurer les rôles qui lui sont assignés afin de cerner avec promptitude et précision les événements pouvant menacer la sécurité alimentaire et agir auprès des organes ministériels et partenaires de développement concernés pour que ceux-ci prennent des dispositions appropriées.

1.2 Objectifs et résultats attendus du Projet

Le « Projet de Renforcement des Capacités en matière de Gouvernance de la Sécurité Alimentaire et de la Résilience (RC-GSAR) » se résume dans le tableau suivant.

Tableau 1-1 : Aperçu du Projet RC-GSAR

Objectif global	Contribuer à renforcer la gouvernance de la sécurité alimentaire et de la résilience au Sénégal.
Objectif du Projet	Renforcer les capacités du SECNSA à mieux coordonner, analyser, suivre et évaluer la mise en œuvre des actions de sécurité alimentaire et de résilience.
Résultats	<p>Résultat 1 : La capacité du SECNSA à coordonner, analyser, suivre et évaluer la mise en œuvre des actions de sécurité alimentaire et de résilience est renforcée au niveau central.</p> <p>Résultat 2 : Les capacités du SECNSA et des BRSA à coordonner, analyser, suivre et évaluer la mise en œuvre des actions de sécurité alimentaire et de résilience sont renforcées au niveau déconcentré.</p>
Zone d'intervention	Dakar, capitale du Sénégal et 4 départements cibles (Le département de Podor de la région de Saint-Louis, les départements de la région de Matam : Matam, Ranérou et Kanel)
Ministères et organismes concernés	<p>Le SECNSA et les départements ministériels concernés, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER), - Ministère du Commerce, de la Consommation, du Secteur informel et des Petites et Moyennes Entreprises (MCCSIPME), - Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), - Ministère de l'Élevage et des Productions Animales (MEPA), - Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA), - Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement (MITTD), - Ministère du Pétrole et des Énergies (MPE), - Ministère de la Pêche et de l'Économie Maritime (MPEM), - Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS) <p>Des Conseils régionaux et départementaux de la zone d'intervention, des partenaires de développement concernés, entre autres.</p>
Organisme d'exécution	Secrétaire Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SECNSA)
Durée du Projet	<p>1^{ère} étape : de décembre 2017 à janvier 2019 (14 mois)</p> <p>2^{ème} étape : de mai 2019 à février 2022 (30 mois)</p> <p>Étape de prolongation : de mars 2022 à décembre 2022 (10 mois)</p>

1.3 Organisme d'exécution du Projet

Au Sénégal, un comité consultatif sur la sécurité alimentaire composé des ministères concernés, des partenaires au développement, et des programmes / projets, a été mis en place aux niveaux central, régional et départemental afin de s'informer sur la situation de la sécurité alimentaire et de promouvoir la mise en œuvre des programmes / projets connexes. Le secrétariat de ces comités de sécurité alimentaire est assuré par le SECNSA, qui est l'organe de mise en œuvre du Projet, ainsi que ses entités déconcentrées (BRSA) présentes dans treize (13) régions à l'exception de Dakar, y compris le nouveau Bureau installé à Podor. Le Projet a contribué à opérationnaliser le système de sécurité alimentaire grâce à la capacitation du siège du SECNSA et des BRSA dans les zones cibles du projet, mais aussi, des autres régions du pays. Même si les entités du SECNSA qui ont des liens directs avec les activités du Projet sont la CELSAP, la DEPSE, la DIT et les BRSA de Saint Louis et de Matam. La relation entre le SECNSA, qui est l'organe d'exécution, les autres structures concernées et le Projet figure dans le schéma suivant.

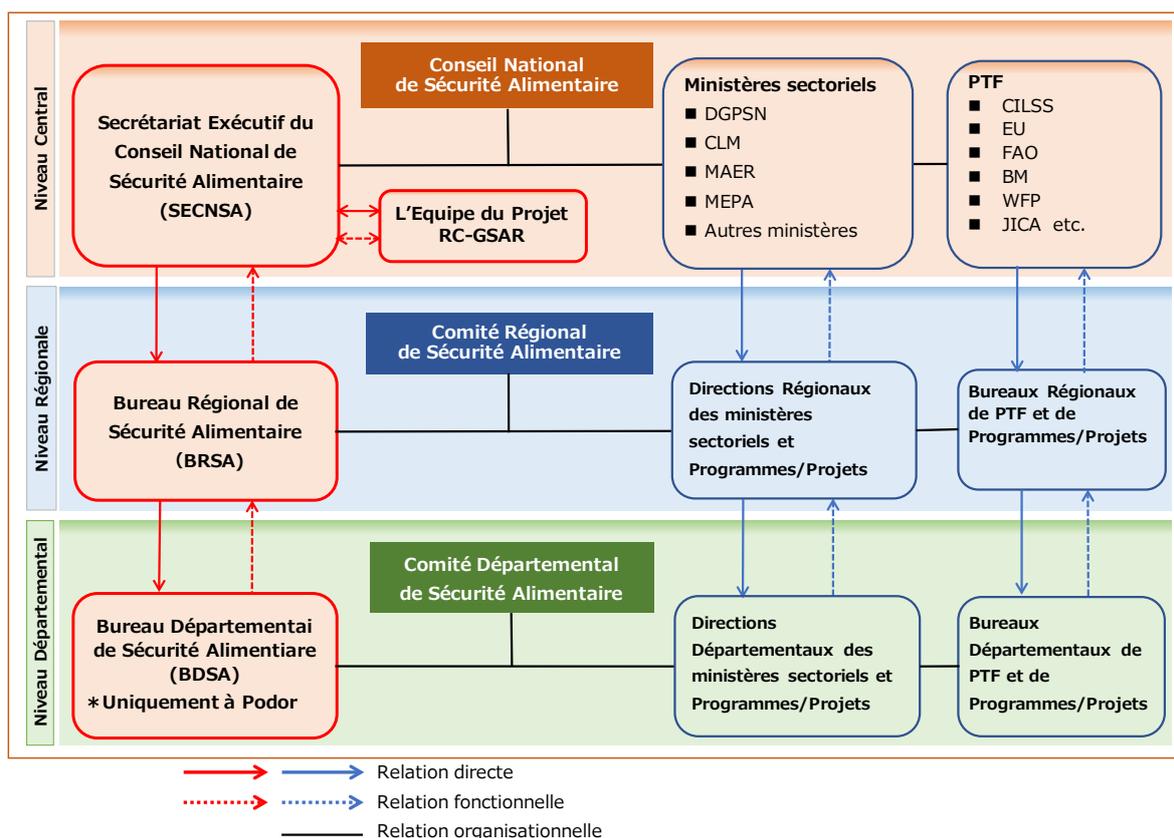


Figure 1-1 : Liens entre le SECNSA, les organismes concernés et le Projet RC-GSAR

1.4 Changements de la conjoncture et Prolongation de la période d'exécution

Le projet a été mis en œuvre en deux étapes. La première étape du Projet a été exécutée de décembre 2017 à novembre 2019, en tant qu'un projet en gestion directe par la JICA. Au cours de cette étape, l'état des lieux de la sécurité alimentaire et de la résilience a été fait. Les défis prioritaires concernant le renforcement des capacités du SECNSA ainsi que les mesures correctives ont été identifiés. Le tableau suivant présente les défis à relever et les pistes de solution présentée dans la première étape de la coopération.

Tableau 1-2 : Pistes de solution aux défis en matière de sécurité alimentaire et de résilience

Défis	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le manque de coordination entre les projets et programmes réalisés par différents ministères et PTF, et le chevauchement des activités ; ▶ L'inefficacité des projets et programmes due à la faible complémentarité entre les activités et au manque de clarté de la répartition claire des rôles et des responsabilités des acteurs ; ▶ Le problème d'opérationnalité des Cadres de concertation sur la sécurité alimentaire au niveau central et au niveau local, ▶ L'insuffisance des capacités d'exécution des tâches de la plupart des agents des bureaux régionaux du SECNSA (BRSA) créés en mai 2018.
Mesures correctives	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Renforcer les capacités du SECNSA en termes de coordination, de collecte, traitement et analyse des informations de sécurité alimentaire et de résilience, de suivi-évaluation des engagements intersectoriels dans l'atteinte des résultats du PNASAR, tant au niveau central qu'au niveau local.

Durant la 2ème étape qui a démarré en mai 2019, des efforts ont été fournis, en mettant à profit les résultats de l'étape précédente, pour renforcer le dynamisme technique, organisationnel et fonctionnel du SECNSA. Des activités ont été mises en œuvre, en visant à renforcer les capacités de celui-ci en termes de coordination, d'analyse des informations et de suivi-évaluation des engagements multisectoriels, tant au niveau central qu'au niveau local.

Cependant, la propagation du nouveau coronavirus (COVID-19) a obligé les experts japonais à quitter le pays en mars 2020, et ces derniers étaient absents du terrain jusqu'en mai 2021. Pendant cette période, le Projet RC-GSAR n'a pas gelé ses activités. Les experts japonais ont poursuivi les activités du Projet, tout en communiquant à

distance depuis le Japon avec leurs homologues sénégalais. Au regard de la restriction des réunions et de l'interdiction de déplacement interrégional dans le pays, le Projet a continué à fonctionner en annulant ou en modifiant les activités programmées, comme la formation au Japon, la formation dans les pays tiers et les activités de suivi-évaluation du PNASAR. A travers ces activités menées durant la période de la pandémie, le SECNSA a joué le rôle de veille tout en étudiant l'impact de la COVID-19 du point de vue de la sécurité alimentaire.

Au vu de la situation créée par le COVID-19, la période des activités au Sénégal a été prolongée jusqu'à la fin du mois de septembre 2022, alors qu'elles devaient se terminer initialement à la fin du mois de décembre 2021, afin de renforcer la mise en œuvre du processus annuel de suivi-évaluation du PNASAR et de consolider les activités de sensibilisation et d'amélioration de la qualité des bulletins d'information et des rapports publiés par le SECNSA.

1.5 Mise à disposition des moyens pour la mise en œuvre

1.5.1 Partie japonaise

(1) Envoi des experts japonais

Au cours de la période d'exécution du Projet (la deuxième étape) s'étalant sur 39 mois, du mois de mai 2019 jusqu'au mois de juillet 2022, huit (08) experts ont effectué un total de 90,28 HM, dont 41,65 HM au Sénégal et 41,65 HM au Japon. Les résultats de la mise à disposition des experts japonais sont présentés à l'annexe 4. Pendant les périodes de suspension des déplacements (mars 2020 à mai 2021, de juillet à septembre 2021) due à la propagation de la COVID-19, les activités ont été poursuivies en collaboration avec les homologues et le personnel local en utilisant des systèmes de visioconférence et de services de réseautage social.

(2) Equipements fournis

Dans le cadre de renforcement des fonctions du SECNSA, des équipements et matériels ont été fournis à la partie sénégalaise, ce sont les équipements informatiques ayant plus de puissance de serveurs et les matériels pour promouvoir la communication et les relations publiques. Les matériels de bureau ont été fournis aux BRSA de Saint-Louis et de Matam situés dans la zone d'intervention du Projet. Les équipement/matériels fournis sont détaillés à l'annexe 5.

(3) Montant exécuté aux activités du Projet

Un montant d'environ 716,807,000 FCFA a été exécuté depuis le démarrage de la deuxième étape du Projet, c'est-à-dire, du mois de mai 2019 à la fin du mois d'octobre 2022. Le montant total exécuté par le Projet comprend les frais généraux d'exploitation, les frais pour les équipements, les rapports et les prestations de services locaux. Voir l'annexe 6 pour plus de détail.

1.5.2 Partie sénégalaise

(1) Mise à disposition des homologues nationaux

Le Secrétaire Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (Directeur du Projet), le Directeur des Études, de la Planification et du Suivi-Evaluation (DEPSE), Coordonnateur du Projet et la cheffe du Service Concertation sur la sécurité alimentaire de la Direction de Concertation, Prospectives et Gestion des Crises alimentaires (DCP-GCA), Coordonnatrice adjointe du Projet, ont piloté la mise en œuvre du Projet. Le personnel des autres Directions et des Cellules techniques du SECNSA, ont participé aussi à la mise en œuvre des activités du Projet. Au niveau des deux (02) régions cibles du Projet (Saint-Louis et Matam), les Chefs des Bureaux Régionaux de Sécurité Alimentaire (BRSA), ainsi que leurs agents, ont participé également à la mise en œuvre des activités du Projet.

Le Directeur du Projet a joué son rôle en donner les orientations des activités du Projet et en discutant avec les experts japonais. Quant au Coordonnateur du Projet et son adjointe, ils ont joué leur rôle de coordination entre le Projet, le SECNSA et les ministères sectoriels pour faciliter la planification et la mise en œuvre des activités.

(2) Fourniture de coûts locaux

Un bureau équipé de mobiliers a été mis à la disposition du Projet au sein du SECNSA (Dakar). La partie sénégalaise s'est chargée du règlement des factures d'électricité, d'eau, de l'entretien des locaux et de la connexion Internet.

(3) Budget pour l'exécution du Projet

La Direction de la Programmation Budgétaire (DPB) et le SECNSA ont travaillé avec la JICA sur une affectation des ressources financières pour la mise à disposition du budget de contrepartie de l'Etat dans le budget national 2020, mais cela n'a pas abouti à une allocation du budget.

Chapitre 2 Activités et réalisations du Projet

2.1 Activités réalisées pour la gestion globale du Projet

2.1.1 Dispositif de gestion du Projet

Le Projet a été exécuté et géré au bureau du Projet logé au siège du SECNSA à Dakar. L'Equipe du projet, composée des experts japonais (dénommés ci-après « Experts »), de six (06) effectifs locaux et de trois (03) chauffeurs. L'Equipe a partagé les orientations d'activité et les défis opérationnels avec des homologues nationaux afin de créer un consensus et de promouvoir les activités du Projet. Le Projet s'est efforcé de renforcer les capacités des homologues et d'accroître leur appropriation et leur prise de responsabilité à chaque étape des activités en collaboration et au processus de construction de consensus avec les homologues. Par conséquent, les activités liées à la sécurité alimentaire ont été mises en œuvre non seulement au niveau national mais aussi au niveau régional. Par exemple, l'atelier régional du CH s'est tenu dans les 13 régions et le suivi-évaluation du PNASAR a été aussi tenue au niveau régional en suivant un processus de mise en œuvre clarifié par le Projet.

En particulier, pendant la période où les Experts n'ont pas pu rester au Sénégal en raison de la propagation du nouveau coronavirus, le Projet RC-GSAR n'a pas gelé ses activités. Ils ont poursuivi les activités du Projet, tout en communiquant à distance depuis le Japon avec leurs homologues sénégalais. Le staff local a également joué un rôle de premier plan dans la préparation et la mise en œuvre des activités et aussi dans la gestion du bureau et des équipements du Projet.

2.1.2 Tenue de la réunion du Comité Conjoint de Coordination (CCC)

Au total, six (06) rencontres du Comité Conjoint de Coordination (CCC) ont été organisés (deux (02) réunions durant la première étape, quatre (04) pendant la deuxième étape) pour discuter des politiques et des plans d'activités et pour partager l'état d'avancement et les résultats des activités. Les ministères centraux et les partenaires de développement dans le domaine de la sécurité alimentaire ont participé au CCC. Notez que la 4^{ème} CCC s'est tenue en ligne dans le contexte de la propagation du COVID-19. Les dates et l'agenda des CCC de la deuxième étape de coopération sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Le nombre de participants pour la 3^{ème} CCC est de 28 personnes appartenant à cinq (05) structures différentes. Cependant, l'effectif de participants a augmenté au fur et à mesure de la tenue de rencontre. Lors du dernier CCC tenu au mois de septembre 2022, 54 participants venant de 24 structures différentes ont été comptés. Cela peut expliquer par le dynamisme des activités du SECNSA affirment les acteurs du secteur. C'est une épreuve que le SECNSA fonctionne à présent comme une plateforme intersectorielle dans le domaine de la sécurité alimentaire. Les procès-verbaux des CCC sont attachés en annexe 7.

Tableau 2-1 : Tenue de la réunion du CCC

Nom du rencontre	Date de tenue	Nombre de participants	Agenda
3 ^{ème} CCC	Le 27 juin 2019	28 pers.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Validation de la Fiche de suivi Ver.3 ▶ Approbation de l'axe d'orientation de la 2^{ème} étape du Projet et du Plan de travail ▶ Approbation de l'ajout d'indicateurs relatifs à l'Objectif global du Cadre logique et de la révision de la liste des membres du CCC
4 ^{ème} CCC	Le 26 janvier 2021	45 pers.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Compte rendu sur l'état d'avancement des activités ▶ Proposition du Cadre logique révisé (révision des indicateurs)
5 ^{ème} CCC	Le 1er décembre 2021	50 pers.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Compte rendu sur l'avancement de la mise en œuvre des recommandations de la dernière rencontre ▶ Compte rendu sur l'état d'avancement des activités du Projet ▶ Compte rendu sur l'avancement et perspectives du suivi-évaluation du PNASAR
6 ^{ème} CCC	Le 6 septembre 2022	54 pers.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Compte rendu sur l'avancement de mise en œuvre des recommandations de la dernière rencontre ▶ Compte rendu sur l'atteinte des résultats du Projet ▶ Prospection des initiatives futures pour le renforcement de la sécurité alimentaire

2.1.3 Révision du Cadre logique du projet (PDM)

Le Cadre logique du projet a été révisé quatre (04) fois au cours de la période de mise en œuvre du Projet, dont deux (02) au cours de la deuxième étape de coopération. Les principales révisions sont indiquées dans le tableau ci-dessous : La dernière version du Cadre logique du projet ainsi que le Plan d'Opération (PO), sont attachées en annexe I.

Tableau 2-2 : Révision du Cadre logique du projet

Version	Date de mise à jour	Les principales révisions
Cadre logique du projet, Ver.3	Le 27 juin 2019	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ajout d'indicateurs à l'Objectif global ▶ Révision de la liste des membres du CCC
Cadre logique du projet, Ver.4	Le 14 juillet 2021	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ajout et modification d'indicateurs aux objectifs du Projet et au Résultat 2 ▶ Ajout de facteurs externes

2.1.4 Produits livrables

Comme livrables, des rapports et des documents de coopération technique ont été élaborés en collaboration avec les homologues et soumis au siège de la JICA et à son Bureau au Sénégal. Le tableau ci-dessous présente une liste de livrables. Les documents de coopération technique sont attachés en annexes 8.

Tableau 2-3 : Soumission de produits livrables

Rapports et autres	Langue	Date de soumission
Plan de travail	Japonais	Juin 2019
Plan de travail	Français	Juillet 2019
Fiche de suivi du Projet, Ver.3	Japonais/Anglais	Juillet 2019
Fiche de suivi du Projet, Ver.4	Français/ Japonais	Janvier 2020
Fiche de suivi du Projet, Ver.5	Français/ Japonais	Juin 2020
Fiche de suivi du Projet, Ver.6	Français/ Japonais	Février 2021
Fiche de suivi du Projet, Ver.7	Français/ Japonais	Août 2021
Fiche de suivi du Projet, Ver.8	Français/ Japonais	Janvier 2022
Fiche de suivi du Projet, Ver.9	Français/ Japonais	Juillet 2022
Rapport d'avancement (1)	Français/ Japonais	Janvier 2020
Rapport d'avancement (2)	Français/ Japonais	Février 2021
Rapport d'avancement (3)	Français/ Japonais	Janvier 2022
Rapport final	Français/ Japonais	Novembre 2022

Tableau 2-4 : Documents de coopération technique

Nom de document	Langue	Date de soumission	Responsable
Guide de mise en œuvre des activités de la Cellule du SAP	Français	Novembre 2022	CELSAP
Manuel pratique de mise en œuvre du système de suivi-évaluation du PNASAR	Français	Novembre 2022	DEPSE
Dossier de documentation du SAP	Français	Novembre 2022	CELSAP
Dossier de documentation du PNASAR	Français	Novembre 2022	DEPSE
Guide de mise en œuvre de l'approche Business Process Re-engineering (BPR) et Documents de référence pour la formation des agents du SECNSA	Français	Novembre 2022	CBRSA
Dossier de documentation de l'organisation des rencontres des CRSA/CDSA	Français	Novembre 2022	CBRSA

2.1.5 Mise en œuvre du séminaire consacré au passage à l'échelle des résultats du Projet

Un séminaire de partage des résultats du Projet RC-GSAR a été organisé à l'intention du SECNSA et des BRSA pour mettre en commun les livrables et de les encourager à poursuivre leurs efforts pour améliorer leur travail. Le séminaire a présenté les livrables du Projet RC-GSAR, notamment (i) le Guide SAP et le Manuel de suivi-évaluation du PNASAR et d'autres documents concernés ; (ii) les documents sur la formation à l'intention des BRSA ; (iii) les documents afférents aux CRSA /CDSA organisés dans les régions cibles ; et (iv) les documents sur les activités

d'amélioration des activités en utilisant la méthodologie « Business Process Re-engineering (BPR) ». Les participants ont également discuté sur comment assurer le suivi-évaluation du PNASAR de manière durable et efficace aux niveaux régional et départemental, et ils ont pratiqué l'approche BPR dans l'atelier, pour le diagnostic des tâches et leur amélioration.

Selon les réponses aux questionnaires de l'évaluation effectuée après le séminaire auprès des participants, de nombreux participants ont mentionné que les livrables étaient faciles à comprendre et qu'ils les aideraient dans leurs activités futures. Par exemple, le Guide SAP et le Manuel de suivi-évaluation du PNASAR étant des documents illustratifs et simple permettent de procéder efficacement à la planification et la mise en œuvre des activités en se référant sur le document et aussi de former un nouveau agent, toujours en utilisant ces documents comme matériels pédagogiques. Dans ce séminaire, le SECNSA et tous les BRSA se sont rencontrés et discuté des demandes ou des propositions sur les activités futures. Les participants savent que les problèmes opérationnels auxquels ils étaient confrontés pouvaient être améliorés par l'utilisation de l'approche BPR et ils ont voulu rendre leurs opérations plus efficaces en utilisant cette approche. Ainsi, ils ont exprimé leur forte motivation à améliorer leur travail.

Les recommandations ont été compilées comme bilan du séminaire et présentées au Secrétaire Exécutif du CNSA. Celui-ci a donné l'instruction de nommer un responsable pour établir un calendrier et le mettre en pratique.

Tableau 2-5 : Séminaire consacré au passage à l'échelle des résultats du Projet pour les agents du SECNSA et des BRSA

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Partager les résultats du Projet avec les BRSA et le SECNSA pour connaître mieux leur travail respectif et pour encourager leurs améliorations. ▶ Donner une dynamique au suivi-évaluation du PNASAR au niveau régional, commencer les préparatifs de la réalisation et partager l'efficacité de la tenue des réunions des CRSA/CDSA. ▶ Communiquer sur la manière de comprendre et d'améliorer le travail en utilisant l'approche BPR, créer leurs propres flux de travail, identifier les problèmes auxquels ils sont confrontés et discuter des plans d'amélioration. 						
Période	Du 4 au 6 juillet 2022 (3 jours)						
Lieu	Salle de conférence, Hôtel 2, FETO, Dakar						
Personnes cibles	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 52 participants au total (17 agents du SECNSA, 26 agents des BRSA et 10 membres de l'Equipe du Projet RC-GSAR) Un membre du personnel de la JICA a participé. 						
Programme	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 15%; text-align: center;">1^{er} jour</td> <td>Présentation des résultats et des livrables du Projet RC-GSAR : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Activités et réalisations du Projet ▶ Présentation des livrables ▶ Examiner l'importance des CRSA/CDSA ▶ Nécessité de la tenue des CRSA/CDSA dans les activités liées à la SAP ▶ Défis et pistes d'amélioration pour l'organisation des CRSA/CDSA </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">2^{ème} jour</td> <td>Examen du suivi-évaluation du PNASAR : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Importance du suivi-évaluation du PNASAR au niveau régional ▶ Défis et les pistes d'amélioration pour étendre les activités au niveau régional ▶ Partage d'expériences capitalisées dans les régions cibles de Saint-Louis et Matam Exercice sur l'approche BPR : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Présentation du concept BPR et méthodes ▶ Présentation de méthodes d'amélioration du travail en utilisant l'approche BPR ▶ Travaux en groupe </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">3^{ème} jour</td> <td>Exercice sur l'approche BPR : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Travaux en groupe ▶ Exposé des résultats du travail en groupe et échange ▶ Bilan de l'atelier </td> </tr> </table>	1 ^{er} jour	Présentation des résultats et des livrables du Projet RC-GSAR : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Activités et réalisations du Projet ▶ Présentation des livrables ▶ Examiner l'importance des CRSA/CDSA ▶ Nécessité de la tenue des CRSA/CDSA dans les activités liées à la SAP ▶ Défis et pistes d'amélioration pour l'organisation des CRSA/CDSA 	2 ^{ème} jour	Examen du suivi-évaluation du PNASAR : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Importance du suivi-évaluation du PNASAR au niveau régional ▶ Défis et les pistes d'amélioration pour étendre les activités au niveau régional ▶ Partage d'expériences capitalisées dans les régions cibles de Saint-Louis et Matam Exercice sur l'approche BPR : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Présentation du concept BPR et méthodes ▶ Présentation de méthodes d'amélioration du travail en utilisant l'approche BPR ▶ Travaux en groupe 	3 ^{ème} jour	Exercice sur l'approche BPR : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Travaux en groupe ▶ Exposé des résultats du travail en groupe et échange ▶ Bilan de l'atelier
1 ^{er} jour	Présentation des résultats et des livrables du Projet RC-GSAR : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Activités et réalisations du Projet ▶ Présentation des livrables ▶ Examiner l'importance des CRSA/CDSA ▶ Nécessité de la tenue des CRSA/CDSA dans les activités liées à la SAP ▶ Défis et pistes d'amélioration pour l'organisation des CRSA/CDSA 						
2 ^{ème} jour	Examen du suivi-évaluation du PNASAR : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Importance du suivi-évaluation du PNASAR au niveau régional ▶ Défis et les pistes d'amélioration pour étendre les activités au niveau régional ▶ Partage d'expériences capitalisées dans les régions cibles de Saint-Louis et Matam Exercice sur l'approche BPR : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Présentation du concept BPR et méthodes ▶ Présentation de méthodes d'amélioration du travail en utilisant l'approche BPR ▶ Travaux en groupe 						
3 ^{ème} jour	Exercice sur l'approche BPR : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Travaux en groupe ▶ Exposé des résultats du travail en groupe et échange ▶ Bilan de l'atelier 						
Recommandations	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Identifier les problèmes et les mesures correctives par la création de flux de travail dans toutes les directions et cellules du SECNSA ; ▶ Utiliser les résultats du Projet dans tous les BRSA ; ▶ Elaborer un manuel opérationnel dans toutes les directions et cellules du SECNSA ; ▶ Elaborer un guide de collecte de données pour la session du Cadre harmonisé (CH) pour améliorer l'efficacité de la collecte de données secondaires ; ▶ Former les membres des CRSA/CDSA à la sécurité alimentaire afin d'améliorer la précision des données et des informations collectées. 						

2.1.6 Mise en œuvre de la formation organisée au Sénégal

En alternative à la formation au Japon, qui n'a pas eu lieu en raison de la propagation de la COVID-19, une formation au Sénégal a été organisée destinée aux agents du SECNSA et des BRSA. L'objectif de la formation était de donner une opportunité aux participants d'échanger et de réfléchir sur les initiatives du Japon en matière de sécurité alimentaire et de résilience et de discuter des expériences applicables aux actions à entreprendre par les participants sénégalais. Lors de la session de formation, les participants ont regardé neuf (09) vidéos créées par le Projet. Elles présentaient la situation de la sécurité alimentaire et les initiatives prises par le Japon en vue du renforcement de la résilience alimentaire.

Deux (02) séances suivantes ont été ajoutées à la session pour produire des effets similaires à ceux de la formation organisée au Japon.

- Après le visionnage de chaque vidéo, un test de compréhension sur le contenu de la vidéo a été effectué, et les réponses correctes ont été présentées lors d'une révision le jour suivant, avec des explications pour tous les points qui n'ont pas été bien compris par les participants.
- Le Projet a recueilli chaque jour des questions sur le contenu des cours et a répondu à toutes les questions dans la séance de révision du jour suivant afin d'améliorer la compréhension des participants.

Les résultats de l'évaluation de la formation montrent que les participants ont globalement compris les enseignements/leçons contenus dans les supports. Il a été aussi confirmé que le message véhiculé par le biais des matériels pédagogiques a été clairement transmis aux participants. Sur la base des neuf (09) vidéos pédagogiques, les participants ont donné leur impression sur « la situation actuelle de la sécurité alimentaire au Japon et défis en milieu rural », « le mouvement d'activités communautaires pour l'amélioration des conditions de vie », « l'exemple d'activités d'amélioration des conditions de vie dans les villages ruraux au Japon », « l'exemple d'activités d'augmentation de revenus dans les villages ruraux au Japon ». Ils sont très intéressés par la mesure prise par le gouvernement du Japon et les exemples d'activités en milieu rural.

Tableau 2-6 : Programme de la formation des agents du SECNSA et des BRSA au Sénégal

Objectifs	De manière spécifique, cette session de formation a permis aux participants de : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Comprendre les grandes lignes de la stratégie japonaise en matière de sécurité alimentaire et les principales difficultés du monde rural au Japon ; ▶ Comprendre comment le gouvernement du Japon ainsi qu'une société de conseil privée japonaise, assurent le suivi des projets/programmes ; ▶ Prendre connaissance des activités communautaires d'amélioration des moyens de subsistance et de génération de revenus menées au niveau local au Japon ; ▶ Tirer profit des leçons apprises et intégrer ces expériences dans les actions à mener en matière de sécurité alimentaire au Sénégal ; Echanger sur les activités liées à la sécurité alimentaire au Sénégal et examiner des pistes d'améliorations. 				
Période	Du 30 août au 02 septembre 2021 (4 jours)				
Lieu	Salle de réunion, Hôtel BIG FAIM à Thiès				
Personnes cibles	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 35 participants au total (17 agents du SECNSA, 14 agents des BRSA et 4 membres de l'Equipe locale du Projet RC-GSAR) ; ▶ Trois (03) Experts du Projet RC-GSAR ont participé partiellement en ligne à la formation. 				
Mode d'organisation	<p>Formation de face-à-face</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Les sessions ont été conduites par l'Equipe du Projet. Les homologues ont joué un rôle de modérateur. ▶ La formation était assurée par l'auto-apprentissage par le biais du visionnage du support de vidéo dont la durée était de 20 à 30 minutes (3 vidéos par jour), suivi d'un test de compréhension. ▶ Lors de la revue du jour précédent, les Experts japonais ont répondu aux questions posées par les participants concernant le visionnage (ils ont participé via Zoom). 				
Agenda	<table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top;">1er jour</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Orientation ▶ Situation actuelle de la sécurité alimentaire au Japon et défis en milieu rural ▶ Mouvement d'activités communautaires pour l'amélioration des conditions de vie ▶ Exemples d'activités d'amélioration des conditions de vie (Matsukawa-cho, préfecture de Nagano) </td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">2ème jour</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Revue du 1er jour (partage du test de compréhension à l'aide de Zoom, réponses aux questions) ▶ Mesures d'amélioration des moyens de subsistance ▶ Exemple d'activités d'augmentation de revenus dans les villages ruraux au Japon 1 (Matsukawa-cho, préfecture de Nagano : les activités menées par un groupement de femmes) ▶ Exemple d'activités d'augmentation de revenus dans les villages ruraux au Japon 2 (Marumori-cho, préfecture de Miyagi : (Collaboration avec de petites entreprises et l'administration locale) </td> </tr> </table>	1er jour	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Orientation ▶ Situation actuelle de la sécurité alimentaire au Japon et défis en milieu rural ▶ Mouvement d'activités communautaires pour l'amélioration des conditions de vie ▶ Exemples d'activités d'amélioration des conditions de vie (Matsukawa-cho, préfecture de Nagano) 	2ème jour	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Revue du 1er jour (partage du test de compréhension à l'aide de Zoom, réponses aux questions) ▶ Mesures d'amélioration des moyens de subsistance ▶ Exemple d'activités d'augmentation de revenus dans les villages ruraux au Japon 1 (Matsukawa-cho, préfecture de Nagano : les activités menées par un groupement de femmes) ▶ Exemple d'activités d'augmentation de revenus dans les villages ruraux au Japon 2 (Marumori-cho, préfecture de Miyagi : (Collaboration avec de petites entreprises et l'administration locale)
1er jour	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Orientation ▶ Situation actuelle de la sécurité alimentaire au Japon et défis en milieu rural ▶ Mouvement d'activités communautaires pour l'amélioration des conditions de vie ▶ Exemples d'activités d'amélioration des conditions de vie (Matsukawa-cho, préfecture de Nagano) 				
2ème jour	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Revue du 1er jour (partage du test de compréhension à l'aide de Zoom, réponses aux questions) ▶ Mesures d'amélioration des moyens de subsistance ▶ Exemple d'activités d'augmentation de revenus dans les villages ruraux au Japon 1 (Matsukawa-cho, préfecture de Nagano : les activités menées par un groupement de femmes) ▶ Exemple d'activités d'augmentation de revenus dans les villages ruraux au Japon 2 (Marumori-cho, préfecture de Miyagi : (Collaboration avec de petites entreprises et l'administration locale) 				

	3ème jour	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Revue du 2ème jour (partage du test de compréhension à l'aide de Zoom, réponses aux questions) ▶ Collecte et diffusion d'informations sur les bonnes pratiques ▶ Exemples de suivi-évaluation de projets de développement rural au Japon ▶ Exemples de suivi-évaluation de projets par une société de conseil
	4ème jour	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Revue du 3ème jour (explication du test de compréhension à l'aide de Zoom, réponses aux questions) ▶ Echange sur des pistes d'améliorations des activités de sécurité alimentaire au Sénégal. ▶ Evaluation de la formation
Message de chaque vidéo pédagogique		<p><u>Le message véhiculé à travers les vidéos pédagogiques</u></p> <p>Il est possible de mettre en œuvre le suivi et l'évaluation du PNASAR même s'il n'y a pas de financement interne et externe, et aussi, le SECNSA et les BRSA peuvent recueillir et diffuser les informations et bonnes pratiques de sécurité alimentaire et de résilience.</p> <p><u>Situation actuelle de la sécurité alimentaire au Japon et défis en milieu rural</u></p> <p>Les vidéos pédagogiques ont été élaborées dans le but de partager les différences et les similitudes entre les environnements sociaux du Japon et du Sénégal afin d'accroître l'intérêt pour la formation. Au Japon, la question de la sécurité alimentaire est présentement au point du vue de la qualité au lieu de la quantité.</p> <p>Cette situation sera apparue au Sénégal dans le futur et le Japon a les mêmes difficultés que le Sénégal en milieu rural. Par exemple, le manque de dynamise au niveau de rural et l'augmentation de dépendance au gouvernement, la faiblesse de taux d'autosuffisance alimentaire au Japon qui entraîne une dépendance des pays étrangers pour garantir sa disponibilité alimentaire.</p> <p><u>Aperçu et exemple du mouvement d'activités communautaires pour l'amélioration des conditions de vie</u></p> <p>Après la deuxième guerre mondiale, l'agriculture au Japon était dans un environnement difficile, mais le cadre de vie en milieu rural a été amélioré grâce aux initiatives de développement communautaire enclenchées par les agents des collectivités locales chargés de l'amélioration du cadre de vie et par les résidents ruraux.</p> <p>En particulier, les agents des collectivités locales chargés de l'« amélioration du cadre de vie n'ont pas eu le budget nécessaire pour leurs activités, tout comme les fonctionnaires du gouvernement sénégalais. Cependant, ils ont concentré leurs efforts dans la mise en œuvre des activités malgré la condition induite par le budget faible. Les agents ont joué le rôle de leaders.</p> <p><u>Exemples d'activités d'amélioration des conditions de vie</u></p> <p>Au Japon, les questions politiques sont présentement focalisées sur l'amélioration des moyens de subsistance au lieu de l'amélioration du niveau de vie. Dans ce contexte, le gouvernement travaille dans ce domaine à travers des différentes ministères.</p> <p>C'est dans ce sens, les bonnes pratiques sont présentées dans les vidéos. Par exemple, la diversification de source de revenu pour l'objectif d'amélioration de résilience, l'obtention d'un résultat maximum avec une petite investissement budgétaire étatique en évoquant un dynamise de secteur privé.</p> <p><u>Collecte et diffusion d'informations sur les bonnes pratiques</u></p> <p>Il est à noter que le rôle du gouvernement ne se limite pas à des investissements à grande échelle dans des équipements et des installations, mais aussi, il est possible de favoriser le développement en milieu rural avec la propre initiative des résidents ruraux à travers la diffusion et la valorisation de bonne pratique des activités.</p> <p>Le SECNSA et les BRSA qui sont recueilli et diffusé des informations et des bonnes pratiques en matière de la sécurité alimentaire, peuvent valoriser l'exemple du Japon.</p> <p><u>Exemples de suivi-évaluation de projets de développement rural au Japon par le gouvernement et une société privée</u></p> <p>Même au Japon, le gouvernement et des sociétés privées n'ont pas assez de budget pour le suivi-évaluation. De ce fait, des manières efficaces afin de produire l'effet maximum avec un budget faible sont présente dans le vidéo en référence d'exemplaire au Japon.</p> <p>En particulier, dans le suivi évaluation du PNASAR, il est difficile de visiter tous les projets en cours au terrain en raison d'une indisponibilité du budget et de ressources humaines nécessaires. Cependant, après le ciblage des projets à visiter en considérant les critères tels que l'état d'avancement des activités, l'atteinte des objectifs, etc., on peut améliorer l'efficacité de mise en œuvre du suivi-évaluation.</p>

2.1.7 Collaboration avec les partenaires technique et financière

Le SECNSA reçoit un appui technique et financier des Partenaires Techniques et Financier (PTF). Étant donné que le budget alloué par le gouvernement ne peut pas couvrir l'ensemble des activités du SECNSA, l'appui financière des PTF est indispensable pour la mise en œuvre des activités du SECNSA. Par conséquent, le montant et le calendrier de décaissement du budget par les PTF déterminent l'échelle et le calendrier de mise en œuvre des activités. Les partenaires traditionnels comprennent des organisations internationales telles que la FAO et le PAM, des agences d'aide bilatérales telles que la Délégation de l'Union Européenne (DUE) et la Coopération Canadienne, et des ONG internationales telles Action Contre la Faim (ACF), etc. Le tableau suivant résume l'appui du SECNSA par les principaux PTF.

Tableau 2-7 : Appui du SECNSA par les principaux PTF

Structure	Aperçu des appuis
FAO	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mise en œuvre du Projet PROACT : 2016-2020, Appui technique et financière à l'ensemble des activités du SECNSA, telles que le SAP, le processus du CH et le suivi-évaluation du PNASAR ▶ Activités liées à SAP/CH : Appui financière à l'enquête ESA, Organisation du CH national ▶ Activités liées au suivi-évaluation PNASAR : Organisation des ateliers et rencontres, Membre du CT-SAP
PAM	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Activités liées au SAP/CH : Appui financière à l'enquête ESA, Organisation des ateliers tels que le CH national, rencontres, etc. ▶ Activités liées au suivi-évaluation PNASAR : Organisation des ateliers et rencontres des membre du CT-SAP, etc.
CILSS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Organisation d'Atelier CH national : Envoie un modérateur, Appui financière pour l'organisation du CH national et l'Atelier Sous-régional
Banque mondiale	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mise en œuvre du Projet PRAPS 2 : 2022-2027, Appui technique et financière aux ensembles des activités du SECNSA, telles que le SAP, le processus du CH et le suivi-évaluation du PNASAR
EU	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mise en œuvre du Projet PA-PNASAR : 2022-2026, Appui technique et financière aux activités du SECNSA, telles que le suivi-évaluation du PNASAR et l'initiative des NTR, l'approvisionnement des équipements au SECNSA ▶ Mise en œuvre du programme du PROACT : 2021-2024, le renforcement de l'approche HEA ▶ Réalisation d'audit organisationnel au SECNSA en 2017
Coopération Canadienne	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Activités liées à SAP/CH : Participation des ateliers tels que le CH national, rencontres, etc. ▶ Activités liées au suivi-évaluation du PNASAR : Organisation des ateliers et rencontres des membre du CT-SAP, etc. ▶ Réalisation d'audit organisationnel au SECNSA en 2017 ▶ Appui à l'élaboration du manuel de mise en œuvre du suivi-évaluation du PNASAR
ACF OXFAM Save the Children	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Activités liées au SAP/CH : Mise en œuvre du Projet PROACT de l'UE, Organisation des ateliers tels que le CH national, des : rencontres, Appui technique et financière à la tenue de l'atelier CH décentralisé. ▶ Activités liées au suivi-évaluation du PNASAR : Organisation des ateliers et rencontres des membre du CT-SAP, Appui financière des ateliers au niveau de région ▶ Mise en œuvre de PNASAR, PUSA, etc.
CARITAS Croix Rouge	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Activités liées au SAP/CH : Organisation des ateliers tels que le CH national, rencontres. ▶ Activités liées au suivi-évaluation PNASAR : Organisation des ateliers et rencontres des membre du CT-SAP, Appui financière des ateliers au niveau régional ▶ Mise en œuvre de PNASAR, PUSA, etc.

D'une part, le Projet a mis en œuvre ses activités en collaboration avec les PTF au travers l'échange des opinions et des informations, la tenue des atelier CH décentralisé et les formations de renforcement des capacités des acteurs en sur le manuel 2.0 du CILSS.

D'autre part, l'appui financier de la Délégation de l'Union Européenne (DUE), d'un montant total d'environ 3,5 millions d'euros sur une période de quatre (04) ans, a débuté à partir du mois de janvier 2022. Ce financement a pour objectif d'appuyer la mise en œuvre des activités du SECNSA ainsi que l'approvisionnement d'équipements et de matériels. Il est prévu que les fonds soient utilisés, entre autres, pour réaliser les activités du suivi-évaluation du PNASAR et pour promouvoir les NTR. Il est attendu que les résultats du Projet seront toujours valorisés par le SECNSA au travers le financement par l'UE.

2.2 Activités réalisées pour le Résultat 1

2.2.1 Examiner les capacités du SECNSA en coordination, analyse et suivi-évaluation au niveau central [Activité 1-1]

Cette activité a été réalisée au cours de la première étape.

2.2.2 Identifier les domaines prioritaires en renforcement des capacités du SECNSA au niveau central [Activité 1-2]

Cette activité a été réalisée au cours de la première étape. Voir Tableau 1-2 pour les défis identifiés au niveau central au cours de l'exécution de l'activité 1-1 et de l'activité 1-2 et les pistes de solution.

2.2.3 Sur la base des résultats de l'activité 1-2, mettre en œuvre des activités de renforcement de capacités [Activité 1-3]

Il a été jugé efficace de soutenir le développement et le fonctionnement de la plate-forme de gestion de l'information (PGI) afin de renforcer les capacités du SECNSA en matière de collecte et d'analyse des données et de suivi évaluation. De plus, afin d'améliorer globalement l'efficacité du travail du SECNSA et la qualité des livrables, il a été retenu qu'il était nécessaire de comprendre et d'exécuter les rôles de l'organisation, l'obligation de chaque agent, l'interaction entre le SECNSA et les autres structures concernées, etc.

Dans ce contexte, le Projet a décidé de soutenir le développement et l'exploitation de la PGI et l'application de méthode Business Process Re-engineering (BPR) pour l'amélioration de la qualité des services.

(1) Appui à la mise en place de la Plateforme de Gestion d'Information (PGI)

Depuis 2018, le SECNSA a développé une plateforme de gestion de l'information (PGI) composée de quatre (04) sous-programmes - « Collecte de données », « Suivi et évaluation », « Système d'information sur les ressources du terroir (SIRT) » et « Flux de travail (Workflow) » en tant que système d'information permettant de partager des informations au sein et en dehors du SECNSA. Le Projet a soutenu le SECNSA dans le développement et l'exploitation de la PGI, en mettant à disposition des équipements servant à l'amélioration de la fonctionnalité des Serveurs. Le Projet a également soutenu le SECNSA dans le développement du sous-programme de suivi-évaluation. L'aperçu des sous-programmes de la PGI et du soutien apporté par le Projet figure dans le tableau ci-dessous.

Il convient de noter qu'au stade de conception en 2018, la PGI a été définie comme étant composée de quatre (04) sous-programmes, mais, que désormais le sous-programme de Workflow est aussi appelé PGI.

Tableau 2-8 : Sous-programme PGI et l'appui du Projet RC-GSAR

Sous-programmes	Aperçu	Appui par le Projet RC-GSAR
Collecte de données (SAP Mobile)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Faciliter la collecte et l'évaluation des données primaires et secondaires relatives à : l'économie des ménages connue sous l'acronyme de HEA (Household Economy Analysis), l'enquête de suivi de la sécurité alimentaire (ESA), l'enquête sur les paramètres clés, la cartographie des projets et programmes de sécurité alimentaire et de résilience, etc. ▶ Augmenter l'efficacité des enquêtes de terrain à l'aide d'appareils numériques (tablettes) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ce sous-programme est utilisé comme SAP Mobile dans plusieurs enquêtes sur la sécurité alimentaire (ESA3, octobre 2019 ; ErSA, février 2020 ; ESA4, septembre - octobre 2020), etc. Le Projet a appuyé la DIT dans la mise en œuvre des enquêtes pour corriger les problèmes de la fonctionnalité.
Suivi-évaluation Système d'information sur le suivi-évaluation (SISE)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Plateforme de partage et d'information sur l'avancement et les difficultés rencontrées au cours de l'exécution des programmes /projets PNASAR, auprès des autorités et des partenaires de développement. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Un cahier des charges (TDR) a été préparé en collaboration avec la DIT et la DEPSE. Un contrat de sous-traitance a été signé avec une entreprise à la fin du mois d'août 2020. La version bêta a été livrée en octobre 2021. La supervision des travaux de sous-traitance jusqu'en avril 2022 comme période de maintenance. Depuis lors, le SISE est entretenu par la DIT. ▶ La licence de connexion Remote Desktop a permis un accès en ligne au SIRT et à la PGI (workflow) ainsi qu'au SISE.
Système d'Information sur les Ressources des Terroirs (SIRT)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Outil qui fournit des informations sur l'état biophysique, social et économique des terroirs classés selon leurs caractéristiques régionales afin d'éclairer la prise de décision des décideurs politiques et des partenaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Il est devenu opérationnel depuis la fin de l'année 2019. Le Projet n'a pas été directement impliqué dans le développement et l'exploitation du SIRT, en raison de l'implication des consultants externes dans le passé pour le développement.
Workflow Intranet	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'accès à la base de données via l'environnement Internet facilite le partage d'informations et des tâches au sein du SECNSA et améliore les processus d'approbation. Composé de plusieurs modules (fonction de gestion de la planification des activités, fonction de gestion de la main-d'œuvre, fonction de gestion des documents officiels, fonction de gestion des réunions, fonction de planification, fonction de bibliothèque, fonction de groupware) pour améliorer la productivité dans le travail quotidien. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le DIT est responsable du développement. Ce sous-programme s'appelle désormais PGI. ▶ Le Projet a soutenu l'organisation de la formation des utilisateurs et a amélioré les modules, en intégrant les commentaires des utilisateurs.

1) Mise à disposition des équipements pour renforcer les fonctionnalités du serveur PGI

Au début de la deuxième étape de la coopération, les fonctionnalités des Serveurs du SECNSA étaient vulnérables, ce point faible était un facteur de stress lors de l'utilisation du programme. L'Equipe a confirmé que le renforcement des fonctionnalités des Serveurs était une priorité pour assurer le bon fonctionnement de l'ensemble de la PGI. A la suite de l'examen et la vérification avec la DIT, le Projet a mis à disposition du SECNSA les équipements qui permettent la construction d'un système avec des Serveurs adaptés à l'environnement des réseaux existants. Les équipements approvisionnés sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2-9 : Équipements mis à disposition pour le renforcement de la fonctionnalité du serveur

Désignation	Unité	Spécification
Matériel serveur	02	► Processeurs Intel Xeon ► Stockage 1,5 TB et plus ► Mémoire : DDR4 64 Go et plus
Pare-feu (Matériel)	01	► Pare-feu, VPN, IPS (système de prévention des intrusions), anti-virus, anti-spam, filtrage web, contrôle des applications
Unités d'alimentation sans interruption	02	► UPS 3KVA serveur
Rack serveur	02	► Normes : 42U (132m), Taille 800 mm x 800 mm x 2 060 mm
Système d'exploitation du serveur	Set	► Microsoft Windows Server 2012 Standard ou supérieur comprend la configuration initiale et la configuration du service du serveur
Logiciel anti-virus	Set	► Licence anti-virus pour serveur

Lors de l'approvisionnement des équipements, l'entreprise (fournisseur) a signalé des défauts aux infrastructures de câblage du SECNSA. Il a averti que les installations de matériels prévues ne permettraient peut-être pas d'obtenir les meilleures performances. De ce fait, une vérification du dispositif de câblage a été effectué par le fournisseur avant la livraison des matériels. L'inspection a débouché sur des recommandations qui ont porté sur le remplacement des commutateurs d'accès au réseau local et de certains câbles, l'installation de réseaux locaux virtuels, d'une zone démilitarisée (DMZ) et d'un système de détection et d'extinction automatique des incendies. Les matériels ont été livrés le 26 octobre 2020.

2) Appui au développement du sous-système « Suivi-évaluation »

Après l'achèvement de la première étape du Projet, la JICA a octroyé à la DIT des ordinateurs à l'usage du développeur et les périphériques, ainsi que des licences de logiciel de développement de programmes (WinDev24, WebDev24, WinDev Mobile24). Cela a amélioré l'efficacité de travail de la DIT.

Au début de la deuxième étape de coopération, parmi les sous-programmes de la PGI, le SAP Mobile était déjà dans la phase pratique. Le Workflow était développé par la DIT et le développement du SIRT était confié à un consultant local. Entre-temps, conformément au PNASAR et son Manuel de suivi-évaluation, le développement du sous-programme de suivi-évaluation était envisagé comme un système permettant le partage d'informations en ligne avec les points focaux des ministères sectoriels du PNASAR, pour améliorer l'efficacité du suivi-évaluation des projets/programmes liés au PNASAR (PPSAN). Cependant, la DIT était occupée par la routine quotidienne et n'avait pas le temps de se consacrer au développement. Même si le développement de nouvelles applications est confié à une entreprise, il faut du temps entre la livraison et l'exploitation. Pour cette raison, l'achat d'application de suivi-évaluation prête à l'emploi a été examiné.

La mise en place de l'application prête à l'emploi est coûteuse en termes de maintenance de licences et de réorganisation des programmes. Les agents de la DIT étant ingénieurs informaticiens, la DIT peut prendre en charge la maintenance technique après l'exploitation d'une application. A la suite des discussions avec la DIT et la DEPSE, il a été décidé de confier le développement de l'application au sous-traitant local dans une perspective à moyen et long terme. Les spécifications du système Informatisé de suivi et d'évaluation (SISE) ont été étudiées en collaboration avec la DIT et la DEPSE, principal utilisateur de ce sous-programme.

Le développement du SISE ainsi que le renforcement des fonctionnalités du serveur abordé ci-dessus, ont été réalisés en utilisant le fonds d'exploitation de la JICA.

Des consultants externes du Cabinet Soft Solutions (Société SS) ont été sélectionnés à la fin du mois d'août 2020 pour développer le SISE. La livraison de la version bêta avait été prévue dans les délais, avant la fin de 2020, avec une période de maintenance d'un an de l'année 2021. Mais divers facteurs ont reporté l'ensemble du processus, tels que la mise en œuvre de mesures de prévention contre l'infection de la COVID-19 et le temps qu'il faut pour la coordination des avis sur le développement du programme entre la société SS et le SECNSA. La version bêta a été définitivement livrée en octobre 2021.

Un aperçu du SISE développé est présenté dans le tableau suivant et un diagramme conceptuel est attaché à l'annexe 9. En novembre 2021, une formation des utilisateurs du SISE a été organisée afin de recueillir les observations des utilisateurs pour améliorer l'interface et les fonctionnalités.

En ce qui concerne l'adresse IP, la DIT avait envisagé de l'acquérir pour permettre l'accès à distance à la PGI, dont le SISE. Cependant, du fait que cela occasionne un coût fixe, il a été décidé de ne pas prendre en charge par le SECNSA. Comme alternative, une licence (Microsoft *Remote App*) pour la connexion du *Remote Desktop* a été approvisionnée dans le cadre de la prestation de services locaux. Cette licence a permis aux utilisateurs de se connecter à distance non seulement au SISE, mais aussi à la plateforme PGI, ce qui a permis une plus grande facilité de la PGI. Parallèlement à l'obtention de la licence, la période de maintenance a été prolongée jusqu'à la fin avril 2022 et une version modifiée du SISE a été livrée au SECNSA après des améliorations du système.

Tableau 2-10 : Le sous-programme de suivi-évaluation (SISE)

Nom	Système d'information sur le suivi-évaluation du PNASAR (SISE)	
Logiciel développé	WinDev 26	
Sous- systèmes (Utilisateur)	Sous-système PNASAR National :	Points focaux PNASAR
	Sous-système PNASAR Régional :	PPSAN, BRSA
	Sous-système SECNSA :	SECNSA
Groupes d'utilisateurs	Points focaux : CEP, PPSAN Agents des BRSA Directions/cellules du SECNSA Administrateur : DIT, DEPSE	
Modules	Le SSE se compose de 11 modules : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Paramètres : Définir des paramètres de base pour l'ensemble du système ▶ Planification : Définir un cadre logique, des indicateurs et des informations pour les activités ▶ Suivi : Suivi des activités et indicateurs mis en place dans le module de planification. ▶ Tableau de bord : Module de gestion de tableaux de bord basés sur le suivi d'indicateurs ▶ Compte rendu : Saisie et édition régulières de rapports analytiques ▶ Gestion des missions et rencontres : Configurer et synchroniser des types de mission, des chronogrammes de mission, des horaires de mission, des types de rencontres et des horaires de rencontres. ▶ Utilitaire : Sauvegarde des données, transfert des données et communication avec le système de gestion comptable et financière ▶ Gestion du registre : Risque, facteur positif, leçons apprises, etc. ▶ Cartographie : Visualisation des PPSAN par région (objectif, performance, taux de réalisation, budget, dépenses, etc.) ▶ Gestion des événements : Gestion des journaux d'accès des utilisateurs ▶ Notifications : Notification des actions requises, transmission automatique de SMS 	

1) Mise en œuvre de la formation des utilisateurs au Sous-système « Workflow »

Comme décrit ci-dessus, l'achat des licences permettant la réalisation du Virtual Desktop (bureau virtuel), a conduit la DIT à créer l'espace de travail du SECNSA (<https://pgiSECNSA.com>), qui permet d'accéder à distance à multiples périphériques : SISE, PGI (Workflow), SIRT, site web du SECNSA et SECNSA Cloud (voir Figure 2-1). Par la suite, une formation des utilisateurs (les agents des BRSA) sur la PGI (Workflow) développée indépendamment par la PGI, a été organisée en avril 2022 et le Projet a soutenu l'organisation.

L'utilisation de ce collecticiel (*groupware*) en ligne devrait améliorer de manière significative le partage d'informations avec les agents des BRSA et l'efficacité du travail de chaque agent.

Etant donné que différents modules sont utilisés par différents bureaux au siège du SECNSA (par exemple, le module de gestion des ressources humaines, le module de comptabilité, etc.), la formation des



Figure 2-1 : Fenêtre principale de PGI

utilisateurs destinée au personnel du SECNSA sera désormais dirigée par la DIT.

(2) Renforcement des capacités du personnel du SECNSA

D'après les résultats de l'enquête menée au début des activités du Projet, le renforcement des capacités du SECNSA a été jugé nécessaire pour que chaque membre comprenne et assume le rôle de l'organisation, la responsabilité professionnelle et la mission assignée pour la meilleure efficacité du travail et la meilleure qualité des livrables, d'autant plus que le SECNSA est une jeune organisation qui vient de commencer ses activités, et dispose beaucoup de nouveaux effectifs personnels. Dans ces circonstances, le Projet a adopté la méthode de réingénierie des processus d'affaires (BPR). Cette méthode est largement utilisée par les agences gouvernementales et les entreprises privées, comme une approche permettant au personnel du SECNSA d'améliorer son travail en identifiant correctement son propre travail, les problèmes et les défis à relever. Le Projet a créé des flux de travail pour les principales Directions ou Cellules du SECNSA. L'élaboration des flux de travail a clarifié les composantes de la mission, le déroulement chronologique des activités, les rôles des services concernés, les relations avec les autres directions et les entités externes. Le Projet a ensuite déterminé les problèmes et les défis à relever. Il a trouvé des pistes de solution et entrepris les activités pour les améliorer. Le flux de travail des Directions ou Cellules du SECNSA est présenté à l'annexe 10.

Dans le suivi-évaluation du PNASAR, la disponibilité de données requises dépend des ministères sectoriels qui en fournissent, et la mise en place d'une communication régulière avec les sectoriels influe directement la qualité des résultats et le respect des délais. Pour cette raison, le Projet s'est efforcé de renforcer la relation entre la Direction de l'étude, de la planification et du suivi-évaluation (DEPSE) et les ministères sectoriels en vue de renforcer la capacité de suivi-évaluation de la sécurité alimentaire et de la résilience du SECNSA. L'initiative du Projet sur le renforcement des relations est le suivant.

Par le biais de ces activités, la capacité de coordination et de collaboration avec les sectoriels / organismes concernées pour le suivi et l'évaluation du PNASAR est en voie d'amélioration. Dans le même temps, les nouveaux défis suivants ont été identifiés, qui nécessitent un renforcement continu des capacités des acteurs impliqués.

- Les informations fournies par les services centraux des sectoriels / organismes concernés sont une compilation des informations fournies par leurs services déconcentrés. Cela indique que la qualité des informations dépend largement de la compétence du personnel des services déconcentrés.
- Les informations sur les projets locaux sont collectées et soumises par les BRSA, mais il faut appréhender le faible degré de précision des informations.

Tableau 2-11 : Renforcement des relations avec les sectoriels / organismes concernés dans le suivi-évaluation du PNASAR

Clarification des rôles des sectoriels /organismes concernés	Le document officiel « PNASAR 2018-2023 » précise les différents sectoriels / organismes impliqués, leurs rôles et leurs activités. Le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) détaille des projets spécifiques et leurs agences d'exécution, leurs activités et leurs objectifs. Ces deux (02) documents clarifient les sectoriels /organismes impliqués, leurs activités et leurs rôles.
Informations requises et structure en charge	Le PNASAR 2018-2023 et le PTBA définissent explicitement ses objectifs chiffrés, ses résultats ou ses informations nécessaires au suivi-évaluation de l'état d'avancement des activités. Le rapport de suivi-évaluation du PNASAR est élaboré conformément aux informations obtenues.
Partage du processus et appui auprès des sectoriels / organismes concernés	Organiser des séances d'information sur le processus annuel de suivi-évaluation du PNASAR au cours des ateliers d'élaboration du PTBA ou des ateliers de collecte et d'analyse des données. Promouvoir les activités, même dans le contexte de la COVID-19, par des réunions en ligne, si possible, par des visites individuelles aux sectoriels / organismes concernés. Planifier le PNASAR, identifier l'état d'avancement et élaborer un plan d'action et un rapport annuel en profitant des réunions des points focaux.

2.2.4 Renforcer le SECNSA en matière de coordination des acteurs de la sécurité alimentaire et de la résilience au niveau central [Activité 1-4]

Il existe deux types de coordination du SECNSA avec les ministères sectoriels. Il s'agit : du suivi à court terme comme des travaux liés au SAP/CH et celui à long terme comme des travaux liés au suivi-évaluation du PNASAR.

Le Projet a contribué au renforcement des capacités des agents au niveau du siège du SECNSA à travers la tenue des rencontres des acteurs et aussi la publication et le partage des Bulletins d'information du SAP.

Le Comité technique du Conseil national de sécurité alimentaire (CT-CNSA), composé par les Secrétaire

Générale des ministères sectoriels, n'est pas encore mis en place, de sorte qu'aucune réunion n'a eu lieu. Selon le Secrétaire Exécutif du CNSA, la mise en place du CT-CNSA est décidée au sein du gouvernement, mais il faut du temps pour la validation du projet de décret ayant trait à son établissement.

(1) Rencontres du Comité Technique SAP

Les rencontres du Comité Technique SAP (CT-SAP) se tiennent dans le cadre des activités qui les lient sous une fréquence bien définie. Le tableau ci-dessous montre les rencontres qui ont eu lieu depuis le début de la deuxième étape du Projet RC-GSAR. Le Comité Technique du SAP est géré par la Cellule du Système d'Alerte Précoce (CELSAP) du SECNSA, et il assure la coordination des parties concernées, entre autres, la préparation des points de l'agenda et la convocation de réunions. Le CT-SAP est composé par une vingtaine de structures étatique issues des ministères sectoriels avec leurs différentes entités, des Agences (DA/MAER, DAPSA/MAER, DPV/MAER, DHORT/MAER, DIREL/MEPA, DEFCCS/MEED, MPEM, CSA, CSE, ANSD, CNDN, etc.).

Les principaux points inscrits dans l'agenda ont tourné autour du partage et de la validation du Bulletin SAP, du partage d'information sur la préparation et l'avancement des activités de la Cellule (enquête ESA, sessions CH. (enquête ESA, sessions CH). Depuis la propagation de la COVID-19, le CTSAP s'est tenu sous forme de réunion en ligne. Au-delà de l'appui apporté à l'organisation de ces rencontres, le Projet RC-GSAR y a participé en tant qu'observateur, tout en partageant la situation de la sécurité alimentaire dans la zone cible du Projet et en apportant des recommandations et/ou conseils pour l'amélioration des aspects traités (Bulletin SAP, enquête ESA, etc.)

Tableau 2-12 : Rencontres du Comité technique SAP

	Date	Lieu	Ordre du jour de l'agenda
1 ^{ère} session	23/08/2019	Salle de réunion du SECNSA	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Validation du magazine d'information sur l'élevage (juin-juillet 2019) ▶ Vérification de la culture en saison de pluies
2 ^{ème} session	20/09/2019	Salle de réunion du SECNSA	▶ Validation du Bulletin SAP (juillet-septembre 2019)
3 ^{ème} session	15/10/2019	Salle de réunion du SECNSA	▶ Préparation de l'enquête sur les paramètres clés
4 ^{ème} session	14/01/2020	Salle de réunion du SECNSA	▶ Validation du Bulletin SAP (octobre - décembre 2019)
(Annulé)	Avril 2020	Annulé en raison de l'interdiction des rassemblements publics par suite de la propagation de COVID-19	
5 ^{ème} session	12/10/2020	En ligne	▶ Validation du Bulletin SAP (juin-septembre 2020)
6 ^{ème} session	27/01/2021	En ligne	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Validation du Bulletin SAP (octobre - décembre 2020) ▶ Préparatifs de l'enquête ESA, communication de la date du CH national
7 ^{ème} session	06/05/2021	Ville de Dakar	▶ Validation du Bulletin SAP (mars-mai 2021)
8 ^{ème} session	05/10/2021	En ligne	▶ Validation du Bulletin SAP (juin-août 2021)
9 ^{ème} session	24/10/2022	En ligne	▶ Validation du Bulletin SAP (octobre - décembre 2021)
10 ^{ème} session	07/06/2022	En ligne	▶ Validation du Bulletin SAP (mars-mai 2022)

(2) Publication du Bulletin d'information SAP

Le Bulletin SAP est un rapport trimestriel sur la situation alimentaire, les conditions météorologiques, la production agricole et animale, l'évolution des prix des denrées alimentaires de bases, etc. Le Bulletin SAP est publié quatre (04) fois l'année. Il est disponible en versions numérique et papier, et est distribué aux ministères et organismes concernés du domaine de la sécurité alimentaire, aux services déconcentrés (administrations territoriales et BRSA) et aux donateurs concernés. Les membres du Comité Technique SAP partagent la responsabilité de la rédaction du Bulletin SAP, en envoyant à la CELSAP les données secondaires/informations nécessaires, puis cette dernière se charge de la consolidation du rapport dont le draft devra être validé par le Comité Technique du SAP. Après sa validation, la version finale est partagée, imprimée et distribuée. Le Projet RC-GSAR a participé au Comité Technique SAP en tant qu'observateur, et a fourni des conseils sur le contenu du Bulletin SAP et accompagné la CELSAP dans la gestion du calendrier de publication et l'impression/reliure du Bulletin SAP.

Le tableau ci-dessous montre la publication du Bulletin SAP depuis le début de la deuxième étape du Projet RC-GSAR. Bien qu'il ne soit pas publié quatre (04) fois par an, les numéros étaient publiés autour des délais prévus. L'absence de publication pour le premier trimestre de chaque année s'explique par le fait que la CELSAP et le Comité Technique SAP sont généralement occupés par l'enquête ESA organisée en février et la session nationale du CH en mars, ce qui a rendu difficile de trouver le temps de produire le Bulletin SAP. Pour y remédier, la CELSAP a l'intention de proposer deux (02) suggestions au Comité Technique SAP : 1) Revoir la fréquence de publication de quatre (04) à trois (03) fois par an, et 2) utiliser la Fiche de communication, qui résume les résultats des ateliers nationaux du CH

en mars et novembre, pour remplacer le Bulletin SAP (publié en avril et janvier).

Tableau 2-13 : Statut de publication du Bulletin SAP

Période à couvrir	Date de partage/ Publication	En 2019	En 2020	En 2021	En 2022
Janvier - mars	Avril	Non publié	Non publié	Non publié	Non publié
Avril - juin	Juillet	Juin	Juillet	Mai	Juillet
Juillet-septembre	Octobre	Octobre	Octobre	Octobre	-
Octobre-décembre	Janvier (l'année suivante)	Janvier	Janvier	Avril	-

(3) Rencontres des points focaux PNASAR

Le tableau ci-dessous indique la tenue des rencontres des points focaux du PNASAR depuis le début de la deuxième étape du Projet RC-GSAR. Deux (02) rencontres ont eu lieu en 2019, trois (03) en 2020, trois (03) en 2021 et deux (02) en 2022. Le nombre de rencontre des points focaux du PNASAR a augmenté, à mesure que les indicateurs de suivi-évaluation du PNASAR étaient déterminés et que le processus de mise en œuvre était validé. Le calendrier de rencontres des points focaux du PNASAR devrait être fixé, une fois le processus de mise en œuvre établi.

L'objectif général des rencontres était de fixer des indicateurs de résultats et des objectifs chiffrés du PNASAR, de finaliser le rapport annuel et le plan de travail et budget annuel (PTBA), et d'examiner l'état d'avancement du PNASAR par rapport aux indicateurs de résultats et aux objectifs chiffrés. Malgré la propagation de la COVID-19, la DEPSE a suivi l'avancement des activités liées au PNASAR, collecté des données sur les objectifs chiffrés et élaboré le rapport annuel et le PTBA, en adoptant les moyens d'organisation de rencontres plus prudents, tels que des entretiens individuels avec des points focaux, des réunions en ligne, etc. Le Projet RC-GSAR a participé à chaque réunion en tant qu'observateur, en donnant des conseils techniques sur le contenu des réunions et un appui à la programmation et à la gestion des réunions.

Tableau 2-14 : Rencontres des points focaux PNASAR

	Date	Lieu	Programme
1 ^{ère} session	02-04/10/2019	Salle de réunion du SECNSA	► Définir des indicateurs et des objectifs chiffrés du PNASAR
2 ^{ème} session	02-06/12/2019	Salle de réunion à Dakar	► Formation sur le suivi-évaluation 1) Aperçu du suivi-évaluation, 2) Structure du PNASAR et les indicateurs d'évaluation, 3) Rôle des acteurs dans le suivi-évaluation du PNASAR ► Révision des indicateurs de résultats du PNASAR et fixation des objectifs chiffrés du PNASAR
3 ^{ème} session	13, 20-22/01/2020	Salle de réunion de Dakar et de la ville de Thiès	► Finalisation des indicateurs des résultats et des objectifs chiffrés du PNASAR
(Annulé)	Mars	Annulé en raison de l'interdiction des rassemblements publics par suite de la propagation de COVID-19	
4 ^{ème} session	22-27/01/2020	Salle de réunion à Dakar	► Finalisation du rapport annuel et du plan budgétaire annuel du PNASAR
5 ^{ème} session	24/08-10/09/2020	Salle de réunion à Dakar	► Evaluation semestrielle du PNASAR (pour partager l'état d'avancement des activités du PNASAR du premier semestre et revoir le calendrier du second semestre)
6 ^{ème} session	29/03-03/04/2021	Salle de réunion à Thiès	► Elaboration du Rapport annuel du PNASAR et du PTBA
7 ^{ème} session	28-30/09/2021	Salle de réunion à Dakar	► Partage des progrès du PNASAR et revue trimestrielle
8 ^{ème} session	25-26/10/2021	Salle de réunion à Thiès	► Evaluation semestrielle du PNASAR (vérifier l'avancement des activités au cours du premier semestre, identifier des défis à relever et discuter des solutions, préparer le rapport d'évaluation semestriel)
9 ^{ème} session	25-29/04/2022	Salle de réunion à Thiès	► Elaboration du Rapport annuel du PNASAR et du PTBA
10 ^{ème} session	25-26/08/2022	Salle de réunion à Thiès	► Evaluation semestrielle du PNASAR (vérifier l'avancement des activités au cours du premier semestre, identifier des défis à relever et discuter des solutions, préparer le rapport d'évaluation semestriel)

2.2.5 Renforcer le SECNSA en matière d'analyse de la situation de sécurité alimentaire et de résilience au niveau central [Activité 1-5]

(1) Vue d'ensemble du SAP et défis à relever

Deux (02) sessions du Cadre harmonisé (CH) sont organisées (en novembre et mars de l'année suivante) au Sénégal au niveau national pour analyser la situation courante de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et celle projetée. La série d'opérations liées aux sessions du CH figure dans le schéma suivant.

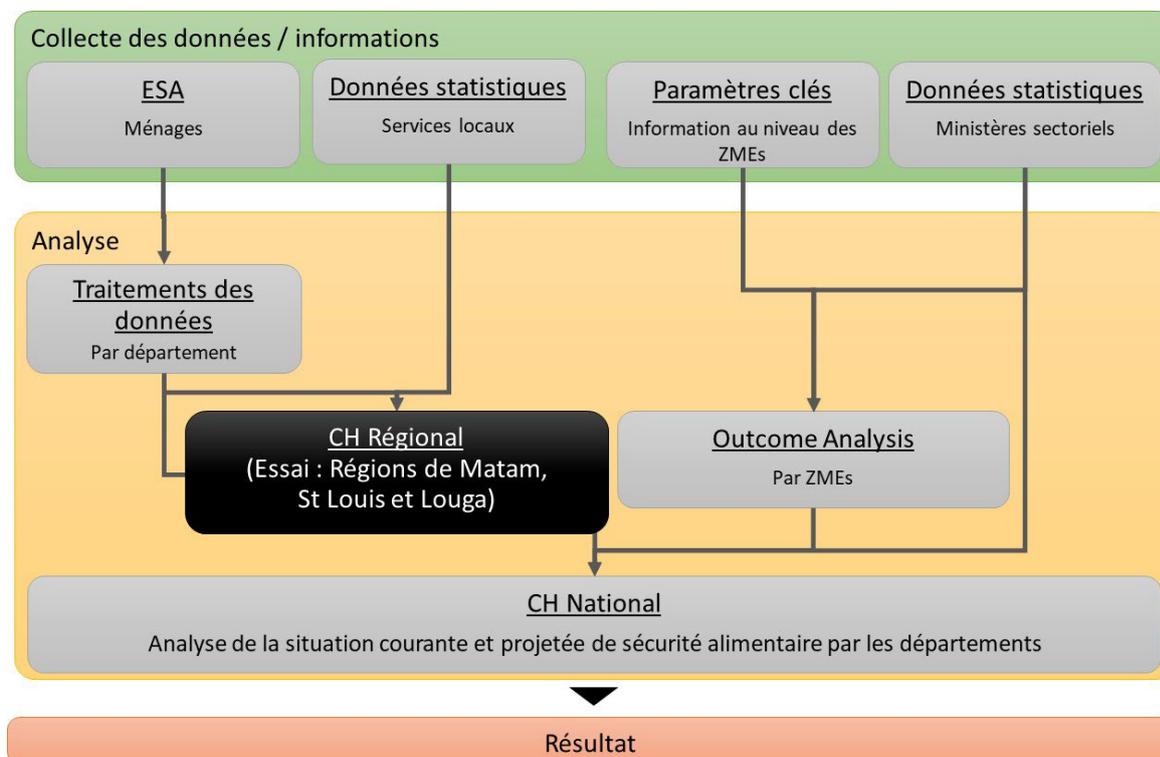


Figure 2-2 : Flux d'opérations du CH

Il a été confirmé que les travaux du CH étaient standardisés et que la CELSAP, chargée de l'activité CH, disposait des compétences et des connaissances suffisantes pour les mener à bien. Néanmoins, les aspects suivants ont été identifiés et ont été traités de manière méthodique par le Projet afin d'apporter et de décliner les pistes d'améliorations idoines.

1) Appui au niveau central

Stabilisation du fonctionnement du SAP Mobile.

L'Enquête de suivi de Situation alimentaire (ESA) est une enquête importante qui permet de recueillir des données primaires qui, en plus des données secondaires issues des autres entités concernées, vont constituer les bases de données qui seront utilisées lors des sessions régionale et nationale du CH. Les enquêteurs mènent une enquête par questionnaire déjà programmé dans les tablettes (SAP Mobile développé par la DIT) auprès des ménages cibles issus de l'échantillon (sélection aléatoire) fourni par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD).

Au cours de ce processus, des bogues sont survenus dans le SAP Mobile, ce qui a empêché la saisie correcte des informations. Le Projet a accompagné l'Enquête ESA des régions de Matam et de Saint-Louis et les a aidés à résoudre les bugs dans le SAP Mobile, tout en collaborant avec la DIT et la CELSAP.

Améliorer la gestion du calendrier de l'ensemble des travaux

Les travaux liés au CH sont concentrés sur deux (2) périodes : de septembre à novembre et de janvier à mars, y compris la période de planification et de préparation. En effet, pour dresser la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal à la date requise, il faut préparer et exécuter en parallèle diverses tâches, en plus de la coordination du calendrier avec les BRSA et les autres organismes concernés. La gestion du calendrier de l'ensemble

des activités et une mise en œuvre efficace sont donc extrêmement importantes.

La CELSAP chargée de l'exécution de ces activités, a une vue d'ensemble de ces activités et a une bonne capacité d'exécution. Cependant, les procédures nécessaires ne sont pas suffisamment claires, ce qui entraîne des omissions, des oublis et des retards pendant les périodes de pic des activités. C'est pourquoi le Projet a envisagé de définir le calendrier et les activités liées au CH, de préparer des formats de données à utiliser dans chaque activité et de créer un guide pour prévenir les omissions, les oublis et les retards accusés par des intervenants.

2) Appui au niveau déconcentré

Améliorer la qualité et l'efficacité de l'enquête ESA

Durant ces enquêtes, des problèmes ont été identifiés, tels que : les longues distances (70 à 80 Km au minimum) qui séparent les villages, avec des pistes souvent impraticables à cause de l'hivernage pour ne collecter que 1 ou 2 ménages qui freinent la dynamique de progression de la collecte et induisent alors la réduction du temps imparti à la collecte et les descentes à des heures tardives ; la durée impartie à la collecte était trop courte par rapport à la durée réelle de la collecte ; le dysfonctionnement fréquent du SAP Mobile. Par conséquent, la rigueur dans l'enquête fait défaut. Le Projet a donc suggéré d'améliorer la qualité et l'efficacité de l'enquête en allégeant la pénibilité lors des enquêtes.

Améliorer la précision analytique et renforcer les capacités des services régionaux concernés par la tenue des sessions régionales CH

Au Sénégal, sur la base du manuel 2.0 du CH présenté par le CILSS, l'analyse nationale de la situation alimentaire est organisée deux fois par an et le SECNSA y compris tous les chefs de Bureaux des treize (13) BRSA participe à cet atelier, en plus des ministères concernés, des agences de l'État, des ONG, entre autres concernées par la sécurité alimentaire et la nutrition.

Pour améliorer encore la précision de l'analyse, il était attendu que la session régionale du CH soit organisée au niveau déconcentré en invitant les membres du CRSA et d'autres acteurs de la sécurité alimentaire et de la nutrition afin de rapprocher l'analyse des acteurs à la base et identifier plus de facteurs contributifs. Dans le sillage de la dynamique d'améliorer la Gouvernance de la sécurité alimentaire, le Projet a accepté d'appuyer la tenue des sessions régionales du CH dans les régions cibles du Projet. Ce qui a permis un double objectif : contribuer au renforcement des capacités en matière d'analyse des données/informations au niveau déconcentré et regrouper des membres des CRSA et CDSA de ces régions, ce qui était implicitement des rencontres de CRSA et CDSA. Enfin, la session régionale du CH a été organisée dans les treize (13) régions lors du cycle CH du mois de mars 2022. (Voir les détails du processus de mise en œuvre des activités menées relatives au développement de la tenue des sessions régionales CH à la page 2-40 du document)

(2) Appui à la mise en œuvre de l'ESA

L'enquête sur la sécurité alimentaire (ESA) est fondée sur un échantillon représentatif des ménages issus d'une sélection aléatoire sur l'ensemble du territoire national, ayant pour but d'évaluer la consommation alimentaire, les moyens de subsistance, l'économie domestique et l'état nutritionnel des ménages. L'enquête ESA est menée deux (02) fois par an, généralement en février et en octobre. Les résultats de l'enquête sont analysés comme données primaires au cours de la session du Cadre harmonisé (CH).

Un total de six (06) enquêtes ont été menées à partir de mai 2019 au cours de la période d'exécution du Projet RC-GSAR. Le tableau ci-après montre l'aperçu des ESA, les remarques de chaque ESA et l'appui fourni par le Projet. Le Projet s'est concentré sur l'ajustement du calendrier des enquêtes, l'amélioration du fonctionnement de SAP Mobile et l'amélioration de la qualité des enquêtes, ce qui a permis de résoudre tous les problèmes pendant la durée du Projet et de permettre au SECNSA de poursuivre les enquêtes avec une qualité technique assurée.

Tableau 2-15 : Aperçu des ESA et l'appui fourni par le projet RC-GSAR

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Evaluer la consommation alimentaire, les moyens de subsistance, l'économie domestique et l'état nutritionnel des ménages avec un échantillon des ménages issus d'une sélection aléatoire sur l'ensemble du territoire national. ▶ Collecter des données primaires pour l'analyse de la situation alimentaire au moment de l'enquête et en période projetée (période de soudure, juin-juillet-août) sur l'ensemble du territoire national. 		
Période de l'enquête	L'enquête est menée deux (02) fois par an (février et octobre) et dure trois (03) semaines à un (01) mois par enquête.		
Méthodologie de l'enquête	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les enquêteurs visitent des ménages sélectionnés aléatoirement (environ 100 à 150 ménages par département) et effectuent des entretiens en utilisant un questionnaire élaboré préalablement. La valeur du Périmètre brachial (PB) est souvent nécessaire pour mesurer l'état nutritionnel de l'enfant, et elle constitue un des indicateurs requis à la session CH. ▶ L'enquête est réalisée par des enquêteurs recrutés temporairement, sous l'instruction d'un superviseur des BRSA. ▶ Les résultats de l'enquête sont saisis à l'aide de l'application SAP Mobile pour les tablettes. ▶ *L'enquête téléphonique a été menée au lieu de visites sur le terrain dans certaines régions pour éviter tout contact physique au regard de la situation de la COVID-19. 		
Résultats de l'enquête	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les résultats préliminaires de l'enquête sont compilés par la CELSAP comme indicateur de l'analyse à utiliser dans la session du Cadre harmonisé (CH). ▶ Les résultats détaillés sont compilés dans un rapport ESA et partagés avec les sectoriels / organismes concernés. 		
Nom d'enquête	Période	Remarque	Appui par le Projet RC-GSAR
ESA3	Octobre 2019	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les questions de l'enquête sont similaires à celles de l'ESA générale. ▶ L'enquête par visite a été réalisée dans 42 départements, sauf trois (03) départements de la région de Dakar. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accompagner les enquêtes par les membres de l'équipe du Projet RC-GSAR, coordonner le calendrier des enquêtes et fournir des conseils sur l'utilisation de tablettes. ▶ Identifier des défis liés aux enquêtes, étudier des pistes d'amélioration (optimiser la performance du Mobile SAP, ajustement du calendrier des enquêtes, amélioration de la qualité des enquêtes).
ErSA	Février 2020	<ul style="list-style-type: none"> ▶ En raison de l'indisponibilité financière, l'enquête par questionnaire par visite n'a été réalisée que dans 28 départements (les 14 départements restants ont utilisé les résultats de l'enquête du PAM). ▶ Les questions portent uniquement sur les indicateurs de l'analyse des résultats de la session CH. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ateliers de partage des défis de l'ESA3 (le 31 janvier et 1er février 2020). ▶ Accompagner les enquêtes par les membres de l'équipe du Projet RC-GSAR, coordonner le calendrier des enquêtes, résoudre les problèmes liés au SAP Mobile et appuyer les superviseurs des BRSA dans leur travail (Briefing journalier avant et après l'enquête).
ESA4	Octobre 2020	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La première enquête téléphonique a été menée dans 34 départements, sauf huit (08) départements dont l'environnement de communication est défavorable (enquête par questionnaire par visite sur place) dans la situation de la COVID-19. ▶ Au vu de cette situation, les questions sont limitées 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accompagner les enquêtes par l'équipe du Projet RC-GSAR, coordonner le calendrier des enquêtes, résoudre les problèmes liés au SAP Mobile et appuyer les superviseurs des BRSA dans leur travail.
ESA5	Février 2021	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'enquête téléphonique a été menée dans 13 départements dans le contexte de la COVID-19. ▶ Dans les 29 départements restants, l'enquête a été menée par la visite sur le terrain. ▶ Au vu de cette situation, les questions ont été limitées 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La gestion de l'enquête est confiée aux superviseurs des BRSA, les membres de l'équipe local du Projet se concentrant sur le suivi des enquêtes. ▶ Confirmation du bon fonctionnement du SAP Mobile.
ECSANR	Octobre 2021	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'enquête par visite a été réalisée dans 42 départements, sauf trois (03) départements de la région de Dakar. Les questions de l'enquête portent sur l'ESA générale ainsi que celles sur la résilience. ▶ L'enquête sur le terrain a été menée auprès de tous les ménages de l'échantillon pour examiner l'état nutritionnel. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Confirmer qu'il n'y a pas de problèmes avec la mise en œuvre de l'ESA.
ESA6	Février 2022	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'enquête téléphonique a été menée dans 33 départements dans le contexte de la COVID-19. ▶ Comme le ESA4, les questions portent uniquement sur les indicateurs de l'analyse des résultats de la session CH. 	

(3) Appui à la mise en œuvre de l'Outcome Analysis

L'Outcome Analysis (OA) a deux (02) composants : la collecte des paramètres clés et un atelier OA.

La collecte des paramètres clés se fait par des focus groups avec les populations pour évaluer les sources de revenu ou de nourriture susceptibles d'influencer sensiblement l'accès au revenu ou à la nourriture des ménages ainsi que des entretiens avec les services techniques régionaux concernés afin de recueillir la perception de ces Techniciens de l'État et de faire une triangulation sur la situation constatée auprès des communautés enquêtées. Les résultats d'enquête de chaque Zone de Moyens d'Existence (ZME) sont compilés lors de l'atelier OA, en même temps que diverses contributions secondaires fournies par les ministères et organismes concernés. La collecte des paramètres clés est généralement effectuée en février et en octobre, et un atelier OA se tient une (01) à deux (02) semaines après la collecte.

Un aperçu de la collecte des paramètres clés et de l'atelier OA est présenté dans le tableau ci-dessous. Dans les deux cas, les méthodes de mise en œuvre ont été établies et aucun problème technique n'a été identifié au cours de l'exécution. Par conséquent, au vu de l'indisponibilité des données issues de la collecte des paramètres clés de l'atelier d'analyse OA, le Projet RC-GSAR a fourni un appui à la réalisation de la collecte des paramètres clés dans les régions cibles et la tenue d'un atelier OA régional et national ; précisément la planification et la mise en œuvre, y compris les coûts de l'enquête et l'organisation des ateliers, tandis que la CELSAP à son tour a pris des initiatives pour améliorer la préparation et la mise en œuvre des enquêtes et la gestion des ateliers.

Tableau 2-16 : La collecte des paramètres clés et l'appui fourni par le projet RC-GSAR

Objectif	Évaluer les moyens d'existence des populations par le biais des sources de revenu ou de nourritures susceptibles d'influencer sensiblement l'accès au revenu ou à la nourriture des ménages		
Zone d'intervention	La collecte des paramètres clés a ciblé 11 sur les 15 zones de subsistances qui sont des zones géographiques dont les ménages accèdent à leurs besoins de survie, notamment aux revenus ou à la nourriture des ménages.		
Méthodologie de l'enquête	Discussion de groupe	Trois (03) villages sont sélectionnés comme échantillons dans chaque zone. Dans chaque village, une discussion de groupe est conduite par dix (10) chefs de ménages de quatre (04) couches sociales (nantis, moyen, pauvre et très pauvre) sélectionnés par le chef de village et d'autres autorités villageoises.	
	Questionnaire	Mener une enquête par questionnaire auprès des bureaux régionaux du Ministère de l'Agriculture, le Ministère de l'Élevage et du CSA.	
Contenu de l'enquête	Discussion de groupe	Production agricole et d'élevage, sources de revenus, principales dépenses, prix du marché alimentaire (si ceux-ci fluctuent de manière significative, pourquoi)	
	Questionnaire	Production agricole et animale, sources de revenus, principales dépenses, prix du marché alimentaire (si ceux-ci fluctuent de manière significative, pourquoi)	
Composition des enquêteurs	Un superviseur et un enquêteur mènent l'enquête conjointement dans chaque zone. Les superviseurs envoyés du centre (SECNSA, sectoriels tels que le Ministère de l'Agriculture) supervisent l'ensemble de l'enquête de chaque zone. Des enquêteurs nommés par les services locaux des ministères et organismes compétents de chaque zone mènent des discussions de groupe et des enquêtes par questionnaire.		
Appui par le Projet RC-GSAR : les activités menées dans la région de Matam			
Nombre de collectes des paramètres clés	6 collectes En 2019 : Octobre En 2020 : février, octobre En 2021 : février, octobre Février 2022	Principales modalités d'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination du calendrier pour la collecte des paramètres clés • Accompagnement des enquêteurs par le staff local pour examiner et gérer le contenu de l'enquête et le déroulement • Prise en charge du coût de l'enquête pour les superviseurs et les enquêteurs • Mise à disposition des véhicules pour l'enquête

Tableau 2-17 : Atelier Outcome Analysis et l'appui fourni par le projet RC-GSAR

Objectif	Sur la base de l'approche de l'économie des ménages (AEM), les résultats de l'enquête sur les paramètres clés et les données fournies par les ministères concernés sont recueillis pour produire une fiche d'analyse des situations courante et projetée de la sécurité alimentaire des ménages résidents dans chaque Zones de Moyens d'Existence (ZME).
Période	3-5 jours
Nombre de participants	Au total 10 à 15 personnes du SENCSA et du CTSAP

Principales informations à collecter	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Informations sur la production des produits agricoles et animaux (y compris l'état de culture des principaux produits agricoles et production de produits d'élevage) ▶ Informations sur les prix des produits agricoles et des animaux (prix du marché des principaux produits agricoles, prix de vente du bétail, etc.) ▶ Informations sur les moyens de subsistance autres que l'agriculture et l'élevage, et sur les frais de subsistance (salaires moyens par catégorie professionnelle, frais médicaux, etc.) 		
Méthodologie de l'analyse	Le degré d'amélioration ou de détérioration des moyens de subsistance et de la disponibilité alimentaire est analysé en comparant la situation courante avec celle de l'année de référence au cours de laquelle l'enquête de référence a été menée. En particulier, deux (2) critères sont utilisés comme indicateurs de l'analyse pour la session CH : 1) si les populations sont capables de maintenir leur niveau de vie de l'année de référence, et 2) si les populations sont capables de consommer la quantité minimale de nourriture nécessaire à leur survie.		
Appui par le Projet RC-GSAR			
Nombre de collectes des paramètres clés	6 collectes : 2019 : Octobre 2020 : mars, octobre 2021 : mars, octobre 2022 : mars	Principales modalités d'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Coordination du calendrier des ateliers Prise en charge du coût pour la salle de l'atelier et pour les pécunies des participants

(4) Résultats de la session nationale du CH

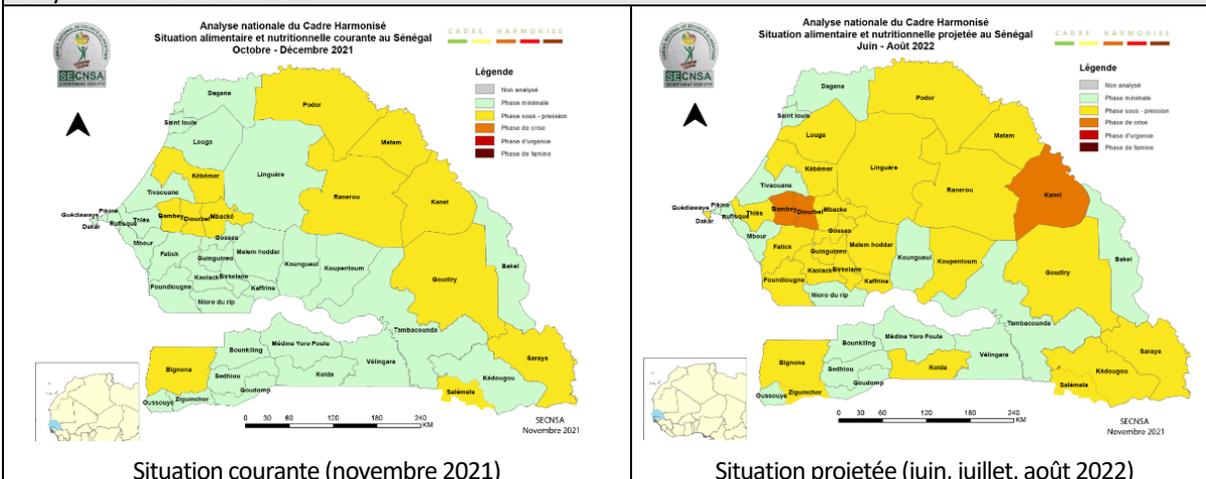
La session nationale du CH est une activité qui consiste à analyser et prévoir le point suivant de manière intensive : « Où et combien de personnes tomberont en situation d'insécurité alimentaire et à quelle ampleur », au moment de l'analyse ainsi qu'au moment où les réserves alimentaires sont les plus épuisées au Sénégal (période de soudure). Elle se positionne comme le point culminant de la série d'activités, notamment les enquêtes ESA, la collecte des paramètres clés et les ateliers Outcome Analysis (OA). Les résultats de l'analyse tirée de la session nationale du CH sont examinés par le CILSS et diffusés dans le monde entier.

Les méthodes d'analyse utilisées dans la session nationale du CH sont indiquées clairement dans le Manuel 2.0 du CH et uniformisées car étant un processus défini dans un cadre sous-régional initié par le CILSS. Le Projet RC-GSAR a participé à l'analyse dans chaque CH national, compte tenu de son implication dans une série d'activités menées à Saint-Louis et Matam.

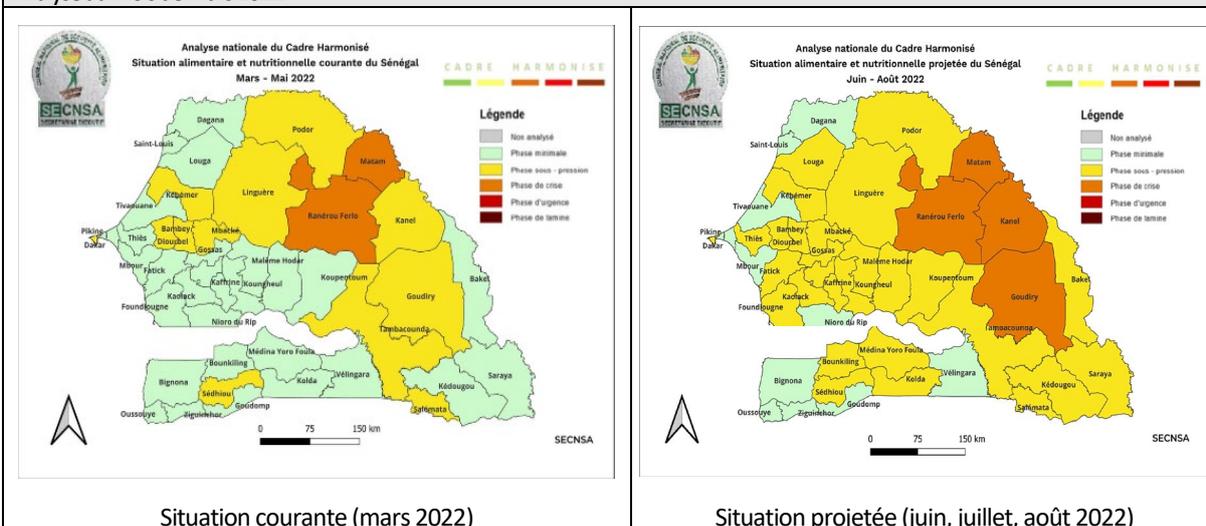
Tableau 2-18 : Session nationale du CH et évolution des résultats de l'analyse

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Analyser la situation courante et la situation projetée (juin-juillet-août) de la sécurité alimentaire du Sénégal ▶ Classifier la nature et cartographier le niveau de sévérité de l'insécurité alimentaire par département pour les deux périodes ▶ Estimer les populations menacées par les différentes phases d'insécurité alimentaire 		
Période	6 jours		
Participants	Environ 60 personnes au total Les principaux participants : SECNSA, BRSA, MPEM, MEPA/DIREL, CSA, ANACIM, DEFCCS, CSE, CLM, DAPSA, etc., ainsi que des donateurs et des ONG internationales invités.		
Participation du Projet RC-GSAR	6 sessions au total (Novembre 2019, mars et novembre 2020, mars et novembre 2021, mars 2022)		
Evolution des résultats de l'analyse : Nombre de population en crise au-delà de la phase3*			
2019-2020	<u>1. Au mois de novembre 2019</u> Situation courante : Environ 360 mille pers. Situation projetée (juin-août) : Environ 720 mille pers.	<u>2. Au mois de mars 2020</u> Situation courante : Environ 440 mille pers. Situation projetée (juin-août) : Environ 770 mille pers.	
2020-2021	<u>3. Au mois de novembre 2020</u> Situation courante : Environ 550 mille pers. Situation projetée (juin-août) : Environ 860 mille pers.	<u>4. Au mois de mars 2021</u> Situation courante : Environ 300 mille pers. Situation projetée (juin-août) : Environ 490 mille pers.	
2021-2022	<u>5. Au mois de novembre 2021</u> Situation courante : Environ 300 mille pers. Situation projetée (juin-août) : Environ 770 mille pers.	<u>6. Au mois de mars 2022</u> Situation courante : Environ 550 mille pers. Situation projetée (juin-août) : Environ 880 mille pers.	

Analyse au mois de novembre 2021



Analyse au mois de mars 2022



- * MPEM : Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime ; DIREL/MEPA : Direction de l'Elevage, Ministère de l'Elevage et des Productions Animales ; CSA : Commissariat à la Sécurité Alimentaire ; ANACIM : Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie ; DEFCCS : Direction des Eaux, Forêts, Chasse et de la Conservation des Sols ; CSE : Centre de Suivi Ecologique ; CNDN : Conseil National de Développement de la Nutrition Ex CLM : Cellule de Lutte contre la Malnutrition ; DAPSA : Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricole.
- ** Phase 1 (Minimale) : Les ménages sont capables de couvrir leurs besoins essentiels, alimentaires et non alimentaires, sans avoir recourir à des assistances.
 Phase 2 (Sous pression) Les ménages ont une consommation alimentaire minimale, mais ne sont pas capables de se permettre certaines dépenses non alimentaires sans assistances.
 Phase 3 (Crise) Les ménages sont capables de couvrir le minimum de leurs besoins alimentaires en épuisant les avoirs et en employant des assistances.
 Phase 4 (Urgence) Les ménages ont des larges déficits alimentaires, qui peuvent être mitigés en employant des assistances d'urgence et en liquidant leurs avoirs.
 Phase 5 (Famine) Les ménages ont un extrême manque d'aliments, et sont incapables de couvrir des besoins de base autres que l'aliment même en employant des assistances.

(5) Elaboration du Guide de mise en œuvre des activités de la Cellule du SAP (GM-SAP)

A travers l'appui aux activités liées au CH, il a été confirmé que la CELSAP et les acteurs connaissaient très bien les méthodes d'analyse et que leurs capacités analytiques étaient suffisamment développées. Par ailleurs, il a été noté que l'efficacité des activités devrait être améliorée. En raison de la nécessité de mettre en œuvre diverses activités en parallèle par la CELSAP, des omissions, des oublis et des retards sont notés dans l'exécution de certaines activités. Or, si le processus conçu par le responsable est explicité par écrit et si l'on peut se référer aux types d'actions menées dans le passé, l'activité peut être menée à bien.

Pour cette raison, le Projet a élaboré un Guide de mise en œuvre des activités de la Cellule du SAP (GM-SAP)

Ver.1) et un répertoire de données du SAP, qui compile les informations de références dans le Guide, dans le but de visualiser toutes les activités liées au CH et d'améliorer l'efficacité opérationnelle de travail. Ce Répertoire est positionné comme un outil de formation servant à l'orientation technique du personnel du SECNSA et des membres du Comité Technique SAP (CTSAP).

1) Guide de mise en œuvre des activités de la Cellule du SAP (GM-SAP)

Le Projet s'est lancé dans l'élaboration du GM-SAP, en vue de faciliter la gestion des actions à entreprendre, en explicitant « qui fait quoi, où, quand, et comment et quels sont les livrables (output) attendus ». Le tableau ci-dessous montre l'aperçu du GM-SAP et ses particularités.

Tableau 2-19 : Guide de mise en œuvre des activités de la Cellule du SAP (GM-SAP)

Objectif	Expliciter les étapes de toutes les activités liées au CH et faciliter la gestion des actions à entreprendre.																																																																																																																																																																																																																																			
Composition de la table des matières	Ce Manuel se compose de cinq (05) chapitres et des documents annexes : Chapitre 1 : Contexte et historique des initiatives liées au SAP, activités, structures organisationnelles Chapitre 2 : Objectif du Guide Chapitre 3 : Méthodologie et utilisation du Guide Chapitre 4 : Aperçu global des activités de la CELSAP (une série d'opérations liées au CH) Planification annuelle des six (06) principales activités de la CELSAP Chapitre 5 : Description des démarches pratiques Annexes : Calendrier détaillé de mise en œuvre par activité (Diagrammes de Gantt des différentes phases et étapes par activité)																																																																																																																																																																																																																																			
Particularités du Guide	<p>Visualisation du calendrier des activités générales et individuelles</p> <p>En plus du calendrier général des activités liées au CH, qui ont été conçues dans l'esprit des responsables, le calendrier d'exécution de chaque étape et de chaque activité est visualisé. Selon les résultats de l'enquête des BPR (Réingénierie des processus d'affaires), les agents des BRSA rencontrent des difficultés de comprendre des liens entre leur propre travail et la série d'activités de la CELSAP, et la visualisation du calendrier peut aider à résoudre ce problème.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="3">Activités</th> <th colspan="6">Périodes</th> </tr> <tr> <th>Août</th> <th>Septembre</th> <th>Octobre</th> <th>Novembre</th> <th>Décembre</th> <th>Jan.</th> </tr> <tr> <th>Déc.</th> <th>Janvier</th> <th>Février</th> <th>Mars</th> <th>Avril</th> <th>Mai</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1. Enquête de suivi de la situation alimentaire</td> <td colspan="6" style="text-align: center;">[Barres de planification]</td> </tr> <tr> <td> PHASE 1 : Préparation</td> <td colspan="6" style="text-align: center;">[Barres de planification]</td> </tr> <tr> <td> PHASE 2 : Orientations pour les BRSA</td> <td colspan="6" style="text-align: center;">[Barres de planification]</td> </tr> <tr> <td> PHASE 3 : Enquête et supervision</td> <td colspan="6" style="text-align: center;">[Barres de planification]</td> </tr> <tr> <td> PHASE 4 : Elaboration du Rapport ESA</td> <td colspan="6" style="text-align: center;">[Barres de planification]</td> </tr> <tr> <td>2. Collecte des paramètres clés</td> <td colspan="6" style="text-align: center;">[Barres de planification]</td> </tr> <tr> <td>3. Atelier OA régional</td> <td colspan="6" style="text-align: center;">[Barres de planification]</td> </tr> <tr> <td>4. Atelier OA national</td> <td colspan="6" style="text-align: center;">[Barres de planification]</td> </tr> <tr> <td>5. CH régional</td> <td colspan="6" style="text-align: center;">[Barres de planification]</td> </tr> <tr> <td>6. CH national</td> <td colspan="6" style="text-align: center;">[Barres de planification]</td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: center;">Exemple. Calendrier de mise en œuvre de l'ESA dans l'ensemble d'activité de la CELSAP</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="3">Activités</th> <th colspan="6">Périodes</th> </tr> <tr> <th>Août</th> <th>Septembre</th> <th>Octobre</th> <th>Novembre</th> <th>Décembre</th> <th>Jan.</th> </tr> <tr> <th>Déc.</th> <th>Janvier</th> <th>Février</th> <th>Mars</th> <th>Avril</th> <th>Mai</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>6. CH national</td> <td colspan="6" style="text-align: center;">[Barres de planification]</td> </tr> <tr> <td> PHASE 1 : Préparation</td> <td colspan="6" style="text-align: center;">[Barres de planification]</td> </tr> <tr> <td> Etape 1 : Préparation du projet de TDR</td> <td colspan="6" style="text-align: center;">[Barres de planification]</td> </tr> <tr> <td> Etape 2 : Préparation du budget de l'atelier</td> <td colspan="6" style="text-align: center;">[Barres de planification]</td> </tr> <tr> <td> Etape 3 : Collecte des données auprès des membres du CTNSAP</td> <td colspan="6" style="text-align: center;">[Barres de planification]</td> </tr> <tr> <td> Etape 4 : Finalisation des TDR</td> <td colspan="6" style="text-align: center;">[Barres de planification]</td> </tr> <tr> <td> Etape 5 : Préparation de l'invitation de l'atelier du CH</td> <td colspan="6" style="text-align: center;">[Barres de planification]</td> </tr> <tr> <td> Etape 6 : Préparation des supports de formation</td> <td colspan="6" style="text-align: center;">[Barres de planification]</td> </tr> <tr> <td> Etape 7 : Préparation des modalités administratives et financières</td> <td colspan="6" style="text-align: center;">[Barres de planification]</td> </tr> <tr> <td> PHASE 2 : Atelier National du CH</td> <td colspan="6" style="text-align: center;">[Barres de planification]</td> </tr> <tr> <td> Etape 1 : Vérification de la mise en place et préparation des supports à distribuer</td> <td colspan="6" style="text-align: center;">[Barres de planification]</td> </tr> <tr> <td> Etape 2 : Ouverture de l'atelier</td> <td colspan="6" style="text-align: center;">[Barres de planification]</td> </tr> <tr> <td> Etape 3 : Analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle en phase courante/projetée</td> <td colspan="6" style="text-align: center;">[Barres de planification]</td> </tr> <tr> <td> PHASE 3 : Elaboration de rapport CHN</td> <td colspan="6" style="text-align: center;">[Barres de planification]</td> </tr> <tr> <td> Etape 1 : Analyse des résultats l'atelier</td> <td colspan="6" style="text-align: center;">[Barres de planification]</td> </tr> <tr> <td> Etape 2 : Elaboration de la fiche de Communication du CH</td> <td colspan="6" style="text-align: center;">[Barres de planification]</td> </tr> <tr> <td> Etape 3 : Elaboration du rapport CH</td> <td colspan="6" style="text-align: center;">[Barres de planification]</td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: center;">Exemple. Détail du calendrier de la session nationale du CH</p>	Activités	Périodes						Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Jan.	Déc.	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	1. Enquête de suivi de la situation alimentaire	[Barres de planification]						PHASE 1 : Préparation	[Barres de planification]						PHASE 2 : Orientations pour les BRSA	[Barres de planification]						PHASE 3 : Enquête et supervision	[Barres de planification]						PHASE 4 : Elaboration du Rapport ESA	[Barres de planification]						2. Collecte des paramètres clés	[Barres de planification]						3. Atelier OA régional	[Barres de planification]						4. Atelier OA national	[Barres de planification]						5. CH régional	[Barres de planification]						6. CH national	[Barres de planification]						Activités	Périodes						Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Jan.	Déc.	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	6. CH national	[Barres de planification]						PHASE 1 : Préparation	[Barres de planification]						Etape 1 : Préparation du projet de TDR	[Barres de planification]						Etape 2 : Préparation du budget de l'atelier	[Barres de planification]						Etape 3 : Collecte des données auprès des membres du CTNSAP	[Barres de planification]						Etape 4 : Finalisation des TDR	[Barres de planification]						Etape 5 : Préparation de l'invitation de l'atelier du CH	[Barres de planification]						Etape 6 : Préparation des supports de formation	[Barres de planification]						Etape 7 : Préparation des modalités administratives et financières	[Barres de planification]						PHASE 2 : Atelier National du CH	[Barres de planification]						Etape 1 : Vérification de la mise en place et préparation des supports à distribuer	[Barres de planification]						Etape 2 : Ouverture de l'atelier	[Barres de planification]						Etape 3 : Analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle en phase courante/projetée	[Barres de planification]						PHASE 3 : Elaboration de rapport CHN	[Barres de planification]						Etape 1 : Analyse des résultats l'atelier	[Barres de planification]						Etape 2 : Elaboration de la fiche de Communication du CH	[Barres de planification]						Etape 3 : Elaboration du rapport CH	[Barres de planification]					
Activités	Périodes																																																																																																																																																																																																																																			
	Août		Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Jan.																																																																																																																																																																																																																													
	Déc.	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai																																																																																																																																																																																																																														
1. Enquête de suivi de la situation alimentaire	[Barres de planification]																																																																																																																																																																																																																																			
PHASE 1 : Préparation	[Barres de planification]																																																																																																																																																																																																																																			
PHASE 2 : Orientations pour les BRSA	[Barres de planification]																																																																																																																																																																																																																																			
PHASE 3 : Enquête et supervision	[Barres de planification]																																																																																																																																																																																																																																			
PHASE 4 : Elaboration du Rapport ESA	[Barres de planification]																																																																																																																																																																																																																																			
2. Collecte des paramètres clés	[Barres de planification]																																																																																																																																																																																																																																			
3. Atelier OA régional	[Barres de planification]																																																																																																																																																																																																																																			
4. Atelier OA national	[Barres de planification]																																																																																																																																																																																																																																			
5. CH régional	[Barres de planification]																																																																																																																																																																																																																																			
6. CH national	[Barres de planification]																																																																																																																																																																																																																																			
Activités	Périodes																																																																																																																																																																																																																																			
	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Jan.																																																																																																																																																																																																																														
	Déc.	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai																																																																																																																																																																																																																														
6. CH national	[Barres de planification]																																																																																																																																																																																																																																			
PHASE 1 : Préparation	[Barres de planification]																																																																																																																																																																																																																																			
Etape 1 : Préparation du projet de TDR	[Barres de planification]																																																																																																																																																																																																																																			
Etape 2 : Préparation du budget de l'atelier	[Barres de planification]																																																																																																																																																																																																																																			
Etape 3 : Collecte des données auprès des membres du CTNSAP	[Barres de planification]																																																																																																																																																																																																																																			
Etape 4 : Finalisation des TDR	[Barres de planification]																																																																																																																																																																																																																																			
Etape 5 : Préparation de l'invitation de l'atelier du CH	[Barres de planification]																																																																																																																																																																																																																																			
Etape 6 : Préparation des supports de formation	[Barres de planification]																																																																																																																																																																																																																																			
Etape 7 : Préparation des modalités administratives et financières	[Barres de planification]																																																																																																																																																																																																																																			
PHASE 2 : Atelier National du CH	[Barres de planification]																																																																																																																																																																																																																																			
Etape 1 : Vérification de la mise en place et préparation des supports à distribuer	[Barres de planification]																																																																																																																																																																																																																																			
Etape 2 : Ouverture de l'atelier	[Barres de planification]																																																																																																																																																																																																																																			
Etape 3 : Analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle en phase courante/projetée	[Barres de planification]																																																																																																																																																																																																																																			
PHASE 3 : Elaboration de rapport CHN	[Barres de planification]																																																																																																																																																																																																																																			
Etape 1 : Analyse des résultats l'atelier	[Barres de planification]																																																																																																																																																																																																																																			
Etape 2 : Elaboration de la fiche de Communication du CH	[Barres de planification]																																																																																																																																																																																																																																			
Etape 3 : Elaboration du rapport CH	[Barres de planification]																																																																																																																																																																																																																																			
Morcellement des activités et visualisation	Les activités liées à l'organisation du CH sont un ensemble de diverses activités successives, et les acteurs concernés ne sont pas habitués aux procédures opératoires. Dans ce Guide, basé sur les expériences d'accompagnement capitalisées dans le cadre du Projet et la visualisation des procédures opératoires par les BPR, chaque activité a été morcelée en plusieurs étapes. Et, pour chaque étape, les cinq (05) éléments ont été explicités : (1) la date de mise en œuvre ; (2) le responsable ; (3) un apport (input) ; (4) le contenu de l'activité ; et (5) le livrable (output) attendu à la fin de l'activité. En particulier, le livrable attendu (output) est clairement indiqué, ce qui permet de faciliter la gestion de l'avancement des activités et d'identifier les omissions ou oublis.																																																																																																																																																																																																																																			

2) Répertoire de données sur SAP

Le Répertoire de données du SAP couvre les données et les informations utilisées dans les activités passées. Ces données concernent : termes de référence, lettres de demande de coopération aux organisations concernées, matériel de formation et document de référence, tableaux d'analyse, rapports, etc. Les données sont organisées selon les étapes de l'activité. Le Répertoire de données SAP est un complément au Guide de mise en œuvre des activités de la Cellule du SAP (GM-SAP). En plus, une courte vidéo présentant le Guide de mise en œuvre des activités de la Cellule du SAP (GM-SAP) a été réalisée et incluse dans le Répertoire de données sur SAP.

Le Répertoire de données sur SAP sera désormais stocké dans le sous-programme PGI géré par la DIT, auquel les acteurs se référeront le cas échéant. Le Répertoire de données sur SAP sera mis à jour sous la responsabilité de la CELSAP en cas de modification de la procédure opératoire de l'activité.

2.2.6 Renforcer le SECNSA en matière de suivi-évaluation des indicateurs, projets/programmes de sécurité alimentaire et de résilience au niveau central [Activité 1-6]

(1) Vue globale du suivi-évaluation du PNASAR et ses défis

Le PNASAR est un programme national quinquennal élaboré en novembre 2017 pour la période 2018-2022, ayant pour objectif de « Contribuer à l'amélioration durable de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages, notamment les plus vulnérables, ainsi qu'au renforcement de leurs capacités de résilience, d'ici à 2022 ». Pour identifier l'état d'avancement du PNASAR, son suivi-évaluation est conduit annuellement par le SECNSA à travers la Direction de l'étude, de la planification et du suivi-évaluation (DEPSE) en collaboration avec divers organismes concernés en s'appuyant sur les données recueillies. Le suivi-évaluation du PNASAR comprend trois (3) activités phares : 1) l'élaboration du plan de travail et de budget annuel du PNASAR (PTBA) ; (2) l'élaboration du rapport semestriel et annuel du PNASAR ; et (3) le suivi des activités des projets/programmes par la mission de suivi-évaluation sur le terrain et l'élaboration du rapport.

Les défis identifiés au démarrage du Projet en matière de suivi-évaluation du PNASAR au niveau central se résument en deux (02) points suivants.

Tableau 2-20 : Les défis identifiés au démarrage du Projet en matière de suivi-évaluation du PNASAR au niveau central

Les activités ne sont pas standardisées	<ul style="list-style-type: none">▶ L'ancien Manuel de suivi-évaluation du PNASAR contient de nombreuses descriptions conceptuelles. Il ne précise pas les tâches réelles des activités.▶ Les indicateurs de suivi-évaluation et les moyens d'acquisition ne sont pas finalisés.▶ Les grandes lignes des activités de suivi-évaluation du PNASAR sont établies, mais la méthodologie spécifique, c'est-à-dire « qui fait quoi et quand », n'était pas déterminée et constamment explorée. Par conséquent, il y a un certain nombre de tâches inattendues.
Manque de sensibilisation au suivi-évaluation du PNASAR par les ministères sectoriels du PNASAR	<ul style="list-style-type: none">▶ Bien que les acteurs en charge au niveau des sectoriels comprennent bien le PNASAR, la compréhension au niveau des agents au sein de chaque sectoriel est insuffisante pour collecter et pour compiler des informations. Le problème de sensibilisation sur le système de suivi-évaluation du PNASAR empêche la collecte d'informations.▶ En conséquence, des retards importants dans la production de livrables tels que le PTBA et le rapport annuel du PNASAR sont très fréquents.

Au regard de ces problèmes, le Projet s'est concentré sur les trois (03) activités suivantes afin de les résoudre de manière échelonnée.

1) Mise en place d'une base de suivi-évaluation du PNASAR

Au cours d'ateliers et de réunions, le Projet s'est engagé avec la DEPSE à accélérer la sensibilisation et les connaissances du PNASAR auprès des sectoriels, à définir des indicateurs de suivi-évaluation et à créer des formulaires de collecte d'informations qui serviront au suivi. Cela a constitué la base sur laquelle ont été conçus la méthodologie et le dispositif de mise en œuvre.

2) Appui à la régularité de publication des livrables du suivi-évaluation du PNASAR

Les activités annuelles du PNASAR sont clairement indiquées dans le PTBA. Les résultats des activités inscrites dans le PTBA sont intégrés dans le rapport de suivi-évaluation du PNASAR. Le Projet a apporté continuellement un appui à la DEPSE pour que ces rapports maintiennent la qualité et qu'ils soient régulièrement publiés dans les délais requis.

2) Clarification des procédures d'activités et leur intégration dans le calendrier annuel

Il était nécessaire de clarifier les procédures d'activités à réaliser dans le suivi-évaluation du PNASAR, d'assurer la régularité des activités du SECNSA, des BRSA et des sectoriels, et de programmer les différentes activités dans des calendriers annuels bien définis. En particulier, les BRSA devaient mener les activités de suivi-évaluation du PNASAR parallèlement aux activités liées à la session du CH. Pour éviter une charge excessive à certaines périodes de l'année, le Projet a travaillé à l'optimisation des activités et du calendrier et a appuyé la mise en œuvre du suivi-évaluation du PNASAR conformément à la programmation. En tant que capitalisation des acquis, le Projet a élaboré le Manuel pratique de mise en œuvre du système de suivi-évaluation du PNASAR à l'intention des intervenants. Désormais, en se référant au Manuel, les activités de suivi-évaluation du PNASAR seront mises en pratique et, le cas échéant, la DEPSE apportera des améliorations aux procédures d'activité.

(2) Mise en place d'une base de suivi-évaluation du PNASAR

A travers la tenue d'ateliers, le Projet a donné un appui constant aux sectoriels à sensibiliser la nécessité et les procédures de suivi-évaluation du PNASAR, à définir des indicateurs de suivi-évaluation, et à élaborer et utiliser des formulaires de collecte d'informations pour le suivi, en organisant des ateliers et réunions suivants.

Tableau 2-21 : Initiatives pour la mise en place d'une base de suivi-évaluation du PNASAR

1. Atelier d'examen des indicateurs du suivi-évaluation du PNASAR		
But	Clarifier les indicateurs d'évaluation de suivi-évaluation du PNASAR	
Période et Lieu	Du 2 au 4 octobre 2019, Dakar	
Participants	Ministères sectoriels du PNASAR : 15 pers., SECNSA : 10 pers., donateurs, etc. : 16 pers.	
Programme	1er jour	Présentation de l'aperçu du PNASAR et M-S & E, discussion en groupe
	2ème jour	Discussion en groupe
	3ème jour	Partage des résultats des discussions en groupe, Discussion plénière, bilan
2. Formation en suivi-évaluation du PNASAR		
But	Améliorer des connaissances de base des acteurs sur le suivi-évaluation du PNASAR.	
Période et Lieu	Du 2 au 6 décembre 2019, Dakar	
Participants	BRSA : 42 agents (chefs BRSA : 14, superviseurs et enquêteurs : 28), Sectoriels du PNASAR : 10 ; SECNSA : 12	
Programme	1er jour	Atelier : Qu'est-ce que le personnel des BRSA aimerait apprendre de cette formation ? Cours : Aperçu du PNASAR, aperçu du projet NTR (Nouveaux Terroirs Résilients)
	2ème jour	Cours : Introduction au suivi-évaluation (structure du programme, importance de la définition d'indicateurs, méthodologie d'évaluation)
	3ème jour	Cours : Introduction au suivi-évaluation (explication du vocabulaire), structure du PNASAR et indicateurs d'évaluation Atelier (BRSA) : Relation entre le PPSAN et le PNASAR
	4ème jour	Cours : Flux de suivi-évaluation du PNASAR et rôle de chaque acteur Atelier (Sectoriels) : Révision des indicateurs d'évaluation et fixation de valeurs chiffrées Atelier (BRSA) : Relation entre les PPSAN et le PNASAR, et création de fiches informatives pour la cartographie des PPSAN
	5ème jour	Atelier (Sectoriels) : Mise en place d'indicateurs d'évaluation Atelier (BRSA) : Création de fiches informatives pour la cartographie des PPSAN
3. Atelier d'examen des indicateurs du suivi-évaluation du PNASAR		
But	Déterminer les indicateurs de suivi-évaluation du PNASAR qui n'ont pas encore été finalisés	
Période et Lieu	Le 18 janvier 2020 à Dakar, du 20 au 22 janvier à Thiès	
Participants	Ministères sectoriels du PNASAR : 16, SECNSA : 11	
Programme	Du 1er jour au 3ème jour	Examiner les indicateurs d'évaluation du PNASAR et les objectifs chiffrés
	4ème jour	Élaborer une note conceptuelle pour chaque indicateur Établir un calendrier pour l'élaboration du rapport annuel de suivi-évaluation du PNASAR

4. Réunion en ligne sur le suivi-évaluation du PNASAR										
But	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Collecter des données primaires pour l'élaboration du rapport annuel de suivi-évaluation 2019 du PNASAR ▶ Identifier les défis liés à la collecte d'informations et le système de collecte d'informations dans le contexte de la propagation de COVID-19 									
Période et Lieu	Le 28 mai 2020 (en ligne)									
Participants	Points focaux du PNASAR : 9, SECNSA : 6									
Programme	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Etat d'avancement de la collecte d'informations auprès des sectoriels pour le rapport PNASAR 2019 ▶ Identification des défis liés à la collecte d'informations et des pistes de solution 									
5. Réunion de finalisation du rapport annuel de suivi-évaluation 2019 du PNASAR et du PTBA 2020.										
But	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Collecter des données primaires pour le rapport annuel de suivi-évaluation 2019 du PNASAR ▶ Collecter des données primaires pour l'élaboration du PTBA2020 									
Période et Lieu	Du 22 au 27 juin 2020 (6 jours) à Dakar									
Participants	SECNSA : DEPSE et Coordonnateur des BRSA Points focaux du PNASAR : 8 ministères et 1 association 1er jour : MEPA (Elevage), rencontres individuelles avec le Forum civil (l'association de la société civile) 2ème jour : MEDD (Environnement), MPEM (Pêche) 3ème jour : MAER (Agriculture et développement rural), MEPA (Elevage) 4ème jour : MEA (Santé), MCPME (Commerce et petites et moyennes entreprises), CNAAS (Assurance Agricole) 5ème jour : MEA (Eaux et assainissement, MEDD, (Environnement) MEPA (Elevage) Le 6e jour : Exposé du rapport annuel PNASAR2019 et projet du PTBA2020									
Sujets discutés	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La collecte de la quasi-totalité d'informations a terminé avant le jour même de la réunion, sauf quelques données supplémentaires sur les indicateurs qui doivent être intégrées dans le rapport annuel de suivi-évaluation 2019 du PNASAR. ▶ La publication du PTBA et du rapport annuel est prévue dès la réalisation de la collecte des données. ▶ Le suivi annuel de l'état d'avancement ne suffit pas, il a été décidé d'effectuer un suivi semestriel. 									
6. Atelier de revue semestrielle du PNASAR 2020										
But	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Diffuser largement l'importance du suivi-évaluation du PNASAR auprès des agents autres que les responsables des ministères sectoriels. ▶ Identifier l'état d'avancement des activités du PNASAR au cours du premier semestre en se référant au PTBA 2020 et reprogrammer les activités pour le second semestre. 									
Période et Lieu	Du 24 août au 04 septembre 2020 (4 jours) à Dakar									
Nombre de participants	Date	MEPA	MAER	MEA	MPEM	MFFGPE	MCCPM	MITDD	Autres	SECNSA
	24 août	8								6 pers.
	25 août	9								6 pers.
	26 août	9	12							7 pers.
	27 août		12							7 pers.
	28 août		10	3						7 pers.
	31 août			1	9	7.				6 pers.
	1er sep			1	8	6				7 pers.
	2 sept.					2.	5			7 pers.
	3 sept.					2	5			8 pers.
4 sept.					2	6	2		8 pers.	
Autres : MEDD, DGPSN et MJ ont reporté une rencontre en raison d'un manque de préparation. Environ cinq (05) agents de la DEPSE ont assisté à chaque réunion.										
Sujets discutés	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Présentation du PNASAR (explication des termes propres au PNASAR, mécanisme de suivi-évaluation, etc.) ▶ Explication sur le contenu du PTBA2020 et de la fiche de suivi-évaluation ▶ Partage de l'avancement des activités dans l'exercice 2020 									
7. Atelier d'élaboration du rapport annuel du PNASAR 2020 et du PTBA2021										
But	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Sensibiliser des acteurs nouvellement impliqués au suivi-évaluation du PNASAR ▶ Partager les résultats des activités du PNASAR 2020 ▶ Elaborer le PTBA (Programme de Travail et Budget annuel) pour 2021 									
Période et Lieu	Du 29 mars au 3 avril 2021, Thiès									
Participants	25 agents au total (Ministères sectoriels du PNASAR : 1 ou 2 personnes de chacun des 11 ministères; SECNSA: 8 personnes, BRSA de Thiès : 4 pers.									
Sujets discutés	[1er jour, 2ème jour] <ul style="list-style-type: none"> ▶ Elaboration du Rapport annuel du PNASAR 2020 [3ème jour, 4ème jour] <ul style="list-style-type: none"> ▶ Présentation de la maquette de tableau de bord pour l'élaboration du PTBA ▶ Elaboration du PTBA par secteur 									

8. Rencontre de partage sur l'état d'avancement du PNASAR 2021	
But	Partager les résultats obtenus par la mise en œuvre du PNASAR et du système de suivi-évaluation
Période et Lieu	Du 28 août au 30 septembre 2021 à Dakar
Participants	Ministères sectoriels du PNASAR et le SECNSA : 25 agents
Sujets discutés	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le processus de mise à jour du manuel de suivi évaluation du PNASAR et des étapes franchies pour son opérationnalisation ; ▶ Les performances enregistrées par les secteurs dans le cadre de la mise en œuvre du PNASAR (2019 à 2020) ; ▶ Les résultats de la réactualisation de la cartographie des projets et programmes de sécurité alimentaire, nutritionnels et de résilience, effectuée en 2020 ; ▶ Les résultats du PTBA du PNASAR 2021 et de la revue semestrielle de certaines régions ; ▶ Les outils de planification et de suivi évaluation du PNASAR ; ▶ Le projet des Nouveaux Terroirs Résilients (NTR) ; ▶ Faire le lien entre le DPTSA et le PNASAR (DPTSA : Document de Programmation Triennale des dépenses de Sécurité Alimentaire).
9. Atelier de revue semestrielle du PNASAR	
But	Examiner l'état d'avancement des activités au cours du premier semestre du PNASAR 2021.
Période et Lieu	Du 25 au 26 novembre 2021 à Thiès
Participants	Ministères sectoriels du PNASAR et le SECNSA : 21 agents
Sujets discutés	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Présentation de la mise en œuvre du PNASAR dans le premier semestriel en 2021 ▶ Partage des défis/problèmes rencontrés dans l'exécution ▶ Discussion sur les pistes de solution et l'amélioration des défis/problèmes identifiés ▶ Elaboration du rapport semestriel de suivi
10. Atelier d'élaboration du rapport annuel du PNASAR 2021 et du PTBA2022	
But	Partager les résultats des activités du PNASAR 2021 Elaborer le PTBA (plan de travail et budget annuel) pour 2022
Période et Lieu	Du 25 mars au 4 avril 2022, Thiès
Participants	31 agents au total (Ministères sectoriels du PNASAR :14 agents, SECNSA : 12 agents, BRSA de Thiès : 4 agents)
Sujets discutés	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Evaluation des résultats des activités du PNASAR en 2021 ▶ Analyse du niveau de contribution de chaque secteur et des autres structures qui visent le renforcement de la sécurité alimentaire ▶ Partage des défis et des problèmes empêchant les activités, examen des pistes de solution ▶ Présentation du système de suivi-évaluation du (SISE) et la formulation du PTBA 2022 à l'aide du SISE.
11. Atelier de revue semestriel du PNASAR 2022	
But	Partager l'état d'avancement des activités au cours du premier semestre du PNASAR 2022
Période et Lieu	Du 22 mars au 26 août 2022, Thiès ou Dakar
Participants	Ministères sectoriels du PNASAR et le SECNSA : 26 agents
Sujets discutés	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Présentation de la mise en œuvre du PNASAR dans le premier semestriel en 2022 ▶ Partage des défis/problèmes rencontrés dans l'exécution ▶ Discussion sur les pistes de solution ou d'amélioration ▶ Elaboration du rapport semestriel de suivi

(3) Clarification de la procédure des activités liées au PNASAR et leur intégration dans le calendrier annuel

Pour une bonne exécution des activités de suivi-évaluation du PNASAR, il est impératif de former les points focaux au niveau des BRSA sur les outils de planification et de suivi, en parallèle avec le suivi-évaluation du PNASAR par la collecte d'informations auprès des ministères centraux concernés. La DEPSE connaissait bien cette nécessité. Or, le suivi-évaluation du PNASAR est une activité débutée l'année qui précède le démarrage du Projet. La DEPSE a cherché les activités à engager.

Le Projet a donc explicité toutes les étapes des activités de suivi-évaluation et leurs procédures, les a intégrées dans le calendrier annuel, au sortir d'une série de concertations. Il a ensuite élaboré un plan d'activités avec la DEPSE. Les éléments suivants ont été pris en compte :

- Diviser les activités de suivi-évaluation du PNASAR en deux niveaux - le niveau central et le niveau régional. La DEPSE et les BRSA se partageant la responsabilité de la mise en œuvre.
- Discuter les résultats des activités de suivi-évaluation du PNASAR au niveau régional avec les acteurs régional/départemental par le biais des CRSA/CDSA. Finaliser le rapport de suivi-évaluation avec l'accord des acteurs.
- Ce plan d'activité n'est que provisoire. Les activités au niveau régional couvriront les régions de Matam et Saint-

Louis. Après un cycle d'activités menées selon le plan d'activité, la durabilité des activités sera à nouveau discutée, et le calendrier et les activités seront révisés si nécessaire.

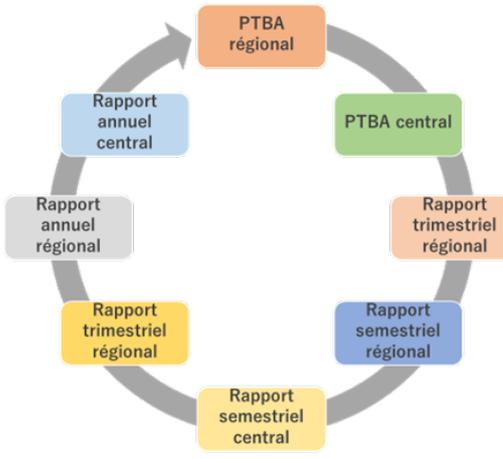
Tableau 2-22 : Plan d'activités pour le suivi-évaluation du PNASAR pendant la période du Projet RC-GSAR

	Au niveau central	Au niveau régional														
Structure d'exécution	DEPSE	BRSA (la DEPSE appuie les BRSA pour assurer une bonne exécution)														
Activités	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Elaboration du PTBA au niveau central ▶ Elaboration du rapport semestriel de suivi des projets au niveau central ▶ Elaboration du rapport annuel de suivi des projets au niveau central 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Elaboration des PTBA au niveau régional ▶ Elaboration des rapports trimestriels de suivi des projets au niveau régional ▶ Elaboration des rapports semestriels de suivi des projets au niveau régional ▶ Elaboration des rapports annuels de suivi des projets au niveau régional 														
Calendrier d'exécution	Activité															
	Année N-1		Année N								Année N+1					
	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F
1. Planification des activités des projets au niveau régional	■															
2. Planification des activités des projets au niveau central			■													
3. Elaboration des rapports trimestriels de suivi des projets au niveau régional			■													
4. Elaboration des rapports semestriels de suivi des projets au niveau régional					■											
5. Elaboration du rapport semestriel de suivi des projets au niveau central							■									
6. Elaboration des rapports trimestriels de suivi des projets au niveau régional									■							
7. Elaboration des rapports annuels de suivi des projets au niveau régional													■			
8. Elaboration du rapport annuel de suivi des projets au niveau central															■	
	■ niveau régional		■ niveau central													

(4) Finalisation du Manuel pratique de mise en œuvre du système de suivi-évaluation du PNASAR

Au terme d'une série de concertations ci-dessus, le Projet a compilé les procédures d'activités, les démarches pratiques et le calendrier des activités à l'intention des intervenants dans le « Manuel pratique de mise en œuvre du système de suivi-évaluation du PNASAR ». En complément, le Répertoire de données de suivi-évaluation du PNASAR a été élaboré, cela compile les matériaux et les données ayant été utilisés dans les activités de suivi-évaluation du PNASAR. Ce Répertoire de données a été conçu comme un outil de formation technique des agents du SECNSA et des points focaux du PNASAR.

Tableau 2-23 : Manuel pratique de mise en œuvre du système de suivi-évaluation du PNASAR et Répertoire de données de suivi-évaluation du PNASAR

But	Expliciter toutes les étapes des activités liées au suivi-évaluation du PNASAR et faciliter des procédures opératoires.																																																																																																																																																																																																																																																																													
Composition de la table des matières	<p>Ce Manuel se compose de cinq (05) chapitres et des documents annexes :</p> <p>Chapitre 1 : Contexte : Historique des initiatives liées au le suivi-évaluation du PNASAR, activités, structures organisationnelles</p> <p>Chapitre 2 : Objectif du Manuel</p> <p>Chapitre 3 : Méthodologie et utilisation du Manuel</p> <p>Chapitre 4 : Aperçu des activités du suivi-évaluation du PNASAR Liens entre les différentes étapes des activités et le calendrier d'activités</p> <p>Chapitre 5 : Description des différentes étapes des activités du suivi-évaluation du PNASAR</p>																																																																																																																																																																																																																																																																													
Particularités du Manuel																																																																																																																																																																																																																																																																														
Classification des activités à deux niveaux (central et régional)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les activités de suivi-évaluation du PNASAR sont divisées en deux niveaux - central et régional. Les acteurs impliqués dans chacun des niveaux sont clairement indiqués. ▶ Les activités de suivi-évaluation au niveau central sont dirigées par la DEPSE et mises en œuvre en collaboration avec les ministères sectoriels centraux. ▶ Les activités de suivi-évaluation au niveau régional sont dirigées par les BRSA et mises en œuvre en collaboration avec les services régionaux concernés. La DEPSE appuie les BRSA pour assurer un bon déroulement des activités. 	 <p style="text-align: center;">Cycle d'activités du suivi-évaluation du PNASAR</p>																																																																																																																																																																																																																																																																												
Visualisation du flux des activités de suivi-évaluation du PNASAR et du calendrier d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les activités de suivi-évaluation du PNASAR, en particulier au niveau régional, sont rarement entreprises en dehors des régions cibles du Projet. A cet égard, le cycle des activités de suivi-évaluation du PNASAR, ainsi que le calendrier d'activités et les étapes d'activités, ont été visualisés. 	<table border="1" data-bbox="869 1176 1380 1500"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Activité</th> <th colspan="2">Année N-1</th> <th colspan="12">Année N</th> <th colspan="2">Année N+1</th> </tr> <tr> <th>N</th> <th>D</th> <th>N</th> <th>D</th> <th>J</th> <th>F</th> <th>M</th> <th>A</th> <th>M</th> <th>J</th> <th>J</th> <th>A</th> <th>S</th> <th>O</th> <th>N</th> <th>D</th> <th>N</th> <th>D</th> <th>J</th> <th>F</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1. Planification des activités des projets au niveau régional</td> <td colspan="20" style="background-color: #f2f2f2;"></td> </tr> <tr> <td>PHASE 1 : Mise à jour de la maquette du PTBA</td> <td colspan="20" style="background-color: #f2f2f2;"></td> </tr> <tr> <td>PHASE 2 : Préparation du PTBA régional</td> <td colspan="20" style="background-color: #f2f2f2;"></td> </tr> <tr> <td>PHASE 3 : Finalisation du PTBA régional</td> <td colspan="20" style="background-color: #f2f2f2;"></td> </tr> <tr> <td>2. Planification des activités des projets au niveau central</td> <td colspan="20" style="background-color: #f2f2f2;"></td> </tr> <tr> <td>3. Elaboration des rapports trimestriels de suivi des projets au niveau régional</td> <td colspan="20" style="background-color: #f2f2f2;"></td> </tr> <tr> <td>4. Elaboration des rapports semestriels de suivi des projets au niveau régional</td> <td colspan="20" style="background-color: #f2f2f2;"></td> </tr> <tr> <td>5. Elaboration du rapport semestriel de suivi des projets au niveau central</td> <td colspan="20" style="background-color: #f2f2f2;"></td> </tr> <tr> <td>6. Elaboration des rapports trimestriels de suivi des projets au niveau régional</td> <td colspan="20" style="background-color: #f2f2f2;"></td> </tr> <tr> <td>7. Elaboration des rapports annuels de suivi des projets au niveau régional</td> <td colspan="20" style="background-color: #f2f2f2;"></td> </tr> <tr> <td>8. Elaboration du rapport annuel de suivi des projets au niveau central</td> <td colspan="20" style="background-color: #f2f2f2;"></td> </tr> </tbody> </table> <p>Calendrier de l'élaboration du Plan de travail et budget annuel du PNASAR (PTBA) dans l'ensemble d'activités</p>	Activité	Année N-1		Année N												Année N+1		N	D	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	N	D	J	F	1. Planification des activités des projets au niveau régional																					PHASE 1 : Mise à jour de la maquette du PTBA																					PHASE 2 : Préparation du PTBA régional																					PHASE 3 : Finalisation du PTBA régional																					2. Planification des activités des projets au niveau central																					3. Elaboration des rapports trimestriels de suivi des projets au niveau régional																					4. Elaboration des rapports semestriels de suivi des projets au niveau régional																					5. Elaboration du rapport semestriel de suivi des projets au niveau central																					6. Elaboration des rapports trimestriels de suivi des projets au niveau régional																					7. Elaboration des rapports annuels de suivi des projets au niveau régional																					8. Elaboration du rapport annuel de suivi des projets au niveau central																				
Activité	Année N-1			Année N												Année N+1																																																																																																																																																																																																																																																														
	N	D	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	N	D	J	F																																																																																																																																																																																																																																																										
1. Planification des activités des projets au niveau régional																																																																																																																																																																																																																																																																														
PHASE 1 : Mise à jour de la maquette du PTBA																																																																																																																																																																																																																																																																														
PHASE 2 : Préparation du PTBA régional																																																																																																																																																																																																																																																																														
PHASE 3 : Finalisation du PTBA régional																																																																																																																																																																																																																																																																														
2. Planification des activités des projets au niveau central																																																																																																																																																																																																																																																																														
3. Elaboration des rapports trimestriels de suivi des projets au niveau régional																																																																																																																																																																																																																																																																														
4. Elaboration des rapports semestriels de suivi des projets au niveau régional																																																																																																																																																																																																																																																																														
5. Elaboration du rapport semestriel de suivi des projets au niveau central																																																																																																																																																																																																																																																																														
6. Elaboration des rapports trimestriels de suivi des projets au niveau régional																																																																																																																																																																																																																																																																														
7. Elaboration des rapports annuels de suivi des projets au niveau régional																																																																																																																																																																																																																																																																														
8. Elaboration du rapport annuel de suivi des projets au niveau central																																																																																																																																																																																																																																																																														
Morcellement des activités et visualisation	<p>Le suivi-évaluation du PNASAR est un ensemble de diverses actions successives, et les acteurs concernés ne sont pas habitués aux procédures opératoires. Dans ce Manuel, basé sur les expériences capitalisées du Projet et la visualisation des procédures opératoires par l'approche BPR, chaque activité est morcelée en plusieurs étapes. Et, pour chaque étape, cinq (05) éléments sont explicités : (1) Date de mise en œuvre, (2) Responsable, (3) Intran, (4) Action et (5) Produit à l'achèvement d'une activité. Par conséquent, le produit (livrables attendus) est clairement indiqué, ce qui permet de faciliter la gestion de l'avancement des activités et d'identifier les omissions ou oublis.</p> <table border="1" data-bbox="367 1724 1300 2027"> <thead> <tr> <th>ETAPE 2</th> <th>Finalisation du rapport annuel de suivi régional</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Délai</td> <td>Mi-février</td> </tr> <tr> <td>Responsable</td> <td>Chef du BRSA</td> </tr> <tr> <td>Intran</td> <td>Draft du rapport annuel de suivi</td> </tr> <tr> <td>Action</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> • Recevoir le feedback de la DEPSE. • Sur la base de ce feedback, réviser et finaliser le draft du rapport de suivi annuel sous la supervision du chef du BRSA. • Soumettre le rapport de suivi annuel final à la DEPSE. • Partager le rapport de suivi annuel final avec les membres du CRSA et les chefs de projet. </td> </tr> <tr> <td>Produit</td> <td>Rapport annuel final de suivi</td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: center;">Exemple : Finalisation du rapport annuel de suivi régional du PNASAR</p>		ETAPE 2	Finalisation du rapport annuel de suivi régional	Délai	Mi-février	Responsable	Chef du BRSA	Intran	Draft du rapport annuel de suivi	Action	<ul style="list-style-type: none"> • Recevoir le feedback de la DEPSE. • Sur la base de ce feedback, réviser et finaliser le draft du rapport de suivi annuel sous la supervision du chef du BRSA. • Soumettre le rapport de suivi annuel final à la DEPSE. • Partager le rapport de suivi annuel final avec les membres du CRSA et les chefs de projet. 	Produit	Rapport annuel final de suivi																																																																																																																																																																																																																																																																
ETAPE 2	Finalisation du rapport annuel de suivi régional																																																																																																																																																																																																																																																																													
Délai	Mi-février																																																																																																																																																																																																																																																																													
Responsable	Chef du BRSA																																																																																																																																																																																																																																																																													
Intran	Draft du rapport annuel de suivi																																																																																																																																																																																																																																																																													
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Recevoir le feedback de la DEPSE. • Sur la base de ce feedback, réviser et finaliser le draft du rapport de suivi annuel sous la supervision du chef du BRSA. • Soumettre le rapport de suivi annuel final à la DEPSE. • Partager le rapport de suivi annuel final avec les membres du CRSA et les chefs de projet. 																																																																																																																																																																																																																																																																													
Produit	Rapport annuel final de suivi																																																																																																																																																																																																																																																																													

Rencontre des CRSA/CDSA	<p>Il serait idéal d'effectuer le suivi-évaluation régional par le biais des CRSA et CDSA. Cependant, les CRSA/CDSA en dehors des régions cibles du Projet RC-GSAR n'ont pas assez d'expérience et peuvent être en léthargie, si les CRSA et CDSA ne se réunissent pas. Le modèle d'activité des régions cibles du Projet est présenté dans le Manuel comme information de référence, mais pas comme condition requise.</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p style="text-align: center;"><u>Formation sur la maquette du PTBA par le biais des réunions de CRSA et CDSA</u></p> <p>Les BRSA et les organisations concernées du PNASAR au niveau régional et départemental n'ont pas assez d'expérience pour préparer le PTBA régional.</p> <p>Afin de familiariser les BRSA et les organisations concernées avec le modèle PTBA, le DEPSE, en coopération avec le RC-GSAR, a organisé des réunions des CRSA et CDSA dans les régions de Saint Louis et Matam.</p> <p style="text-align: center;">Réunions des CRSA et CDSA pour la préparation des PTBA régionaux</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%;">Date</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> • CRSA Matam: 15-16 février, 2021 • CDSA Podor: 18-19 février, 2021 </td> </tr> <tr> <td>Participants</td> <td>Membres de CRSA Matam, membres de CDSA Podor, BRSA, DEPSE</td> </tr> <tr> <td>Objectifs</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des acteurs régionaux du PNASAR pour la préparation du PTBA • Approuver la cartographie des PPSAN en 2020 </td> </tr> <tr> <td>Référence</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> • Nom des documents utilisés lors de cette réunion • TDR de la réunion doit être joint à ce guide. </td> </tr> </table> <p style="text-align: center;">Exemple : Tenue de rencontre des CRSA/CDSA pour l'élaboration du PTBA régional</p> </div>	Date	<ul style="list-style-type: none"> • CRSA Matam: 15-16 février, 2021 • CDSA Podor: 18-19 février, 2021 	Participants	Membres de CRSA Matam, membres de CDSA Podor, BRSA, DEPSE	Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des acteurs régionaux du PNASAR pour la préparation du PTBA • Approuver la cartographie des PPSAN en 2020 	Référence	<ul style="list-style-type: none"> • Nom des documents utilisés lors de cette réunion • TDR de la réunion doit être joint à ce guide.
Date	<ul style="list-style-type: none"> • CRSA Matam: 15-16 février, 2021 • CDSA Podor: 18-19 février, 2021 								
Participants	Membres de CRSA Matam, membres de CDSA Podor, BRSA, DEPSE								
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des acteurs régionaux du PNASAR pour la préparation du PTBA • Approuver la cartographie des PPSAN en 2020 								
Référence	<ul style="list-style-type: none"> • Nom des documents utilisés lors de cette réunion • TDR de la réunion doit être joint à ce guide. 								
Suivi et évaluation en utilisant le SISE	Le suivi-évaluation du PNASAR sera effectué dans l'avenir, en utilisant le SISE, l'un des sous-programmes de la PGI. Cependant, le SISE n'a été implémenté qu'à la fin du Projet et les expériences pratiques n'ont pas été capitalisées. Le Manuel mentionne la transition vers le SISE, mais la DEPSE sera chargé de mettre à jour le Manuel, une fois que le SISE sera utilisé de manière stable.								
PNASAR Répertoire de données	Le Répertoire de données SAP couvre les outils de formation et les données/ informations utilisés dans les activités passées. Ces données concernent : termes de référence, lettres de demande de coopération aux organisations concernées, matériel de formation et document de référence, tableaux d'analyse, rapports, etc. Les données sont organisées selon les étapes de chaque activité. Le Répertoire de données SAP constitue un complément au Manuel pratique de mise en œuvre du système de suivi-évaluation du PNASAR. Le Répertoire de données sur SAP sera désormais stocké dans le sous-programme PGI géré par la DIT, auquel les acteurs se réfèrent le cas échéant. Il sera mis à jour sous la responsabilité de la CELSAP en cas de modification des procédures opératoires.								

(5) Appui à la régularité de publication des livrables du suivi-évaluation du PNASAR

Après la mise en place de la base du suivi-évaluation du PNASAR et l'élaboration du Manuel pratique de mise en œuvre du système de suivi-évaluation du PNASAR, les livrables suivants ont été publiés. Le délai de publication des livrables devra être accéléré à l'avenir.

Les rapports de missions de suivi ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessous, car les missions de suivi sont inscrites dans les activités de suivi-évaluation du PNASAR au niveau régional (abordé plus loin).

Tableau 2-24 : Livrables du suivi-évaluation du PNASAR

	Nom de livrables	Date de la tenue d'ateliers des CRSA/CDSA pour l'élaboration des livrables	Date de publication
En 2019	Rapport annuel du PNASAR 2019	Juin 2020	Septembre 2020
En 2020	Abrégé du PTBA 2020	Juin 2020	Septembre 2020
	Rapport annuel du PNASAR 2020	Mars - avril 2021	Juillet 2021
En 2021	Abrégé du PTBA 2021	Mars - avril 2021	Juillet 2021
	Rapport semestriel de suivi du PNASAR2021	Novembre 2021	Novembre 2021
	Rapport annuel du PNASAR 2021	Avril 2022	Juin 2022
En 2022	Abrégé du PTBA 2022	Avril 2022	Juin 2022
	Rapport semestriel de suivi du PNASAR2022	Août 2022	En cours de finalisation

La qualité des produits livrables est progressivement améliorée. Le rapport présente la même composition que les rapports publiés précédemment, mais la quantité d'informations collectées auprès des sectoriels s'améliore d'année en année, ce qui permet de quantifier le niveau d'atteinte des indicateurs. En outre, la lisibilité a été améliorée grâce à la réduction des doublons. Les principaux facteurs contributifs à l'amélioration de la qualité des livrables sont (i) la réduction du nombre d'indicateurs de suivi PNASAR qui s'appuient uniquement sur les informations disponibles dans l'atelier appuyé par le Projet ; (ii) une meilleure compréhension du PNASAR et la coopération par les ministères sectoriels et (iii) l'examen minutieux des rapports par le Projet RC-GSAR et la DEPSE.

(6) Concertation sur la poursuite du suivi-évaluation du PNASAR

Les activités de suivi-évaluation du PNASAR sont normalisées avec des calendriers bien définis. En réponse à la décision de la Délégation de l'Union Européenne (DUE) sur un financement au PNASAR, le passage à l'échelle nationale des acquis du Projet a été envisagé au niveau des régions à partir de l'exercice 2022. Cependant, la mise en œuvre des activités de suivi-évaluation du PNASAR en 2022 a accusé un retard en raison de l'insuffisance de temps et de ressources humaines du SECNSA ainsi que l'exécution tardive du fonds du projet UE.

En tenant compte des expériences d'un cycle d'activités au niveau local au cours de l'exercice 2021, le Projet a discuté des points suivants avec la DEPSE dans le but de faire un bilan des activités de suivi-évaluation du PNASAR et d'envisager la durabilité des activités.

Tableau 2-25 : Concertation sur la poursuite du suivi-évaluation du PNASAR

Objectif de la concertation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Partager les observations sur les activités pilotes de suivi-évaluation du PNASAR dans le cadre du Projet. ▶ Echanger sur l'orientation des activités de suivi-évaluation du PNASAR.
Date	Le 27 juin 2022, 15h à 17h
Sujet de discussion 1 : Observations relatives aux activités de suivi-évaluation du PNASAR dans le cadre du Projet	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'implication des acteurs aux niveaux central et déconcentré par le Projet a amélioré les activités de suivi-évaluation du PNASAR. Cette implication aurait dû être faite dans les premières démarches du suivi-évaluation du PNASAR ▶ Le PNASAR est un programme intersectoriel. Un très grand nombre d'indicateurs doivent être suivis et évalués, notamment au niveau central. Avec l'appui technique et financier du Projet, l'élaboration des PTBA, les suivis et les évaluations semestriel et annuel ont été mis en œuvre, mais il s'est avéré difficile de terminer le travail dans les délais prévus. ▶ Il en va de même pour les activités au niveau déconcentré : malgré des ressources humaines et financières investies dans les régions cibles du Projet, les activités prévues n'ont pas été mises en œuvre à 100% de satisfaction. Un suivi régulier par les BRSA est nécessaire. Le développement des ressources humaines de la DEPSE et des BRSA doit se poursuivre. ▶ En somme, si la structure actuelle du PNASAR reste inchangée à l'avenir, il est jugé difficile de mener le suivi-évaluation du PNASAR après la clôture du Projet, selon le calendrier défini dans le Manuel pratique. En tenant compte des expériences capitalisées du Projet RC-GSAR, le dispositif de suivi du PNASAR2 doit être révisé de manière à garantir sa pérennisation. 	
Sujet de discussion 2 : Vision pour les futures activités de suivi-évaluation du PNASAR	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le PNASAR actuel prendra fin en 2022. Les suivi-évaluation semestriel et annuel au niveau central, le suivi-évaluation semestriel au niveau local dans les régions cibles du Projet seront mis en œuvre conformément au Manuel. ▶ Il est prévu d'engager un consultant externe pour étudier et évaluer le PNASAR et le système de suivi-évaluation entre août et décembre 2022. Il est ensuite prévu que le PNASAR 2 sera mis en place entre décembre et mars 2022. Le PNASAR 2 s'étalera sur cinq (05) ans, de 2023 à 2027. ▶ Les acquis du Projet RC-GSAR sont très utiles pour faire un bilan du PNASAR. D'ici la fin du Projet, les expériences, les leçons et les mesures correctives seront partagées avec le consultant externe chargé de l'évaluation du PNASAR en cours. ▶ Le PNASAR2 va également envisager des modifications majeures de la structure même du PNASAR, entre autres, (i) Réorganiser la structure du PNASAR en fonction de conditions de la sécurité alimentaire (approvisionnement, accès, disponibilité et stabilité) ; (ii) Limiter le nombre d'indicateurs pour faciliter le suivi ; et (iii) Mesurer l'impact de la mise en œuvre du PNASAR par les indicateurs propres au PNASAR. Parallèlement, quelques améliorations devraient être apportées pour réduire la charge de travail liée au suivi-évaluation. A titre d'exemple, le suivi-évaluation au niveau central sera effectué une fois par an d'ici quelques années. ▶ Les activités de suivi-évaluation au niveau régional vont se poursuivre. Le suivi-évaluation régional du PNASAR est une des missions à déployer sous l'initiative des BRSA. Jusqu'à présent, le compte rendu régulier des résultats auprès du siège du SECNSA n'a été fait que dans les régions cibles du Projet, mais à l'avenir, tous les BRSA doivent l'assurer régulièrement. En revanche, le compte rendu sur les résultats du suivi auprès des acteurs régionaux et départementaux peut être moins fréquent. ▶ Même si quelques changements interviennent dans la structure du PNASAR2, ses méthodes et la fréquence de suivi, le Manuel élaboré par le Projet peut être toujours utile. La DEPSE apportera des modifications, le cas échéant, pour rendre l'approche plus adaptée au PNASAR2. 	
Sujet de discussion 3 : Recommandations du Projet RC-GSAR pour la pérennisation des activités de suivi-évaluation du PNASAR	
Recommandation 1 : Classer les tâches par ordre de priorité	
<p>Toutes les tâches de suivi-évaluation du PNASAR décrites dans le Manuel n'ont pas de même importance. Classer les tâches par ordre de priorité en fonction du budget, du temps et des ressources humaines, et veiller à ce qu'au moins la priorité de premier ordre soit mise en œuvre.</p> <p>[Au niveau central]</p> <p>Priorité 1 : Elaboration du PTBA et du rapport annuel, Partage avec les sectoriels</p> <p>Priorité 2 : Elaboration du rapport de suivi-évaluation semestriel et Partage avec les sectoriels</p> <p>[Au niveau régional]</p> <p>Priorité 1 : Elaboration du PTBA et Partage avec les acteurs régionaux, Compte rendu régulier des résultats du suivi des PPSAN par les BRSA auprès du SECNSA.</p> <p>Priorité 2 : Elaboration du rapport annuel pour la communication extérieure et Partage aux services régionaux concernés</p> <p>Priorité 3 : Concertation et validation du rapport du PTBA régional et du rapport annuel en organisant une rencontre des CRS/CDSA</p>	
Recommandation 2 : Mise à jour du Manuel pratique de mise en œuvre du système de suivi-évaluation du PNASAR	
<p>Le Manuel pratique de mise en œuvre du système de suivi-évaluation du PNASAR ne doit pas être actualisé à ce stade, car il comprend le modèle idéal du calendrier et des activités à mettre en œuvre. Une révision du Manuel sera opérée, lorsque le PNASAR2 est formé et que la méthodologie est restructurée sous la responsabilité de la DEPSE. Une fois révisé, le Manuel doit être partagé promptement avec les acteurs concernés.</p>	

2.2.7 Accélérer la circulation de l'information sur la sécurité alimentaire et la résilience du SECNSA [Activité 1-7]

Les informations sur la sécurité alimentaire et la résilience diffusées par le SECNSA peuvent être globalement divisées en deux catégories : liées au SAP/CH et liées au suivi-évaluation du PNASAR.

Le Projet a soutenu l'amélioration de la qualité des informations et la promotion de publication du SECNSA. Parallèlement, le Projet a mené des activités pour la visibilité de ses activités.

(1) Appui à l'amélioration de la qualité des informations fournies par le SECNSA

Les documents officiels sur la sécurité alimentaire publiés par le SECNSA comprennent le Bulletin d'information du SAP, le rapport annuel ESA et le rapport annuel du PNASAR. Ces documents servent de référence pour aider à identifier adéquatement la situation alimentaire au Sénégal. Ils sont fournis par le SECNSA aux décideurs politiques de haut niveau, ainsi qu'aux acteurs centraux et déconcentrés tels que les ministères concernés de la sécurité alimentaire au Sénégal, les partenaires de développement, etc. Ce genre de documents essentiels doivent fournir des informations précises, de manière simple et compréhensible, et aux délais requis. Or, les résultats de « l'enquête de satisfaction des acteurs sur les informations partagées par le SECNSA », abordés plus loin, montrent qu'il existe des problèmes à l'égard de la sensibilisation, de la compréhension et de l'évaluation des trois (03) documents. Plus précisément, trois (03) points ont été identifiés : (i) Faible niveau de sensibilisation ; (ii) Langage difficile (textes et expressions) ; et (iii) Irrégularité de la date de publication. En particulier, en ce qui concerne la sensibilisation, les acteurs locaux qui n'ont jamais vu ou lu le document étaient plus nombreux que les acteurs centraux. Le Projet s'est donc engagé à l'amélioration de la qualité de l'information fournie par le SECNSA pour renforcer la gouvernance de la sécurité alimentaire au Sénégal.

La première action menée en vue de l'amélioration de la qualité de l'information était le partage des défis au sein du SECNSA par le biais d'un atelier avec les services concernés (décembre 2021). Les acteurs sont parvenus à une prise de conscience commune sur la situation qui devait être améliorée. Le SECNSA a ensuite élaboré un plan d'action pour résoudre les problèmes et le Projet RC-GSAR a accompagné le SECNSA dans la mise en œuvre. Le plan d'action et les activités réalisées sont résumés dans le tableau suivant.

Tableau 2-26 : Défis liés à la qualité de l'information fournie par le SECNSA et les activités réalisées

Défis	Plan d'action	Actions réalisées par le SECNSA
Faible sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Diffusion de documents sur Internet, notamment sur le site du SECNSA. ▶ Distribution de documents officiels à tous les acteurs dès la publication 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Téléchargement de documents sur le site Web du SECNSA. ▶ Distribution du Bulletin SAP à version numérique (avril, juillet 2022) aux acteurs
Langage difficile (texte et expression)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Utilisation de graphiques pour améliorer la clarté visuelle ▶ Tenue d'un atelier de partage des documents officiels et de validation de la version finale ▶ 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Amélioration des graphiques et de la mise en page du Bulletin SAP par la CELSAP ▶ Partage des rapports ESA et des rapports PNASAR avec les acteurs (Le SECNSA vérifie la liste de destinataires et la procédure de distribution. La distribution sera effectuée aussitôt après l'achèvement de chaque rapport).
- Publication irrégulière	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Respecter les délais de publication prescrits ▶ Chercher des donateurs pour assurer la disponibilité du budget nécessaire à la publication. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Partage de la version provisoire des rapports ESA/PNASAR avec les acteurs ▶ L'exécution du fonds par le projet UE est en cours d'examen entre l'UE et le SECNSA.

Pour accroître le niveau de connaissance, des acteurs sur les documents officiels, la CELCOM et le Projet RC-GSAR ont collaboré à la création d'un système de téléchargement des documents du site Web du SECNSA. Les types de documents téléchargeables qui figurent sur le site Web ont été sélectionnés avec les directions/cellules du SECNSA. Seize (16) types ont été mis à disposition des lecteurs, non seulement le Bulletin SAP, le rapport annuel de l'ESA et le rapport annuel du PNASAR, mais aussi le rapport OA et autres documents. Ces documents sont déjà disponibles d'être téléchargés.

Concernant l'amélioration du contenu de chaque document officiel, l'équipe de Projet et les services en charge de la publication ont discuté et travaillé à plusieurs reprises. Ils se sont employés à assurer une meilleure visibilité des documents en tant que documents publiés par des services gouvernementaux, en utilisant des éléments visuels (graphiques et images) pour améliorer la visibilité, en unifiant les unités de mesure, en améliorant la mise en page, la

lisibilité et la cohérence de l'ensemble du document.

Pour la régularité de publication, des efforts ont porté sur la préparation du calendrier de rédaction et de travail éditorial, la révision du calendrier de publication, et l'obtention des fonds nécessaires à la publication.

Les résultats de la troisième enquête de satisfaction menée en août 2022 ont confirmé que la qualité des informations diffusées par le SECNSA s'est améliorée, de nombreux répondants ont affirmé que le niveau de connaissance de chaque document avait augmenté et que le contenu était plus facile à comprendre.

(2) Résultats de l'enquête de satisfaction et Comparaison

Le Projet RC-GSAR vise à renforcer les capacités du SECNSA à pouvoir partager avec les parties prenantes des informations utiles concernant les risques d'insécurité ainsi que les initiatives prises par des différents partenaires. Et, les indicateurs des objectifs spécifiques du Projet sont : « Aucun retard n'est enregistré dans la publication des bulletins SAP, rapports ESA et rapport annuels (et semestriels) de suivi-évaluation du PNASAR » et « Le taux de satisfaction des acteurs concernés enquêtés sur la qualité des informations est amélioré ». Pour mesurer les valeurs de référence de ces indicateurs et pour évaluer le niveau de satisfaction des acteurs concernés par les publications du SECNSA, la première enquête de satisfaction a été menée entre mars et juillet 2020. La deuxième enquête de satisfaction a ensuite été menée du 9 août au 22 septembre 2021 et la dernière a été menée pendant le mois d'août 2022 pour évaluer les valeurs finales de ces indicateurs avant la clôture du Projet.

Les cibles visées de l'enquête comprenaient les points focaux du CTSAP et du PNASAR, les CRSA/CDSA ainsi que les PTF concernés dans tout le pays. 366 organisations/entités externes pour la première, 572 pour la deuxième et 591 pour la dernière ont été invitées à répondre aux enquêtes en ligne.

Le taux global de réponse de la première enquête de satisfaction était de 28,7 %, celui de la deuxième était de 29,0 %, et celui de la dernière était de 29,4 %. Le nombre de réponses validés était de 105 pour la première enquête, de 166 de la deuxième et 174 de la dernière. Le taux global et le nombre de réponse ont évolué à chaque enquête.

Les résultats de l'analyse des réponses sont présentés dans le tableau suivant. Les chiffres entre parenthèses indiquent la différence (en points de pourcentage) par rapport à la première enquête (rangée supérieure) et à la deuxième enquête (rangée inférieure).

Tableau 2-27 : Résultats de la troisième enquête de satisfaction

Nombre de réponses valides	174 (27 au niveau central, 147 au niveau déconcentré), le taux de réponse : 29,4 % Au niveau central : Points focaux du PNASAR : 06, membres du SAP : 13, PTF : 08 Au niveau déconcentré : CRSA 106, CDSA 41				
		Rapport ESA	Bulletin SAP	Rapport de suivi-évaluation du PNASAR	
Niveau de connaissance	Connaissance	77,0 % (+1,8 p) (+4,7 p)	78,7 % (+5,4 p) (-2,0 p)	57,5 % (+7,0 p) (+3,3 p)	
	Lecture antérieure	70,1 % (+12,0 p) (+12,3 p)	63,2 % (+7,0 p) (+8,4 p)	49,4 % (+7,5 p) (+6,6 p)	
Évaluation du contenu	Utile pour le travail	74,7 % (+9,0 p) (+8,4 p)	70,7 % (+5,9 p) (+6,8 p)	51,7 % (+9,8 p) (+1,7 p)	
	Satisfaction globale du contenu : Satisfait	63,2 % (+13,7 p) (+9,6 p)	64,4 % (+13,9 p) (+14,4 p)	44,8 % (+7,7 p) (+3,2 p)	
Date de partage/ Publication	Date de parution appropriée	61,5 % (+13,9 p) (+6,7 p)	62,1 % (+11,6 p) (+7,3 p)	47,1 % (+10,9 p) (+6,1 p)	
	Impact du retard de partage sur le travail :	Oui	22,4 % (-6,2 p) (+0,1 p)	13,8 % (-0,5 p) (-6,7 p)	12,1 % (+1,6 p) (+1,3 p)
		Non	50,0 % (+17,6 p) (+8,4 p)	52,9 % (+4,3 p) (+8,9 p)	47,7 % (+7,7 p) (+1,9 p)
	On ne sait pas.	27,6 % (-11,4 p) (-8,5 p)	33,3 % (-3,8 p) (-2,2 p)	40,2 % (-9,3 p) (-3,2 p)	

Concernant le niveau de connaissance, le rapport ESA était de 77,0%, le bulletin SAP de 78,7%, et le rapport annuel de suivi-évaluation du PNASAR de 57,5%. Tous les rapports ont connu une hausse par rapport aux résultats de la première enquête. Cependant, la connaissance du Bulletin SAP a connu une légère baisse, mais cela peut être lié à la baisse de connaissance du nombre de réponses reçues par rapport à l'enquête précédente. Il est important de partager le document aux acteurs concernés afin de maintenir le taux de connaissance qui a déjà atteint un bon niveau,

presque 80 %.

En termes d'évaluation du contenu, plus de 70% des répondants ont reconnu l'utilité des rapports ESA et des Bulletins SAP dans leur travail, et 60% des répondants étaient satisfaits de leur contenu global, alors que 40% des répondants étaient satisfaits du contenu des rapports annuels de suivi-évaluation du PNASAR. Tous les rapports ont connus une hausse en termes d'évaluation du contenu par rapport de la première et la deuxième enquête.

En ce qui concerne le calendrier de publication, d'une part, plus de 60% des répondants ont reconnu que le calendrier des rapports ESA et des Bulletins SAP était convenable. Cependant, presque 50% des répondants ont reconnu que le calendrier des rapports de suivi-évaluation du PNASAR était convenable. D'autre part, peu d'acteurs ont avoué que les retards dans la publication affectaient leur travail au détriment du double de ces acteurs qui ont répondu qu'ils ne seraient pas affectés ; même si en moyenne ce même nombre d'acteurs ne s'était pas prononcé sur la question.

En résumé, les résultats de l'enquête de satisfaction indiquent que plus de 80 % des enquêtés ont pris connaissance du rapport ESA et du Bulletin SAP avec environ 60 % des répondants qui étaient satisfaits du contenu global et que les dates de parution étaient appropriées. Le niveau de connaissance du rapport annuel de suivi-évaluation du PNASAR est de moins de 60%, et un peu plus de 40% étaient satisfaits du contenu global et du calendrier de parution.

En guise d'observation générale, on constate une augmentation de tous les paramètres évalués par rapport à la première enquête avec l'augmentation du nombre de réponse valable. Ce résultat explique que la qualité de l'information du SECNSA s'améliore depuis la mise en œuvre de la première enquête de satisfaction. Cependant, il est nécessaire de continuer à améliorer la qualité du rapport annuel de suivi-évaluation du PNASAR car tous les paramètres évalués liés à ce rapport ont connu une baisse par rapport. Le questionnaire est attaché dans l'annexe 11 et le rapport de résultat de la troisième enquête est attaché dans l'annexe 12.

(3) Mise en œuvre des activités de communication et relations publiques

Les activités de communication et relations publiques par le Projet RC-GSAR ont été menées pour faire connaître le nom et les activités du SECNSA, du Projet RC-GSAR et de la JICA, et aussi pour améliorer l'image de marque. Cela a permis d'établir de bonnes relations avec les organismes du Gouvernement, les populations sénégalaises et les donateurs pour contribuer à une meilleure gouvernance de la sécurité alimentaire. Comme approche concrète de promotion, le Projet a publié des livrets et des brochures sur les activités du Projet et aussi utilisé les réseaux sociaux tels que Facebook pour la diffusion d'informations.

En tant que communication et relations publiques du SECNSA via des réseaux sociaux et du site Web, le Projet a appuyé la création et la gestion du compte Twitter du SECNSA dès le démarrage du Projet. Le Projet a également appuyé la création d'un système de téléchargement des documents publiés par le SECNSA sur son site Web. Le Projet a ainsi contribué au renforcement de la capacité du SECNSA en matière de diffusion d'informations. Les informations partagées par le SECNSA sur les réseaux sociaux étaient uniquement des photos et des textes au début. Mais, après la fourniture de caméras et d'ordinateurs de montage auprès du SECNSA en tant que l'équipement destiné à la communication, la CelCOM a fait des vidéos et les a transmises à son audience cible. L'amélioration de la capacité de diffusion d'informations du SECNSA était ainsi confirmée. Par exemple, selon la comparaison entre le compte de Facebook et Twitter du SECNSA, il a été enregistré 10 fois plus de publications avec 71 « J'aime » pendant la période de 2018 à 2019 dans le compte de Facebook qui a été créé avant le démarrage du Projet. En revanche, sur le compte Twitter du SECNSA, il a été enregistré 173 publications avec plus de 1000 « J'aime » entre le mois d'octobre 2019 et celui de juillet 2022.

En tant que communication et relations publiques du Projet RC-GSAR, un compte Facebook a été créé pour diffuser régulièrement des informations sur les activités menées par le Projet. Des Kakemonos et des brochures ont été confectionnés pour présenter une vue d'ensemble du Projet et promouvoir l'image du Projet RC-GSAR lors des activités.

2.3 Activités réalisées pour Résultat 2

2.3.1 Examiner les capacités du SECNSA et des BRSA en coordination, analyse et suivi-évaluation au niveau décentralisé [Activité 2-1]

Cette activité a été réalisée au cours de la première étape.

2.3.2 Identifier les domaines prioritaires en renforcement des capacités du SECNSA et des BRSA au niveau déconcentré [Activité 2-2]

Cette activité a été réalisée au cours de la première étape. Voir Tableau 1-2 pour des défis régionaux identifiés au cours des activités 2-1 et 2-2 et des solutions préconisées.

2.3.3 Renforcement des capacités du SECNSA et des BRSA et l'amélioration de performance de travail au niveau déconcentré [Activité 2-3]

La première étape de coopération du Projet RC-GSAR a identifié les domaines prioritaires où le renforcement de capacités devrait être encouragé au profit des agents des BRSA. Au fil du temps, les capacités d'exécution des missions qui leur étaient assignées ont évolué. Certains membres ont acquis des expériences professionnelles, d'autres ont quitté leur poste à la suite d'une réaffectation. C'est pourquoi, une évaluation des besoins en renforcement des capacités des BRSA a été réalisée en collaboration avec la Cellule des Bureaux Régionaux de Sécurité Alimentaire (CBRSA). Cela a fait apparaître les besoins en matière de (i) facilitation de la compréhension sur les grandes lignes de la sécurité alimentaire et (ii) facilitation de la compréhension sur la méthodologie du suivi-évaluation des Projets et Programmes de Sécurité Alimentaire et à la Résilience (PPSAN). En réponse à ces besoins, le Projet a procédé à un diagnostic des tâches assignées aux BRSA et l'amélioration de performance. Il a dispensé une formation de renforcement des capacités des BRSA.

(1) Diagnostic des tâches des BRSA et l'amélioration de performances

De même que les principales directions/cellules du SECNSA, une enquête BPR a été menée auprès des BRSA de Matam et de Saint-Louis, zone d'intervention du Projet. Dans la pratique, le Projet a élaboré un flux de travail pour le suivi-évaluation du PNASAR et un autre pour la tenue des CRSA/CDSA afin d'identifier des problèmes et des mesures correctives pour mener à bien des tâches à réaliser par les BRSA. Les défis ont été relevés et les mesures proposées ont ensuite été mis en pratique dans les activités de suivi-évaluation du PNASAR et les rencontres des CRSA/CDSA. Le tableau suivant montre des problèmes et des mesures proposées aux BRSA

Tableau 2-28 : Des problèmes rencontrés au cours de l'exécution de tâches et des mesures proposées aux BRSA

CRSA/CDSA	Défis	► Difficulté de mener des activités selon le plan d'action
	Mesure proposée/prise	► Mobiliser le budget nécessaire au stade de la planification
	Défis	► Les activités confirmées et validées par le CDSA et leurs suivis ne sont pas mis en œuvre de manière efficace
	Mesure proposée/prise	► Le BRSA assure le budget nécessaire pour réaliser les activités confirmées et validées par le CDSA. ► Le BRSA mobilise le budget nécessaire aux locaux et équipements au stade de la planification pour opérationnaliser le suivi sur le terrain.
	Problème	► Renforcement des capacités des membres du CDSA
	Mesure proposée/prise	► Le SECNSA/BRSA assure le budget de renforcement des capacités des organismes concernés.
	Problème	► Le défaut du système unifié d'information et du système SIG
PNASAR	Mesure proposée/prise	► Mobiliser le budget nécessaire au stade de la planification
	Problème	► Les activités du PNASAR au niveau local ne sont ni efficaces ni efficientes ► L'appui financier aux parties prenantes n'est pas satisfaisant ► Manque d'atelier d'initiation pertinent aux outils et approches de mise en œuvre du PNASAR au niveau local ► Manque d'outils de communication et d'appui au PNASAR
	Mesure proposée/prise	► Organisation d'ateliers pour partager les projets/programmes liés au PNASAR au niveau départemental
	Problème	► Les acteurs ne connaissent pas la procédure opératoire et la méthodologie du suivi des PPSAN
	Mesure proposée/prise	► Effectuer un suivi des PPSAN

En ce qui concerne le diagnostic des tâches des BRSA et leur amélioration de performance, le Projet a organisé un séminaire consacré au passage à l'échelle des résultats du Projet (voir 2.1.6). A cette occasion, tous les BRSA ont partagé les activités et les acquis des BRSA de Saint-Louis et de Matam. Ils ont créé un flux de travail en utilisant l'approche BPR et identifié des problèmes et des mesures correctives. Il est attendu d'utiliser les leçons tirées du séminaire pour optimiser la performance de tâches de chaque BRSA.

(2) Formation au renforcement des capacités des BRSA

Pour renforcer les capacités des agents BRSA, une session de formation de trois (03) jours a été organisée en 2019 et en 2021. Cette formation avait pour but de présenter une vue d'ensemble de la sécurité alimentaire (définition et concepts clés), ainsi que l'amélioration des connaissances sur la structure et les fonctions du SECNSA et du BRSA (mission, rôles et responsabilités, et coordination avec les organismes concernés). En outre, un cours visant à améliorer la compréhension du processus de suivi-évaluation du PNASAR a été dispensé dans la session de formation 2021.

Tableau 2-29 : Formation des agents BRSA

Période	Participants	Programme
Décembre 2019 (03 jours)	BRSA SECNSA (y compris des formateurs) Projet RC-GSAR 39 pers. au total	<ul style="list-style-type: none">▶ Vue globale de la sécurité alimentaire (définition et concept)▶ Structure et fonctions du SECNSA▶ Gestion de l'équipe▶ Structure et fonctions du BRSA (cours et exercices)▶ Partage du calendrier d'activités annuel du BRSA▶ Opérationnalisation des CRSA/CDSA (discussion en groupe)▶ Identification des tâches de différentes postes du BRSA
Avril 2021 (05 jours)	BRSA SECNSA Projet RC-GSAR 23 pers. au total	<ul style="list-style-type: none">▶ Vue globale de la sécurité alimentaire et du rôle du SECNSA.▶ Rôle attendu du BRSA▶ La planification des activités liées au PNASAR et les outils de suivi

L'environnement de travail a été aménagé parallèlement au renforcement des capacités techniques des BRSA afin d'améliorer davantage la performance de tâches à assumer par les BRSA. Un photocopieur, un projecteur et un PC portable ont été mis à disposition des BRSA de Saint-Louis et de Matam qui sont les régions cibles du Projet. Le PC portable fourni au BRSA de Matam a été volé en novembre 2019, mais un PC de remplacement a été approvisionné par le SECNSA en mars 2021. D'autres objets fournis dans le cadre du Projet RC-GSAR sont maintenus en bon état sous l'instruction du Projet, avec des contrôles réguliers de leur état et un entretien approprié.

2.3.4 Renforcer le SECNSA et les BRSA en matière de coordination des acteurs de la sécurité alimentaire et de la résilience au niveau déconcentré [Activité 2-4]

Au niveau déconcentré, le SECNSA et le BRSA doivent avoir une capacité de coordination afin d'impliquer les comités régionaux et départementaux de la sécurité alimentaire dans les activités liées au SAP/CH et au suivi-évaluation du PNASAR.

Le Projet a donné son appui pour le renforcement des capacités de la coordination du SECNSA et des BRSA à travers des activités liées au SAP/CH et au suivi-évaluation du PNASAR en impliquant les CRSA et les CDSA.

(3) Tenue des rencontres du CDSA

Le Comité régional de sécurité alimentaire (CRSA) ne s'est pas réuni depuis longtemps au niveau des régions de Saint-Louis et de Matam, à cause de l'absence d'arrête de mise en place et fonctionnement de CRSA par le gouvernement et le manque de budget. Mais, depuis le mois de juin 2021, la rencontre du CRSA a lieu progressivement. La rencontre porte sur l'analyse de l'état actuel de la sécurité alimentaire régional, y compris les activités liées au SAP et le suivi-évaluation du PNASAR, ainsi que l'étude prospective pour définir l'orientation. Elle offre une occasion de développer une meilleure compréhension de la sécurité alimentaire par les organismes qui composent le CRSA.

En particulier, le Gouverneur de la région de Matam a signalé un décalage entre la réalité et les résultats tirés de la session nationale CH organisée en mars 2022. En réponse à cette remarque, le CRSA s'est réuni au mois de mai de la même année, ce qui a suscité un vif débat autour du Gouverneur pour discuter comment améliorer la situation alimentaire à Matam.

Le SECNSA se détermine à renforcer la communication régulière avec le Gouverneur et les acteurs des CRSA et CDSA pour discuter les activités et d'autres sujets. On s'attend à ce que la coordination et l'échange d'informations sur la sécurité alimentaire entre les acteurs soient dynamisés par le biais des CRSA.

Tableau 2-30 : Tenue de rencontres du CRSA

Région	Tenue		
Région de Saint-Louis	En 2019 : 0		
	En 2020 : 0		
	En 2021 : 1	Du 14 au 19 juin	Révision et validation de la Note directive pour l'opérationnalisation du CRSA, élaboration d'une ébauche du plan d'action annuel du CRSA et partage d'informations sur la situation alimentaire au niveau régional
	En 2022 : 2	Du 22 au 25 août Du 29 mars au 1er avril	L'analyse de la situation alimentaire dans le cadre des sessions régionales du CH Validation du rapport annuel de suivi-évaluation du PNASAR 2021 et du plan d'action 2022
Région de Matam	En 2019 : 0		
	En 2020 : 0		
	En 2021 : 1	Du 30 juin au 2 juillet	Révision et validation de la Note directive pour l'opérationnalisation du CRSA, élaboration d'une ébauche du plan d'action annuel du CRSA et partage d'informations sur la situation alimentaire au niveau régional
	En 2022 : 4	Du 14 au 19 février	L'analyse de la situation alimentaire dans le cadre de la session régionale du CH
		Du 29 mars au 2 avril	Validation du rapport annuel de suivi-évaluation du PNASAR 2021 et du plan d'action 2022
Le 9 mai		Examen du renforcement de la sécurité alimentaire à Matam à la suite des résultats de l'analyse de la session nationale du CH.	
Le 23 juin		Validation des résultats du suivi-évaluation semestriel et du rapport semestriel du suivi-évaluation semestriel	

(4) Tenue de rencontres du CDSA

Le tableau ci-dessous montre la tenue de rencontres du CDSA dans les régions cibles du Projet. La rencontre du CDSA ne s'est pas tenue à la fréquence définie (4 fois par an), mais elle s'est tenue selon les besoins. L'objectif de rencontres du CDSA était de confirmer l'importance et le rôle du CDSA, de réviser les directives de mise en œuvre du CDSA et le plan d'activité annuel, et de valider les résultats de suivi-évaluation semestrielle du PNASAR et le rapport de l'évaluation. L'implication du CDSA dans les activités SAP et le suivi-évaluation du PNASAR a tendance à augmenter, et les rencontres du CDSA se multiplient également. On s'attend à ce qu'il y ait plus d'occasions de tenir des rencontres du CDSA, une fois le processus des activités de suivi-évaluation du PNASAR est consolidé. Cela permettra de renforcer la compréhension et les connaissances des membres du CDSA en matière de sécurité alimentaire.

Tableau 2-31 : Tenue de rencontres du CDSA

Région	Département	Tenue		
Saint-Louis	Podor	En 2019 : 0		
		En 2020 : 0		
		En 2021 : 1	Du 24 au 25 août	Révision et validation de la Note directive pour l'opérationnalisation du CDSA, élaboration d'une ébauche du plan d'action annuel du CDSA, partage d'informations sur la situation alimentaire au niveau départemental
		En 2022 : 1	Le 29 juin	Validation des résultats du suivi-évaluation semestriel et du rapport semestriel du suivi-évaluation semestriel
Matam	Matam	En 2019 : 1	Le 25 avril	Partage de l'importance et du rôle du CDSA
		En 2020 : 2	Le 6 mars	Examen du processus de sélection des participants au programme de formation au Brésil Entretien avec des candidats au programme de formation
			Le 14 mars	
		En 2021 : 1	Du 28 au 29 juin	Révision et validation de la Note directive pour l'opérationnalisation du CDSA, élaboration d'une ébauche du plan d'action annuel du CDSA, partage d'informations sur la situation alimentaire au niveau départemental
	En 2022 : 1	Du 29 mars au 2 avril	Validation du rapport annuel de suivi-évaluation du PNASAR 2021 et du plan d'action 2022	
	Kanel	En 2019 : 1	Le 26 avril	Partage de l'importance et du rôle du CDSA

Région	Département	Tenue	
		En 2020 : 0	
		En 2021 : 1 juin	Du 28 au 29 Révision et validation de la Note directive pour l'opérationnalisation du CDSA, élaboration d'une ébauche du plan d'action annuel du CDSA, partage d'informations sur la situation alimentaire au niveau départemental
		En 2022 : 1 2 avril	Du 29 mars au Validation du rapport annuel de suivi-évaluation du PNASAR 2021 et du plan d'action 2022
	Ranérou	En 2019 : 1	Le 30 avril Partage de l'importance et du rôle du CDSA
		En 2020 : 2	Le 4 mars Le 8 mars Examen du processus de sélection des participants au programme de formation au Brésil Entretien avec des candidats au programme de formation
		En 2021 : 1 juin	Du 28 au 29 Révision et validation de la Note directive pour l'opérationnalisation du CDSA, élaboration d'une ébauche du plan d'action annuel du CDSA, partage d'informations sur la situation alimentaire au niveau départemental
		En 2022 : 1 2 avril	Du 29 mars au Validation du rapport annuel de suivi-évaluation du PNASAR 2021 et du plan d'action 2022

(5) Renforcement des capacités en matière de coordination à travers de tenue de CRSA et CDSA

Le CRSA et le CDSA ne se tiennent pas comme planifié. Toutefois, le nombre de sessions du CRSA et du CDSA est en augmentation, d'année en année, avec les cas consistant à substituer les sessions régionales du CH et les activités de suivi-évaluation du PNASAR avec le CRSA/CDSA. Ce qui montre que le renforcement des capacités de coordination du SECNSA et des BRSA s'améliorent peu à peu.

En particulier, lors de la tenue des sessions régionales du CH dans les régions non-cibles du Projet, les agents des BRSA de Saint-Louis et de Matam se sont rendus dans ses régions pour appuyer l'organisation des sessions et partager leur expérience. En outre, dans le contexte d'affectation des agents des BRSA au sein du SECNSA, l'ancien agent de la région cible du Projet affecté dans une autres région, partage ses expériences et connaissances dans la nouvelle région d'affectation. Il est certain que l'échange de ressource humaine contribue à la réalisation de la tenue de la session régionale du CH dans les treize (13) régions.

2.3.5 Renforcer le SECNSA et les BRSA en matière de collecte des données de la situation de sécurité alimentaire et de résilience au niveau déconcentré [Activité 2-5]

L'enquête ESA et le suivi-évaluation du PNASAR sont menées pour saisir et analyser la situation de la sécurité alimentaire au niveau local. Le Projet a mené les activités de renforcement des capacités liées à la collecte des données de la situation de sécurité alimentaire.

(6) Renforcement des capacités à travers la mise en œuvre de l'ESA

L'enquête ESA est réalisée sous l'instruction d'un superviseur issu du BRSA. Le Projet a accompagné régulièrement l'enquête ESA à Matam et à Saint-Louis afin d'améliorer la qualité et l'efficacité de l'enquête. En guise d'illustration, lors de l'enquête de février 2020 à Saint-Louis, le Projet a fourni un appui intensif au superviseur du BRSA, qui a contribué à une importante amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'enquête. Le Projet a ensuite appliqué l'approche similaire à la région de Matam à d'autres régions pour améliorer la qualité et l'efficacité de l'enquête ESA par le biais d'une préformation avant la mise en œuvre de l'ESA. Le Projet a misé sur trois (03) mesures d'amélioration afin de garantir la qualité et l'efficacité de l'enquête ESA, comme expliqué ci-dessous.

1) Préformation de l'enquête ESA au niveau régional

Dans l'enquête ESA3, quelques questions n'ont pas eu de réponse appropriée en raison de l'insuffisance de compréhension sur le questionnaire des enquêteurs et des superviseurs. Il y avait aussi des difficultés de traduction des questions formulées en français dans la langue locale. Pour cette raison, une préformation a été dispensée aux enquêteurs avant la mise en œuvre de l'ESA.

Tableau 2-32 : Préformation de l'enquête ESA au niveau régional

But	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comprendre l'objectif de l'enquête ESA, les questions du questionnaire et l'utilisation de la tablette ▶ Partager le mode d'interrogation pour les questions qui ont tendance à être mal comprises ou erronées ▶ Partager le plan global de l'enquête et la gestion des opérations journalières
Programme	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Vérification de la terminologie propre à l'enquête ESA. ▶ Confirmation du calendrier global de l'enquête. ▶ Enregistrement initial de la tablette ▶ Gestion du temps de l'enquête (heures de début et de fin de l'enquête)

2) Briefing obligatoire avant et après l'enquête

Des mesures d'amélioration ont été prises pendant la période d'enquête, comme ci-dessous. Une meilleure communication entre les superviseurs et les enquêteurs a permis d'accroître la qualité et l'efficacité de l'enquête. L'enquête s'est déroulée sans incident, puisque le travail de nuit sur le terrain a été évité.

- Tous les participants se sont réunis pour un briefing d'une demi-heure avant de se lancer sur le terrain. Ils ont fait la revue de l'enquête de la veille. Ils ont ensuite confirmé des ménages ciblés du jour même et le déploiement de chaque enquêteur. Le Projet a veillé à ne pas produire des descentes à des heures tardives.
- Le premier ménage a été interrogé par deux (02) enquêteurs et un superviseur ou un agent de la CELSAP pour s'assurer que la communication se passe bien avec les ménages interrogés et que les personnes interrogées répondaient correctement aux questions. Pour les ménages qui ont suivi, les enquêteurs ont mené l'enquête séparément.
- A la fin de la journée, quand l'enquête est clôturée, tous se réunissaient pour discuter des difficultés survenues au cours de la collecte et des mesures correctives à prendre. Ce qui a permis d'harmoniser les compréhensions tout le long de l'enquête.

3) Créer un répertoire téléphonique

L'enquête ESA a pris beaucoup de temps pour trouver des ménages cibles. Si un village est visité pour la première fois de l'enquête, une visite de courtoisie au chef du village et une explication du contenu de l'enquête sont généralement nécessaires pour confirmer les coordonnées et la localisation exacte des ménages ciblés. Dans certains cas par exemple, lorsque le chef de village n'était pas disponible, la visite des ménages ciblé ne se fait qu'après avoir rencontré le chef de village.

Le Projet a alors travaillé avec les BRSA de Saint-Louis et de Matam pour créer un répertoire téléphonique des chefs de village et d'autres acteurs clés afin de réduire le temps d'attente dans les prochaines enquêtes. En entrant en contact avec le chef du village à l'avance, par exemple la veille de la visite d'un village, il a été possible de commencer l'enquête dans ce village sans rencontrer de problème. La mise à jour du répertoire téléphonique est gérée par les BRSA.

(7) Appui au suivi-évaluation du PNASAR au niveau déconcentré

Au début de la 2ème étape du Projet, on a ignoré l'état réel des activités des projets/programmes locaux dans la zone hors de la compétence des ministères centraux. Ces projets/programmes ne faisaient pas l'objet du suivi-évaluation du PNASAR. Cela a constitué l'un des défis au moment du démarrage de la 2ème étape du Projet. Pour résoudre ce problème, la DEPSE a cherché à établir un système de suivi-évaluation au niveau local, sous l'initiative des BRSA.

Un autre défi majeur à relever était la léthargie des CRSA et CDSA en tant que cadre de concertation opérationnelle respectivement aux niveaux régional et départemental. L'un des indicateurs du PNASAR était de tenir le CRSA deux (02) fois par an dans chaque région et le CDSA quatre (04) fois par an dans chaque département, mais les activités des CRSA et des CDSA n'étaient pas programmées et l'objectif des cadres de concertation n'était pas clair. Le manque de ressources financières explique également la léthargie des CRSA et CDSA. En effet, la rencontre du CRSA et CDSA était quasiment absente.

En réponse à cette situation, le Projet s'est engagé à mettre en place un système de suivi du PNASAR au niveau local, dirigé par les BRSA, et au partage des résultats du suivi-évaluation du PNASAR et à la création d'opportunités de se réunir à travers des rencontres du CRSA/CDSA. Ces activités devaient être menées à titre d'essai dans les régions cibles du Projet à partir d'avril 2020, mais ont été reportées jusqu'au mois de mai 2021 dans le contexte

de la COVID-19.

4) Préparatifs à la mise en place d'un système de suivi-évaluation du PNASAR au niveau déconcentré

Comme préparatif à l'établissement d'un système de suivi-évaluation du PNASAR au niveau local, un atelier de présentation des outils de suivi du PNASAR à l'intention des BRSA et une mission de suivi du PNASAR ont été organisés. Les résultats de ces activités ont servi de base à la conception du système de suivi-évaluation du PNASAR par les CRSA/CDSA, qui sera abordé dans les sections suivantes.

Tableau 2-33 : Préparatifs à la mise en place du système de suivi-évaluation du PNASAR au niveau local

1. Atelier de partage des outils de suivi-évaluation du PNASAR ciblant les BRSA	
But	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Présenter aux BRSA l'outil EXCEL pour le suivi-évaluation du PNASAR. ▶ Effectuer des travaux préparatifs pour expérimenter le système de suivi-évaluation du PNASAR au cours de la mission
Date et lieu	Du 15 au 17 novembre 2020, Mbour
Participants	Chefs des BRSA: 12, SECNSA : 5, Projet RC- GSAR : 1 pers.
Programme	<p>[1er jour] Présentation du suivi-évaluation du PNASAR au niveau local</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Partage de l'importance du CRSA et du CDSA. ▶ Explication des tâches de suivi du PNASAR attendues des BRSA et des outils de suivi. <p>[2ème jour] Atelier d'initiation à la saisie des données aux outils de suivi</p> <p>[3ème jour] Concertation en vue du suivi-évaluation du PNASAR au niveau local</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Réaliser une formation similaire au niveau local ; expliquer la nécessité du PNASAR et du suivi-évaluation auprès des Gouverneurs et des Préfets. ▶ Mener un suivi trimestriel au niveau local ; partager l'état d'avancement du PNASAR au niveau régional ; opérationnaliser les CRSA/CDSA.
2. Mission de suivi du PNASAR 2020	
But	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Initier aux membres des CRSA et des CDSA à la vue globale du PNASAR, à ses progrès et à son plan d'action 2020. ▶ Initier au mécanisme et l'utilisation des outils de suivi du PNASAR et préparer une mission de suivi. ▶ Partager l'état d'avancement des projets/programmes mis en œuvre au niveau régional et départemental, et tirer des leçons.
Date	Atelier : Du 23 au 26 novembre 2020 Suivi sur le terrain : Du 27 au 28 novembre 2020
Lieu	Région de Matam (CRSA), Département de Podor de la région de Saint-Louis (CDSA) *L'atelier est tenu dans deux (02) endroits simultanément
Participants	<p><u>Région de Matam 21 pers. au total</u> Au niveau central : 6, (SECNSA: 3, MPEM, MEPA, Projet RC- GSAR : 1 pers. pour chaque structure) Membres du CRSA : 15 agents</p> <p><u>Département de Podor 22 pers. au total</u> Au niveau central : 5, (SECNSA: 3, Projet RC- GSAR : 1 pers. pour chaque structure) Membres CDSA/CRSA : 17 pers.</p>
Programme	<p>[Atelier]</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Présentation par le SECNSA pour améliorer les connaissances générales du PNASAR. ▶ Travaux en groupe pour s'initier à la saisie de données dans l'outil de suivi, en utilisant quatre (04) projets en cours aux niveaux régional et départemental. ▶ En plus, une mission de suivi est préparée. <p>[Mission de suivi]</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Chaque équipe a mené un suivi à raison d'un projet par jour. Dans la matinée : l'entretien auprès du chef de projet, la visite de terrain ; Dans l'après-midi : l'entretien auprès des acteurs et des bénéficiaires. ▶ Les résultats sont compilés dans un rapport de mission de suivi. <ul style="list-style-type: none"> Chapitre 1 : Contexte du rapport (qu'est-ce que le PNASAR ? nombre de projets/programme par région, etc.) Chapitre 2 : Vue globale des régions (localisation, population, divisions administratives, etc.) Chapitre 3 : Grandes lignes des projets/programmes régionaux Chapitre 4 : Etat d'avancement des projets/programmes (le budget et le niveau de réalisation des objectifs pour chaque projet/programme) <ul style="list-style-type: none"> ▶ Région de Saint-Louis : 8 projets/programmes ▶ Région de Matam : 6 projets/programmes Chapitre 5 : Résumé des résultats Chapitre 6 : Les défis à relever, Recommandation

5) Etude du concept de suivi-évaluation du PNASAR sous l'initiative des CRSA/CDSA.

Suite aux travaux préparatoires ci-dessus, la DEPSE a décidé d'entamer les activités pilotes de suivi-évaluation au niveau local à partir de 2021. Le Projet s'est efforcé de consolider les activités de suivi conduites par les BRSA de Matam et Saint-Louis.

L'élaboration du PTBA et le suivi des projets ne doivent pas être effectués seulement par la DEPSE et les BRSA, mais une large implication des acteurs régionaux et départementaux est importante pour l'organisation des CRSA et des CDSA. En s'appuyant sur ce principe, la DEPSE et le Projet ont décidé de mener les activités de suivi-évaluation du PNASAR au niveau local selon le calendrier et la fréquence définis dans le tableau ci-dessous, et de tenir des CRSA/CDSA pour finaliser le PTBA et les rapports de suivi-évaluation en concertation et en accord avec les acteurs régionaux et départementaux.

Tableau 2-34 : Le calendrier et la fréquence du suivi-évaluation du PNASAR au niveau local

Fin janvier	Validation du PTBA régional dans la rencontre du CRSA/CDSA pour l'élaboration du PTBA régional
Mars	Suivi du premier trimestre par le BRSA, Validation du rapport du suivi-évaluation du premier trimestre par le CRSA/CDSA
Juin	Suivi semestriel par le BRSA, Validation du rapport semestriel du suivi-évaluation par le CRSA/CDSA
Septembre	Suivi du troisième trimestre par le BRSA, Validation du rapport du suivi-évaluation du troisième trimestre par le CRSA/CDSA
Décembre	Mission de suivi par le BRSA, Validation du rapport annuel du suivi-évaluation par le CRSA/CDSA

6) Suivi-évaluation du PNASAR réalisé au niveau déconcentré

Le tableau suivant présente la réalisation des activités de suivi-évaluation du PNASAR à Matam et Saint-Louis. Depuis l'élaboration du rapport de suivi-évaluation du troisième trimestre en septembre 2021, les activités de suivi-évaluation et les rencontres du CRSA/CDSA au niveau local se sont consolidées, malgré des retards ou annulations enregistrés dans quelques activités. En particulier, depuis mars 2022, les BRSA assument un rôle de premier plan consistant à élaborer le rapport annuel du PNASAR 2021 et le rapport du PTBA 2022 avec la DEPSE et à préparer la tenue de rencontres CRSA/CDSA et un compte rendu sur l'avancement du suivi-évaluation du PNASAR.

Bien que les BRSA sont tenus renforcer leurs capacités en élaboration de rapports pour réaliser leurs propres suivis-évaluations du PNASAR à Matam et à Saint-Louis, la principale structure d'exécutions est progressivement transférée aux BRSA.

Tableau 2-35 : Activités réalisées de suivi-évaluation du PNASAR dans les régions de Matam et de Saint-Louis

	Planification	Région de Matam	Région de Saint-Louis
Suivi-évaluation du PNASAR régional 2021			
Atelier d'élaboration du PTBA régional	Vers janvier 2021	Février 2021	Février 2021
Rapport PTBA régional		Avril 2021	Avril 2021
Atelier de revue du premier trimestre	Vers mars 2021	Avril 2021	Avril 2021
Rapport de suivi-évaluation du premier trimestre.		Mai 2021	Mai 2021
Atelier de la revue semestrielle	Vers juin 2021	Juillet 2021	Juin 2021
Rapport de suivi-évaluation semestriel		Juillet 2021	Juillet 2021
Atelier de la revue du troisième trimestre	Vers septembre 2021	Non tenue ¹	
Rapport de suivi-évaluation du troisième trimestre.			
Mission de suivi-évaluation	Vers décembre 2021	Mars 2022	Mars 2022
Atelier de la revue annuel		Mars 2022	Mars 2022
Rapport annuel de suivi-évaluation		Avril 2022	Mai 2022
Suivi-évaluation du PNASAR 2022 régional			
Atelier d'élaboration du PTBA régional	Vers janvier 2022	Mars 2022	Mars 2022
Rapport PTBA régional		Mai 2022	Avril 2022
Atelier de la revue du premier trimestre	Vers mars 2022	Non tenue ²	
Rapport de suivi-évaluation du premier trimestre.			
Mission de suivi-évaluation semestriel	Vers juin 2022	Mai 2022	Mai 2022
Atelier de la revue semestrielle		Juin 2022	Juin 2022
Rapport de suivi-évaluation semestriel		Juin 2022	Juin 2022

NB 1 : Les BRSA n'ont pas disposé assez de temps pour la tenue, ils étaient trop chargés des tâches liées au SAP.

NB 2 : Le suivi du premier trimestre a été annulé en raison de la nécessité d'avancer la date du suivi semestriel.

7) Amélioration de la capacité d'élaboration de rapports de suivi-évaluation

La mise en œuvre du suivi-évaluation du PNASAR au niveau local est en cours de consolidation dans les régions ciblées par le Projet. Cependant, lors de la mission de suivi accompagnée par le Projet en mars 2022, il a été constaté que la capacité de la DEPSE et des BRSA à préparer des rapports doit encore être améliorée. Des efforts ont été déployés pour améliorer le niveau de rédaction lors du suivi semestriel au niveau régional en juin 2022, mais l'amélioration de la qualité des rapports en renforçant les capacités de la DEPSE et du BRSA reste un défi à relever.

Tableau 2-36 : Défis pour améliorer la qualité du suivi-évaluation du PNASAR au niveau local

Capacité élaboration de rapports du BRSA.
La DEPSE envisage le passage à l'échelle du suivi-évaluation au niveau des régions. Au vu de la mission de suivi au niveau régional, la capacité d'enquête du staff du BRSA était relativement satisfaisante. Les Experts ressentent cependant le besoin d'une grande marge d'amélioration dans la préparation de document en utilisant les résultats obtenus. Dans l'atelier CH régional, la production de documents relatifs aux résultats tirés de discussions a nécessité également beaucoup de temps. Le développement de capacités en matière de rédaction ne se fait pas du jour au lendemain. Pour le moment, il serait bon de créer des opportunités aux BRSA de préparer des rapports, avec un appui de la DEPSE, tout en élargissant de manière échelonnée les zones cibles, plutôt que d'étendre le suivi-évaluation de manière uniforme sur le territoire du pays.
Augmenter le nombre de rédacteurs de rapports dans la DEPSE
La DEPSE, qui est chargée d'orienter et d'appuyer les BRSA, présente également une grande marge d'amélioration dans la capacité d'élaboration de rapports. Notamment, les jeunes ingénieurs ont peu d'occasions d'élaborer des rapports et d'affiner leurs compétences. Par rapport aux rapports au niveau national, les rapports régionaux sont moins lourds en termes de volume d'informations et de nombre de pages. Jusqu'à présent, ils ont été élaborés autour des agents compétents pour faciliter et assurer les tâches y afférentes, comme le chef du DEPSE doté d'une expertise en rédaction de rapports. Mais, dorénavant, la rédaction devrait être transférée à des personnes qui disposent moins d'expertise. Cela nécessitera une formation pour former la prochaine génération de la DEPSE.

2.3.6 Expérimenter à l'échelle des BRSA, l'analyse de la situation de sécurité alimentaire et de résilience au niveau régional [Activité 2-6]

Un grand besoin d'introduction du processus d'analyse des résultats d'enquête ESA a été constaté depuis le démarrage du Projet. En conséquence, le Projet a décidé de faire une teste de tenue de session régionale du CH déconcentre dans les régions cibles et d'essayer de développer et d'étendre le CH déconcentre au fur et à mesure en valorisant les expériences acquises. En effet, la session régionale du CH déconcentre a été généralisée dans les treize (13) régions sauf Dakar après les quatre (04) premières organisations.

(8) Appui à la tenue de la session régionale du CH et des défis à relever

1) Contexte de la tenue de la session régionale du CH

Dans le but d'améliorer la précision de l'analyse de la sécurité alimentaire et la fiabilité des résultats, la CELSAP et le Projet RC-GSAR ont décidé d'organiser à titre d'essai une session régionale du CH dans trois (3) régions, comprenant les deux (02) régions cibles du Projet, Saint-Louis et Matam, ainsi que la région de Louga, qui appartient au même groupe d'analyse (région du Nord) lors de la session nationale du CH.

La session régionale du CH était également censée renforcer les capacités des services régionaux concernés sur la sécurité alimentaire, mais surtout en matière d'analyse des données de sécurité alimentaire et de nutrition. Cette session nationale du CH effectue l'analyse intersectorielle des données de la sécurité alimentaire et de nutrition. A l'exception des BRSA, les services régionaux n'avaient pas l'opportunité de participer aux sessions nationales du CH. Ils n'ont donc pas l'expérience nécessaire en analyse intégrée sur la question de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il était attendu que la concertation/analyse dans la session régionale du CH aurait le même effet que la tenue du CRSA en ce qui concerne l'amélioration de connaissances des services régionaux en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

2) Appui à la tenue de la session régionale du CH dans les régions cibles du Projet

Le Projet a accordé un appui régulier à tenue de la session régionale du CH dans les trois (03) régions cibles depuis février 2020. L'aperçu de la tenue est présenté comme suit :

Tableau 2-37 : Appui à la tenue de la session du Cadre harmonisé (CH) dans les régions cibles du Projet

But	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Renforcer les capacités analytiques des services concernés des régions cibles en matière de sécurité alimentaire. ▶ Analyser et estimer la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle par département en période courante et en période de soudure (juin, juillet, août) dans les régions ciblées de l'analyse.
Période	6 jours
Participants	Animateur, superviseur : SECNSA (formé par le CILSS) Analyseur : Dizaine de responsables régionaux de la sécurité alimentaire (BRSA, membre du CRSA, ONG intervenant dans les régions cibles)
Programme	1ère partie : Cours sur CH pour avoir une meilleure connaissance (Discours d'ouverture, connaissance de base sur la sécurité alimentaire, partage du Manuel CH 2.0, utilisation à l'essai de fichiers EXCEL pour l'analyse du CH) 2ème partie : Travail de groupe pour analyser la situation de la sécurité alimentaire par région (Analyse de la situation courante et celle projetée de la sécurité alimentaire par département sur la base du Manuel 2.0, partage des résultats de l'analyse et remarque des superviseurs, restitution de l'atelier, évaluation de l'atelier par les participants).
Evolution de la tenue de la session régionale du CH dans les régions cibles du Projet	
1ère Session CH (Février 2020)	▶ Session régionale conjointe du CH de trois régions (Matam).
2ème Session CH (Octobre 2020)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Session régionale conjointe du CH de Saint-Louis et de Louga (Louga) ▶ Session régionale du CH de Matam (Matam)
3ème Session CH (Février et mars 2021)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Session régionale conjointe du CH de Saint-Louis et de Louga (Saint-Louis) ▶ Session régionale du CH de Matam (Matam)
4ème Session CH (Novembre 2021)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Session régionale conjointe du CH de Saint-Louis et de Louga (Saint-Louis) ▶ Session régionale du CH de Matam (Matam)
5ème Session CH (Février 2022)	▶ Session régionale conjointe de trois (03) régions (Saint-Louis)

Lors du premier atelier, de nombreux participants à la session régionale du CH n'étaient pas habitués aux outils et méthodes d'analyse. Ils ont ressenti le manque de temps pour l'analyse. Au début, l'analyse s'est effectuée en s'appuyant fortement sur les facilitateurs du SECNSA. Au fur et à mesure que le nombre de sessions augmentait, l'analyse se déroulait sans problème. Certains participants ont joué le rôle de facilitateur lors de la cinquième session.

De plus, les participants ont remarqué un manque de données dans l'analyse de leur région d'appartenance. Ce qui les a amenés à reconnaître l'importance de la collecte de données. Ainsi, il a été confirmé que le CH régional contribue certainement au renforcement des capacités des acteurs de la sécurité alimentaire au niveau local et sert aussi de forum d'échange et de partage de connaissances au même titre que la tenue des CRSA.

3) Passage à l'échelle de la session régionale du CH à d'autres régions

Le CH régional démarré dans trois (03) régions (les régions cibles du Projet et la région de Louga) s'est rependue comme montre le tableau ci-après. Au mois de mars 2022, toutes les régions, à l'exception de Dakar, étaient engagées dans une analyse de la sécurité alimentaire au niveau régional.

Tableau 2-38 : Evolution des zones faisant l'objet de l'analyse dans la session régionale du CH

Février 2020	Tenue dans trois (03) régions : Saint-Louis, Matam, Louga (Appui par le Projet RC-GSAR)
Octobre 2020	Tenue dans cinq (05) régions : Saint-Louis, Matam, Louga (Appui par le Projet RC-GSAR), Kaffrine, Tambacounda
De février à mars 2021	Tenue dans cinq (05) régions : Saint-Louis, Matam, Louga (Appui par le Projet RC-GSAR), Kaffrine, Kédougou
Novembre 2021	Tenue conjointe par six (06) régions : Saint-Louis, Matam, Louga (Appui par le Projet RC-GSAR), Kaolack, Fatick, Diourbel
Février 2022	Tenue dans 13 régions sauf Dakar <ul style="list-style-type: none"> ▶ Zone Nord : Saint-Louis, Matam, Louga (appui par le Projet RC-GSAR) ▶ Zone l'Est : Tambacounda, Kédougou (appui par PROACT) ▶ Zone Centre : Kaffrine, Kaolack, Fatick (appui par l'UE) ▶ Zone Ouest : Diourbel, Thiès (appui par le Projet RC-GSAR) ▶ Zone Sud : Kolda, Sédhiou, Ziguinchor (appui par l'UE)

Il paraissait difficile d'organiser une session régionale du CH simultanément dans toutes les régions avant la clôture du Projet, en raison du manque du temps pour former les facilitateurs. Mais, en plus des facilitateurs formés par le CILSS, le SECNSA a montré son fort engagement dans la formation des facilitateurs en bénéficiant de l'expérience accumulée dans les CH régionaux appuyés par le Projet. Par conséquent, en février 2022, les régions sont réparties en cinq (05) zones, dans lesquelles les facilitateurs ont aidé les CRSA/CDSA, y compris les BRSA, à effectuer l'analyse. Cela a permis de réaliser la tenue simultanée de CH régionaux dans toutes les régions.

Dans certaines zones, l'analyse a pris beaucoup de temps, notamment en raison de l'insuffisance de l'expérience des participants. L'analyse doit se faire à raison d'un département par jour en moyenne. Mais, tant qu'ils ne sont pas habitués à l'analyse, ils doivent se référer au manuel, si bien que la gestion du temps est devenue difficile. Malgré les nombreuses difficultés qu'éprouvent les participants, la réduction du temps d'analyse est possible comme en attestent les expériences tirées des CH régionaux. En effet, cela est prouvé par les précédents ateliers régionaux CH organisés avec succès.

L'expérience de la réussite du CH régional dans toutes les régions a certainement donné à la CELSAP une profonde conviction de pouvoir accélérer la tenue du CH régional à l'échelle nationale. Etant donné que la CELSAP s'emploie continuellement à la formation des animateurs, il ne fait aucun doute qu'elle pourra renforcer un pool de ressources humaines. Sur le plan technique, la tenue simultanée des CH régionaux dans toutes les régions est aussi réalisable, étant donné que la CELSAP a acquis des expériences et le savoir-faire lié à la procédure opératoire en matière d'organisation du CH régional. D'un point de vue économique, il faut continuer un plaidoyer pour un appui des partenaires au développement. A ce jour, le nombre de partenaires de développement envisageant un appui au CH régionaux augmente, il faut citer, entre autres, le Projet d'Appui au PNASAR de la DUE et le PAM.

Chapitre 3 Niveau d'atteinte de l'Objectif du Projet

3.1 Objectif du Projet et résultats

Le Tableau ci-dessous récapitule l'Objectif du Projet ainsi que l'atteinte des Résultats.

Tableau 3-1 : Atteinte de l'Objectif du Projet et des Résultats

Résultats attendus	Indicateurs	Niveau d'atteinte
[Objectifs du Projet] Renforcer les capacités du SECNSA à mieux coordonner, analyser, suivre et évaluer la mise en œuvre des actions de sécurité alimentaire et de résilience.	1. Aucun retard n'est enregistré dans la publication des Bulletins SAP, rapports ESA et rapport annuel de suivi-évaluation du PNASAR.	Forte probabilité d'atteinte : Le Bulletin d'information SAP, le rapport ESA et le rapport de suivi-évaluation du PNASAR 2022 seront publiés comme prévu.
	2. Le taux de satisfaction des acteurs concernés enquêtés sur la qualité des informations est amélioré.	Atteinte : Selon les résultats obtenus de 3ème l'enquête de satisfaction, on constate une amélioration pour toutes les paramètres par rapport à l'enquête initiale, à savoir, le niveau de connaissance, l'évaluation du contenu et la période de publication.
	3. La session régionale du CH est organisée dans sept (07) régions.	Atteinte : Le CRSA s'est tenu dans treize (13) régions en février 2022.
[Résultat 1] La capacité du SECNSA à coordonner, analyser, suivre et évaluer la mise en œuvre des actions de sécurité alimentaire et de résilience est renforcée au niveau central.	1. Les réunions des points focaux du PNASAR se tiennent trois (3) fois par an.	Forte Probabilité d'atteinte : Deux (02) rencontres se sont tenues en 2022, et une troisième est prévue en décembre.
	2. Les résultats d'analyses du SAP sont partagés régulièrement et à temps avec les acteurs concernés selon le planning annuel.	Forte Probabilité d'atteinte : Les résultats d'analyse ont été publiés dans les délais prescrits en 2022. La publication de la prochaine analyse est également prévue dans les délais requis.
	3. La plateforme de Gestion d'Information (PGI) est développée et utilisée par les acteurs concernés.	Atteinte : Quatre (04) sous-programmes ont été développés et utilisés par les utilisateurs.
[Résultat 2] Les capacités du SECNSA et des BRSA à coordonner, analyser, suivre et évaluer la mise en œuvre des actions de sécurité alimentaire et de résilience sont renforcées au niveau déconcentré.	1. L'enquête sur la situation de sécurité alimentaire est menée deux (02) fois par an.	Atteinte : L'enquête est réalisée deux (02) fois par an depuis de l'année 2019
	2. Le suivi et la mise à jour des projets / programmes de sécurité alimentaire et de résilience (PPSAN) sont faits selon le planning annuel.	Forte Probabilité d'atteinte : La mise à jour des projets/programmes est prévue en décembre 2022. Le suivi a été réalisé en mars et en mai.
	3. Les rencontres du Comité régional de Sécurité Alimentaire (CRSA) sont organisées semestriellement.	Forte Probabilité d'atteinte : Deux (02) rencontres se sont tenues à Saint-Louis et à Matam au cours du premier semestre 2022. La tenue de rencontres est également prévue dans le second semestre.
	4. Le Comité départemental de Sécurité Alimentaire (CDSA) se réunit trimestriellement.	Le nombre de tenues augmente au fil des ans, bien que l'indicateur n'ait pas été atteint : une rencontre a été organisée en 2022 dans chacun des quatre (04) départements cibles, au cours du deuxième trimestre, mais elle n'est pas tenue au cours du premier trimestre.
	5. La session régionale du CH se réunit aux sites pilotes deux (02) fois par an.	Une marge d'amélioration à apporter, bien que l'indicateur n'ait pas été atteint : La session régionale du CH s'est tenue 5 fois sur les 6 fois programmées depuis le mois de février 2020.

3.2 Atteinte de l'Objectif du Projet

L'objectif du Projet devrait être atteint.

Parmi les trois (03) indicateurs du Projet, l'indicateur 2 et 3 ont été atteints, l'indicateur 1 devrait être atteint.

L'indicateur 1 définit la publication dans les délais des trois (03) documents indiqués dans le tableau ci-après. Le Bulletin SAP a été publié quatre (04) fois en 2021. Les délais ont généralement été respectés. L'absence de publication pour le premier trimestre de l'année s'explique par le fait que la CELSAP et le Comité Technique SAP sont généralement submergés de travail. Il est alors difficile pour ces derniers de trouver un temps à consacrer à l'élaboration du Bulletin SAP. Pour y remédier, la CELSAP a l'intention de proposer deux (02) suggestions au Comité Technique SAP : 1) changer la fréquence de publication de quatre (04) à trois (03) fois par an, et 2) utiliser la Fiche de communication pour remplacer le Bulletin SAP.

En 2022, deux (02) numéros ont déjà été publiés (avril et juillet). Jusqu'à présent, les numéros d'octobre et de janvier étaient généralement publiés dans les délais. Il est donc prévu que les numéros restants (octobre et janvier 2023) devraient être publiés dans les délais prévus.

Pour le rapport de l'ESA, les rapports des deux (02) dernières enquêtes sont à la dernière étape de compilation. En intégrant les commentaires du comité SAP, le rapport ESA sera publié prochainement.

Le rapport de suivi-évaluation du PNASAR 2021 est également à la phase d'intégration des commentaires et devrait être finalisé prochainement.

Ainsi, la publication des trois (03) documents définis comme l'indicateur 1 devrait être atteinte, toutefois il reste une marge d'amélioration à apporter en termes de publication sans retard. La difficulté de publication dans les délais requis s'explique par le manque d'effectif chargé de production de documents des services concernés, l'inefficience de travail ou des retards accusés dans la tenue de rencontres pour la validation. Le SECNSA s'efforce d'améliorer l'efficience de son travail en simplifiant la structure du rapport et en créant un modèle de document. Il est attendu que des effets se soient concrétisés.

Pour l'indicateur 2, les résultats de l'enquête de satisfaction en août 2022 confirment une amélioration par rapport à la première enquête en ce qui concerne le niveau de connaissance, l'évaluation du contenu et les dates de publication des informations émises par le SECNSA (Rapports ESA, Bulletins SAP et Rapports PNASAR). On peut constater que cet indicateur devrait être atteint. Cette amélioration est le fruit des activités déployées en vue de l'amélioration de la qualité de l'information. En revanche, concernant la connaissance du Bulletin SAP, les résultats montrent un taux légèrement faible de connaissance que la précédente enquête. Ce qui peut s'expliquer par quelques acteurs (Partenaires au Développement en particulier) qui n'ont pas pu répondre au questionnaire. Toutefois, pour assurer la connaissance de ce document, il est nécessaire de continuer la distribution à temp et à tous les acteurs de la sécurité alimentaire au niveau national, régional et départemental.

En ce qui concerne l'indicateur 3, la session régionale du CH lancée dans trois (03) régions en février 2020 a été étendue à l'échelle nationale, en bénéficiant de l'appui d'un autre donateur. A ce jour, elle couvre 13 régions, à l'exception de Dakar, en février 2022. Cet indicateur a donc été atteint. Il convient de noter que cinq (05) régions incluant les régions cibles du Projet ont organisé cinq (05) sessions du CH régional jusqu'à présent, et que les quatre (04) autres régions ont organisé deux (02) CH régionaux, ce qui fait que neuf (09) régions ont organisé au moins deux (02) CH régionaux. L'atteinte des indicateurs de l'Objectif du Projet figure dans le tableau ci-après.

Tableau 3-2 : Atteinte des indicateurs de l'Objectif du Projet

Indicateurs	Statut
1. Aucun retard n'est enregistré sur la publication des Bulletins SAP, rapports ESA et rapport annuel de suivi-évaluation du PNASAR.	Le Bulletin SAP prévoit quatre (04) publications par an (avril, juillet, octobre et janvier de l'année qui suit). <ul style="list-style-type: none"> ▶ En 2018 : deux (02) fois (septembre et décembre). ▶ En 2019 : trois (03) fois (mai, octobre et janvier 2020) ▶ En 2020 : trois (03) fois (juillet, octobre et janvier 2021) ▶ En 2021 : deux (02) fois (mai, octobre) ▶ En 2022 : deux (02) fois (avril, juillet) La publication est prévue en octobre et en janvier 2023.
	Le rapport ESA prévoit deux (02) publications par an (dates non définies) <ul style="list-style-type: none"> ▶ En 2018 : une (01) fois (Rapport ESA, dates non définies) ▶ En 2019 : deux (02) fois (Rapport ESA 2, février 2019) (Rapport ENSANR, septembre 2019) ▶ En 2020 : deux (02) fois (Rapport ESA3, juillet 2020) (Rapport ErSA, décembre 2020) ▶ En 2021 : deux (02) fois (Rapport ESA4, janvier 2021) (Rapport ESA5, juin 2021) ▶ En 2022 : aucun (0) (Rapport ECSAN et Rapport ESA6, prévue en décembre 2022)
	Le rapport annuel de suivi-évaluation du PNASAR prévoit une (01) publication par an (juillet) <ul style="list-style-type: none"> ▶ Rapport 2018 est publié ▶ Rapport 2019 est publié (août 2020) ▶ Rapport 2020 est publié (septembre 2021) ▶ Rapport 2021 est publié (août 2022)
2. Le taux de satisfaction des acteurs concernés sur la qualité des informations est amélioré.	En comparant les résultats obtenus des deux enquêtes de satisfaction (1ère et 3ème), on constate une amélioration dans tous les paramètres évalués, à savoir, le niveau de connaissance, la qualité du contenu et les délais de publication.
3. La session régionale du CH est organisée dans sept (07) régions.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Février 2020 : Trois (03) régions : Saint-Louis, Matam, Louga ▶ Octobre 2020 : Cinq (05) régions : Saint-Louis, Matam, Louga, Tambacounda, Kaffrine ▶ De février à mars 2021 : Cinq (05) régions : Saint-Louis, Matam, Louga, Kaffrine, Kédougou ▶ Novembre 2021 : Six (06) régions : Saint-Louis, Matam, Louga, Kaolack, Fatick, Diourbel ▶ Février 2022 : Treize (13) régions : toutes les régions sauf Dakar

3.3 Atteinte des indicateurs du Résultat 1

Le résultat 1 devrait être atteint.

Pour l'indicateur 1, seules deux (02) rencontres des points focaux ont été organisées en 2019, mais trois (03) rencontres ont été réalisées en 2020 et 2021. Pour 2022, deux (02) rencontres ont été tenues à ce stade et une troisième rencontre est prévue en décembre après la fin du Projet. L'indicateur 1 devrait donc être atteint. La clarification du processus de suivi-évaluation du PNASAR et la mise en œuvre des activités au niveau régional peuvent être un des facteurs contribuant à la tenue de rencontres des points focaux du PNASAR trois (03) fois par an.

Concernant l'indicateur 2, la Fiche de communication compilant les résultats de l'analyse SAP est partagée régulièrement et à temps avec les acteurs concernés. Pour cette année (2022), la Fiche a été partagée en mars comme prévu et la prochaine rencontre est prévue en novembre. La production du rapport CH figure au rang de priorité parmi les activités du SECNSA. En effet le rapport fait l'objet de partage non seulement avec les acteurs sénégalais, mais aussi avec le CILSS qui le publie en retour dans le rapport constitué des résultats (rapports) de seize (16) autres pays. Le format fixe et les délais de soumission prescrits sont d'autres facteurs explicatifs de la régularité de publication et au respect de délais.

Concernant l'indicateur 3, tous les quatre (4) sous-programmes ont achevé leur développement et sont utilisés par les utilisateurs.

Tableau 3-3 : Atteinte des indicateurs du Résultat 1

Indicateurs	Statut
1. Les réunions des points focaux du PNASAR se tiennent trois (3) fois par an.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ En 2018 : 2 rencontres (juin et novembre) ▶ En 2019 : 2 rencontres (Octobre : rencontre des points focaux, Décembre : formation des points focaux au suivi-évaluation) ▶ En 2020 : 3 rencontres (Janvier : atelier d'examen des indicateurs du suivi-évaluation du PNASAR, Juin : rencontre pour la finalisation du rapport annuel du suivi-évaluation du PNASAR 2019 et du PTBA 2020, Août : Rencontre de revue semestrielle du PNASAR) ▶ En 2021 : 3 rencontres (Mars : rencontre pour l'élaboration du rapport annuel du PNASAR 2020 et du plan d'action 2021, Septembre : rencontre de partage de l'état d'avancement du PNASAR, Novembre : rencontre de revue semestrielle du PNASAR) ▶ En 2022 : 2 rencontres (Avril : rencontre pour l'élaboration du rapport annuel du PNASAR 2021 et du PTBA 2022, Août : rencontre de revue semestrielle du PNASAR) <p>La tenue de rencontres du CRSA est prévue en décembre.</p>
2. Les résultats d'analyses du SAP sont partagés régulièrement et à temps avec les acteurs concernés selon le planning annuel.	<p>La publication de la Fiche de communication du CH prévoit deux (02) fois par an (mars et novembre)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ En 2018 : 2 fois (mars, novembre) ▶ En 2019 : 2 fois (mars, décembre) ▶ En 2020 : 2 fois (avril, décembre) ▶ En 2021 : 2 fois (avril, novembre) ▶ En 2022 : 1 fois (mars) <p>La prochaine publication est prévue en novembre.</p>
3. La plateforme de Gestion d'Information (PGI) est développée et utilisée par les acteurs concernés.	<p>4 sous-programmes sont développés et utilisés.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ SAP Mobile : Il est développé et utilisé dans l'Enquête ESA ▶ SIRT : La version bêta est développée et alimentée par des données provenant des secteurs concernés. ▶ Workflow : Des modules sont développés (par exemple, systèmes de comptabilité, cloud partagé, gestion de ressources humaines), dont certains sont utilisés ▶ Suivi-évaluation : Il est développé et utilisé par les utilisateurs.

3.4 Atteinte des indicateurs du Résultat 2

Le résultat 2 devrait être atteint. Cependant, il est nécessaire de renforcer la tendance des rencontres du CDSA.

Sur les cinq (05) indicateurs du Résultat 2, un (01) a été atteint (indicateur 1), deux (02) devraient être atteints (indicateur 2, indicateur 3), mais l'indicateur 4 et celui 5 n'ont pas été atteints. Le nombre requis de tenues du CDSA n'a pas été réalisé, mais augmente d'année en année ; ce qui montre une amélioration vers l'atteinte de l'indicateur 4. Quant à l'indicateur 5, la session régionale du CH s'est tenue 5 fois sur les 6 fois programmées depuis le mois de février 2020. Le résultat 2 a été donc globalement atteint, avec une marge d'amélioration à apporter.

Concernant l'indicateur 1, l'Enquête ESA a été mise en œuvre deux (02) fois par an de 2019 à 2022 comme prévu. Donc, l'Indicateur 1 devrait être atteint.

En ce qui concerne l'indicateur 2, des PPSAN sont mis à jour tous les deux (02) ans, comme planifiés. Ils seront actualisés en décembre pour 2022 avec l'appui financier de l'UE. Le suivi-évaluation du PNASAR sur le terrain pour 2019 devait avoir lieu en mars 2020, mais elle n'a pas été réalisée en raison de la propagation de la COVID-19. Pour les autres années, l'enquête a été réalisée sur le terrain conformément au plan. En 2022, une autre enquête de terrain est prévue en novembre toujours avec l'appui financier de l'UE. Donc, l'Indicateur 2 devrait être atteint.

Pour l'indicateur 3, les CRSA des deux (02) régions cibles ne se sont pas réunis semestriellement jusqu'en 2021, mais ils se sont réunis deux (02) fois au cours du premier semestre de l'année 2022. L'indicateur 3 devrait être atteint au second semestre 2022, puisque la tenue du CH régional est prévue en novembre 2022 dans chaque CRSA. La rencontre du CRSA est souvent couplée avec les activités du CH et du suivi-évaluation du PNASAR. Ce style d'organisation est de plus en plus ancré au niveau régional. Ce qui permet de voir augmenter une implication des acteurs du CRSA dans les activités de la sécurité alimentaire.

En ce qui concerne l'indicateur 4, le CDSA ne se tient pas comme planifié. Toutefois, le nombre de sessions du CDSA à partir de 2021 est en augmentation, et les sessions financées par la DUE est planifiée à partir de 2022. Ainsi, bien que l'indicateur 4 n'ait pas été atteint, le nombre de sessions augmente d'année en année ; ce qui montre que les résultats de l'indicateur 4 s'améliorent peu à peu.

Concernant l'indicateur 5, la session régionale du CH se réunit deux (02) fois par an depuis le début de la session pilote du CH régional organisée en février 2020 jusqu'à 2021. Cependant, en 2022, la première session s'est tenue en février mais la deuxième session prévue en novembre, ne s'est pas tenue. Par manque de temps, la tenue de la session régionale du CH durant cette période était impossible car l'enquête ESA, entamé vers la deuxième quinzaine du mois d'octobre, s'est terminée tardivement, c'est-à-dire, à une semaine avant la session nationale du CH. L'enquête ESA du mois d'octobre a été financée par la FAO mais le budget n'était pas arrivé au moment prévu pour démarrer de l'enquête. En plus, la date de tenue de la session nationale du CH ne peut pas changer pour une raison particulière au Sénégal parce que la date d'atelier à envergure sous-régionale du CILSS a été déjà fixée. En conséquence, le SECNSA n'avait que le choix que de se passer des sessions régionales du CH dans cette période. En bref, bien que l'indicateur 5 n'ait pas été atteint, la session a été tenue 5 fois sur les 6 fois programmée, et la raison pour laquelle l'absence de la session régionale du CH en novembre 2022 n'était pas liée de manquement de coordination du SECNA, mais le retard de déroulement de l'enquête ESA influencé par le timing de déblocage du budget de la FAO. Ce qui montre une marge d'amélioration à apporter, bien que l'indicateur 5 n'ait pas été atteint.

Tableau 3-4 : Atteinte des indicateurs du Résultat 2

Indicateurs	Statut
1. L'enquête sur la situation de sécurité alimentaire est menée deux (02) fois par an.	L'enquête par questionnaire (enquête ESA) est généralement réalisée deux (02) fois par an (février et octobre). <ul style="list-style-type: none"> ▶ En 2018 : Trois (03) enquêtes réalisées (mars, juillet, octobre). ▶ En 2019 : Deux (02) enquêtes réalisées (février, octobre) ▶ En 2020 : Deux (02) enquêtes réalisées (février, octobre) ▶ En 2021 : Deux (02) enquêtes réalisées (février, octobre) ▶ En 2022 : Deux (02) enquêtes réalisées (février, octobre)
2. Le suivi et la mise à jour des projets / programmes de sécurité alimentaire et de résilience (PPSAN) sont faits selon le planning annuel.	La mise à jour des PPSAN (y compris Cartographie) (irrégulier) <ul style="list-style-type: none"> ▶ En 2018 : La mise à jour des PPSAN selon le plan d'action ▶ En 2019 : Pas de plan d'action pour 2019 ▶ En 2020 : La mise à jour des PPSAN selon le plan d'action ▶ En 2021 : Pas de plan d'action pour 2019 ▶ En 2022 : La mise à jour des PPSAN aura lieu en décembre. Enquête de suivi-évaluation du PNASAR (novembre) <ul style="list-style-type: none"> ▶ En 2018 : Elle a été mise en œuvre selon le plan d'action (novembre) ▶ En 2019 : Pas réalisée ▶ En 2020 : Elle a été mise en œuvre selon le plan d'action (novembre) ▶ En 2021 : Elle a été mise en œuvre selon le plan d'action (mars 2022) ▶ En 2022 : Elle a été mise en œuvre selon le plan d'action (mai : Le suivi semestriel), Le suivi annuel est prévu en novembre.
3. Les rencontres du Comité régional de Sécurité Alimentaire (CRSA) sont organisées semestriellement.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Région de Saint-Louis : La rencontre ne s'est pas tenue entre 2018 et fin 2020. Une (01) rencontre en 2021 (juin). En 2022, deux (02) rencontres se sont tenues au cours du premier semestre (février et avril) et une (01) rencontre est prévue au second semestre (novembre). ▶ Région de Matam : La rencontre ne s'est pas tenue entre 2018 et fin 2020. Une (01) rencontre en 2021 (juin). En 2022, deux (02) rencontres se sont tenues au cours du premier semestre (février et avril) et une (01) rencontre est prévue au second semestre (novembre).
4. Les rencontres du Comité départemental de Sécurité Alimentaire (CDSA) sont organisées trimestriellement.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Département de Podor : Le CDSA ne s'est pas réuni de 2018 jusqu'à la fin 2020. Une (01) rencontre en 2021 (août) Une (01) rencontre en 2022 (juin) ▶ Département de Matam : Le CDSA ne s'est pas réuni en 2018 Une (01) rencontre en 2019 Deux (02) rencontres en 2020 (2 fois en mars), une (01) rencontre en 2021 (juin), une rencontre (01) en 2022 (avril). ▶ Département de Kanel : Le CDSA ne s'est pas réuni en 2018. Une (01) rencontre en 2019. Le CDSA ne s'est pas réuni fin 2020. Une (01) rencontre s'est réuni en 2021 (juin). Une (01) rencontre en 2022 (avril). ▶ Département de Ranérou : Le CDSA ne s'est pas réuni en 2018. Une (01) rencontre en 2019. Deux (02) rencontres en 2020 (2 fois en mars). Une (01) rencontre en 2021. Une (01) rencontre en 2022 (avril).
5. La session régionale du CH se réunit aux sites pilotes deux (02) fois par an.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ En 2020 : Deux (02) CH régionaux (février et octobre) ▶ En 2021 : Deux (02) CH régionaux (février et novembre) ▶ En 2022 : Un (01) CH régional (février).

3.5 Atteinte de l'Objectif global

L'Objectif global est de « Contribuer à renforcer la gouvernance de la sécurité alimentaire et de la résilience au Sénégal ». Il est évalué par trois (03) indicateurs : [Indicateur 1] Les rencontres de CRSA et CDSA sont tenues dans les quatorze (14) régions ; [Indicateur 2] Les analyses de la situation alimentaire et le suivi-évaluation des projets et programmes sont réalisés et publiés dans les quatorze (14) régions; [Indicateur 3] Les résultats d'analyse des données et les informations collectées par le SECNSA contribuent à l'amélioration de la politique de sécurité alimentaire aux niveaux nationaux, régional et national. Bien que ces trois (03) indicateurs ne soient pas atteints à ce stade, des avancées sont enregistrées.

Concernant l'indicateur 1, le CRSA s'est tenu dans treize (13) régions en 2022. Cela s'explique par l'organisation de la session régionale du Cadre harmonisé (CH) en utilisant le cadre structurel du CRSA. La rencontre du CDSA ne s'est pas tenue dans la majorité des régions, mais l'augmentation du nombre de sessions du CRSA/CDSA est envisageable, en bénéficiant de l'appui du projet de la DUE.

En ce qui concerne l'indicateur 2, l'analyse de la sécurité alimentaire porte sur la tenue de sessions régionales du CH. Le suivi-évaluation des projets/programmes porte sur l'élaboration du Plan de travail et budget annuel (PTBA) et des Rapports annuels du PNASAR. Bien que le CH régional soit mis en œuvre dans treize (13) régions, le nombre de régions qui a élaboré le PTBA et le Rapport annuel du PNASAR n'a pas atteint son objectif. Cette situation devrait s'améliorer grâce à l'appui apporté par le projet financé par la DUE dans la mise en œuvre des activités de suivi-évaluation du PNASAR.

Pour l'indicateur 3, bien qu'un plan d'aide d'urgence ait été élaboré chaque année, aucun rapport d'exécution n'a été publié. Il n'est donc pas possible d'évaluer dans quelle mesure les résultats de l'analyse des données fournies par le SECNSA ont contribué à l'amélioration de la politique de sécurité alimentaire (plans d'aide d'urgence) au niveau national, départemental et régional. Le contenu du rapport d'exécution devrait être vérifié à l'avenir.

Les indicateurs 1 et 2 couvrent quatorze (14) régions du pays. Cependant, en raison des difficultés budgétaires et de l'efficacité dans la mise en œuvre de l'Enquête ESA et du suivi-évaluation du PNASAR, le BRSA de la région de Dakar a été exclu de l'évaluation. Pour cette raison, la mise en place du CRSA/CDSA et la tenue du CH régional n'ont pas été programmées dans la région de Dakar. Par conséquent, si le BRSA de Dakar n'est pas mis en place à l'avenir, les Indicateurs 1 et 2 doivent cibler les treize (13) régions.

Tableau 3-5 : Atteinte des indicateurs de l'Objectif global

Indicateurs	Statut
1. [Indicateur 1] Les rencontres de CRSA et CDSA sont tenues dans les 14 régions.	<p>La régularité de rencontres du CRSA est comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ En 2020 : Cinq (05) régions (Matam, Louga, Thiès, Kaffrine, Kolda) ▶ En 2021 : Neuf (09) régions (Saint-Louis, Matam, Louga, Fatick, Kaolack, Kaffrine, Kédougou, Sédhiou, Ziguinchor) ▶ En 2022 : A ce stade, le CRSA s'est tenu dans treize (13) régions, hormis la région de Dakar <p>La régularité de rencontres du CDSA est comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ En 2020 : Six (06) régions (le département de Podor de la région de Saint-Louis ; les 3 départements de la région de Louga ; les 4 départements de la région de Kaffrine ; le département de Tambacounda de la région de Tambacounda, les 3 départements de la région de Kolda) ▶ En 2021 : Quatre (04) régions (le département de Podor de la région de Saint-Louis ; les 3 départements de la région de Matam ; les 3 départements de la région de Louga ; le département de Kédougou de la région de Kédougou) ▶ En 2022 : Deux (02) régions à ce stade (le département de Podor de la région de Saint-Louis ; le département de Goudiry de la région de Tambacounda)
2. [Indicateur 2] Les analyses de la situation alimentaire et le suivi-évaluation des projets et programmes sont réalisés et publiés dans les quatorze (14) régions	<p>La régularité de sessions régionales du CH pour l'analyse de la situation de la sécurité alimentaire est comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ En 2020 : 3 régions (février), 5 régions (octobre) ▶ En 2021 : 5 régions (février - mars), 6 régions (novembre) ▶ En 2022 : 13 régions (février) <p>Dans le cadre du suivi-évaluation des projets/programmes, l'état d'avancement de l'élaboration du plan de travail et budget annuel du PNASAR (PTBA) et du Rapport annuel des activités est comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ En 2020 : 1 région (PTBA, Rapport annuel : Tambacounda) ▶ En 2021 : 9 régions (PTBA : Saint-Louis, Matam, Louga, Thiès, Kaffrine, Kédougou, Kolda, Sédhiou, Ziguinchor) ▶ 7 régions (Rapport annuel : Saint-Louis, Matam, Louga, Thiès, Fatick, Kaolack, Sédhiou) ▶ En 2022 : 2 régions à ce stade (PTBA : Matam, Saint-Louis) <p>L'élaboration du Rapport annuel est prévue à la fin de l'année dans chaque région.</p>
3. [Indicateur 3] Les résultats d'analyse des données et les informations collectées par le SECNSA contribuent à l'amélioration de la politique de sécurité alimentaire aux niveaux national, régional et national.	<p>Le plan d'appui d'urgence (PNR ou PUSA) et son rapport d'exécution en intégrant les résultats de l'analyse des données fournies par le SECNSA sont les suivants.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ En 2019 : PNR élaboré. L'élaboration du rapport d'exécution est en cours de vérification. ▶ En 2020 : PUSA élaboré. L'élaboration du rapport d'exécution est en cours de vérification. ▶ En 2021 : PNR élaboré. L'élaboration du rapport d'exécution est en cours de vérification. ▶ En 2022 : PNR élaboré. L'élaboration du rapport d'exécution est prévue en 2023.

Chapitre 4 Défis, mesures et leçons apprises de la gestion du projet

Le SECNSA est un des services rattachés au Secrétariat général du Gouvernement. Il a été créé en mars 2000 en tant que Secrétariat Exécutif, c'est-à-dire, bras technique du Conseil National de Sécurité Alimentaire CNSA qui lui a été créé deux (02) ans plutôt. Le SECNSA est l'organe d'exécution des décisions du CNSA. Ayant un caractère transversal et multisectoriel dans la sécurité alimentaire et la résilience, cette structure exerce son autorité dans la coordination des ministères sectoriels, des projets et des instances concernées pour prévenir et gérer les risques alimentaires par la collecte et l'analyse d'informations.

La mission du SECNSA peut être classifiée en deux grandes catégories. La 1ère mission consiste à établir des réseaux d'information pour enquêter et analyser la situation alimentaire de tout le territoire et à présenter aux décideurs et/ou les politiques les données/informations nécessaires à l'aide d'urgence, telle que la distribution de nourriture, ainsi qu'à concevoir un plan de secours d'urgence. Classée comme une tâche du SAP/CH, cette mission est généralement réalisée deux (02) fois par an, constituant un cycle court de travail du SECNSA.

Parallèlement, pour renforcer la sécurité alimentaire nationale, le SECNSA suit et évalue les projets/programmes mis en œuvre par les ministères impliqués dans la sécurité alimentaire, tels que le ministère de l'Agriculture et le ministère de l'Élevage, et les partenaires de développement (PTF) et les ONG, et il formule des recommandations pour aider à réaliser une production alimentaire plus efficace et efficiente et renforcer la sécurité alimentaire et la résilience des populations. Le suivi-évaluation des projets /programmes se réalise une fois par an. Comme l'apparition des effets demande une durée de temps relativement long, elle est organisée comme une tâche de cycle à moyen ou à long terme.

Le Projet RC-GSAR s'est engagé au renforcement des capacités du SECNSA, des BRSA et des acteurs de la sécurité alimentaire, depuis son lancement en 2017. Son intervention s'est articulée autour des principaux piliers : les activités du SAP/CH et celles du suivi-évaluation du PNASAR.

Pour les activités du SAP/CH, à l'issue d'une concertation avec la CELSAP, service en charge du SAP/CH du SECNSA, trois (03) principales missions étaient engagées par le Projet : (1) l'amélioration de la qualité et de la gestion du temps de l'Enquête ESA ; (2) la mise en place de sessions régionales du CH et ; (3) l'amélioration de la gestion du temps pour l'ensemble des étapes du processus de session du CH. Comme résultats de l'intervention du Projet, la qualité et la gestion du temps de l'Enquête ont été améliorées, et la session régionale du CH, dont le but est d'analyser la situation alimentaire de la région d'appartenance, se tient à ce jour dans 13 régions simultanément.

En ce qui concerne le suivi-évaluation du PNASAR, au démarrage du Projet, les acteurs des sectoriels n'avaient pas suffisamment de connaissances sur le PNASAR, et le processus de suivi-évaluation n'avait pas été fixé. Cependant, en procédant à l'examen minutieux du processus de suivi-évaluation, en collaboration avec la DEPSE en charge du PNASAR, les BRSA et autres acteurs des sectoriels, des indicateurs de suivi-évaluation du PNASAR ont été déterminés et le processus de suivi-évaluation du PNASAR est explicité par écrit. Ce processus de suivi-évaluation a été testé au niveau régional à partir de 2022 pour dégager les défis à relever pour rendre le processus plus opérationnel. A l'origine, le test au niveau régional a été prévu à partir de 2020, mais le plan a été modifié en raison de l'interdiction imposée aux rassemblements et aux voyages avec l'avènement de la COVID-19. Malgré ces circonstances, les défis et les enseignements tirés du test ont été intégrés dans le processus de suivi-évaluation. Ils ont été mis en pratique et ils ont subi une série d'améliorations pour jeter les bases d'un suivi-évaluation plus efficace et efficient. Dorénavant, il est attendu que la finalité du PNASAR soit réalisée sous l'initiative du SECNSA et des BRSA, en collaboration avec les ministères sectoriels et les acteurs des projets/programmes, en bénéficiant du financement issu du projet de la DUE. Ce qui aura comme résultat une production alimentaire plus efficace et efficiente et le renforcement la sécurité alimentaire et la résilience des populations.

Ce chapitre abordera les activités du SAP/CH et celles du suivi-évaluation du PNASAR, des défis, des mesures et des leçons apprises au cours de la mise en œuvre des activités du Projet RC-GSAR. En se fondant sur ces aspects déjà cités, le chapitre 5 formulera quelques recommandations pour atteindre l'Objectif global et renforcer la sécurité alimentaire et la résilience.

4.1 Défis et mesures proposées pour la gestion du Projet

4.1.1 Appui à la mise en place de la Plateforme de Gestion d'Information (PGI)

Pour étudier la politique d'appui au développement de la PGI, l'équipe du Projet a fait l'état des ressources humaines de la DIT/ SECNSA, les fonctions et les contraintes des Serveurs existants, ainsi que le concept et le statut de développement de la PGI. Pour assurer la stabilité du fonctionnement de la PGI, il est important que les terminaux PC et l'accès à Internet soient mis à disposition des clients (notamment les directions /cellules du SECNSA et les BRSA). Or, d'un point de vue budget et durabilité, il était difficile pour le Projet d'appuyer les coûts récurrents liés à l'achat de terminaux de communication et à l'accès à Internet de tout le personnel. La priorité a donc été donnée à la conception de la salle des Serveurs, qui constituait la colonne vertébrale de l'environnement TIC. Parmi les sous-programmes de la PGI, le SIRT était déjà en cours de développement par un consultant externe, tandis que le SAP Mobile et le Workflow étaient en cours de développement par la DIT. Le premier ayant déjà été mis en pratique, le Projet a accompagné la DIT dans le développement du sous-programme suivi-évaluation.

Le système Informatisé de suivi et d'évaluation (SISE) est une solution numérique du suivi-évaluation du PNASAR, dont la réalisation a nécessité une collaboration et une coordination avec la DIT, mais aussi avec la DEPSE. Au cours de la mise en place de la PGI, dans le contexte de la propagation de la COVID-19, les restrictions aux déplacements des Experts ont rendu difficile la vérification de l'état d'avancement du programme en présentiel. Malgré ces circonstances, des mesures ont été prises pour qu'il soit suivi par le partage de vidéos et d'autres méthodes en ligne.

Par ailleurs, le Projet a recruté un informaticien comme un membre du staff local, ce qui était un facteur contributif à la poursuite de la supervision du travail à distance. Pendant la période de l'absence des Experts au Sénégal, cet informaticien a effectué des vérifications techniques avec la DIT et le consultant externe. Cela a permis de faciliter une bonne progression de la gestion opérationnelle et de maintenir une meilleure efficacité.

D'autre part, pour renforcer les capacités du SECNSA en matière de coordination, d'analyse, de suivi-évaluation, le Projet a lancé une politique d'appui visible et l'a entamé dès le début, sous forme de l'aménagement de l'aspect matériel avec l'environnement amélioré des Serveurs (la fourniture anticipée de terminaux PC et licences de développement de programmes par la JICA avant le démarrage de la 2ème étape du Projet) et le développement d'une plateforme numérique appelée SISE. Cela a nourri largement le sentiment d'appropriation du Projet par le SECNSA.

4.1.2 Développement des capacités de SECNSA/BRSA

Au début de la deuxième étape de coopération, le SECNSA et les BRSA n'étaient pas très bien reconnus, et leurs rôles et fonctions n'étaient pas très bien compris par les ministères sectoriels centraux et locaux concernés.

Dans cette situation, pour accroître le niveau de reconnaissance du SECNSA et du BRSA par les autres structures, il était d'abord important que ces deux structures aient elles-mêmes de meilleures compréhension / maîtrise sur leurs propres structures et leurs rôles et fonctions. Pour y apporter une solution, l'approche BPR, une des méthodes d'amélioration des opérations, a été adoptée pour mener une enquête et créer un flux de travail afin de « visualiser les tâches », et de permettre au personnel du SECNSA et des BRSA d'avoir une vue d'ensemble et une perspective objective sur leurs propres tâches. Grâce au flux de travail, ils ont approfondi leurs connaissances sur les tâches qui leur étaient assignées, cela implique que chaque tâche n'est pas menée indépendamment au sein du SECNSA ou d'un BRSA, mais enrôle nécessairement des ministères sectoriels et des instances externes comme des PTF, afin d'atteindre des résultats escomptés, en créant une chaîne de valeur ajoutée, comme la production de livrables et l'amélioration des connaissances des personnes impliquées.

Le SECNSA est un « secrétariat » à vocation administrative et technique et il est formé d'élites avec un petit effectif hautement qualifié. Il a pour mission la collecte, l'analyse et la compilation des informations administratives, mais aussi celles techniques de domaines diversifiés. Dans ce sens, l'enrôlement et la coordination avec des instances externes concernées sont très importants. L'approche BPR a été adoptée pour réaliser une évaluation analytique de processus opératoire au moyen du flux de travail et pour l'identification de problèmes et de solutions. La reconnaissance de l'importance de coordination avec des instances externes grâce à l'utilisation de l'approche BPR aurait ensuite conduit à un engagement concerté impliquant ces instances pour réaliser les activités du SAP/CH et du suivi du PNASAR.

A l'avenir, on s'attend à ce que le processus opératoire de travail soit amélioré dans les directions/cellules du SECNSA et les BRSA qui n'ont pas encore appliqué l'approche BPR. Cette amélioration passera par l'identification

objective et globale du travail, des défis et des mesures correctives, en se fondant sur des expériences du séminaire de diffusion des résultats ainsi que le manuel sur l'enquête adoptant l'approche BPR.

4.1.3 Activités du SAP/CH

Les activités du SAP/CH étaient presque standardisées déjà au début du Projet. La CELSAP et d'autres sectoriels et organismes concernés connaissent très bien les activités grâce à leurs expériences passées. Les activités et les analyses sont mises en œuvre conformément au cadre international du CH. Il n'y a pas de changement majeur à apporter sur le contenu des activités.

Au vu de cette situation et à l'issue d'une concertation avec la CELSAP chargée du SAP/CH, l'intervention du Projet a porté sur les trois (03) domaines suivants : (1) l'amélioration de la qualité et de la gestion du temps de l'Enquête ESA ; (2) la mise en place de session du Cadre harmonisé (CH) au niveau des régions, et (3) l'amélioration de la gestion du temps pour l'ensemble des étapes du processus de la session du CH. Les dispositions adoptées à chacun des trois domaines sont les suivantes.

(1) Améliorer la qualité de l'Enquête ESA et la gestion du temps en partageant des informations et des échanges dynamiques des acteurs

Un des défis de l'Enquête ESA concerne la différente compréhension sur plusieurs paramètres du questionnaire, entre l'enquêteur, le superviseur BRSA et la CELSAP, ce qui a pour conséquence de ne pas avoir de résultats satisfaisants. Un autre défi concerne la longueur des heures d'enquête de tous les jours, et cela a provoqué un mécontentement auprès du superviseur de BRSA. Étant donné que ces problèmes étaient dus à un manque de partage d'informations et d'échanges entre les personnes impliquées dans l'enquête, le Projet a tenté de résoudre le problème en organisant des briefings pendant la période d'Enquête ESA.

Tous les jours, avant de se lancer sur le terrain, tous les participants se réunissent pour confirmer des ménages ciblés le jour même, l'organisation de la collecte et la gestion du temps. Ce qui a permis d'éviter des déplacements des enquêteurs aux heures tardives. A la fin de la journée, quand l'enquête est clôturée, tous se réunissent pour discuter des difficultés survenues au cours de la collecte et des mesures correctives à prendre, et si nécessaire, le superviseur du BRSA demande un conseil à la CELSAP. Ce qui a permis d'harmoniser les compréhensions pour améliorer la précision de l'enquête. En prenant cette mesure, l'enquête a terminé avec la qualité dans les délais impartis dans les régions cibles du Projet.

(2) Petites réussites conduisant au renforcement des capacités et la motivation des acteurs

La CELSAP et les BRSA ont reconnu la nécessité de l'analyse des résultats de l'enquête au niveau régional. Et ils voulaient organiser des sessions régionales du CH dans toute l'étendue du pays, mais l'insuffisance de budget et de ressources humaines a rendu la mise en œuvre difficile. Au terme d'une concertation avec la CELSAP, il a été décidé d'adopter, comme pour une première, une stratégie visant à tenir le CH régional dans les régions couvertes par le Projet et à renforcer les capacités des acteurs régionaux à la sécurité alimentaire. Sur la base des résultats et les réalisations obtenues, il a été décidé de faire un plaidoyer de financement auprès de bailleurs de fonds pour tenir des sessions régionales du CH dans toute l'étendue du pays.

Les sessions régionales du CH, organisées initialement dans trois (03) régions, se sont progressivement étendues à d'autres régions. Une acuité analytique au niveau régional a amélioré la précision analytique du CH national, produisant ainsi un effet de synergie. Le CILSS a fait l'éloge de la tenue des sessions régionales du CH. Une dynamique s'est ainsi enclenchée dans les régions qui n'avaient pas encore organisé le CH régional, en exprimant le désir de voir ce processus se mettre en place et réaliser l'analyse au niveau régional. Sur cette lancée, de nombreux membres du SECNSA ont participé à la formation des facilitateurs CH dispensée par le CILSS. Les expériences acquises en tant que facilitateurs dans des CH régionaux organisés au sein et en dehors des régions cibles du Projet ont également contribué à la formation de ressources humaines nécessaires à la conduite des CH régionaux simultanés dans tout le pays. Sur le plan financier, des contributions budgétaires ont été apportées par des donateurs qui ont compris l'importance de la session régionale du CH et des résultats. Grâce aux succès enregistrés, l'expertise acquises des ressources humaines (facilitateurs) et les engagements budgétaires, la tenue des CH régionaux s'est généralisée à l'échelle nationale en mars 2022.

(3) Visualiser les activités du SAP/CH pour l'efficacité opérationnelle

Les activités du SAP/CH nécessitent plusieurs étapes pour être réalisées en parallèle dans un temps extrêmement court, ce qui tend à créer une certaine confusion chez les acteurs et entraîne des omissions au cours de l'exécution. Pour cette raison, le Projet a élaboré un Guide de mise en œuvre des activités de la Cellule du SAP (GM-SAP Ver.1), ayant pour but de visualiser toutes les activités du SAP/CH et d'améliorer l'efficacité du mode opératoire des étapes des activités.

Dans ce Manuel, chaque activité est morcelée en plusieurs en phases, puis en étapes. Et, pour chaque étape, les cinq (05) éléments ont été explicités : (1) Date de mise en œuvre ; (2) Responsable ; (3) Intran (input) ; (4) Action ; et (5) Produit (output) à la fin de l'activité. En particulier, le produit (livrables attendus) est clairement indiqué, ce qui permet de faciliter la gestion de l'avancement des activités et d'identifier les omissions ou oublis. En plus du Manuel, la création du Répertoire de données SAP a facilité une référence des différents documents créés dans le passé, ce qui a également contribué à accroître l'efficacité opérationnelle.

4.1.4 Activités du PNASAR

Contrairement aux activités du SAP/CH, le suivi-évaluation du PNASAR a connu des difficultés au démarrage du Projet. Les indicateurs d'évaluation n'étaient pas déterminés, et les activités n'étaient pas standardisées, ce qui fait que le personnel en charge devait s'occuper d'une tâche quelconque de façon sporadique. En plus, les parties concernées, tant au niveau central que niveau local, n'avaient pas de bonne compréhension du suivi-évaluation du PNASAR, ce qui a rendu difficile l'obtention de leur coopération.

Le Projet s'est efforcé de résoudre ces problèmes en concertation avec la DEPSE, en charge du suivi-évaluation du PNASAR, tout en tenant compte des points suivants.

(1) Respect des initiatives de la DEPSE et des BRSA et Prise de conscience par rapport à la production de résultats

Tout en respectant les intentions de la DEPSE, le Projet l'a constamment invité à examiner la manière dont elle effectuait les activités de suivi-évaluation du PNASAR et à promouvoir la prise de conscience. Au stade initial, le Projet a tenté de standardiser les activités de suivi-évaluation du PNASAR en organisant des ateliers que la DEPSE a souhaités, et a dégagé des réflexions et améliorations. Il a également demandé expressément à la DEPSE d'explicitier les objectifs des activités et de s'assurer qu'ils produisent nécessairement des résultats escomptés à la fin de leurs activités.

Ce faisant, la DEPSE a réussi à prendre conscience d'une série d'activités, planification, mise en œuvre, production de produits livrables, et à produire un rapport après la mise en œuvre d'une activité. De même, le Projet a procédé à la prise de conscience auprès des BRSA pour qu'ils se rendent compte que le suivi-évaluation au niveau régional et le partage des résultats avec les acteurs régionaux et départementaux sont les tâches qui leur sont assignées. Par la suite, la tenue des CRSA/CDSA et le partage des résultats sous l'initiative des BRSA sont devenus standardisés dans les régions cibles du Projet.

(2) Clarification des activités du suivi-évaluation du PNASAR

Bien que le manuel de suivi-évaluation du PNASAR existait, il n'était pas très utile pour les intervenants, du fait qu'il contenait de nombreuses descriptions conceptuelles. Le Projet a accompagné la DEPSE et les points focaux du DEPSE dans la détermination des indicateurs d'évaluation. Et, il a élaboré le Manuel pratique de mise en œuvre du système de suivi-évaluation du PNASAR à l'intention des intervenants. Dans ce Manuel, de même que le Guide SAP (GM-SAP), chaque activité composée de plusieurs étapes est schématisée dans un flux de travail. Et, pour chaque étape, la date de mise en œuvre, les résultats attendus et d'autres éléments nécessaires sont explicités. Bien qu'il reste encore un problème de retard, le Manuel a clarifié les étapes de suivi-évaluation du PNASAR et a permis à tous les acteurs impliqués, une forte prise de conscience des prochaines activités à mener et des livrables à produire. En ce qui concerne le Répertoire de données de suivi-évaluation du PNASAR, il a facilité la référence aux documents précédents, ce qui a accru l'efficacité et l'efficacité du travail.

(3) Création d'opportunités de concertation avec les parties prenantes

La collaboration des organismes concernés aux niveaux central et local est essentielle pour le suivi-évaluation du PNASAR. Des réunions des points focaux du PNASAR au niveau central ont eu lieu depuis le début du Projet. Cependant, seuls les responsables ont compris le suivi-évaluation du PNASAR et il était difficile d'obtenir une

collaboration de l'ensemble des agents au sein de chaque ministère sectoriel. Le Projet a encouragé la DEPSE à modifier le mécanisme pour que plusieurs personnes d'un sectoriel puissent participer aux réunions. Et il a programmé des visites des sectoriels par la DEPSE pour expliquer et discuter du suivi-évaluation du PNASAR. Il en résulte que la compréhension sur le PNASAR s'est progressivement approfondie parmi les sectoriels et un système de coopération avec le SECNSA a été établi.

Au niveau local, il n'y avait pas d'occasion de discuter du suivi-évaluation du PNASAR. Le Projet a donc suggéré un suivi-évaluation du PNASAR à l'initiative du CRSA/CDSA et a créé des occasions de se réunir pour discuter de l'état d'avancement du PNASAR. Un formulaire modèle de suivi-évaluation a été élaboré par la DEPSE. Ce qui a rendu les rencontres CRSA/CDSA plus fréquentes dans les régions cibles du Projet. Dans ces rencontres, l'état d'avancement en matière de sécurité alimentaire était discuté au sein des acteurs des sectoriels au niveau régional et départemental ainsi que les intervenants du Projet.

4.1.5 Amélioration de la qualité de l'information /Relations publiques

Concernant l'amélioration de la qualité des documents officiels publiés par le SECNSA, l'accent a été mis sur la mise à niveau de connaissance, l'amélioration de la lisibilité et le respect des délais de publication.

Pour le défi lié à l'amélioration du niveau de connaissance des documents du SECNSA, le niveau de connaissance chez les acteurs locaux des CRSA/CDSA était particulièrement faible. Ils n'étaient pas habitués à lire les documents, ou a en disposer. Pour relever le défi, le Projet a mis en place un mécanisme de distribution de documents pour s'assurer que les versions papier ou numérique des documents soient mises à la disposition des acteurs locaux. Dans la pratique, le Projet a établi des itinéraires et une procédure de distribution des documents du SECNSA aux acteurs des treize (13) régions, ainsi qu'une liste d'adresses électroniques des acteurs concernés. Deux (02) numéros du Bulletin SAP ont ensuite été distribués en utilisant ces itinéraires et cette procédure, et des essais et des améliorations ont été répétés pour optimiser l'efficacité de la distribution. Une autre mesure prise par le Projet porte sur la création d'un système de téléchargement des documents du site web du SECNSA, en collaboration avec la CELCOM, ce qui a permis à toute personne, ayant un accès internet, d'obtenir les documents souhaités à tout moment.

En ce qui concerne la lisibilité, plusieurs auteurs étaient impliqués dans la rédaction d'un document, ce qui a entraîné un manque d'uniformité et trop de phrases qui rendent difficile la compréhension du contenu pour les lecteurs. Des efforts ont donc été faits pour utiliser davantage des éléments visuels (tableaux et figures), adopter des légendes faciles à lire et améliorer les compétences en correction de texte de l'ensemble d'un document. Grâce aux efforts déployés, les résultats de la troisième enquête de satisfaction ont confirmé l'amélioration de la lisibilité.

En ce qui concerne le respect des délais de publication, malgré la programmation de travail fixée avant de se mettre au travail de l'élaboration, il arrive des retards ; ainsi le problème persiste. Dans de nombreux cas, les retards sont dus à la difficulté de concilier le travail d'élaboration avec d'autres tâches. Il importe de réfléchir à de nouvelles mesures d'amélioration pour une meilleure efficacité, à savoir, la standardisation du format des rapports et l'utilisation de graphiques et de diagrammes. La CELSAP envisage également de revoir le calendrier et la fréquence de publication du Bulletin SAP en vue de fournir des informations nécessaires au moment voulu, ce qui pourrait être l'un des moyens d'amélioration de la qualité des informations.

4.1.6 CRSA/CDSA

Le défi pour la région de Saint-Louis et celle de Matam a porté sur un faible niveau de compréhension de la sécurité alimentaire et de la mission du BRSA qu'affichent des structures membres des CRSA/CDSA. Les structures membres montrent également un faible niveau de compréhension des rôles et des fonctions des CRSA/CDSA. Dans cette situation, un atelier a été organisé pour sensibiliser les acteurs locaux sur les points suivants : (i) les activités de sécurité alimentaire des BRSA peuvent contribuer à renforcer la gouvernance de la sécurité alimentaire et de la résilience aux niveaux régional et départemental (ii) à cette fin, une collaboration/coordination entre les structures membres des CRSA/CDSA est nécessaire, et (iii) pour réaliser (1) et (2), les CRSA/CDSA jouent un rôle décisif comme outil favorisant le renforcement de la gouvernance de la sécurité alimentaire, ainsi que la collaboration /coordination des structures membres. Dans cet atelier, les participants ont discuté également de quelle manière des rencontres CRSA/CDSA doivent se tenir.

L'atelier a partagé les rôles attendus des membres des CRSA/CDSA, c'est-à-dire, les rôles pour améliorer la sécurité alimentaire. Il en est ressorti que la collaboration avec les structures membres des CRSA/CDSA au niveau local est primordiale pour atteindre l'objectif transversal et multisectoriel qui est le renforcement de la sécurité alimentaire au niveau local, et que les CRSA/CDSA doivent être utilisés comme un outil efficace favorisant «

concertation, partage d'informations et suivi-évaluation » dans les activités telles que les enquêtes ESA et le suivi-évaluation du PNASAR.

4.1.7 Gestion et exploitation du Projet

Le Projet s'est efforcé de maintenir une communication étroite avec le staff local et les homologues pour assurer une bonne continuité de la gestion du Projet, même pendant la période où les Experts japonais ne pouvaient pas se rendre sur le terrain dans le contexte de la COVID-19. Au vu de la persistance de la pandémie, le Projet a eu recours à de nouvelles plateformes de communication qui facilitent la circulation de l'information, telles que la visioconférence et des messageries instantanées, en plus des outils conventionnels, tels que l'appel téléphonique et le courriel. Avant tout, la priorité a été accordée à la santé du staff local dans la mise en œuvre des opérations du Projet. Les gestes barrières étaient respectés, en particulier, le télétravail, la limitation du nombre de personnes pouvant travailler dans le bureau du Projet, la rotation du personnel au bureau, la ventilation du bureau (portes et fenêtres), le port de masques et le lavage/désinfection des mains. Lors de la mise en œuvre des activités du Projet, telles que formations et séminaires, des mesures de prévention de l'infection ont été appliquées conformément aux conseils du Bureau de la JICA au Sénégal, en assurant une salle suffisamment spacieuse, une distanciation physique et le port de masque. Heureusement, aucun cas n'a été confirmé parmi les homologues et le staff local.

La propagation mondiale de la COVID-19 a obligé à reprogrammer la formation au Japon et aux pays tiers. Malgré tout, des efforts ont été déployés pour produire des résultats escomptés en combinant diverses activités, notamment la formation alternative au Sénégal.

4.2 Leçons tirées de la gestion du Projet

4.2.1 Appui à la mise en place de la Plateforme de Gestion d'Information (PGI)

Dédiée à tous les processus opérationnels du SECNSA, la PGI est une solution numérique qui favorise l'automatisation et l'efficacité opérationnelles des activités. Elle nécessite la mise à disposition d'un personnel ayant des expertises dans la conception et la construction de bases de données, la programmation, la gestion de la sécurité des données et le développement d'interfaces humaines. Comme le SECNSA disposait de la DIT et d'ingénieurs (techniciens) permanents en charge du développement de programmes, il n'était pas nécessaire de confier à une entreprise extérieure le développement de tous les sous-programmes de la PGI. En effet, le SAP Mobile et le Workflow ont été développés par la DIT. Si une structure ne dispose pas d'ingénieurs (techniciens) permanents, la maintenance et l'entretien de la solution numérique doivent être confiés à une entreprise extérieure, mais la DIT a pu réaliser cette tâche en interne.

Le développement du SISE a été externalisé avec l'appui du Projet. Le Projet a déterminé les besoins du client (DEPSE) et fourni des instructions précises pour que le programme d'application soit adapté à l'environnement numérique du SECNSA. Cela était possible grâce à un haut niveau d'expertise du personnel de la DIT. Concernant le SISE, la décision de développement d'une propre application par la DIT, au lieu d'acheter un produit prêt à l'emploi qui est coûteux à entretenir et à maintenir, n'a été possible que parce que la DIT était dotée d'une expertise et de techniques de haut niveau.

Par ailleurs, un informaticien a également été recruté comme un membre du staff local du Projet, ce qui a permis une supervision plus efficace et des instructions plus précises.

Le Projet a accompagné le SECNSA dans la transformation numérique (DX) du SECNSA à travers le développement de la PGI. Dans les projets visant la DX ou l'introduction de solutions numériques, la mise en place d'une direction ou une cellule dédiée au sein d'une structure homologue (avec un ingénieur ou un technicien permanent qui est capable d'exploiter pleinement le potentiel technologique) est une condition préalable, en termes d'efficacité opérationnelle et de durabilité respectivement dans la phase de développement et celle de maintenance. De même, la disponibilité d'un effectif spécialisé en informatique est cruciale pour assurer une meilleure efficacité dans la mise en œuvre du Projet.

4.2.2 Développement des capacités du SECNSA/BRSA

Comme indiqué dans la section 4.1 « Défis et mesures proposées pour la gestion du Projet », le SECNSA et les BRSA ont reconnu l'importance de la coordination des organismes/entités concernés. A cette fin, dans les

activités de renforcement des capacités, le Projet s'est employé à établir des liens étroits entre le SECNSA et les services centraux, et aussi, les liens entre les BRSA et les services régionaux et départementaux. Dans les relations horizontales, telles que la relation au sein d'une structure du SECNSA, celle au sein d'un BRSA, et celle au sein des BRSA, la communication s'est améliorée avec le temps à travers le partage d'informations et l'échange. D'autre part, si l'on juge par le contenu des discussions lors du séminaire de partage des résultats, la relation verticale entre le SECNSA et les BRSA doit encore être renforcée. Elle a encore une marge d'amélioration dans le partage de l'information et la communication. Donc, il y a à améliorer la gouvernance du SECNSA. Il en est de même pour les autres ministères sectoriels par rapport à leurs services locaux respectifs au niveau régional et départemental. La relation verticale entre le SECNSA et les BRSA ou celle au sein de chaque ministère sectoriel doit être renforcée.

L'atelier de restitution des résultats a suscité de nombreuses observations intéressantes de la part des agents des BRSA, dont deux (02) étaient considérées comme particulièrement utiles pour la gestion future du SECNSA/BRSA. La première concerne l'insuffisance de l'effectif d'agents par rapport à la superficie d'une région. Compte tenu de la vaste superficie ou de la difficulté d'accès à certaines zones, l'augmentation de l'effectif serait le premier défi à relever, si l'on envisage de réduire la disparité de productivité des agents entre les régions. Du point de vue de la gestion, il est souhaitable d'instaurer un système de répartition de charges de travail entre les régions, en tenant compte du temps de déplacement, de la superficie par personne, etc. La deuxième observation concerne des mesures à adopter par des projets qui partagent plusieurs régions et départements. Pour éviter toute perturbation, les projets couvrant plusieurs régions ou départements nécessitent une intervention du ministère sectoriel compétent du niveau central. Ce dernier doit définir une politique d'intervention, superviser le déroulement du projet et donner des instructions aux différents services régionaux concernés.

4.2.3 SAP/CH

(1) Importance des essais dans les sites pilotes.

Depuis le démarrage du Projet, la CELSAP visait l'organisation simultanée de CH régionaux dans toutes les régions du pays. Cependant, sans planification opérationnelle et budgétaire, il était fort probable que le CH régional simultané serait mis en œuvre dans un nombre limité de régions sans avoir une perspective de viabilité. Même si un budget était mobilisé, la CELSAP n'aura pas de résultats satisfaisants en raison de l'insuffisance de savoir-faire opérationnel et de ressources humaines, c'est ce que le Projet avait imaginé. Dans ce contexte, le Projet a accompagné la CELSAP dans la tenue des CH régionaux sur une étendue limitée, avec seulement les régions cibles. La CELSAP a au fur et mesure capitalisé des acquis et des expériences et elle a reçu une évaluation positive de la part des acteurs des régions voisines. Cette démarche était le point de départ vers le déploiement national.

En ce qui concerne la qualité de l'Enquête ESA, une bonne communication entre les superviseurs BRSA et les enquêteurs dans les régions cibles a amélioré la qualité de l'Enquête. De même, l'identification et la correction de défauts du SAP Mobile dans les régions cibles a permis de résoudre des problèmes avant que les problèmes se produisent dans d'autres régions.

Il est naturel que le SECNSA s'ambitionne d'étendre les activités à l'échelle nationale, mais le SECNSA sait, à travers ses expériences avec le Projet, qu'il est important de commencer par petit pas pour réussir une nouvelle initiative. La décision intelligente de la CELSAP qui est d'entreprendre à petite échelle a conduit au déploiement national de la session régionale du CH, l'amélioration de la qualité de l'Enquête ESA et la mesure corrective des défauts du Mobile SAP.

(2) Mesures d'incitation au sein d'une structure

Le déploiement national de la session régionale du CH en un temps court s'explique par les raisons suivantes.

1. L'efficacité de la tenue de la session régionale du CH a été démontrée aux sites pilotes du Projet ;
2. Le besoin d'analyse des données régionales est élevé, tant au niveau régional qu'au niveau central (conforme au besoin) ;
3. Le Sénégal et le Nigéria sont les seuls deux (02) Etats membres du CILSS qui effectuent l'analyse au niveau régional, et l'engagement pris par le Sénégal était hautement évalué par le CILSS et les Etats membres, ce qui est devenu une source de motivation du SECNSA
4. Lors de la session nationale du CH, à laquelle ont participé des agences d'appui au développement dont le CILSS, le SECNSA a exprimé son enthousiasme quant aux effets obtenus de l'initiative et à l'expansion du nombre de régions couvertes par cette initiative ;
5. Le SECNSA et les BRSA demandent aux agences d'appui au développement de leur apporter un appui continu à organiser la session régionale du CH et ils ont obtenu un appui ;

Les activités pilotes ont mis au jour des besoins similaires dans d'autres régions. L'efficacité de la session régionale du CH a été reconnue et très appréciée par les agences d'aide telles que le CILSS, la FAO ou les ONG. Cela a motivé le SECNSA et les BRSA à organiser le CH régional et à réaliser un déploiement national dans une période très courte de deux (02) ans (au total 5 sessions).

Le SECNSA vise à ancrer le suivi-évaluation du PNASAR dans toutes les régions. Il est attendu de vérifier à nouveau le processus du déploiement national de la session régionale du CH au sein du SECNSA et d'appliquer des facteurs déterminants de la réussite dans la réalisation du suivi-évaluation du PNASAR dans toutes les régions du Sénégal.

4.2.4 PNASAR

(1) Amélioration progressive

Au démarrage du Projet, le suivi-évaluation du PNASAR était confronté à de nombreux défis. (i) l'absence d'indicateurs de suivi-évaluation ; (ii) l'insuffisance de collaboration des organismes concernés dans la collecte de données ; (iii) la léthargie des CRSA/CDSA au niveau régional ; (iv) l'absence du processus normatif des activités de suivi-évaluation du PNASAR ; (v) l'irrégularité de la publication de résultats ; et (vi) la nécessité d'améliorer la qualité du suivi-évaluation du PNASAR.

Compte tenu des ressources humaines restreintes de la DEPSE, le Projet a classé ces défis en ordre de priorité, et a apporté des améliorations par étapes, plutôt que d'apporter des mesures correctives d'un seul coup. En conséquence, des indicateurs de suivi-évaluation ont été établis et des activités de chaque étape du suivi-évaluation ont été standardisées. La base de mise en œuvre du suivi-évaluation du PNASAR a ensuite été mise en place, les points focaux des sectoriels au niveau central ont participé aux activités de suivi-évaluation du PNASAR, et les CRSA/CDSA ont participé aux activités de suivi-évaluation au niveau régional. Les démarches pratiques et les outils ont été compilés dans un manuel et sont mis à disposition des acteurs concernés. A ce jour, la DEPSE et les BRSA entreprennent la mise en œuvre du processus de suivi-évaluation du PNASAR et la publication régulière de livrables. Il est important de résoudre les problèmes par étape en s'appuyant sur les expériences précédentes, plutôt que d'apporter des améliorations d'un seul coup.

(2) Essais et erreurs

Au vu des expériences du passé, des échecs répétés ont abouti à l'amélioration du processus de suivi-évaluation du PNASAR. En effet, la mise en œuvre des activités de suivi-évaluation du PNASAR s'est heurtée à des difficultés récurrentes : prolongation de la période de réunions et d'enquête, ajustements répétitifs du calendrier, et report des échéances de rapports. Le Projet prévoyait certains problèmes qui pourraient surgir, mais il a respecté l'initiative de la DEPSE dans la réalisation de sa mission. Le Projet a explicité des défis à relever, chaque fois qu'un problème a été identifié. A la suite des essais et erreurs récurrentes, la DEPSE elle-même a pris conscience des difficultés et a apporté des améliorations. Ainsi, tout en respectant l'initiative des homologues, l'on parvient à tirer des enseignements utiles dans l'amélioration du travail du SECNSA, par tâtonnements successifs, allant de l'identification de problèmes par la pratique à l'offre d'un feed-back.

Le Manuel pratique de mise en œuvre du système de suivi-évaluation du PNASAR est le fruit des résultats d'essais et erreurs de la DEPSE. En apportant son concours à la compilation du Manuel, la DEPSE a fait preuve d'un

haut degré d'appropriation dans la mise en œuvre des activités à venir de suivi-évaluation du PNASAR et le respect du Manuel. Il demeure cependant une marge d'amélioration à apporter au suivi-évaluation du PNASAR. Il est attendu qu'il continue d'être amélioré même après la clôture du Projet.

(3) Activités du suivi-évaluation du PNASAR en prenant en compte du SAP/CH et Ajustement du calendrier

La tenue de suivi-évaluation du PNASAR dans toutes régions du pays requiert l'initiative, le budget et la disponibilité des BRSA. En effet, il est difficile de trouver du temps pour le suivi-évaluation du PNASAR en raison du calendrier chargé du personnel des BRSA, en particulier pendant la période comprise entre le début de l'enquête ESA et la fin du CH national (de janvier à début mars, de fin septembre à début novembre).

Le Projet a conseillé à la DEPSE d'ajuster le calendrier et de réduire le volume des activités de suivi-évaluation du PNASAR pendant la période de chevauchement avec les activités du SAP/CH, mais la DEPSE a souhaité suivre le calendrier idéal. Depuis lors, les activités de suivi-évaluation du PNASAR sont menées avec retard. Les activités de suivi-évaluation du PNASAR au niveau régional n'ont commencé qu'en 2022. D'abord, elles seront mises en œuvre selon le calendrier que la DEPSE considère comme approprié. Elles feront ensuite l'objet d'une revue à la fin des activités pour modifier le calendrier et le processus de mise en œuvre en les adaptant au contexte réel. Les activités de suivi-évaluation du PNASAR et celles du SAP/CH sont les deux (02) principales activités du SECNSA, mais la dynamique opérationnelle des deux (02) activités nécessite une allocation équilibrée de ressources humaines et de budgets dont disposent le SECNSA et les BRSA. Il est difficile de modifier le calendrier des activités SAP/CH en raison des engagements avec le CILSS qui a établi une série de rencontres avec un calendrier adopté par les 17 pays membres. Par conséquent, les activités de suivi-évaluation du PNASAR devraient être décalées, par exemple en les concentrant pendant la période moins chargée des activités du SAP/CH (avril-septembre, décembre-janvier) ou en réduisant le nombre d'activités de suivi-évaluation au niveau régional.

(4) Valeur de suivi-évaluation du PNASAR

La mission de suivi du PNASAR devra contribuer sensiblement au développement local, non seulement en matière de sécurité alimentaire et de résilience, mais aussi dans divers projets locaux, en suscitant des prises de conscience chez les acteurs au-delà des secteurs et en tirant des enseignements pour améliorer la gestion globale des projets.

La mission de suivi a mis en évidence plusieurs défis à relever, tels que des divergences entre un rapport reçu par un BRSA et la situation réelle, l'insuffisance du système de maintenance et de gestion post-projet en dépit d'un bon avancement des activités. Ces résultats ont été partagés avec des acteurs concernés lors d'une rencontre des CRSA/CDSA sous la forme de rapports écrits de mission de suivi.

Le SECNSA et les BRSA ne sont ni acteurs ni maître d'œuvre des projets. Ils interviennent en tant qu'organes de coordination, pour évaluer objectivement les résultats des projets. La mission de suivi du SECNSA et des BRSA consiste à suivre les progrès et les performances des projets d'un point de vue technique et à partager des enseignements tirés avec les organismes/entités concernés, comme si l'audit examine des comptes et états annuels. Ce sera l'un des rôles majeurs de la mission de suivi-évaluation.

4.2.5 Amélioration de la qualité de l'information

Pour mettre à niveau les connaissances sur les activités et les documents officiels publiés par le SECNSA, la régularité de circulation de l'information aux acteurs centraux et locaux est très importante. A cette fin, le Projet a pris des mesures, telles que le téléchargement des documents sur le site web du SECNSA, la création d'un dossier de partage contenant des données documentaires, le partage de dossiers avec les acteurs. Cependant, selon la comparaison des résultats entre la deuxième et la troisième enquête de satisfaction, l'amélioration significative de la connaissance des documents, le rapport d'enquête d'ESA et le rapport annuel de suivi-évaluation du PNASAR, ont été améliorée, par contre la connaissance du bulletin du SAP n'a pas été constatée. (Cf. 3.2) Pour une large diffusion des activités du SECNSA et de la situation alimentaire au Sénégal même après la fin du Projet, la distribution de document et l'annonce aux acteurs centraux et locaux aussitôt après la publication est nécessaire.

Les documents officiels publiés par le SECNSA, en particulier le rapport ESA et le rapport de suivi-évaluation du PNASAR, prennent beaucoup de temps à être finalisés après le partage de leurs versions provisoires avec les acteurs. Un atelier de validation est habituellement organisé par le SECNSA pour finaliser ces documents. Parallèlement, le SECNSA confronte aux problèmes du budget et à la programmation de l'atelier. Au lieu de finaliser un rapport provisoire dans un atelier de validation en présentiel, le Projet a proposé une autre forme d'atelier en ligne

en y reflétant des observations formulées. Et, le rapport ainsi validé sera envoyé par courriel aux acteurs concernés. Dans l'avenir, le coût de l'organisation de l'atelier de validation devrait être pris en charge par le PA-PNASAR.

Pour améliorer la lisibilité, le style général du document a été uniformisé, et les graphiques et figures ont été largement utilisés. Dans certains cas, les sénégalais et les japonais n'ayant pas les mêmes perceptions visuelles ni les mêmes habitudes de lecture des informations contenues dans les graphiques et les figures, en raison de leurs formations à des écoles différentes, des désaccords ont été constatés sur l'utilisation de ces informations. Pour cette raison, le Projet a souvent pris l'initiative pour améliorer la facilité de lecture. Les yeux du lecteur sont importants pour accroître la lisibilité, il a fallu demander les avis des lecteurs, mais cela n'était pas possible pendant la période du Projet. A l'avenir, travailler sur les améliorations du point de vue du lecteur est considéré comme un bon moyen d'améliorer la lisibilité.

4.2.6 CRSA/CDSA

Les ateliers organisés dans les régions cibles ont constaté que la dynamique des CRSA/CDSA est un outil utile qui favorise l'amélioration et le renforcement des activités du SAP/CH et celles du suivi-évaluation du PNASAR. Il est attendu que les CRSA/CDSA deviennent opérationnels comme étant un cadre d'exécution des activités locales liées à la sécurité alimentaire dans toutes les régions du Sénégal. Pour ce faire, il serait efficace d'utiliser les matériels et les rapports créés avec l'appui du Projet au cours des activités expérimentales réalisées avec l'implication des CRSA/CDSA dans les régions cibles du Projet. Le Projet a renforcé la participation des CRSA/CDSA à travers les BRSA. Dans les projets futurs des autres régions, les BRSA devraient assumer le rôle de « secrétariat ». Il est attendu que les CRSA/CDSA soient redynamisés avec l'appui des Gouverneurs et des Préfets, et que l'initiative soit prise par la région et le département, y compris la mobilisation du budget. En outre, la stratégie d'intervention de l'Etat est axée sur une politique de décentralisation. En ce sens, le « département » est le point de contact des activités locales et le développement local. Il est jugé important de sensibiliser les Préfets et les services/instances départementaux pour rendre dynamiques les CDSA.

Chapitre 5 Recommandations pour l'atteinte de l'Objectif global

5.1 Appui à la mise en place de la Plateforme de Gestion d'Information (PGI)

Comme mentionné plus haut, la DIT du SECNSA était dotée d'ingénieurs (techniciens) permanents, ce qui a permis de développer le SISE en tant qu'un programme propriétaire, au lieu d'acheter un sous-programme de suivi-évaluation prêt à l'emploi. Cette décision a ouvert la voie à la maintenance et l'entretien du SISE en interne par la DIT, et elle était la meilleure option en termes de coût et de durabilité.

Dans certaines structures organisationnelles, la maintenance et la gestion des solutions numériques qu'elles ont mises en place ne peuvent pas être assurées en interne, et que leur fonctionnement stable et durable ne peut donc pas être garanti. Actuellement, trois (03) ingénieurs (techniciens) sont affectés, mais à une certaine période du Projet, il y en avait un autre de plus. Le SECNSA doit mener plusieurs tâches de manière simultanée. L'effectif de trois (03) ingénieurs (techniciens) de la DIT était insuffisant pour prendre en charge l'installation et l'amélioration de la technologie numérique pour une meilleure efficacité opérationnelle des différentes directions/cellules. Pour une exploitation stable et durable de la PGI, l'augmentation du nombre d'ingénieurs (techniciens) permanents est un enjeu prioritaire pour réduire la charge de travail du personnel de la DIT.

En outre, des terminaux informatiques et des équipements de serveurs ont été fournis en 2020 dans le cadre de l'appui du Projet, mais la durée de vie des équipements est relativement courte, et le remplacement des serveurs et des terminaux doit être envisagé d'ici 4 à 5 ans. Certains logiciels nécessitent également le renouvellement des licences par la mise à jour de versions, et il faut envisager des investissements en équipement informatique dans une perspective à moyen terme. Dans l'idéal, l'investissement planifié aux actifs informatiques doit être effectué en fonction du budget d'exploitation du SECNSA, en tenant compte de leur amortissement. Si cela n'est pas possible en raison de contraintes budgétaires, il faut penser à une alternative, qui pourrait être une négociation constructive pour une contribution financière avec des partenaires de développement.

5.2 Développement des capacités du SECNSA et des BRSA

Pour atteindre l'indicateur 1 de l'Objectif global : « Les rencontres de CRSA et CDSA sont tenues dans les 14 régions », le renforcement des capacités du BRSA en matière de coordination des organismes concernés et d'opérationnalisation effective des actions programmées est primordial. A cette fin, une formation continue du personnel des BRSA est conseillée. En outre, la composition du personnel de chaque BRSA change assez souvent en raison des mutations, des départs à la retraite ou d'autres raisons. Dans ce cas, il est nécessaire de s'assurer que le transfert de missions du prédécesseur soit effectué, tout en évitant une situation où un remplaçant doit recommencer de zéro pour établir des relations avec les organismes /entités régionaux et départementaux. Le transfert de compétence doit avoir lieu sur place, mais si cela n'est pas possible en raison de difficultés d'ajustement du calendrier, un système de visioconférence peut être utilisé.

En outre, à travers les appuis du Projet, l'expérience et la connaissance des agents du SECNSA et des BRSA sont capitalisées au travers des outils élaborés comme les guides, les manuels et les outils de formation etc., qui sont disponible dans le cloud du SECNSA de la PGI. Il est important de faire efficacement une passation de service et un partage de connaissance entre les agents y compris ceux de ministère sectoriel.

Le renforcement des capacités peut se faire non seulement sous forme de session de formation, mais aussi l'échange entre les BRSA est efficace. En se réunissant en groupe en fonction du poste occupé, comme chef de BRSA ou superviseur, on peut s'attendre que les agents des BRSA approfondissent leurs connaissances et partagent des défis opérationnels et des innovations sous forme de tables rondes. Il est souhaitable que la table ronde s'organise en un seul endroit, cependant, il n'est pas facile de réunir tous les BRSA répartis dans le pays. Or, ce type de rencontre produit plus d'effet, si elle se tient régulièrement. Il est donc souhaitable d'utiliser le système de rencontre en ligne, puisqu'il ne nécessite pas de temps ni de frais de déplacement.

L'Indicateur 3 « Les résultats d'analyse des données et les informations collectées par le SECNSA contribuent à l'amélioration de la politique de sécurité alimentaire aux niveaux national, régional et national » est considéré comme un résultat ou un effet obtenu des activités du SECNSA. Dans la structure organisationnelle actuelle, la DCPAGC est le seul organisme qui développe et promeut la mise en œuvre de mesures d'urgence de sécurité alimentaire. En d'autres termes, la DCPAGC effectue l'analyse des résultats de l'enquête menée par le SECNSA, l'élaboration de

mesures correctives et la promotion de la mise en œuvre des activités en matière d'amélioration de la sécurité alimentaire. Pour atteindre l'Objectif global : « Contribuer à renforcer la gouvernance de la sécurité alimentaire et de la résilience au Sénégal », les CRSA/CDSA devront servir de cadre de partage des informations collectées et analysées sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et la résilience aux niveaux régional et départemental. Ils devront également servir de cadre de concertation entre les Gouverneurs, les Préfets et les organisations/entités externes pour animer des discussions sur des politiques visant à améliorer la sécurité alimentaire et la résilience.

Au niveau central, la tenue de rencontres du CNSA (Conseil National de Sécurité Alimentaire) est requise. De la même manière que le CRSA/CDSA, on s'attend à ce que le CNSA serve de cadre de partage des informations collectées, analysées et évaluées par le SECNSA, et que le CNSA fonctionne comme un cadre de concertation politique visant à améliorer la sécurité alimentaire et la résilience au niveau national. Cependant, en cas d'absence de tenue du CNSA, le SECNSA pourra prendre l'initiative de procéder à la restitution des résultats de l'analyse de sessions CH aux niveaux national et régional ainsi qu'au partage et concertation des résultats du suivi-évaluation du PNASAR. Si une fonction de « concertation et recommandations pour améliorer la politique de sécurité alimentaire au niveau national » est attribuée au SECNSA, ce dernier pourra contribuer sensiblement à l'amélioration de la politique de sécurité alimentaire au niveau national. Dans tous les cas, il importe de considérer que la recherche et l'évaluation ne sont pas le but des activités du SECNSA, mais sa finalité est de contribuer à l'amélioration de la politique de sécurité alimentaire au niveau national, régional et départemental par le biais de la recherche et l'évaluation.

5.3 SAP/CH

(1) Poursuite des activités, Mise à jour et révision des livrables du Projet

Les activités du SAP/CH sont standardisées. Et, il a été réaffirmé que le SECNSA, entre autres, la CELSAP, est doté de capacités opérationnelles requises à la réussite de la session du CH régionale dans toute l'étendue du pays. Notamment, les capacités de mobilisation financière et celles de coordination d'activités en fonction de la disponibilité budgétaire sont suffisantes pour garantir la poursuite des activités futures. Le SECNSA est donc en mesure de poursuivre et de développer une série d'activités tout en confrontant aux difficultés prévisibles, telles que l'insuffisance du budget pour les activités du SAP/CH, la réaffectation, la révision des manuels de CH, etc.

Dorénavant, il est important de sauvegarder et mettre à jour les livrables liés au SAP/CH (TDR et rapports) dans le Répertoire de données SAP, et de réviser, le cas échéant, le Guide de mise en œuvre des activités de la Cellule du SAP, sous la responsabilité de la CELSAP. Le renouvellement ou le renforcement de l'équipement est également essentiel, comme les tablettes à utiliser dans l'Enquête ESA, les ordinateurs et les projecteurs dans les sessions du CH, en fonction de la disponibilité de financement externe, tel que le projet financé par la DUE.

(2) Qualité de la sécurité alimentaire

A l'avenir, la sécurité alimentaire sénégalaise devrait changer de donne en passant de la quantité à la qualité. Le SECNSA a suffisamment d'expérience pour contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire en termes de qualité.

Il procède régulièrement à l'Enquête ESA et à la collecte des paramètres clés afin d'obtenir des informations sur la quantité, mais aussi sur la qualité de l'alimentation au Sénégal. La question de satisfaction nutritionnelle a été discutée lors des sessions régionales et nationales du CH. Le SECNSA et les BRSA ont joué un rôle important dans la facilitation des discussions. Le SECNSA a pris des mesures pour sensibiliser la population à l'amélioration de la qualité des aliments, en organisant un forum sur la nutrition en juin 2021.

Lors de l'atelier de diffusion des résultats qui s'est tenu en juin 2022, le Secrétaire Général du Gouvernement, qui est le ministre de tutelle du SECNSA a montré son fort engagement dans l'amélioration de la santé des sénégalais, en alertant que la lutte de la consommation excessive d'huile, de sel et de sucre est un défi majeur au Sénégal. Pour développer davantage le rôle du SECNSA, on s'attend à ce qu'il s'engage à la circulation et l'amélioration de l'informations en la matière et à la création d'une plateforme de discussion et de collaboration plus étroite entre parties prenantes.

(3) Ancrage du CH régional et Développement humain au niveau local

Le CH régional mis en place dans treize (13) régions vont solidement s'ancrer et continuer à être organisés. A ce titre, le SECNSA et les BRSA doivent travailler ensemble à la planification, la préparation, la mobilisation du budget et la coordination avec les ministères sectoriels au niveau régional. Le calendrier de mise en œuvre des activités

du CH doit être décidé au moins trois (03) mois avant le début de l'enquête ESA pour faire les préparatifs, sinon les données nécessaires ne seront pas disponibles avant la session régionale du CH national. A ce titre, le SECNSA est tenu de prendre une décision suffisamment à l'avance sur le calendrier de mise en œuvre des activités du CH et d'effectuer les préparatifs.

L'une des raisons du déploiement national du CH régional s'explique par le fait que la capacité analytique des facilitateurs, des BRSA et des acteurs locaux des sectoriels était renforcée à travers la participation au CH régional. En effet, à ce jour, les acteurs locaux prennent l'initiative du travail analytique. Ils s'engagent dans des discussions constructives et produisent des résultats analytiques de haute qualité. Le renforcement des capacités des ressources humaines locales en matière de sécurité alimentaire avance d'un pas assuré. Il est attendu que le déploiement du CH régional dans tout le pays accélérera le développement des ressources humaines au niveau local.

5.4 PNASAR

(1) Poursuite et développement des activités de suivi-évaluation du PNASAR

Il est demandé au SECNSA de poursuivre et développer le suivi-évaluation du PNASAR qui a été mis en place en collaboration avec le Projet. Le suivi-évaluation du PNASAR au niveau régional ne commence qu'à s'ancrer dans les régions cibles du Projet. La continuité des activités nécessite une forte initiative du SECNSA, en particulier, celle de la DEPSE. Il sera extrêmement difficile, avec les ressources humaines actuelles, de mener les activités de suivi-évaluation du PNASAR dans toutes les régions de manière simultanée.

Pour l'instant, il est essentiel de classer les activités de suivi-évaluation par ordre de priorité et de consolider les résultats des activités chaque année au niveau régional par les BRSA, même si cela n'avance que pas à pas, une année après l'autre. Parallèlement, sous la responsabilité de la DEPSE, les résultats des activités de suivi-évaluation du PNASAR (par exemple, outils et rapports) doivent être sauvegardés dans la base de données du PNASAR et partagés avec les organismes concernés. Il est également important que le Manuel pratique de mise en œuvre du système de suivi-évaluation du PNASAR soit actualisé et que le processus soit toujours divulgué auprès des parties prenantes pour assurer une meilleure visibilité.

(2) Poursuite de la mission de suivi et Partage des remarques / enseignements avec les CRSA/CDSA

Le SECNSA et les BRSA sont en mesure d'évaluer, par aspect technique, les projets/programmes sur la sécurité alimentaire et la résilience entrepris par les ministères sectoriels et les partenaires de développement en tant que tierce partie. Certes, le suivi de tous les projets sur le terrain n'est pas réaliste, en termes de budget, de temps et de ressources humaines. Il est nécessaire cependant de continuer à compiler des informations valables et collectées au moyen d'une enquête sur échantillon, et d'élaborer un rapport de suivi-évaluation. Les données ainsi intégrées dans le rapport seront très précieuses.

Des remarques et des enseignements tirés de l'enquête devraient être partagés dans la région par l'intermédiaire des CRSA/CDSA, ce qui va contribuer au SECNSA et aux BRSA qui s'emploient à l'amélioration de la gestion globale des projets régionaux, en tant que tierce partie intersectorielle.

(3) Suivi-évaluation du PNASAR contribuant à l'élaboration de politiques

L'amélioration de la qualité du suivi-évaluation du PNASAR reste un dernier défi à relever. A ce jour, l'accent est mis sur la gestion et l'avancement du PNASAR, mais les résultats du suivi-évaluation devront être valorisés, s'ils sont utilisés pour améliorer le prochain cycle de planification et d'activités, ce qui conduira au renforcement de la sécurité alimentaire. Pour le moment, il est difficile d'affirmer que le mécanisme de suivi-évaluation du PNASAR fonctionne efficacement. En effet, les recommandations ne sont pas pleinement intégrés dans les prochains PTBA ou dans d'autres activités des organismes concernés. Pour que le suivi-évaluation puisse assumer sa mission, des efforts devront être déployés pour améliorer la qualité du suivi-évaluation, en offrant de manière continue des opportunités de formation de ressources humaines.

Au début du Projet, le contenu du suivi-évaluation du PNASAR n'avait pas été déterminé. Sous une forte initiative du SECNSA, les indicateurs de suivi-évaluation aux niveaux central et local ont été fixés avec des efforts des sectoriels, et parallèlement, le processus de suivi-évaluation aux niveaux central et local a été organisé. A présent, le processus de suivi-évaluation est en cours d'amélioration à travers la pratique. On attend du SECNSA et des sectoriels qu'un processus de suivi-évaluation plus efficace et plus efficient soit établi grâce à la pratique et

l'amélioration.

Pour que les résultats du suivi-évaluation du PNASAR aient un impact efficace sur le renforcement de la sécurité alimentaire au Sénégal, il faut que le PNASAR et son suivi-évaluation soient suffisamment reconnus au sein des sectoriels concernés, et que le PNASAR gagne en importance dans les politiques et stratégies sectorielles. Cela nécessitera des efforts continus pour accroître l'implication des sectoriels et les points focaux du PNASAR. Il importe de nourrir l'initiative et la responsabilité des sectoriels à travers l'élaboration du prochain PNASAR avec un projet financé par l'Union Européenne et de mettre à niveau leurs connaissances sur l'importance du PNASAR actuel et du nouveau PNASAR.

5.5 Amélioration de la qualité de l'information /Relations publiques

La diffusion régulière d'informations aux acteurs centraux et locaux est essentielle pour accroître le niveau de connaissance des informations diffusées par le SECNSA. Un système de téléchargement des documents émis par le SECNSA a été mis en place sur le site web du SECNSA, mais il est nécessaire d'informer le public ce que les documents sont téléchargeables. Une amélioration continue du système en faveur des utilisateurs est également importante, comme le téléchargement rapide possible dès la publication d'un document officiel et la facilité d'utilisation. Le SECNSA sera chargé du téléchargement et de la maintenance. Cependant, ces tâches ne seront pas gérées seulement par la CELCOM. Elles seront mises en œuvre en collaboration avec la DIT disposant d'ingénieurs (techniciens) permanents en informatique, ce qui permettra de rendre les travaux d'actualisation plus facile et plus durable.

Dans certains cas, les informations ne peuvent être diffusées dans les délais requis, parce qu'un atelier de validation pour la finalisation des bulletins d'information ou des rapports n'est pas mis en place, à défaut de budget. Outre un financement de partenaires de développement, tel que la DUE, l'adoption de procédure simple et pratique mérite d'être examinée, comme la tenue de rencontres de validation en ligne, l'approbation par courriel, etc.

5.6 CRSA/CDSA

Bien que les rencontres des CRSA et des CDSA ont tendance à augmenter, elles n'ont pas été mises en œuvre conformément à la planification. Selon les BRSA, ce manque de dynamique des CRSA et CDSA s'explique par le fait que le SECNSA et l'administration territoriale (gouverneurs et préfets) n'ont pas pris de dispositions budgétaires nécessaires à l'organisation.

Pour remédier à cette situation, le Projet a créé des activités par lesquelles les CRSA et CDSA se réunissent dans la zone du Projet, et ce faisant, les structures membres des CRSA et CDSA étaient sensibilisées à la sécurité alimentaire à travers la mise en œuvre des activités et renforçaient leurs capacités de collecte et d'analyse des données. En effet, le Projet RC-GSAR a mené des activités qui produisaient un même effet que la tenue de rencontre des CRSA et CDSA. Il s'agit notamment des activités, telles que la session régionale du CH, l'ESA, l'enquête sur les paramètres clés, l'atelier OA au niveau régional, le suivi-évaluation du PNASAR et des PPSAN, et la sélection des participants à la formation sur le NTR.

Pour la mise en place des CRSA/CDSA et la tenue de rencontres par suite de la demande, on s'attend à ce que le SECNSA et les BRSA poursuivent les activités impliquant les structures membres des CRSA et CDSA, et à ce que la mise en œuvre de ces activités renforce les capacités de ces structures en collecte et analyse de l'information.

5.7 Sécurisation du financement du SECNSA

Après la fin du Projet RC-GSAR, le SECNSA continuera à fonctionner avec l'appui du projet de la DUE. Pendant la période d'exécution, les activités seront poursuivies sans allocation budgétaire de l'Etat. Toutefois, ce soutien financier prendra fin dans quatre (04) ans. Pour renforcer davantage l'aspect financier, le SECNSA devra faire un plaidoyer auprès des partenaires de développement, en plus de la budgétisation du gouvernement sénégalais.

5.8 Pérennisation des activités liées au SAP/CH et au suivi-évaluation du PNASAR

Pendant la période d'exécution du Projet, le renforcement des capacités du SECNSA et des acteurs de la sécurité alimentaire a été mené telles que la collecte, l'analyse et le partage des données, la mise en œuvre du suivi-

évaluation et la coordination transversale du secteur.

En conséquence, le processus de mise en œuvre des activités liées au SAP/CH et au suivi-évaluation du PNASAR a été identifié. Une base de mise en œuvre des activités de la sécurité alimentaire et la résilience telles que le CH déconcentré et le suivi-évaluation du PNASAR au niveau régional a été mis en place et renforcée en impliquant les acteurs des ministères sectoriels et les PTF.

On pense que la base de mise en œuvre opérationnelle deviendra plus organisée et durable en renforçant continuellement la capacité des acteurs à travers des activités et en améliorant les processus identifiés du SAP/CH et du suivi-évaluation du PNASAR.

Il est attendu au SECNSA de faire preuve de leadership en menant les activités liées à la sécurité alimentaire et aussi sécuriser le financement alloué par le gouvernement et les PTF, afin de renforcer la base de mise en œuvre des activités.

En ce qui concerne le budget en particulier, comme mentionné ci-dessus, il est nécessaire de continuer à faire le plaidoyer à la présidence ou à la primature et aux ministères charge du budget pour que l'Etat alloue un budget conséquent au SECNSA pour la mise en œuvre des activités.

Par ailleurs, vis-à-vis des PTF, il est nécessaire de faire le plaidoyer dès maintenant, dans la perspective d'anticiper la fin du Projet financé par la DUE.

Il est important d'effectuer une communication soignée et ouverte afin d'impliquer davantage les activités de sécurité alimentaire, pas seulement les partenaires traditionnels tels que les Organisations internationales comme la FAO et le PAM, la Coopération Canadienne et les ONG internationaux, mais aussi les projets et les programmes financés par les Partenaires et les ONG locaux.

Annexes

Annexe 1 :	Matrice de Conception du Projet (Version 4).....	1
Annexe 2 :	Interrelations entre les activités du Projet.....	5
Annexe 3 :	Plan d'action détaillé et l'état d'avancement de mise en œuvre des activités.....	9
Annexe 4 :	Plan de personnel.....	13
Annexe 5 :	Liste des équipements.....	17
Annexe 6 :	Montant exécuté aux activités du Projet.....	21
Annexe 7 :	Procès-Verbal de discussion du Comité Conjoint de Coordination.....	25
Annexe 8 :	Documents de coopération technique.....	73
Annexe 9 :	Schéma du Système Informatisé du Suivi Evaluation du PNASAR.....	185
Annexe 10 :	Flux de travail des activités principales du SECNSA et des BRSA.....	189
Annexe 11 :	Questionnaire de 3ème enquête de satisfaction.....	203
Annexe 12 :	Rapport de 3ème enquête de satisfaction.....	213

Annexe 1

Matrice de Conception du Projet (Version 4)

La matrice de Conception du projet (Project Design Matrix : PDM)

Version 4
Date du 14 juillet 2021

Titre du Projet : **Projet de Renforcement des Capacités en Matière de Gouvernance de la Sécurité Alimentaire et de la Résilience (RC-GSAR)**
 Agence de la mise en œuvre : **Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SECNSA)**
 Groupes Cibles : **Le SECNSA, les BRSA, les ministères, agences et autres organisations impliqués dans les activités relatives à la sécurité alimentaire et la résilience**
 Durée du Projet : **Décembre 2017 à Décembre 2021**
 Site du Projet : **Les régions de Matam (Matam, Kanel, Ranérou) et Saint Louis (Podor)**

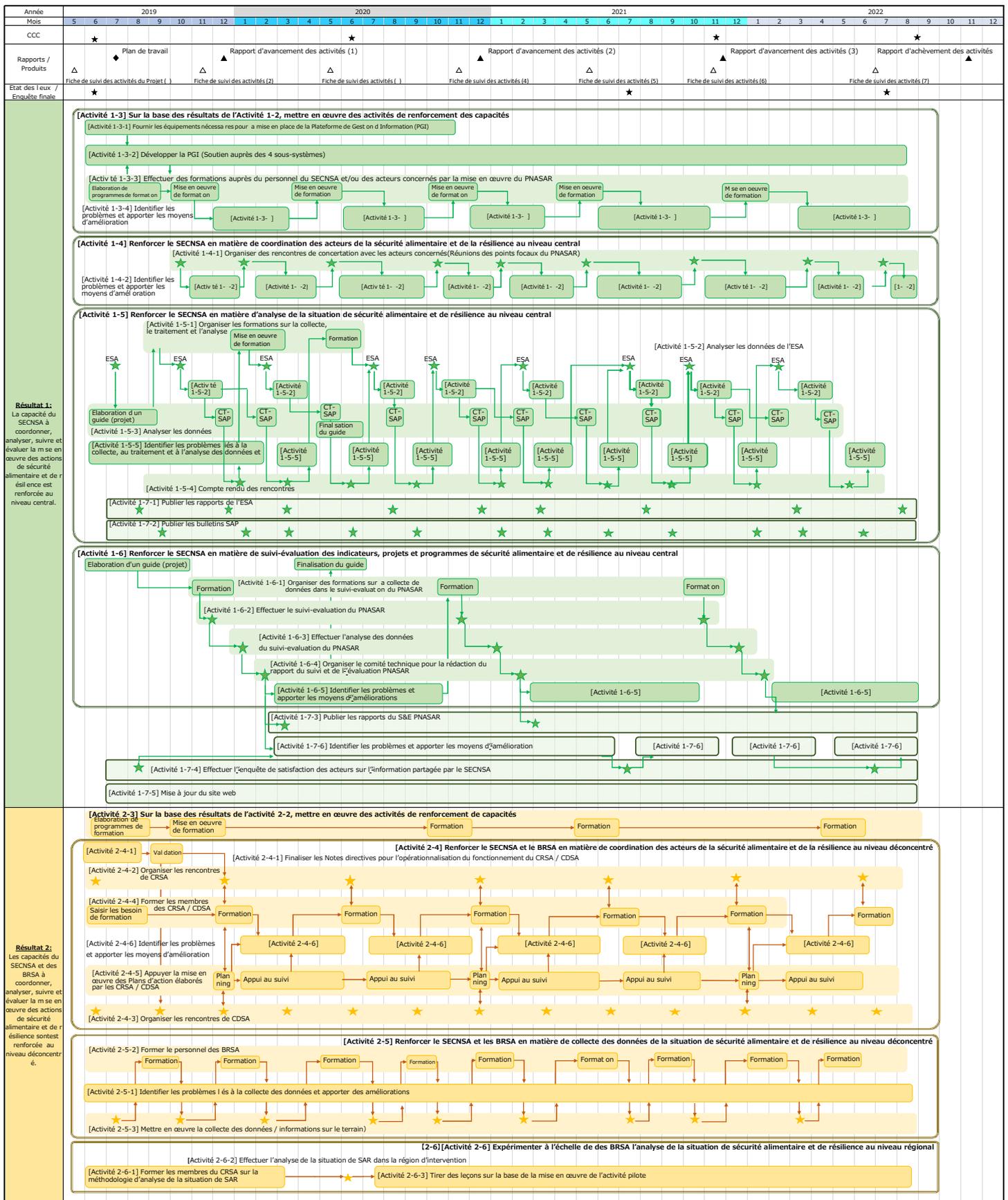
Sommaire	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses importantes	Réalisation	Remarques
Objectif global Contribuer à renforcer la gouvernance de la sécurité alimentaire et de la résilience au Sénégal	<ol style="list-style-type: none"> Les rencontres de CRSA et CDSA sont tenues dans les 14 régions Les analyses de la situation alimentaire et le suivi-évaluation de projets et programmes sont réalisés et publiés dans les 14 régions Les résultats d'analyse des données et les informations collectées par le SECNSA contribuent à l'amélioration de la politique de sécurité alimentaire aux niveaux départemental, régional et national 	<ul style="list-style-type: none"> Les comptes rendus de rencontres de CRSA et CDSA Registres de publication de résultats Note rendue et rapport annuel de mise en œuvre des activités du SECNSA 			
Objectif du Projet Renforcer les capacités du SECNSA à mieux coordonner, analyser, suivre et évaluer la mise en œuvre des actions de sécurité alimentaire et de résilience.	<ol style="list-style-type: none"> Aucun retard n'est enregistré dans la publication des bulletins SAP, rapports ESA et rapport annuel du suivi-évaluation de PNASAR. Tous les éléments de satisfaction des acteurs concernés enquêtés sur la qualité des informations est amélioré La session régionale CH est tenue dans 7 régions du pays 	<ul style="list-style-type: none"> Registre de publication Planning de publication Rapport du Projet Le résultat d'enquête de satisfaction des acteurs concernés Rapports du suivi-évaluation du PNASAR Rapports annuels des activités SECNSA 	<ul style="list-style-type: none"> Le Gouvernement du Sénégal (Gds) continue de s'engager pour la SNSAR et PNASAR L'impact de la pandémie de COVID-19 ne se prolonge pas 		
Résultats <ol style="list-style-type: none"> La capacité du SECNSA à coordonner, analyser, suivre et évaluer la mise en œuvre des actions de sécurité alimentaire et de résilience est renforcée au niveau central Les capacités du SECNSA et des BRSA à coordonner, analyser, suivre et évaluer la mise en œuvre des actions de sécurité alimentaire et de résilience sont renforcées au niveau déconcentré 	<ol style="list-style-type: none"> Les réunions des points focaux de PNASAR se tiennent trois fois par an. Les résultats d'analyses du SAP sont partagés régulièrement et à temps avec les acteurs concernés selon le planning annuel. La plateforme de Gestion d'Information (PGI) est développée et utilisée par les acteurs concernés <p>Dans les zones cibles du Projet</p> <ol style="list-style-type: none"> L'enquête sur la situation de sécurité alimentaire est menée deux fois par an Le suivi des projets et programmes de sécurité alimentaire et résilience est fait selon le planning annuel Les rencontres du CRSA sont organisées semestriellement Les rencontres du CDSA sont organisées trimestriellement La session régionale CH s'est tenue deux fois par an dans les sites pilotes 	<ul style="list-style-type: none"> Comptes rendus de réunions Registre de publication Planning de publication Rapports de SECNSA (Bilan annuel, Plan de travail annuel, et Rapport de suivi détaillé) et des BRSA (Rapport annuel) Rapport du Projet Volume de données accumulées dans le système de la PGI Rapports de SECNSA (Bilan annuel, Plan de travail annuel, et Rapport de suivi détaillé) et des BRSA (Rapport annuel) Rapport de suivi des projet/programme Comptes rendus de rencontres de CRSA et CDSA Rapports de CH régional ou Données de résultat d'analyse 	<ul style="list-style-type: none"> Le Gds continue de s'engager pour la SNSAR et PNASAR Le Budget d'exécution des activités du PNASAR est assuré par le Gds L'impact de la pandémie de COVID-19 ne se prolonge pas 		

Activités	Infrants	Hypothèses importantes
<p>1-1 Examiner les capacités du SECNSA en coordination, analyse et suivi-évaluation au niveau central</p> <p>1-2 Identifier les domaines prioritaires en renforcement des capacités du SECNSA au niveau central</p> <p>1-3 Sur la base des résultats de l'activité 1-2, mettre en œuvre des activités de renforcement de capacités</p> <p>1.4 Renforcer le SECNSA en matière de coordination des acteurs de la sécurité alimentaire et de la résilience au niveau central.</p> <p>1-5 Renforcer le SECNSA en matière d'analyse de la situation de sécurité alimentaire et de résilience au niveau central</p> <p>1-6 Renforcer le SECNSA en matière de suivi-évaluation des indicateurs, projets et programmes de sécurité alimentaire et de résilience au niveau central</p> <p>1-7 Diffuser l'information de qualité auprès des acteurs concernés</p> <p>2-1 Examiner les capacités du SECNSA et des BRSA en coordination, analyse, et suivi-évaluation au niveau décentralisé</p> <p>2-2 Identifier les domaines prioritaires en renforcement des capacités du SECNSA et des BRSA au niveau décentralisé</p> <p>2-3 Sur la base des résultats de l'activité 2-2, mettre en œuvre des activités de renforcement de capacités</p> <p>2-4 Renforcer le SECNSA et les BRSA en matière de coordination des acteurs de la sécurité alimentaire et de la résilience au niveau décentralisé</p> <p>2-5 Renforcer le SECNSA et les BRSA en matière de collecte des données de la situation de sécurité alimentaire et de résilience au niveau décentralisé</p> <p>2-6 Expérimenter à l'échelle des BRSA l'analyse de la situation de sécurité alimentaire et de résilience au niveau régional</p>	<p>Partie japonaise</p> <p>1. Mise à disposition des experts japonais : - Conseiller principal/ Gestion organisationnelle et Coordination - Conseiller principal adjoint/ Sécurité alimentaire et résilience - Expert en Suivi et évaluation/ Analyse statistique - Expert en Gestion du système informatique/ Communication - Coordination</p> <p>2. Mise à disposition des équipements - Matériel informatique, matériel roulant, etc.</p> <p>3 Coût opérationnel lié aux activités du Projet</p> <p>4 Formation au Japon et/ou dans un pays tiers</p>	<p>Partie sénégalaise</p> <p>1. Mise à disposition des homologues constants</p> <p>2. Mise à disposition des locaux pour les experts japonais y compris les charges courantes (SECNSA, BRSA dans les régions pilotes)</p> <p>3. Mise à disposition des données et informations relatives au Projet</p> <p>4. Coût de contrepartie du Projet</p> <p>Préconditions</p> <p>- Les principaux mandats de SECNSA restent inchangés</p>

Annexe 2

Interrelations entre les activités du Projet

Annexe 2 : Interrelations entre les activités du Projet



Annexe 3

Plan d'action détaillé et l'état d'avancement de mise en œuvre des activités

Annexe 4

Plan de personnel

Annexe 5

Liste des équipements

Liste des équipements

No.	Date d'installation	Équipement	Modèle	Quantité	Lieu
1	Janvier 2018	Voiture	MITSUBISHI Pajero Sport	1	SECNSA
2	Janvier 2018	Safe box	SecuTronic 55kg	1	SECNSA
3	Février 2018	Shelf (Metal)	Wangtong 180*80*40 AF 06	3	SECNSA
4	Février 2018	Ordinateur (bureau)	HP 290 G1 MT Business PC SN: 4CE7441XSQ	1	SECNSA
5	Février 2018	Photocopieuse	Canon image Runner 2525 (21)RMV40838	1	SECNSA
6	Février 2018	Projecteur	Epson EB-S31 S/N: WDUK7203634	1	SECNSA
7	Mars 2018	Implémente	HP Color LaserJet Pro MFP M477fdn S/N: VNBBK3Z7FH	1	SECNSA
8	Mars 2018	Meta Cabinet	Unmarked, 120*60*45	1	SECNSA
9	Mars 2019	Voiture	MITSUBISHI Pajero Sport	1	SECNSA
10	Septembre 2019	Photocopieuse	Canon IR2525	1	BRSA Saint Louis
11	Septembre 2019	Photocopieuse	Canon IR2525	1	BRSA Matam
12	Septembre 2019	Ordinateur (portable)	HP 15-BS095 CORE I3	1	BRSA Saint Louis
13	Septembre 2019	Ordinateur (portable)	HP 15-BS095 CORE I3	1	BRSA Matam
14	Septembre 2019	Projecteur	Epson EB-S05 SVGA	1	BRSA Saint Louis
15	Septembre 2019	Projecteur	Epson EB-S05 SVGA	1	BRSA Matam
16	Octobre 2020	Serveur informatique	HP ProLiant Server DL380-G10Rack 875760-S01	2	SECNSA
17	Octobre 2020	Firewall	FG-60E-BDL Fortigate	1	SECNSA
18	Octobre 2020	Onduleur UPS	NITRAM OLS 3000	2	SECNSA
19	Octobre 2020	Armoire serveur	VDI 19 - 42U	1	SECNSA
20	Octobre 2020	Système exploitation pour serveur	Windows Server 2019	1	SECNSA
21	Octobre 2020	Logiciel antivirus	Endpoint Security for Business Select 8 serve	1	SECNSA
22	Octobre 2020	Caméra	Sony NX200	1	SECNSA
23	Octobre 2020	Trépied vidéo	KIAT KS A203-KS10	1	SECNSA
24	Octobre 2020	Microphone sans fil	Sennheiser EW135 G4-B	1	SECNSA
25	Octobre 2020	Lumière LED	Yongnuo YN-300	1	SECNSA
26	Octobre 2020	Ordinateur (portable)	Mac OS Ctalina	1	SECNSA
27	Mai 2021	Micro-cravate	Sennheiser EW 100 ENG G4-B	1	SECNSA
28	Décembre 2021	Ordinateur (portable)	15-dw3025cl	2	SECNSA
29	Avril 2022	Ordinateur (portable)	13-ba1xxx	4	SECNSA

Annexe 6

Montant exécuté aux activités du Projet

Résultat de l'exécution budgétaire de la partie japonais

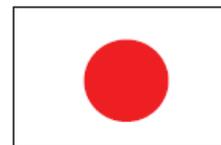
Designation	Exécution budgétaire de la partie japonais (FCFA)				
	2019	2020	2021	2022	Total
Frais généraux d'exploitation ¹⁾	74.063.000	154.664.000	244.369.000	178.048.000	651.146.000
Equipement ²⁾		24.203.000	2.089.000	1.868.000	28.160.000
Prestations de service ³⁾		13.600.000	15.301.000	8.600.000	37.501.000
Total	74.063.000	192.467.000	261.759.000	188.516.000	716.807.000

- 1) Personnels, Personnels particulières, Frais sur les véhicules, Location, Entretien et maintenance des équipements, Consumables, Mission Atelier/Formation, Communication, Documents, Frais divers
- 2) Equipements informatiques ayant plus de puissance de serveurs, Matériels pour promouvoir la communication et les relations publique
- 3) Développement du système d'information de suivi et d'évaluation

Annexe 7

Procès-Verbal de discussion du Comité Conjoint de Coordination

Annexe 7-1 : la Troisième réunion du CCC (le 27 juin 2019).....	27
Annexe 7-2 : la Quatrième réunion du CCC (le 26 janvier 2021).....	37
Annexe 7-3 : la Cinquième réunion du CCC (le 01 décembre 2021).....	55
Annexe 7-4 : la Sixième réunion du CCC (le 08 septembre 2022).....	63



PROCES-VERBAL

de la troisième réunion du
Comité Conjoint de Coordination (CCC) pour
le Projet de Renforcement des Capacités en matière de Gouvernance
de la Sécurité Alimentaire et de la Résilience
(RC-GSAR)

Le jeudi 27 juin 2019, s'est tenue dans la salle de conférence sis immeuble ex UNESCO/ BRED, la troisième réunion du Comité Conjoint de Coordination (CCC) du Projet de Renforcement des Capacités en matière de Gouvernance de la Sécurité Alimentaire et de la Résilience (Projet RC-GSAR).

Placée sous la présidence de Monsieur Opa NDIAYE, Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement, en présence de Monsieur Jean Pierre SENHOR, Secrétaire Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire et Monsieur Koichi KATO, 1^{er} Adjoint du Représentant Résident du Bureau de JICA Sénégal, cette rencontre a permis aux membres du CCC de discuter des points visés dans le document ci-joint.

Dakar, le 27 juin 2019

DOCUMENT JOINT

Piloté par le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SECNSA) en collaboration avec la JICA (Coopération Japonaise pour le Développement International), le Projet de Renforcement des Capacités en matière de Gouvernance de la Sécurité Alimentaire et de la Résilience (Projet RC-GSAR) a démarré en décembre 2017 et va couvrir une période de quatre (4) ans. Après la première étape allant de décembre 2017 à décembre 2018, le Projet entame sa deuxième étape qui a commencé en mai 2019.

Sept (07) mois après la deuxième réunion du Comité Conjoint de Coordination (CCC), une troisième réunion de cette instance de pilotage du Projet RC-GSAR a été organisée.

L'objectif général de cette rencontre consistait à partager avec les membres du CCC du Projet, les orientations de mise en œuvre des activités de la deuxième étape (2019-2021), le Plan de travail, l'indicateur supplémentaire à l'Objectif Global du Projet ainsi que la liste des membres du CCC modifiée pour validation.

Les résultats attendus à l'issue de la troisième réunion du CCC sont les suivants :

- La 3^{ème} fiche de suivi du projet est partagée et validée.
- Les orientations et le plan de travail de la deuxième étape du Projet sont partagés et validés.
- Un indicateur supplémentaire objectivement vérifiable à l'objectif global du Projet est approuvé.
- La liste des membres du CCC modifiée est approuvée et validée.

1. Déroulement des travaux

1.1. Séance d'Ouverture

Trois allocutions ont marqué la cérémonie d'ouverture. Il s'agissait dans l'ordre protocolaire de :

- Monsieur Opa N'DIAYE, Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement : il a adressé des mots de bienvenue à l'ensemble des délégations présentes et a fortement salué la rencontre. Il est revenu sur son objectif, les résultats attendus avant de déclarer ouverte la troisième réunion du Comité Conjoint de Coordination du Projet RC-GSAR.
- Monsieur Jean-Pierre Senghor, Secrétaire Exécutif du SECNSA : il a aussi émis des mots de salutations et de remerciements à l'ensemble des participants mais particulièrement à la délégation japonaise pour cette coopération qui a donné naissance à ce projet d'intérêt majeur pour le Sénégal. Après un bref rappel du contexte et des objectifs du projet, le Secrétaire Exécutif a souligné que ce projet a eu des hauts et des bas comme chaque projet de développement mais il se déroule avec beaucoup de satisfaction et ce, grâce aux rigueurs de l'Equipe du Projet servant alors de référence au SECNSA. Ce qui est en phase avec la nouvelle dynamique du Gouvernement qui veut : « que les choses aillent vite et bien »
- Monsieur Koichi KATO, 1er Adjoint du Représentant Résident de la JICA Sénégal : Après les salutations d'usage, Monsieur Koichi KATO a manifesté un immense plaisir à assister à cette rencontre qui est d'une grande importance pour la JICA. Il a salué la présence du M. Opa NDIAYE, Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement. Ce qui justifie tout l'engagement du Sénégal. Il n'a pas manqué de remercier le Secrétaire Exécutif, Directeur du Projet, la Coordonnatrice du Projet, Mme CISSOKHO, l'Equipe de Projet et tout le personnel du SECNSA pour leur collaboration et leurs implications dans les activités du Projet. M. KATO n'a pas manqué de souligner l'importance de la sécurité alimentaire et la résilience pour le Sénégal ainsi que l'engagement de la JICA pour la coopération dans le secteur.

1.2. Participants

Ettaient présents à cette rencontre 28 participants dont : 7 représentants du SECNSA, 4 délégués officiels représentant les ministères, 3 représentants du Bureau de la JICA au Sénégal, 2 représentants de l'Ambassade du Japon, 4 représentants des Partenaires Techniques et Financières et 7 membres de l'Equipe du Projet RC-GSAR (Voir Annexe 1).

1.3. Présentation de la 3^{ème} fiche de Suivi des Activités du Projet

Après ces allocutions, la première communication a porté sur la présentation de la 3^{ème} fiche de Suivi des activités du projet par Mme CISSOKHO Soukeyna Chimère DIAW du SECNSA (Coordonnatrice du Projet RC-GSAR) qui a présenté l'état actuel et les étapes d'avancement des activités au 18^{ème} mois de l'exécution du projet, c'est-à-dire, à la date du 31 mai 2019.

Son exposé a porté spécifiquement sur :

- L'état des lieux de la mise à disposition des moyens à mettre en œuvre aussi bien pour la partie japonaise que pour la partie sénégalaise ;
- L'état d'avancement des activités de la 1^{ère} à la 2^{ème} Etape ;
- Le niveau d'atteinte des résultats.

A l'issue de son exposé, quelques suggestions allant dans le sens d'une bonne synergie des actions avec d'autres partenaires qui s'activent dans le même domaine, ont émané des membres du Comité.

Il s'agissait de :

- Voir les possibilités de collaboration entre les Projets ayant les mêmes objectifs pour une meilleure synergie des actions (DUE) ;
- Trouver un moyen de fédérer les efforts des acteurs de développement pour une meilleure prise en charge de la problématique de la Sécurité Alimentaire et de la Résilience (PAM) ;
- Mettre en place une plateforme collaborative pour une mise en cohérence des interventions (FAO).

A ces suggestions, des éclaircissements ont été apportés par le Secrétaire Exécutif (SE), Directeur du Projet RC-GSAR, après quelques mots du Président de la Séance.

- D'abord, le Président de séance n'a pas manqué de souligner l'importance de ces suggestions et leurs prises en compte dans le processus de construction de la Gouvernance de la SAR ;
- Après avoir suscité deux questions à savoir : Comment travailler ensemble ? et comment ce travail se traduirait sur le terrain ? le SE a souligné que plusieurs entités du SECNSA déployées rencontrent d'énormes difficultés dans leurs missions. Il s'agira alors d'identifier les goulots d'étranglement. A en croire M. SENGHOR, le SECNSA a toute la volonté de bien faire mais n'arrive toujours pas à créer un déclic. Le manque de ressources financières pour la prise en charge des rencontres de Comités Régionaux et Départementaux de Sécurité Alimentaire (CRSA / CDSA) est une des raisons parmi tant d'autres.

C'est après ces échanges qui ont encore matérialisé la volonté d'une prise en charge effective de la question de Sécurité Alimentaire (SA) que la fiche de suivi a été validée par les membres du CCC.

1.4. Présentation des orientations des Activités du Projet et du plan de travail pour la 2^{ème} étape

Le deuxième exposé a été présenté par M. Noriyuki NISHIYAMA, Conseiller Principal du Projet RC-GSAR et avait pour objectif, de présenter les orientations des activités du projet et du plan de travail à l'approbation du Comité.

De manière spécifique, l'exposé de M. NISHIYAMA était axé sur :

- La présentation de la fiche synoptique de Projet ainsi que ses quatre (04) composantes ;
- La présentation des activités liées au Résultat 1 et 2 puis les activités transversales et enfin ;
- Le calendrier global et le plan de personnel avant celui des activités de juin à juillet 2019.

La Présentation des orientations des activités du projet et du plan de travail pour la 2^{ème} étape n'a fait l'objet d'aucun amendement d'où sa validation par le Comité.

1.5. Présentation des modifications apportées aux décisions du compte rendu signé le 20 décembre 2018

Après la validation des orientations des activités et du plan travail, Mme CISSOKHO est revenue pour présenter les modifications apportées aux décisions du Compte rendu signé le 20 décembre 2019 relatif à :

- L'Indicateur Objectivement Vérifiable (IOV) à l'Objectif Global du Projet et ;
- La liste des membres du CCC.

Il s'agissait, de présenter les modifications apportées aux points ci-dessus, puis de les laisser à l'appréciation des membres du Comité.

- L'Objectif Global du Projet aura bénéficié d'un IOV supplémentaire dénommé : *Les résultats d'analyse des données et les informations collectées par le SECNSA contribuent à l'amélioration de la politique de Sécurité Alimentaire aux niveaux régional et national* ;
- Par ailleurs, les moyens de vérification pour cet indicateur sont : *les notes rendues annuelles* qui seront adressées aux autorités afin qu'elles puissent s'enquérir de la situation et prendre des mesures correctives aux besoins et *le rapport annuel de mise en œuvre des activités*.

Le Comité a statué sur ces modifications et aucune remarque particulière n'a été soulevée. Sur ce, les modifications de la Matrice ont été approuvées et validées (Cf. Annexe 2).

La liste des membres du CCC a subi quelques modifications suite au dernier remaniement gouvernemental au Sénégal et la suppression du Poste de Premier ministre en particulier. Alors, il est à noter que :

- La Présidence du Comité est dorénavant assurée par le Secrétaire Général du Gouvernement et non le Premier Ministre ;
- Le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP) d'antan est aujourd'hui scindé en deux entités ministérielles, d'où la représentation des deux ministères au Comité ;
- La Délégation Générale pour la Protection Sociale et de la Solidarité Nationale (DGPSSN) est à présent sous la tutelle du Ministère du Développement Communautaire, de l'Equité Sociale et Territorial.

Par ailleurs, quelques recommandations ont été formulées à savoir :

- Envoyer les invitations au moins quinze (15) jours avant les rencontres vu que les ministères se trouvent à Diamniadio afin d'éviter les absences comme ce fut le cas de cette rencontre ;
- Elargir le Comité avec l'intégration du Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des enfants.

Ainsi, sous réserve de la prise en compte des propositions apportées à la liste des membres, le Comité a approuvé et validé la nouvelle liste des membres (Cf. Annexe 3).

2. Décisions retenues

En guise de décisions retenues, nous avons la récapitulation de l'ensemble des documents validés lors du 3^{ème} Comité Conjoint de Coordination qui se résument comme suit :

- La validation de la 3^{ème} fiche de suivi des activités du projet ;
- La validation des orientations des activités du projet et du plan de travail pour la 2^{ème} étape ;
- La validation de l'Indicateur Objectivement Vérifiable à l'Objectif Global du Projet ;
- La validation de la liste des membres du Comité Conjoint de Coordination.

En fonction de la validation de l'Indicateur Objectivement Vérifiable à l'Objectif Global du Projet et de la liste des membres du Comité Conjoint de Coordination, par le CCC, le Procès-Verbal de discussions du Projet RC-GSAR sera modifié entre la partie sénégalaise et celle japonaise.

Annexe 1 : La liste de présence du 3^{ème} Comité Conjoint de Coordination

Annexe 2 : La matrice de conception du projet (Project Design Matrix : PDM)

Annexe 3 : La liste des membres du Comité Conjoint de Coordination

Annexe 1 : La liste de Présence du 3ème Comité Conjoint de Coordination

Représentant du Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)

- Adjoint au SGG

Représentants du SECNSA (07)

- Secrétaire Exécutif
- Directrice de Concertation, Prospectives et Gestion des crises
- Directeur des Etudes, Planification et Suivi-évaluation
- Directrice Administrative et de Financière
- Conseiller en charge de la relation avec la Presse
- Chef de Service Résilience
- Coordonnateur des BRSA

Délégués officiels représentant le Gouvernement Sénégalais (04)

- Chef de Bureau Aménagements et Infrastructures Pastorales (AIP) / Direction de l'Elevage (DIREL) / Ministère de l'Elevage et des Productions Animales (MEPA)
- Chef de Bureau Statistique / Direction des Pêches Maritimes (DPM) / Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime (MPEM)
- Économiste Planificateur / Direction de la Planification et de la Veille Environnementale (DPVE) / Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)
- Directeur Adjoint / Direction de la Coopération Economique et Financière (DCEF) / Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopérative (MEPC)

Représentants du Bureau JICA Sénégal (03)

- 1^{er} Adjoint du Représentant Adjoint de JICA Sénégal
- Conseillère en formulation de Projets au Bureau JICA Sénégal
- Chargé de Programme

Représentant de l'Ambassade du Japon (02)

- 1^{ère} Secrétaire à l'Ambassade du Japon
- 2^{ème} Secrétaire à l'Ambassade du Japon

Représentants des partenaires techniques et financiers/Projets et Programmes (04)

- Coordonnateur de Projet à la FAO
- Program Associate (PA) / Vulnerability Analysis and Mapping (VAM) de Programme Alimentaire Mondiale (PAM) Sénégal
- Chargé de Projet, Union Européenne (UE)
- Conseiller en Sécurité Alimentaire, Coopération Canadienne

Membres de l'équipe du Projet RC-GSAR (07)

- Conseiller Principal du Projet
- Conseiller Principal Adjoint du Projet
- Expert du Projet
- Expert du Projet
- Assistant Technique du Projet
- Assistant Technique du Projet
- Assistante Administrative du Projet

Annexe 2 : La matrice de Conception du projet (Project Design Matrix : PDM)

Version 3
Datée du 27 juin 2019

Titre du Projet : Projet de Renforcement des Capacités en Matière de Gouvernance de la Sécurité Alimentaire et de la Résilience (RC-GSAR)
 Agence de la mise en œuvre : Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SECNSA)
 Groupes Cibles : Le SECNSA, les BRSA, les ministères, agences et autres organisations impliqués dans les activités relatives à la sécurité alimentaire et la résilience
 Durée du Projet : Décembre 2017 à Décembre 2021
 Site du Projet : Les régions de Matam (Matam, Kanel, Ranérou) et Saint Louis (Podor)

Sommaire	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses importantes	Réalisation	Remarques
Objectif global Contribuer à renforcer la gouvernance de la sécurité alimentaire et de la résilience au Sénégal	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les rencontres de CRSA et CDSA sont tenues dans les 14 régions 2. Les analyses de la situation alimentaire et le suivi-évaluation de projets et programmes sont réalisés et publiés dans les 14 régions 3. Les résultats d'analyse des données et les informations collectées par le SECNSA contribuent à l'amélioration de la politique de sécurité alimentaire aux niveaux départemental, régional et national 	<ul style="list-style-type: none"> - Les comptes rendus de rencontres de CRSA et CDSA - Registres de publication de résultats - Note rendue et rapport annuel de mise en œuvre des activités du SECNSA 			
Objectif du Projet Renforcer les capacités du SECNSA à mieux coordonner, analyser, suivre et évaluer la mise en œuvre des actions de sécurité alimentaire et de résilience.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Aucun retard n'est enregistré dans la publication des bulletins SAP, rapports ESA et rapport annuel du suivi-évaluation de PNASAR. 2. Le taux de satisfaction des acteurs concernés enquêtés sur la qualité des informations est amélioré de X % par an. 	<ul style="list-style-type: none"> - Registre de publication - Planning de publication - Rapport du Projet - L'enquête de satisfaction des acteurs concernés 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Gouvernement du Sénégal (GdS) continue de s'engager pour la SNSAR et PNASAR 		
Résultats <ol style="list-style-type: none"> 1. La capacité du SECNSA à coordonner, analyser, suivre et évaluer la mise en œuvre des actions de sécurité alimentaire et de résilience est renforcée au niveau central 2. Les capacités du SECNSA et des BRSA à coordonner, analyser, suivre et évaluer la mise en œuvre des actions de sécurité alimentaire et de résilience sont renforcées au niveau décentralisé 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les réunions des points focaux de PNASAR se tiennent trois fois par an. 2. Les résultats d'analyses du SAP sont partagés régulièrement et à temps avec les acteurs concernés selon le planning annuel. 3. La plateforme de Gestion d'Information (PGI) est développée et utilisée par les acteurs concernés 	<ul style="list-style-type: none"> - Comptes rendus de réunions - Registre de publication - Planning de publication - Rapports de SECNSA (Bilan annuel, Plan de travail annuel, et Rapport de suivi détaillé) - Rapport du Projet - Volume de données accumulées dans le système de la PGI - Rapports du SECNSA (Bilan annuel, Plan de travail annuel, et Rapport de suivi détaillé) et des BRSA (Rapport annuel) - Comptes rendus de rencontres de CRSA et CDSA - Rapport d'exécution de l'analyse d'essai - Rapport du Projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Le GdS continue de s'engager pour la SNSAR et PNASAR - Le Budget d'exécution des activités du PNASAR est assuré par le GdS 		

Activités		Intrants		Hypothèses importantes
		Partie japonaise	Partie sénégalaise	
1-1	Examiner les capacités du SECNSA en coordination, analyse et suivi-évaluation au niveau central	1. Mise à disposition des experts japonais : - Conseiller principal/ Gestion organisationnelle et Coordination - Conseiller principal adjoint/ Sécurité alimentaire et résilience - Expert en Suivi et évaluation/ Analyse statistique - Expert en Gestion du système informatique/ Communication - Coordination	1. Mise à disposition des homologues constants 2. Mise à disposition des locaux pour les experts japonais y compris les charges courantes (SECNSA, BRSA dans les régions pilotes) 3. Mise à disposition des données et informations relatives au Projet 4. Coût de contrepartie du Projet	- Le GdS continue de s'engager pour la SNSAR et PNASAR - Le budget d'exécution des activités du PNASAR est assuré par le GdS
1-2	Identifier les domaines prioritaires en renforcement des capacités du SECNSA au niveau central			
1-3	Sur la base des résultats de l'activité 1-2, mettre en œuvre des activités de renforcement de capacités			
1-4	Renforcer le SECNSA en matière de coordination des acteurs de la sécurité alimentaire et de la résilience au niveau central.			
1-5	Renforcer le SECNSA en matière d'analyse de la situation de sécurité alimentaire et de résilience au niveau central	2. Mise à disposition des équipements - Matériel informatique, matériel roulant, etc.		
1-6	Renforcer le SECNSA en matière de suivi-évaluation des indicateurs, projets et programmes de sécurité alimentaire et de résilience au niveau central	3 Coût opérationnel lié aux activités du Projet 4 Formation au Japon et/ou dans un pays tiers		
1-7	Diffuser l'information de qualité auprès des acteurs concernés			
2-1	Examiner les capacités du SECNSA et des BRSA en coordination, analyse, et suivi-évaluation au niveau déconcentré			
2-2	Identifier les domaines prioritaires en renforcement des capacités du SECNSA et des BRSA au niveau déconcentré			
2-3	Sur la base des résultats de l'activité 2-2, mettre en œuvre des activités de renforcement de capacités			
2-4	Renforcer le SECNSA et les BRSA en matière de coordination des acteurs de la sécurité alimentaire et de la résilience au niveau déconcentré			
2-5	Renforcer le SECNSA et les BRSA en matière de collecte des données de la situation de sécurité alimentaire et de résilience au niveau déconcentré			
2-6	Expérimenter à l'échelle des BRSA l'analyse de la situation de sécurité alimentaire et de résilience au niveau régional			
Préconditions				- Les principaux mandats de SECNSA restent inchangés

Annexe 3 : La liste des membres du Comité Conjoint de Coordination

(1) Président

Le Secrétaire Général du Gouvernement

(2) Secrétaire

Le Secrétaire Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SECNSA)

(3) Membres du Comité

1) Partie sénégalaise

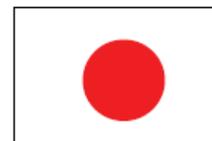
- Représentant du Ministère de l'intérieur (MI) / Directeur Général de l'Administration Territoriale
- Représentant du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération (MEPC) / Directeur de la Coopération (DC)
- Représentant du Ministère des Finances et du Budget (MFB) / Direction de la Programmation Budgétaire (DPB)
- Coordonnateur National de la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM)
- Représentant du Ministère du Développement communautaire, de l'Equité sociale et territoriale (MDCEST) / Déléguée Générale à la Protection Sociale et de la Solidarité Nationale (DGPSSN)
- Représentant de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
- Représentant du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER)
- Représentant du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS)
- Représentant du Ministère de l'Éducation Nationale (MEN)
- Représentant du Ministère de l'Élevage et des Production Animales (MEPA)
- Représentant du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)
- Représentant du Ministère de la Pêche et de l'Économie Maritime (MPEM)
- Représentant du Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des enfants (MFFGP)
- Autre(s) officiel(s) nommé(s) par le Président

2) Partie japonaise

- Représentant(s) du Bureau de la JICA au Sénégal
- Expert(s) de la JICA
- Autre personnel affecté et/ou mis à disposition par la JICA, le cas échéant

3) Observateurs

- Représentant(s) Officiel(s) de l'Ambassade du Japon au Sénégal
- Autre(s) officiels nommés par le Président peuvent participer aux réunions du Comité en qualité d'observateur(s)
- Représentant de l'Union Européenne
- Représentant de la Coopération Canadienne
- Représentant de la FAO
- Représentant du Programme Alimentaire Mondial
- Représentant/Coordonnateur du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2RS)
- Représentant / Coordonnateur du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS)



PROCES-VERBAL

de la quatrième réunion du Comité Conjoint de Coordination (CCC) pour
le Projet de Renforcement des Capacités en matière de Gouvernance
de la Sécurité Alimentaire et de la Résilience (RC-GSAR)

Le mardi 26 janvier 2021, s'est tenue en ligne via Zoom, la quatrième réunion du Comité Conjoint de Coordination (CCC) du Projet de Renforcement des Capacités en matière de Gouvernance de la Sécurité Alimentaire et de la Résilience (Projet RC-GSAR).

Cette rencontre était placée sous la présidence de Monsieur Jean Pierre SENGHOR, Secrétaire Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire et Monsieur Koichi KATO, 1^{er} Adjoint du Représentant Résident du Bureau de la JICA Sénégal. Les membres du CCC ont discuté des points visés dans le document ci-joint.

Dakar, le 26 janvier 2021

DOCUMENT JOINT

Piloté par le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SECNSA), en collaboration avec la JICA (Agence Japonaise de Coopération Internationale), le Projet de Renforcement des Capacités en matière de Gouvernance de la Sécurité Alimentaire et de la Résilience (Projet RC-GSAR) a démarré en décembre 2017 et va couvrir une période de quatre (04) ans et intervient, en dehors Dakar qui abrite le Siège du SECNSA, dans 4 autres départements à savoir : Matam, Kanel, Ranérou et Podor. L'objet consiste à apporter un appui technique, organisationnel et logistique dans la coordination, l'analyse, le suivi, la coordination et l'évaluation de la sécurité alimentaire et de la résilience. Ce qui est la principale mission du SECNSA.

Après la troisième réunion du Comité Conjoint de Coordination (CCC) du Projet tenue le 27 juin 2019, cette quatrième rencontre dudit Comité s'est tenue avec un retard inhérent à la survenue de la pandémie à COVID-19, le mardi 26 janvier 2021 en ligne via Zoom de 10h 00' à 12h 20'.

L'objectif général de cette rencontre consistait à partager avec les membres du CCC du Projet, l'état d'avancement des activités du Projet, d'octobre 2019 à janvier 2021 et son Cadre logique révisé.

Les Résultats attendus à l'issue de la quatrième rencontre sont les suivants :

- L'état d'avancement des activités du Projet est partagé.
- La version révisée du cadre logique est partagée et validée par les membres du CCC

1. Déroulement des travaux

Parallèlement à la connexion des participants à la réunion via Zoom, des consignes pour une meilleure gestion de la connexion ont été présentées par le Projet RC-GSAR ainsi que la présentation de l'agenda par le modérateur Monsieur El Hadji GUISSÉ, Conseiller en Communication au sein du SECNSA.

2. Séance d'Ouverture

Deux allocutions ont marqué la cérémonie d'ouverture. Il s'agissait de celle de :

- Monsieur Koichi KATO, 1^{er} Adjoint du Représentant Résident de la JICA : il a adressé des mots de salutations à l'ensemble des participants tout en exprimant sa joie d'assister à cette rencontre. M. KATO est revenu sur l'importance de cette rencontre et n'a pas manqué de souligner la survenue de la pandémie à COVID-19 qui a occasionné le départ des Experts japonais n'empêchant pas de poursuivre le déroulement des activités.

Par ailleurs, M. KATO a abordé l'ancrage stratégique du Projet en mettant l'accent sur l'alignement de ce dernier à la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Résilience (SNSAR), opérationnalisée par le Programme Nationale d'Appui à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience (PNASAR).

Toujours, dans son allocution, le 1^{er} Adjoint du Représentant Résident a rappelé l'évaluation du Projet RC-GSAR qui est prévu au second trimestre de cette année 2021. Selon lui, cette évaluation sera aussi l'occasion de réfléchir sur la suite à donner à ce programme phare, le PNASAR, qui s'achève en 2022. Enfin, M. KATO a remercié le Secrétaire Exécutif, M. Jean Pierre SENGHOR, pour son appui et pour sa franche collaboration qui ont été décisifs pour les résultats de ce Projet.

- Monsieur Jean Pierre SENGHOR, Secrétaire Exécutif du SECNSA : en marge de l'allocution de M. KATO, en ses titres de Secrétaire Exécutif, Directeur du Projet RC-GSAR, en même temps Président de la séance, a aussi émis ses salutations et ses remerciements à l'ensemble des participants mais particulièrement aux Représentants de la JICA, l'Ambassade du Japon ainsi que les Experts japonais qui étaient en ligne. Il a souligné son immense plaisir à présider cette rencontre du Projet RC-GSAR.

Le Secrétaire Exécutif est revenu sur l'importance du Projet en mettant l'accent sur les différents appuis du Projet portant essentiellement sur : le suivi des Projets et Programmes de Sécurité Alimentaire et de Nutrition (PPSAN), la collecte et l'analyse des données au niveau central et déconcentré, la production de livrables de qualité et à temps, entre autres.

Selon M. SENGHOR, le Projet a aussi appuyé le SECNSA dans l'exécution de sa mission de veille et d'alerte sur la situation alimentaire avec la touche de modernité qu'il a apportée à travers la mise en place d'une Plateforme de Gestion de l'Information (PGI). Toujours dans son allocution, il a aussi magnifié la continuité des activités du Projet malgré le retour des Experts japonais dû à la pandémie.

Le Secrétaire Exécutif a fini son discours en soulignant qu'il est largement satisfait de l'appui technique apporté par l'Équipe du Projet piloté par M. Noriyuki NISHIYAMA, Conseiller Principal du Projet dans le cadre de sa collaboration avec l'Équipe du SECNSA.

3. Participants

Étaient présents à cette rencontre 45 participants dont : 6 représentants du membre du CCC, 9 délégués officiels représentant les Ministères sectoriels, 4 représentants des Partenaires Techniques et Financiers, 1 représentant de l'Ambassade du Japon, 3 représentants du Bureau de la JICA au Sénégal, 10 représentants du SECNSA et 12 membres de l'équipe du Projet RC-GSAR (Voir Annexe 1).

4. Présentation de l'état d'avancement des activités

La présentation du projet a été faite par M. NISHIYAMA, Conseiller Principal du Projet qui a présenté la fiche synoptique du Projet avant de laisser la parole à M. Saliou FAYE, Coordinateur du Projet, faire la présentation proprement dite.

La présentation du Coordonnateur a laissé apparaître un bon comportement des indicateurs du Projet, matérialisé par :

- i. L'initiative des Cadres Harmonisé décentralisés dans les régions et l'appui à la collecte des indicateurs de sécurité alimentaire et nutritionnelle, améliorant ainsi la collecte et l'analyse des données aux niveau central et déconcentré ;
- ii. L'amélioration du mécanisme de suivi-évaluation des Projets/Programmes du PNASAR, combinée à la conception d'un Système Informatisé de suivi-évaluation qui matérialise l'opérationnalisation de la Plateforme de Gestion de l'Information (PGI) qui est une initiative de la DIT¹ du SECNSA, portée par le Projet pour une meilleure gestion des données et de l'information.
- iii. La publication de documents de qualité et à temps (Bulletin SAP, Rapports ESA et PNASAR, etc.)
- iv. Et enfin, l'amélioration de la visibilité du SECNSA avec le renforcement du dispositif audiovisuel de sa Cellule Communication.

Toujours dans sa présentation, M. FAYE a abordé les stratégies adoptées par le Projet pour faire face aux effets de la pandémie et ses perspectives qui sont principalement : la redynamisation des Comités Régionaux et Départementaux de Sécurité Alimentaire (CRSA et CDSA) et le plaidoyer en faveur du financement du PNASAR auquel la Coopération japonaise a été citée comme le principal partenaire lors du lancement du Programme.

A l'issue de l'exposé du Coordonnateur du Projet, quelques contributions/suggestions ont été émises à savoir :

- Les objectifs du Projet sont pour l'essentiel atteints malgré le contexte de la pandémie. Par ailleurs, la redynamisation des (CRSA et CDSA) avec l'appui du Projet doit passer par l'implication des DRDR² et des élus locaux. La JICA est aussi exhortée à renforcer son appui, voire la possibilité de financer une seconde phase du Projet ; ce qui est valable aussi pour les autres Partenaires (P2RS³).
- Le Projet de la Coopération Canadienne qui a appuyé le PNASAR se terminera le 31 décembre 2021. Alors, le SECNSA doit se rapprocher de la section Sécurité Alimentaire et Nutrition du Canada, en vue du démarrage d'une nouvelle planification, à laquelle il pourra bénéficier d'un appui pour la suite du PNASAR. (Coopération Canadienne)
- Le 4^{ème} CCC du Projet est une activité intéressante et a favorisé la bonne collaboration entre le Ministère de la Pêche et de l'Économie Maritime (MPEM) et le SECNSA à travers les activités du PNASAR qui sont financées par le Projet RC-GSAR est aussi à saluer. (MPEM).

A ces interventions, des éclaircissements ont été apportés par M. NISHIYAMA et M. SENGHOR, à savoir :

¹ Direction Innovations Technologiques

² Direction Régional du Développement Rural

³ Programme multinational de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel

- D'abord, M. NISHIYAMA, a reconnu que la léthargie de ces cadres de concertation (CRSA et CDSA) est un constat et cela s'explique par le manque de ressources financières pour leur fonctionnement. Toutefois, le Projet RC-GSAR a toujours réuni les membres de ces Comités dans le cadre de ces activités exécutées au niveau régional (CH décentralisé, PNASAR, Collecte des Paramètres clés, etc.). Le Projet ne compte pas s'en arrêter là, et va poursuivre la réflexion pour trouver la stratégie la plus appropriée pour la pérennisation de l'animation de ces cadres de concertation ;
- M. SENGHOR a bien apprécié les opportunités de financement pour le PNASAR par la Coopération Canadienne et a instruit la personne en charge du PNASAR de se rapprocher de l'Institution.

A l'issue de ces interventions, s'en est suivi la deuxième présentation portant sur le Cadre Logique du Projet.

5. Présentation des indicateurs à réviser du Cadre logique du Projet

Le deuxième exposé a été présenté par M. FAYE, Coordonnateur du Projet et avait pour objectif de relater les indicateurs à réviser du Cadre Logique du Projet qui a été proposé.

Selon M. FAYE, la révision des indicateurs a permis à ce dernier d'être plus SMART, facilitant ainsi sa compréhension et l'évaluation future de ses indicateurs. Dans son exposé, M. FAYE a libellé et en même temps expliqué de manière détaillée les indicateurs à réviser. (Voir annexe 2)

Après la présentation des indicateurs à réviser, les principales interrogations ont été émises par le même intervenant et se résument comme suit :

- Est-ce que c'est pour prendre en compte les effets de la pandémie ? Qu'est-ce qui est prévu pour le PNASAR dans la 2ème phase du Projet ? Qu'est-ce qui est attendu des sectoriels pour cette dernière année d'exécution du Projet ? (DPV/MAER⁴)

A ces interrogations, quelques éléments de réponses ont été apportés et se résument comme suit :

- Il n'y a pas de corrélation entre la révision des indicateurs du Projet et les effets de la Pandémie. Autrement dit, la pandémie n'a pas trop ralenti la réalisation des indicateurs du Projet.
- Le Projet RC-GSAR est à sa première phase et cette dernière année d'exécution coïncide avec l'opérationnalisation du nouveau système de suivi des Projets/Programmes du PNASAR combinée à l'utilisation du Système Informatisé de suivi. Donc, cette période sera considérée comme une phase d'expérimentation du nouveau dispositif de suivi du PNASAR mis en place avec l'appui de l'Expert japonais en suivi-évaluation ;

⁴ Direction de la Protection Végétale du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural

- Le Projet, dans le cadre de sa mise en œuvre, a besoin de la collaboration des ministères sectoriels, vice versa. Donc, l'implication des sectoriels durant le déroulement des activités de la dernière année d'exécution du Projet est primordiale et sera une priorité pour le Projet.

A côté de ces interrogations, des interventions en guise de contributions et/ou suggestions a été notée à savoir :

- Le Projet RC-GSAR doit penser à capitaliser les acquis du Pro-Act⁵ financé par la FAO, eu égard à leurs similitudes sur l'amélioration de la qualité de la collecte, la redynamisation des cadres de concertations, etc. (SECNSA)
- L'appui apporté par le Projet RC-GSAR porte sur plusieurs aspects et est d'une grande utilité pour le Bureau Régional. Donc, on doit réfléchir à une 2^{ème} phase du Projet. (BRSA-St Louis)
- Le Projet RC-GSAR est d'une grande utilité sans nul doute. La restitution du travail sur les Workflow (schéma de circulation de l'information au sein des directions du SECNSA) au niveau régional, en invitant les Services techniques déconcentrés afin de rendre visibles les activités du Bureau de Matam est un souhait (BRSA-Matam) ;
- Le Ministère de la femme au Comité Technique PNASAR a désigné un nouveau point-focal du PNASAR et ce dernier a exprimé le besoin d'être imprégné des activités du PNASAR et surtout Projet RC-GSAR. L'efficacité des activités afférentes au PTBA du PNASAR a inspiré le Ministère de la Femme car il a adopté le PTBA⁶ au détriment du PTA⁷ qui n'intégrait pas le Budget. (Ministère de la Femme et du Genre)
- Les suggestions apportées par le Secrétaire Exécutif au Cadre Logique lors sa révision ont été d'une grande pertinence et la réflexion se poursuivra afin de le peaufiner. (RC-GSAR)

6. Mots de clôtures

Le Secrétaire Exécutif, en même temps Président de la séance, M. Jean Pierre SENGHOR, a rappelé que c'est le Ministre Secrétaire Générale du Gouvernement (SGG) qui est le Président du Comité et qui devait présider la rencontre. Mais cela ne fut pas le cas en raison de contraintes de temps. Toutefois, une rencontre se tiendra probablement avec lui afin de le tenir informé.

M. SENGHOR a incité les services déconcentrés constituant les CRSA et CDSA à s'impliquer davantage dans la prise en charge des questions liées à la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour la réussite du pari de Gouvernance de la sécurité alimentaire. Il a aussi abordé le concept de « Gouvernance de la sécurité alimentaire » et le Projet, a permis au SECNSA qu'il a repris il y a trois ans avec beaucoup de défis, d'être plus performant avec la disponibilité de données fiables afin d'alerter les décideurs à temps.

⁵ Projet « Renforcement de la gouvernance de la sécurité alimentaire et de la nutrition au Sénégal »

⁶ Plan de travail et Budget Annuel

⁷ Plan de Travail Annuel

Il est revenu sur les sessions régionales du CH initiées par le SECNSA avec l'appui du Projet RC-GSAR dans ses zones d'interventions et qui tendent à se dupliquer dans les autres régions du Pays. Le CILSS⁸ a félicité le SECNSA et compte divulguer cette initiative dans les 17 pays qui participent au PREGEC⁹.

Selon le Secrétaire Exécutif, avec la modernisation des outils de gestion des données et de l'information initié par le Projet, le SECNSA assure d'avantage le suivi des indicateurs de sécurité alimentaire.

M. SENGHOR a promis de se concerter avec la Coopération Japonaise dès la fin de l'année, vu que c'est la dernière année d'exécution du Projet afin de capitaliser les acquis du projet mais surtout, de voir la suite à donner à ce Projet.

Enfin, M. SENGHOR n'a pas manqué de souligner la bonne collaboration qu'il y a entre les sectoriels. Il a remercié la Coopération Japonaise et le Staff local qui occupe les locaux du SECNSA pour ce bon climat de vivre ensemble. Le Secrétaire Exécutif a remercié tout le monde tout en incitant les gens de protéger davantage contre la Pandémie à COVID-19 avant de clôturer la séance.

7. Décisions retenues

Les principales décisions retenues sont les suivantes :

- Tenir une autre rencontre du Comité Conjoint de Coordination (CCC) afin d'inviter le Secrétaire Général du Gouvernement, Président du CCC ;
- Approfondir la réflexion sur la version du Cadre Logique révisée ;
- Poursuivre la réflexion sur la redynamisation des CRSA et CRSA ;
- Continuer les plaidoyers et entamer les démarches pour la préparation de la 2^{ème} phase du PNASAR.

ANNEXE :

1. Liste des participants de la rencontre
2. Indicateurs à réviser du Cadre Logique du Projet

⁸ Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel

⁹ Prévention et Gestion des Crises alimentaires

ANNEXE 1

Liste des participants de la rencontre

LISTE DES MEMBRES DU CCC4

Le 26 janvier 2021

Membre du CCC

N° NOM	PRENOM	FONCTION	STRUCTURE	TELEPHONE	E-MAIL
1		Economiste Planificateur	DPVE/MEDD		
2			ANSD		
3		Responsable CEP	MPEM		
4		MAER	DAPSA		
5					
6		SE	SECNSA		
7					
8					
9					
10					

LISTE DES MEMBRES DU CCC4

Le 26 janvier 2021

Bailleurs du fonds

N° NOM	PRENOM	FONCTION	STRUCTURE	TELEPHONE	E-MAIL
11		Représentant	FAOSN		
12		Représentant	Coopération Canadienne		
13		Représentant/ Chef d'Antenne	PRAPS		
14		Coordonnateur	Proval		
15		2ème secrétaire	Ambassade du Japon		
16		Premier Adjoint en RR	JICA		
17		Conseillère en formulation de projets	JICA		
18		Chargée de Programme	JICA		
19					
20					

LISTE DES MEMBRES DU CCC4

Le 26 janvier 2021

Point focal PNASAR

N° NOM	PRENOM	FONCTION	STRUCTURE	TELEPHONE	E-MAIL
21		Point focal PNASAR	MFFGPE		
22		CEI	CSA		
23		Responsable CEP	MITTD		
24		Chargé du suivi évaluation	MEA		
25		Economiste	Forum Civil		
26		CEP/MPEM	MPEM		
27		CEP/	MPE		
28		Responsable Production	CNAAS		
29		Coordonnateur CEP	MJ		
30					

LISTE DES MEMBRES DU CCC4

Le 26 janvier 2021

SECNSA

N° NOM	PRENOM	FONCTION	STRUCTURE	TELEPHONE	E-MAIL
31		DEPSE / Coordinateur du Projet RC-GSAR	SECNSA		
32		Chef BRSA Matam	SECNSA		
33		Chef BRSA Saint Louis	SECNSA		
34		Coordonnateur BRSA	SECNSA		
35		Ce/COM	SECNSA		
36		DAF	SECNSA		
37		Conseiller Technique	SECNSA		
38		DCPC	SECNSA		
39		DRCC	SECNSA		
40		DEPSE	SECNSA		

LISTE DES MEMBRES DU CCC4

Le 26 janvier 2021

RC-GSAR

N° NOM	PRENOM	FONCTION	STRUCTURE	TELEPHONE	E-MAIL
41		Expert	RC-GSAR		
42		Expert	RC-GSAR/JICA		
43		Expert	RC-GSAR		
44		Expert	RC-GSAR		
45		Experte	RC-GSAR		
46		Expert	RC-GSAR		
47		Expert	RC-GSAR		
48		Assistant	RC-GSAR		
49		Assistant Technique SI	RC-GSAR		
50		Assistante Administrative	RC-GSAR		

LISTE DES MEMBRES DU CCC4

Le 26 janvier 2021

RC-GSAR

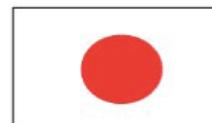
N° NOM	PRENOM	FONCTION	STRUCTURE	TELEPHONE	E-MAIL
51		Interprète	RC-GSAR		
52		Interprète	RC-GSAR		
53					
54					
55					
56					
57					
58					
59					
60					

ANNEXE 2

Indicateurs à réviser du Cadre logique du Projet

Sommaire	Indicateur objectivement vérifiable
<p>Objectif global Contribuer à renforcer la gouvernance de la sécurité alimentaire et de la résilience au Sénégal</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. 02 rencontres de CRSA par région et par an sont tenues d'ici à décembre 2021 2. 02 rencontres du CDSA par département et par an pour 04 ans sont tenues d'ici à décembre 2021 3. 02 sessions régionales d'analyse de la situation alimentaire (CH) sont tenues par an et par région dans 2 régions d'ici à décembre 2021 4. 04 missions de suivi évaluation de projets et programmes sont réalisés d'ici à décembre 2021 5. 03 réunions de coordination de la mise en œuvre du PNR par région et par an sont tenues par les BRSA d'ici à décembre 2021 6. 04 réunions de coordination nationale des PNR par région et par an sont tenues d'ici à décembre 2021
<p>Objectif du Projet Renforcer les capacités du SECNSA à mieux coordonner, analyser, suivre et évaluer la mise en œuvre des actions de sécurité alimentaire et de résilience.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. 12 Bulletins SAP sont produits et publiés d'ici à décembre 2021 2. 08 Rapports ESA sont produits et publiés d'ici à décembre 2021 3. 04 Rapports suivi évaluation du PNASAR sont produits et publiés d'ici à décembre 2021 4. Production à temps d'un document d'enquête de satisfaction des acteurs de la sécurité alimentaire quant à la qualité de l'information partagée par le SECNSA 5. Élaboration d'un document annuel de planning de suivi évaluation du PNASAR d'ici à 2021 6. Intégration du CH régional dans le processus du CH National et qu'il soit tenu dans 07 régions du pays d'ici à décembre 2021

Sommaire	Indicateur objectivement vérifiable
<p>Résultat 1 La capacité du SECNSA à coordonner, analyser, suivre et évaluer la mise en œuvre des actions de sécurité alimentaire et de résilience est renforcée au niveau central</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Tenue de 12 réunions de coordination des points focaux du PNASAR d'ici à décembre 2021 2. Partage systématique des résultats du SAP avec les acteurs concernés selon le planning annuel 3. Conception et mise en œuvre de la Plateforme de Gestion de l'Information (PGI) à l'horizon 2021
<p>Résultat 2 Les capacités du SECNSA et des BRSA à coordonner, analyser, suivre et évaluer la mise en œuvre des actions de sécurité alimentaire et de résilience sont renforcées au niveau déconcentré</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réalisation de 16 enquêtes sur la situation de la sécurité alimentaire (ESA) dans 02 régions du Projet d'ici à décembre 2021 2. Réalisation de 08 missions de suivi de projets et programmes de sécurité alimentaire (ESA) dans 02 régions du Projet d'ici à décembre 2021 3. Tenue de 16 rencontres de CRSA dans 02 régions du Projet d'ici à décembre 2021 4. Tenue de 48 rencontres de CDSA dans 02 régions du Projet d'ici à décembre 2021 5. Tenue de 16 sessions régionales du CH dans 02 régions du Projet d'ici à décembre 2021
<p>Hypothèses importantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le GdS continue de s'engager pour la SNSAR et PNASAR. - Le budget d'exécution des activités du PNASAR est assuré par le GdS. - L'impact de la pandémie de COVID-19 ne se prolonge pas.



PROCES-VERBAL

de la cinquième réunion du
Comité Conjoint de Coordination (CCC) du Projet de Renforcement des
Capacités en matière de Gouvernance
de la Sécurité Alimentaire et de la Résilience
(RC-GSAR)

Le mercredi 01 décembre 2021, s'est tenue dans la salle de conférence des Résidences Mamoune, la 5^{ème} réunion du Comité Conjoint de Coordination (CCC) du Projet de Renforcement des Capacités en matière de Gouvernance de la Sécurité Alimentaire et de la Résilience (Projet RC-GSAR).

Cette rencontre était placée sous la présidence de Monsieur Jean Pierre SENGHOR, Secrétaire Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire. Monsieur Koichi KATO, 1^{er} Adjoint du Représentant Résident du Bureau de JICA Sénégal, Monsieur Kikuo OHNO, Représentant de l'Ambassade du Japon, et Monsieur Malamine SAVANE de la Coopération Canadienne étaient également présents à cette rencontre. Les membres du CCC ont discuté des points visés dans le document ci-joint.

Dakar, le 01 décembre 2021

DOCUMENT JOINT

Piloté par le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SECNSA) en collaboration avec la JICA (Coopération Japonaise pour le Développement International), le Projet de Renforcement des Capacités en matière de Gouvernance de la Sécurité Alimentaire et de la Résilience (Projet RC-GSAR) a démarré en décembre 2017 et va couvrir une période de quatre (4) ans. Après la première étape allant de décembre 2017 à décembre 2018, le Projet a entamé sa deuxième étape qui a commencé en mai 2019.

Dix mois après la 4^{ème} réunion du Comité Conjoint de Coordination (CCC), une 5^{ème} réunion de cette instance de pilotage du Projet RC-GSAR a été organisée.

L'objectif de cette rencontre était de partager avec les membres de l'instance l'état de mise en œuvre des recommandations de la 4^{ème} réunion du CCC ainsi que l'état d'avancement des activités du Projet et les perspectives, notamment en matière de suivi-évaluation du PNASAR.

Les résultats attendus à l'issue de cette rencontre étaient les suivants :

- Le point sur l'état de mise en œuvre des recommandations de la 4^{ème} CCC est fait ;
- L'état d'avancement des activités du Projet dans le contexte du Covid 19 et les perspectives sont partagés ;
- La contribution du projet dans la mise en œuvre du PNASAR est partagée.

1. Déroulement des travaux

1.1. Séance d'Ouverture

Deux allocutions ont marqué la cérémonie d'ouverture. Il s'agissait dans l'ordre protocolaire de celle de :

- Monsieur Koichi KATO, 1^{er} Adjoint du Représentant Résident de la JICA Sénégal : Monsieur KATO a d'abord magnifié la ponctualité des participants malgré la grève des transporteurs qui traduit l'intérêt manifesté par les acteurs au Projet de RC-GSAR qui a duré quatre (04) ans. Selon le 1^{er} Adjoint du Représentant Résident de la JICA, grâce au projet, le SE-CNSA a amélioré la collecte et l'analyse des données au niveau central et déconcentré permettant le partage d'information de qualité aux décideurs pour une meilleure prise de décision. Il est revenu sur le contexte de cette 5^{ème} rencontre du CCC du Projet. Selon M. KATO, la question de la sécurité alimentaire et de la résilience est une des priorités des Gouvernements japonais et sénégalais. C'est en ce sens d'ailleurs que le Projet RC-GSAR s'aligne parfaitement aux orientations de la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Résilience (SNASAR 2015-2035) qui est le référentiel du Gouvernement du Sénégal en matière de sécurité alimentaire, opérationnalisée par le Programme National d'Appui à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience (PNASAR 2018-2022). Par ailleurs, Monsieur KATO a souligné les acquis du Projet soulignant que le Comité va évaluer et juger de la pertinence de la prolongation annoncée de neuf (09) mois du Projet. Enfin M. KATO a sollicité les PTF, les ONG, etc. présents à cette rencontre d'accompagner le SE-CNSA afin de consolider les acquis du Projet.
- Monsieur Jean-Pierre Senghor, Secrétaire Exécutif du SECNSA : il a émis des mots de salutations et de remerciements à l'ensemble des participants mais particulièrement à la délégation japonaise qui, à travers ce Projet, a permis au SE-CNSA de faire un bond significatif en matière de Sécurité alimentaire, de Nutrition et de Résilience. Selon lui, ce Projet leur a valu des satisfactions notamment dans la production de données de qualité et à temps. Ce dernier a aussi obtenu des résultats importants, concernant particulièrement la qualité et le respect des délais de publication des documents diffusés par le SE-CNSA. Le SE a aussi souligné la prolongation du Projet de neuf (09) mois qui a été bien accueillie par les décideurs et qui

permettra de consolider les acquis dudit Projet. A l'issue de cette prolongation, le SE-CNSA pourra pérenniser ces acquis. Enfin, le SE est revenu sur le contexte de cette rencontre tout en souhaitant plein succès à ce Comité qui a répondu à l'appel à temps malgré la grève des transporteurs.

Par ailleurs, Monsieur Boly JONHSON, Assistant technique au Projet RC-GSAR, a fait la lecture de l'agenda qui se résume à trois principales présentations portant sur : l'état de mise en œuvre des recommandations de la 4ème réunion du CCC - l'état d'avancement des activités du Projet dans le contexte de Covid 19 et des perspectives et enfin l'état d'avancement du suivi-évaluation du PNASAR et des perspectives. Il s'y ajoute un rappel des mesures barrières.

1.2. Présentation de l'état de mise en œuvre des recommandations de la 4ème réunion du CCC par Monsieur Noriyuki NISHIYAMA, Conseiller Principal du Projet

Le Conseiller Principal du Projet a rappelé que la 4^{ème} rencontre CCC du Projet s'est tenue en ligne via Zoom le 26 janvier 2021 et eu la participation de 45 personnes appartenant à 22 structures différentes, dont 15 structures de l'Etat et 7 Partenaires (SNU, PTF, ONG, Projets/Programmes, etc.). Ensuite, il a fait l'état des lieux des recommandations issues du CCC4 qui sont pour la plupart effectives. A noter qu'il est ressorti de la présentation de Monsieur NISHIYAMA, les détails de la révision des indicateurs du Cadre Logique du Projet. (Cf. PowerPoint)

A l'issue de son exposé, des interrogations et suggestions ont émané des membres du Comité. Il s'agissait de :

- Les partenaires qui ont été approchés pour accompagner la mise en œuvre du PNASAR à la fin du Projet RC-GSAR (FAO) ;
- La sollicitation directe de la FAO pour l'accompagnement du PNASAR (FAO) ;
- L'existence d'une feuille de route pour les neuf (09) mois de prolongation du Projet (FAO) ;
- L'enrôlement des autres régions lors de la phase de prolongation du Projet RC-GSAR (FAO).

Par ailleurs, il a été suggéré de penser à une perspective d'appropriation du Système Informatisé de Suivi-évaluation (SISE) du PNASAR par le Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération (MEPC) qui a une composante Sécurité alimentaire très importante et qui pourra utiliser le système

A ces interrogations, des éclaircissements ont été apportés et se résument comme suit :

Le SE-CNSA a déjà rencontré la FAO pour présenter le PNASAR avec ses perspectives en vue d'avoir son appui. Toutefois, seuls OXFAM, World Vision et le Projet DRIAS ont financé quelques rencontres ponctuelles.

La JICA, à l'instar des Partenaires techniques et financiers (PTF) à ses spécificités et ne peut pas accorder plus de temps à une prolongation, ni revoir sa planification initiale. Le délai de 9 mois est très court et ne permet pas de revoir la planification initiale mis à part une consolidation des acquis. A noter que la JICA a accordé la prolongation du Projet en raison des efforts consentis par les experts du Projet et l'équipe locale du Projet ainsi que les homologues du SE-CNSA.

Néanmoins, durant ces neuf (09) mois, le Projet pourra accorder trois (03) mois afin de réajuster certains aspects pour être plus efficace.

Enfin, la tenue de l'atelier du Cadre Harmonisés décentralisés est une initiative du Projet RC-GSAR dans sa zone d'intervention qui est actuellement étendue à d'autres régions.

D'ici 2023, la généralisation des CH décentralisés dans toutes les régions du Sénégal et l'opérationnalisation du Système Informatisé de Suivi-évaluation permettront de passer de cinq (05) à trois (03) jours d'analyse et par ricochet d'alléger la charge de travail des analystes.

1.3. Présentation de l'état d'avancement des activités du Projet, de février 2021 à nos jours, dans le contexte de Covid 19 et des perspectives par Madame Sokhna GUISSÉ, Chef du Service Concertation du SE-CNSA et Coordinatrice Adjointe du Projet RC-GSAR

L'exposé de la Coordinatrice Adjointe du Projet, Mme Sokhna GUISSÉ, a porté sur : la fiche synoptique du Projet, sa valeur ajoutée, l'état d'avancement, les difficultés rencontrées et les perspectives.

A l'issue de cette présentation, quelques interrogations allant dans le sens de l'amélioration des activités ont été formulées et se résument comme suit :

- La disponibilité d'informations additionnelles sur les besoins de financement des autres régions (PAM) ;
- L'existence du taux d'exécution physique et financière des activités du Projet (MEPC) ;
- Les difficultés rencontrées par le Projet lors de sa mise en œuvre (MEPC) ;
- La stratégie de pérennisation des acquis du Projet à l'issue des neuf (09) mois de consolidation. (MAER)

Les éléments de réponse apportés selon l'ordre des interrogations susmentionnées sont :

- Le SE-CNSA dispose d'un PTBA dans lequel figure ces informations qu'il va partager au PAM.
- Ces taux de réalisation sont mentionnés dans certains documents même s'ils ne sont pas exposés lors des différentes présentations.
- Les difficultés du Projet sont celles du SE-CNSA. En effet, quand ces deux parties prenantes sont en missions de terrains, ils font face aux mêmes difficultés.
- Le SE-CNSA était sur une bonne dynamique malgré son absence de ressource financière. Grâce au projet, sa dynamique organisationnelle et fonctionnelle ont été renforcées et les premiers jalons de nouvelles activités ont été posés. En effet, la prolongation de neuf (09) mois permettra au SE-CNSA de se rattraper des mois qu'il a perdus avec l'avènement de la pandémie. En plus, l'ensemble des homologues, c'est-à-dire, les différentes entités du SE-CNSA se sont bien appropriés les acquis du Projet, ce qui concourt alors à sa pérennisation. L'implication des sectoriels qui partagent les données vont aussi contribuer à la pérennisation du Projet. Enfin, les équipements mis à la disposition du SE-CNSA (DIT et CELCOM) contribueront aussi à la pérennisation des activités.

1.4. Présentation de l'état d'avancement du suivi-évaluation du PNASAR et des perspectives par Monsieur Saliou FAYE, Directeur de la Direction Études, Planification et Suivi-évaluation (DEPSE) du PNASAR et Coordinateur du Projet RC-GSAR

Le Coordinateur du Projet a axé sa présentation sur le but et les objectifs du PNASAR, ses différentes composantes et sous composantes, la description du schéma de circulation de l'information du SE-CNSA, la situation avant et avec l'intervention du projet, la réalisation phare du projet et les prochaines étapes.

Les questions posées par les membres du Comité se résument comme suit :

- L'ancrage institutionnel du SE-CNSA ; (MEPC)
- La prise en charge de l'aspect jeune et genre en intégrant les Projets/programmes y afférents dans le Système Informatisé de Suivi-évaluation afin de s'aligner aux standards internationaux ; (PAM)

- L'appropriation du SISE par les acteurs des ministères pour une meilleur partage de données. (PAM)

A ces questions, les réponses suivantes ont été formulées :

- Le SE-CNSA est rattaché avant au Secrétariat Général du Gouvernement (SGG) ;
- Le PNASAR a des indicateurs sur les AGR exécutées par les jeunes qui prennent en charge cet aspect.
- Les sectoriels des niveaux centraux et déconcentré pourront se connecter au Système.

Par ailleurs, la bonne implication des sectoriels dans le PNASAR avec l'arrivée de la DEPSE a été souligné par le représentant du ministère de Pêche et de l'Économie Maritime (MPEM).

La représentante du ministère de l'Eau et de l'Assainissement (EA) a aussi salué l'aspect participatif du PNASAR et a souligné sa contribution au produit 2 dudit programme. Elle a aussi félicité tous les membres du Comité.

Le plaidoyer pour un portage du SISE par le Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération (MEPC) afin de faciliter la création d'une ligne budgétaire dédié à cet effet et pouvant permettre le bon suivi des Projets et Programmes de SANR a été suggéré par le représentant du PAM.

1.5. Mots de clôtures

L'atelier a été clôturé par les mots de Messieurs KATO et SENGHOR :

- Monsieur KATO a rappelé les différents secteurs d'intervention de la JICA (Agriculture, pêche, etc.) qui vont contribuer à l'émergence du Sénégal en 2035. Selon lui, la mise en œuvre du Projet RC-GSAR n'était pas évidente au départ mais aujourd'hui il est réel. Par ailleurs, il souhaite avoir l'occasion de parler du Projet à la haute autorité, en particulier le Secrétaire Général du Gouvernement (SGG), car l'appropriation des Projets par la haute autorité est aussi un gage de pérennité. Par ailleurs, la tenue d'un autre atelier de partage des acquis du Projet est aussi nécessaire selon M. KATO. Ce dernier aussi remercié le MEPC pour les facilités dont il fait montre lors de l'exécution des activités des Projets ainsi que les ministères sectoriels avec qui la JICA met en œuvre les Projets. Enfin, M. KATO a salué le leadership du Secrétaire Exécutif qui a beaucoup contribué à l'atteinte des objectifs du Projet.
- Monsieur SENGHOR a salué la présence assidue de la délégation japonaise tout au long de la mise en œuvre du Projet. Il a aussi remercié la présence des acteurs à cet atelier qui traduit leurs intérêts pour ce Projet. Selon M. SENGHOR, ce Projet a renforcé la dynamique du SE-CNSA. La lutte contre l'insécurité alimentaire au Sénégal n'est plus une question de Projet mais un défi commun et le SE-CNSA va veiller à « réduire l'insécurité alimentaire à sa plus petite expression », avait-il souligné. Enfin, selon le Secrétaire Exécutif, ce défi doit ouvrir une nouvelle page, celle d'une solution pérenne. D'où la mise en place des Nouveaux Terroirs Résilients (NTR) pour qu'avant 2035 le Sénégal règle le problème de l'Insécurité alimentaire à travers ses trois (03) composantes.

2. Décisions retenues

Les décisions retenues à l'issue de cette 5^{ème} réunion du Comité Conjoint de Coordination sont :

- La tenue d'un atelier lors de la période de prolongation pour partager les acquis du Projet ;
- Le partage des outils et des besoins du PNASAR aux Partenaires au Développement (PAD) afin que ces derniers puissent apporter leurs pierres à l'édifice ;
- La vulgarisation du Système Informatisé de Suivi-évaluation (SISE) dans les autres structures concernées par la Sécurité alimentaire ;

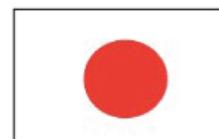
ANNEXE 1 : Liste de présence

ANNEXE 1 : Liste de présence

N°	NOM	PRENOM	FONCTION	STRUCTURE	TELEPHONE	E-MAIL
REPRESENTANTS MINISTERES						
1			Economiste Planificateur	DPVE/MEDD		
2				DIREL/MEPA		
3			Responsable CEP	MPEM		
4			MAER	DAPSA		
5			DSME	MSAS		
6			Chef de Division	DGAT /MI		
7				DGSPN		
8			Charge de portefeuille	DEPPP/MEPA		
9			Chargé de programmation	DC/MEPC		
OBSERVATEURS/PTF/ONG/PAD						
13			Représentant	Coopération Canadienne		
14			Représentante	PRAPS		
15			Représentant	PROVALE-CV		
16			Premier Adjoint en RR	JICA		
17			Responsable de programme	JICA		
18			2.sec	EOI		
19				JICA		
20			Programme Policy Officer	PAM		
21				FAO		
INVITES POINTS FOCALX PNASAR						
23			Chargé du suivi évaluation	MEA		
24			CEP	MEPA		
25				MCPME		
26				MFFGPE		

N°	NOM	PRENOM	FONCTION	STRUCTURE	TELEPHONE	E-MAIL
SECNSA						
27			SE	SECNSA		
28			Directeur Suivi Evaluation	SECNSA		
29			Chef de services	SECNSA		
30			SECNSA/COM	SECNSA		
31			SECNSA/DAF	SECNSA		
32			Coordonateur BRSA	SECNSA		
33			Chef de services	SECNSA		
34			DEPSE	SECNSA		
35			SAP	SECNSA		
36			Celcom	SECNSA		
37			DEPSE	SECNSA		
38			DCPC	SECNSA		
39			DRCC	SECNSA		
40			Conseiller en finance	SECNSA		
41			Celcom	SECNSA		
42			DIT	SECNSA		
43			DEPSE	SECNSA		
PROJET RC-GSAR						
44			Expert	RC-GSAR		
45			Expert	RC-GSAR		
46			Expert	RC-GSAR/JICA		
47			Expert	RC-GSAR		
48			Assistant Technique	RC-GSAR		
49			Assistant Technique SI	RC-GSAR		
50			Expert en Communication	RC-GSAR		
51			Assistante Administrative	RC-GSAR		
52			Assistante Administrative	RC-GSAR		
53			Assistant Technique	RC-GSAR		

N°	NOM	PRENOM	FONCTION	STRUCTURE	TELEPHONE	E-MAIL
JOURNALISTES						
54			Journaliste	RTS/TV		
55			Journaliste	RTS/TV		
56			Journaliste	RSI		
57			Journaliste	Dakar actu		
58			Journaliste	Dakar actu		
59			Journaliste	Le Soleil		
60			Journaliste	SENTV		
61			Journaliste	RTS /TV		



PROCES-VERBAL

de la sixième réunion du
Comité Conjoint de Coordination (CCC) du Projet de Renforcement
des Capacités en matière de Gouvernance
de la Sécurité Alimentaire et de la Résilience
(RC-GSAR)

Le mardi 06 septembre 2022, s'est tenue dans la salle de conférence de l'hôtel Colonia, la 6^{ème} et dernière réunion du Comité Conjoint de Coordination (CCC) du Projet de Renforcement des Capacités en matière de Gouvernance de la Sécurité Alimentaire et de la Résilience (Projet RC-GSAR).

Cette rencontre était placée sous la présidence de Monsieur Jean Pierre SENGHOR, Secrétaire Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire. Le Docteur Hiromichi MORISHITA, Représentant Résident du Bureau de JICA Sénégal, Monsieur Aritomo KAWAKITA, Représentant de l'Ambassade du Japon, et Monsieur Malamine SAVANE de la Coopération Canadienne étaient également présents à cette rencontre. Les membres du CCC ont discuté des points visés dans le document ci-joint.

Dakar, le 08 septembre 2022

DOCUMENT JOINT

Piloté par le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA) en collaboration avec la JICA (Coopération Japonaise pour le Développement International), le Projet de Renforcement des Capacités en matière de Gouvernance de la Sécurité Alimentaire et de la Résilience (Projet RC-GSAR) a démarré en décembre 2017 et va couvrir une période de quatre (04) ans. Après la première étape, allant de décembre 2017 à décembre 2018, le Projet a entamé sa deuxième étape qui a commencé en mai 2019.

Neuf (09) mois après la 5^{ème} réunion du Comité Conjoint de Coordination (CCC), une 6^{ème} et dernière réunion de cette instance de pilotage du Projet RC-GSAR a été organisée.

L'objectif de cette rencontre était de partager avec les membres de l'instance l'état de mise en œuvre des recommandations de la 5^{ème} réunion du CCC, partager les résultats et les outils développés par le Projet et enfin décliner les pistes de pérennisation des acquis du Projet et les perspectives sur la sécurité alimentaire au Sénégal.

Les résultats attendus à l'issue de cette rencontre sont les suivants :

- Le point sur l'état de mise en œuvre des recommandations de la 5^{ème} CCC est fait.
- Les résultats acquis et les outils développés du Projet sont partagés.
- Les recommandations du Projet sont partagées.
- Les pistes de pérennisation des acquis du Projet et les perspectives sur la sécurité alimentaire au Sénégal sont discutées.

1. Déroulement des travaux

1.1. Séance d'Ouverture

Quatre (04) allocutions ont marqué la cérémonie d'ouverture. Il s'agissait dans l'ordre protocolaire de celle de :

- Monsieur Noriyuki NISHIYAMA, Conseiller principal du Projet RC-GSAR, a remercié les participants pour leur disponibilité tout en leur adressant ses salutations les plus chaleureuses. Il a aussi rappelé la clôture du Projet qui est prévue à la fin du mois de septembre. Enfin, M. NISHIYAMA a exprimé son plaisir de partager les acquis du Projet avec une réflexion pour la déclinaison de perspectives.
- Monsieur Malamine SAVANE, Représentant de la Coopération Canadienne, a salué la tenue de l'atelier et a souligné que c'est avec beaucoup d'intérêt que les Partenaires ont suivi le Projet RC-GSAR. Il est revenu sur la rencontre entre la Coopération Canadienne et l'Équipe du Projet qui lui a permis de noter les acquis du Projet. Enfin, Monsieur SAVANE a exprimé son souhait de voir la pérennisation des expériences du Projet.
- Le Docteur Hiromichi MORISHITA, Représentant Résident de la JICA, a magnifié cette rencontre qu'il a pris part avec un grand intérêt. Il a rappelé les causes de l'insécurité alimentaire au Sénégal tout en revenant sur la politique nationale de lutte contre l'insécurité alimentaire au Sénégal, matérialisé par le Programme Nationale National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PNASAR) qui est opérationnalisé par la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Résilience (SNSAR). Le Docteur MORISHITA a salué vivement les autorités sénégalaises et a aussi félicité chaleureusement le Secrétaire Exécutif et son équipe, pour leurs engagements, leurs pertinentes orientations et tout, l'effort fourni pour le bon déroulement du Projet RC-GSAR. Il a reconnu les résultats concluants du Projet tout en souhaitant la pérennisation du mécanisme de monitoring du PNASAR et les Cadres harmonisés régionaux (CHR) qui sont des acquis majeurs ; réussis grâce à l'implication des acteurs locaux. Le Représentant Résident s'est réjoui de la disponibilité des fonds de la Délégation de

l'Union Européenne (DUE) qui permettra au SE-CNSA de poursuivre sa mission tout en pérennisant les acquis du Projet RC-GSAR. Mission qui est plus que jamais importante en raison du contexte géopolitique internationale et les effets négatifs de la Pandémie à Covid 19. Enfin, il espère que les recommandations et les outils développés par le Projet permettront de renforcer la gouvernance de la sécurité alimentaire au Sénégal.

- Le Secrétaire Exécutif du Conseil National de Sécurité alimentaire, Monsieur Jean Pierre SENGHOR a salué l'ensemble des participants avant d'annoncer aussi la clôture du Projet. Il a rappelé les objectifs du Projet à savoir, « l'amélioration des capacités du SECNSA à coordonner, analyser, suivre et évaluer la mise en œuvre des actions de sécurité alimentaire et de résilience au Sénégal, ce qui est le cœur de métier du SE-CNSA ». Selon le Secrétaire Exécutif, le Projet a apporté beaucoup de valeurs ajoutées au SE-CNSA, alors la capitalisation et la pérennisation de ces acquis reste une priorité. Monsieur SENHGOR a par ailleurs insisté sur le respect des délais dans les livrables du SE-CNSA qui a été l'une des préoccupations du Projet. L'humilité, le sérieux et la rigueur notés dans l'Équipe du Projet sont des valeurs qui inspirent le SE-CNSA ajoute-t-il. D'où le remerciement à l'endroit de l'équipe dirigé par Monsieur NISHIYAMA, Conseiller Principal. Enfin, le Secrétaire Exécutif a promis de consolider les acquis dans les zones d'intervention du Projet et de les étendre dans les autres régions. C'est sur ces mots que le Secrétaire Exécutif a déclaré ouvert la 6^{ème} rencontre du Comité Conjoint de Coordination du Projet RC-GSAR.

1.2. Présentation de l'agenda et des consignes

Monsieur Boly JOHNSON, Assistant Technique au Projet RC-GSAR a rappelé quelques mesures de prévention de la Covid 19. Il a aussi annoncé la composition des documents dans les classeurs et des clés USB remises par le Projet. Enfin, Monsieur JOHNSON a informé les participants du partage d'un lien Zoom qui permettra à ces derniers de suivre la rencontre ; ce qui facilitera la visibilité des présentations.

1.3. État de mise en œuvre des recommandations issues de la 5^{ème} Comité Conjoint de Coordination (5^{ème} CCC)

L'objectif de cette présentation était de faire la synthèse de la 5^{ème} réunion du Comité Conjoint de Coordination (CCC5), rappeler les recommandations de ladite réunion et l'état de mise en œuvre de ses recommandations.

Globalement, les recommandations issues du 5^{ème} CCC ont été très pertinentes et leur mise œuvre a été effective contribuant alors au renforcement et à la consolidation des acquis.

1.4. Résultats du Projet RC-GSAR

En dehors de la fiche synoptique du Projet traitée en de début de présentation, Monsieur Saliou FAYE, Coordonnateur du Projet RC-GSAR, a présenté : les résultats de chaque composante du Projet, la valeur ajoutée du Projet au SE-CNSA axée principalement sur l'animation du SAP et le système moderne de suivi-évaluation du PNASAR, les difficultés rencontrées, les acquis et enfin les perspectives.

1.5. Atteinte des Résultats du Projet RC-GSAR

Monsieur Koyo SATO, Conseiller Principal adjoint du Projet RC-GSAR, a présenté les performances du Projet sur la base des indicateurs des Résultats 1 et 2. Son exposé a laissé apparaître globalement un bon comportement des indicateurs du Projet.

1.6. Présentation du Guide SAP et son Dossier de documentation

Madame Grace EZAN de la CELSAP, a présenté le Guide de mise en œuvre des activités du SAP et son Dossier de documentation. Son exposé a porté sur la justification de ce Guide, ses Objectifs, son utilisation ainsi que le Dossier de documentation, les processus et Phases des activités, le Calendrier annuel des activités et enfin la Composition du Guide.

1.7. Présentation du Guide PNASAR et son Dossier de documentation

Madame Marie MBENGUE, Coordonnatrice des Bureaux régionaux de sécurité alimentaire (CBRSA) a aussi présenté le Guide pratique de mise en œuvre du système de suivi-évaluation du PNASAR qui a la même armature que le Guide SAP ; à part que celui-ci met en exergue les activités du mécanisme de suivi-évaluation du PNASAR.

1.8. Architecture du Système : Infrastructures, Infrastructure et Technologie

Monsieur Abdourahmane DIOP, Directeur des Innovations Technologique (DIT), a présenté la Plateforme de gestion de l'Information (PGI) en mettant le focus sur la Technologie et les méthodes, l'interaction, le Workflow, le processus d'authentification avec la double authentification, etc.

1.9. Composante du Système Informatisé de Suivi Évaluation du PNASAR

Le Système Informatisé de Suivi Évaluation (SISE) du PNASAR a été présenté Monsieur Cheikh Omar BALDE de la DEPSE/SE-CNSA. Sa présentation a mis le focus sur les sous-systèmes du SISE et particulièrement sur l'interface d'accueil, le module planification, la saisie des activités dans le SISE, le module suivi-évaluation et enfin le tableau de bord de suivi.

1.10. Acquis et recommandations du Projet RC-GSAR

Une dizaine de recommandations ont été formulées par le Projet et portent principalement sur la consolidation des acquis qui se résument comme suit : la pérennisation des Cadres harmonisés régionaux (CHR), l'accompagnement du processus de suivi-évaluation du PNASAR, l'intégration des recommandations du suivi-évaluation du PNASAR dans la politique et la stratégie des ministères sectoriels, le renouvellement du PNASAR, etc.

C'est à l'issue des acquis et recommandations que Monsieur FAYE a lancé une discussion sur les pistes de pérennisation des acquis du projet RC-GSAR et les perspectives pour une meilleure gouvernance de la sécurité alimentaire au Sénégal.

1.11. Contributions : pistes de pérennisation des acquis et perspectives

Les échanges se sont distingués par une kyrielle de contributions, synonymes de pistes de pérennisations des acquis et perspectives qui se résument comme suit :

- Selon la DAPSA, les acquis du Projet vont bénéficier à l'ensemble des acteurs et le travail de suivi-évaluation va faciliter le travail de suivi. Par ailleurs, il faut une grande synergie entre les acteurs. A cet effet, le SECNSA doit rencontrer l'ensemble des PPSANR du MAER car il y a encore des Projets/Programmes contribuant à la sécurité alimentaire qui ne sont pas encore identifiés et le travail doit être initié par le SE-CNSA. (DAPSA)
- Le CONACILSS est très ravis de cette rencontre et du travail de la Coopération japonaise. Il est aussi très satisfait des outils développés pour le SE-CNSA qui seront aussi très utiles à l'ensemble des acteurs. Donc, il faudra les partager à tous les acteurs ainsi que leur conception afin de renforcer la synergie entre eux et par ricochet renforcer la gouvernance de la sécurité alimentaire. Le Projet a eu des résultats tangibles. Il a amélioré la rapidité du SE-CNSA qui doit en retour optimiser l'utilisation de sa ressource humaine en remobilisant ses agents du niveau régional. Le SE-CNSA et le Projet RC-GSAR ont été remerciés. (CONACILSS)
- Le choix de Monsieur Jean Pierre SENGHOR pour diriger le SE-CNSA est un choix à saluer car son leadership a permis à la structure d'avoir un nouvel élan surtout au niveau régional. Le SE-CNSA est aujourd'hui la plaque tournante de tout ce qui concerne la sécurité alimentaire. Les outils développés par le SE-CNSA ont permis aux acteurs d'avoir une vue d'ensemble sur la situation alimentaire des 45 départements du pays. La relation entre la protection sociale et la sécurité alimentaire a été aussi notée. (DGPSN)

- La FAO a remercié et félicité le SE-CNSA pour le travail qui a été fait sur la sécurité alimentaire. La stratégie qu'il a mise en place a permis d'assurer la disponibilité de données dans ce contexte de Pandémie et la crise ukrainienne. En effet, le SECNSA a très tôt compris qu'il faut un préalable pour assurer un bon travail de coordination et de suivi. En d'autres termes, la maîtrise de la collecte d'informations fiable est l'un des préalables que le SE-CNSA a réussi grâce à son dispositif régional, c'est-à-dire, les Bureaux régionaux. (FAO)
- Le SE-CNSA et le Projet RC-GSAR ont été remercié. Le Projet a permis de dérouler à temps plusieurs activités du SAP. D'où la pertinence d'avoir une seconde phase pour la pérennisation des acquis du projet voire l'amélioration de certaines activités telles que les enquêtes. Par ailleurs, l'important c'est l'impact des activités sur les populations. Donc, il est nécessaire de faire une évaluation. (CSA)
- La Coordination des bureaux régionaux de sécurité alimentaire (CBRSA) a aussi remercié la JICA au nom des BRSA de Saint-Louis et Matam. Le Projet a contribué à la redynamisation des CRSA et CDSA de ces régions, facilitant ainsi la mise en cohérence des interventions. Grâce aux rencontres organisées par le Projet, les acteurs du niveau déconcentré ont une meilleure connaissance des notions/concepts de Sécurité alimentaire voire les aspects connexes tels que les secteurs d'activités avec une maîtrise de toute la chaîne de valeurs ; de la production à la commercialisation en passant par la conservation ou le stockage. Cependant, le manque de ressources financières explique la léthargie de certaines cadres de concertation. (CBRSA)
- Le Problème de collecte est une problématique inhérente à tous les sectoriels. Grâce aux activités du PNASAR déroulées avec l'appui du Projet RC-GSAR, il y a eu un meilleur échange entre les acteurs de l'eau contribuant à faciliter l'atteinte des objectifs du PGIR. La gouvernance territoriale de l'eau est aussi une nécessité et contribue à la sécurité alimentaire. A noter que l'eau est tantôt considérée comme une disponibilité en oubliant son rôle dans l'utilisation. (DGP/MEA)
- Une bonne collaboration entre le SE-CNSA et le PAM est notée, aussi bien dans le cadre du PNASAR mais aussi, au travers le Projet de renforcement de la Résilience avec le Fonds Vert Climat. En ce qui concerne le Projet RC-GSAR, l'important c'est de réfléchir sur la pérennisation de ses acquis. Le PAM a reçu une correspondance allant dans ce sens. Il a par ailleurs apprécié les résultats du Projet et le leadership du SE-CNSA. La souveraineté en termes de maîtrise de l'information passera par la maîtrise des outils et par la gouvernance de la SANR. Enfin, l'accompagnement de l'Etat est indispensable mais aussi, la JICA doit trouver un moyen de lancer une 2nd Phase du Projet RC-GSAR. (PAM)
- Des remerciements sont adressés à l'ensemble des sectoriels, à la Coordination et à la DIT ; avec une pensée pieuse est adressée à Monsieur Ulrich DIBANSA, ex agent de la DIT qui a rendu l'âme cette année au staff local. La création d'un Système d'information qui englobe la SANR, permettra de centraliser toutes les données de SANR du Sénégal pour une meilleure partage et sera aussi un portail qui pourra renforcer le SISE. (RC-GSAR)
- Selon la CELCOM, un plaidoyer à l'endroit de la JICA afin de trouver un moyen de pérenniser les acquis du Projet RC-GSAR en particulier le tirage du Bulletin SAP est nécessaire ; même si SE-CNSA dispose de ressources humaines de qualité et le travail va continuer. L'équipe de Projet est remerciée pour la collaboration et la JICA pour la mise à disposition des équipements. (CELCOM)

1.12. Suggestions

Les principales suggestions sont :

- Mesurer l'impact des Projets/Programmes sur la vie des populations. (DAPSA/MAER)
- Entrer en contact avec le MAER pour une identification exhaustive des Projets/Programmes de Sécurité alimentaire ; (DAPSA/MAER)

- Chiffrer les performances du Projet (indicateurs) en évitant de dire « presque atteint » ou « atteint » ; (FAO)
- Réfléchir sur la possibilité d'une 2nd Phase du Projet en mettant le focus sur la disponibilité des données de la disponibilité alimentaire ; (FAO)
- Lors d'une éventuelle 2nd Phase, réfléchir en termes de pilier de la Sécurité alimentaire afin de mieux cerner la question avec une bonne disponibilité de données. (FAO)

1.13. Interrogations

Quelques interrogations ont émané des contributions à savoir :

- L'inventaire exhaustive des Projets/Programmes du MAER ; (DAPSA/MAER)
- La mise en système prévu par le mécanisme de suivi-évaluation pour faciliter les sectoriels (en particulier le MAER) à proposer des cibles (objectifs) quand ils quittent le niveau Extrant pour le niveau Effet ; (DAPSA/MAER)
- La consolidation des acquis et partage des outils du Projet RC-GSAR ; (CONACILSS)
- L'évaluation de l'impact des Projets/Programmes sur les populations ; (DAPSA/MAER)
- Les moyens pour pérenniser la publication du Bulletin SAP. (CELCOM)

1.14. Éléments de réponses aux interventions

Le Secrétaire Exécutif, Monsieur Jean Pierre SENHOR, a salué les interventions des uns et des autres qui sont pour la plupart des contributions avec des mots d'encouragement. Il a par ailleurs apporté quelques éléments de réponses qui se résument comme suit :

- Le SE-CNSA va renforcer sa collaboration avec le MAER afin d'avoir une liste exhaustive des Projets/Programmes. Au-delà du suivi, le défis que le SE-CNSA doit relever, est de voir quel est l'impact de ces Projets/programmes sur les populations. Le suivi-évaluation est un élément du cœur de métier du SE-CNSA.
- Le SE-CNSA a veillé à une maîtrise de ses besoins d'information, surtout à la base, avant de s'adonner à une collecte d'informations fiables qui sera suivi d'un partage. Ce qui garantira une bonne coordination ; ce que le Projet a fortement appuyé.
- Le Projet RC-GSAR à booster le SAP. Le Projet a permis un bon qualitatif avec des rendus à temps. En effet, le partage des informations à temps évitera son obsolescence.
- Les appuis du Projet sont ressentis au-delà des deux (02) régions d'intervention du Projet mais dans les treize (13) régions, surtout l'implantation de système d'analyse des informations par les acteurs locaux à travers le Cadre Harmonise Régional. Le Président de la République est au courant du développement des CHR dans les treize (13) régions. Ces acquis seront partagés à l'ensemble des acteurs. Et les outils développés par le Projet RC-GSAR seront consolidés et partagés à l'ensemble des acteurs.
- La pérennisation d'un Projet peut être synonyme d'un manque de résultats, alors il faut accepter la clôture du Projet RC-GSAR. Par ailleurs, il faut chercher d'autres ressources afin de pérenniser les acquis.
- Le manque de ressources financières explique la léthargie des cadres de concertation. Le Projet a réussi la redynamisation des Comités régionaux et Départementaux de sécurité alimentaire (CRSA et CDSA) de Matam et Saint-Louis.
- Le SE-CNSA verra comment relever le défi de la mise en place d'une plateforme globale de SANR et grâce à ses ressources humaines de qualité, il veillera à la publication du Bulletin SAP.

1.13. Mots de clôture

L'atelier a été clôturée par les mots de Messieurs SAVANE, NISHIYAMA et SENGHOR :

- Monsieur SAVANE, Représentant de la Coopération Canadienne, a résumé le Projet en trois (03) éléments : réussite de la coordination, le suivi avec l'implication des sectoriels ainsi que l'existence d'outils interconnectés. Il s'est réjoui des mots de la FAO. Selon lui, le défis demeure la pérennisation des résultats du Projet. Enfin Monsieur SAVANE, a préconisé au Secrétaire Exécutif de dialoguer avec les Partenaires pour qu'ils accompagnent la pérennisation des acquis. Le dialogue entre le SE-CNSA, le Projet RC-GSAR et la coopération Canadienne a été très riche, a-t-il souligné.
- Monsieur NISHIYAMA, quant à lui, a salué la qualité des contributions. Il a rappelé que lors du 3^{ème} CCC, il n'y avait que 19 participants dont 09 sectoriels. Alors que cette 6^{ème} rencontre dudit Comité compte plus d'une cinquantaine de participants. Selon Monsieur NISHIYAMA, cette capacité de mobilisation des acteurs traduit l'efficacité du SE-CNSA dans l'exercice de sa mission de coordination. La question du financement reste le principal frein à la 2nd phase du Projet RC-GSAR a-t-il indiqué. Avant d'ajouter que beaucoup d'acteurs sont impliqués dans les activités du PNASAR. Selon, le Conseiller Principal, les outils élaborés par le Projet et les activités menés contribueront à la Gouvernance de la SANR au Sénégal. Enfin, le Coordonnateur du Projet RC-GSAR, garde l'espoir que les acquis du Projet seront vulgarisés. Enfin, il a remercié tous les acteurs pour leur implication depuis le début du Projet RC-GSAR.
- Le Secrétaire Exécutif, Monsieur Jean Pierre SENGHOR a magnifié la rencontre en remerciant chacune et chacun pour leur présence. Il a renouvelé sa gratitude à la JICA pour les valeurs qu'elle a enseigné au SE-CNSA telles que l'humilité et la rigueur. La gouvernance tient du développement des outils et du maîtrise des protocoles. Selon lui, « il faut dire ce que nous faisons et faire ce que nous disons à temps ». Les Cadres harmonisés décentralisé, les leviers et mécanismes de gouvernance doivent être développé. Il faudra insister sur la pérennisation du Projet en essayant d'aller au-delà. Le Secrétaire Exécutif a, une fois de plus, félicité l'Équipe du Projet RC-GSAR en commençant par le Conseiller Principal, Monsieur Noriyuki NISHIYAMA. Les remerciements vont aussi en l'endroit du SE-CNSA et des autres partenaires ajoute-t-il. C'est sur ces mots que le Secrétaire Exécutif a clôturé la 6^{ème} rencontre du Comité Conjoint de Coordination du Projet RC-GSAR.

2. Décisions

Les décisions issues de la 6^{ème} rencontre du Comité Conjoint de Coordination sont :

- Valoriser les acquis du Projet à travers des activités de renforcement des capacités en matière de gouvernance de la sécurité alimentaire et de la résilience ;
- Partager les outils développés par le Projet RC-GSAR à l'ensemble des acteurs ;
- Promouvoir les activités liées à la sécurité alimentaire en synergie avec l'ensemble des acteurs.

ANNEXE 1 : Liste de présence

N°	NOM	PRENOM	FONCTION	STRUCTURE	TELEPHONE	E-MAIL
REPRESENTANTS DES STRUCTURES DE L'ETAT						
1				DPV		
2			DPM	MPEM		
3			Economiste Planificateur	DPVE/MEDD		
4			DCAS	MEN		
5				DIREL/MEPA		
6				MAER		
7			CNCA	MSAS		
8			LT Capitaine	DEFCCS/MEDD		
9				CNDN		
10				DGPSN		
11				MJCCV		
12			DA	MAER		
13			CEPSE	MFFGPE		
14			Chef CEI	CSA		
15				CONACILS		
16				DCEF/MEPC		
17			DGPRES	MEA		
PTF/ONG/PAD/SOCIETE CIVILE/ETC.						
18			Représentant	Coop. Canadienne		
19			Représentante	PRAPS		
20			Chargé de programme	JICA		
21			Responsable de programme	JICA		
22			Représentant résident	JICA		
23				Ambassade du Japon		
24			Conseiller Technique	JICA/MAER		
25			Program Policy Officer	PAM		
26				FAO		
27				DUE		
28			Assistante CT	JICA/MAER		
SE-CNSA						
29			SE	SE-CNSA		
30			Directeur DEPSE	SE-CNSA		
31			Chef de services	SE-CNSA		
32			SECNSA/COM	SE-CNSA		
33			SECNSA/DAF	SE-CNSA		

N°	NOM	PRENOM	FONCTION	STRUCTURE	TELEPHONE	E-MAIL
34			Coordonnateur BRSA	SE-CNSA		
35				SE-CNSA		
36			DEPSE	SE-CNSA		
37			SAP	SE-CNSA		
38			Celcom	SE-CNSA		
39			SAP	SE-CNSA		
40			SAP	SE-CNSA		
41			Conseiller en finance	SE-CNSA		
42			Celcom	SE-CNSA		
43			DIT	SE-CNSA		
44			DEPSE	SE-CNSA		
45			DEPSE	SE-CNSA		
46			Comptable	SE-CNSA		
PROJET RC-GSAR						
47			Expert	RC-GSAR		
48			Expert	RC-GSAR		
49			Expert	RC-GSAR		
50			Assistant Technique	RC-GSAR		
51			Assistant Technique	RC-GSAR		
52			Expert en Communication	RC-GSAR		
53			Assistante Administrative	RC-GSAR		
54			Assistant Technique	RC-GSAR		
55			Interprète	RC-GSAR		
JOURNALISTE						
56				APS		
57				Le Soleil		
58				RTS TV		
59				RTS TV		
60				RTS TV		
61				RTS Radio		
62				SenTV ZikFM		
63				SenTV		
64				Dakaractu		

Annexe 8

Documents de coopération technique

Documents de coopération technique

Annexe 8-1 : Guide de MP-SAP

Annexe 8-2 : Guide de M-S&E du PNASAR

Annexe 8-3 : Dossier de documentation du SAP

No.	Nom des documents composés
1	Note Explicative sur le Dossier de Documentation du SAP
2	Enquête de suivi de la Situation Alimentaire (ESA)
3	Collecte des Paramètres Clés (CPC)
4	Outcome Analysis Régional (OAR)
5	Outcome Analysis National (OAN)
6	Atelier du Cadre Harmonisé Régional (CHR)
7	Atelier du Cadre Harmonisé National (CHN)

Quant aux documents qui composent le dossier de documentation du SAP, au vu du caractère volumineux de chaque document, il a été décidé de mettre en annexe que la note explicative.

Annexe 8-4 : Outils de formations pour les membres des points focaux du PNASAR

No.	Nom des documents composés
1	Note Explicative sur le Dossier de Documentation du PNASAR
2	PTBA Régional
3	PTBA Central
4	Rapports Trimestriels et Semestriels Régional
5	Rapports Semestriels Central
6	Rapports Annuels Régional
7	Rapports Annuels Central

Quant aux documents qui composent les outils de formations, au vu du caractère volumineux de chaque document, il a été décidé de mettre en annexe que la note explicative.

Annexe 8-5 : Outils de formations sur les indicateurs liés au SAP et le suivi-évaluation du PNASAR pour le personnel des BRSA et les membres de CRSA/CDSA

No.	Nom des documents composés
1	Note Explicative sur les Documents de Référence pour la Formation des Agents du SECNSA
2	Formation en décembre 2019
3	Formation en fin août-début septembre 2021
4	Guide de mise en œuvre de l'approche Business Process Re-engineering (BPR)
5	Types de Format
6	Formats Workflow renseignés
7	Formats BPR pour la description des activités renseignés
8	Autres

Quant aux documents qui composent les outils de formations, au vu du caractère volumineux de chaque document, il a été décidé de mettre en annexe que la note explicative et le guide de mise en œuvre de l'approche Business Process Re-engineering (BPR)

Annexe 8-6 : Dossier de documentation de l'organisation des rencontres des CRSA/CDSA

No.	Nom des documents composés
1	Note Explicative sur le Dossier de Documentation pour l'Organisation des Rencontres des CRSA/CDSA
2	Note directive pour l'organisation et le fonctionnement du CRSA
3	Note directive pour l'organisation et le fonctionnement du CDSA et du CLSA au futur
4	TDR des activités liées au CRSA et au CDSA
5	Rapport des activités liées au CRSA et au CDSA
6	Plan d'action des activités de CRSA et de CDSA

Quant aux documents qui composent le dossier de documentation, au vu du caractère volumineux de chaque document, il a été décidé de mettre en annexe que la note explicative.

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



Un Peuple - Un But - Une Foi

Secrétariat Général du Gouvernement

Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire



GUIDE DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE LA CELLULE DU SAP

(Mars 2022)

SIGLES ET ACRONYMES

ANSD	Agence Nationale de Statistique et de la Démographie
BRSA	Bureau Régional de Sécurité Alimentaire
CNCH	Cellule Nationale d'Analyse du Cadre Harmonisé
CDSA	Comité Départemental de Sécurité Alimentaire
CelSAP	Cellule SAP, SECNSA
CH	Cadre Harmonisé
CHN	Cadre Harmonisé National
CHR	Cadre Harmonisé Régional
CLSA	Comité Local de Sécurité Alimentaire
CPC	Collecte des Paramètres Clés
CRSA	Comité Régional de Sécurité Alimentaire
CTNSAP	Comité Technique Nationale du Système d'Alerte Précoce
DIT	Direction innovation Technologique, SECNSA
ESA	Enquête de suivi de la Situation Alimentaire
GM-SAP	Guide de mise en œuvre des activités du SAP
GTHEA	Groupe de Travail Household Economic Approach
HEA	Household Economic Approach
MP-SAP	Manuel de procédures SAP
OA	Outcome Analysis
OAN	Atelier Outcome Analysis National
OAR	Atelier Outcome Analysis Régional
SAP	Système d'Alerte Précoce
SECNSA	Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
TDR	Termes de Référence
ZME	Zones de Moyens d'Existence

TABLE DES MATIERES

I.	Contexte	4
II.	Objectif.....	4
III.	Méthodologie et utilisation	5
IV.	Aperçu global des activités de la CelsAP.....	5
V.	Description des démarches pratiques.....	6
5.1.	Enquête de suivi de la Situation Alimentaire (ESA).....	6
5.1.1.	Description de l'activité	6
5.1.2.	Description détaillée des phases et des étapes de l'ESA.....	7
5.2.	Collecte des Paramètres Clés (CPC)	15
5.2.1.	Description de l'activité	15
5.2.2.	Description détaillée des phases et des étapes de la collecte	15
5.3.	Outcome Analysis Régional (OAR)	21
5.3.1.	Description du HEA.....	21
5.3.2.	Description détaillée des phases et étapes de l'atelier OAR	23
5.4.	Outcome Analysis National (OAN)	28
5.4.1.	Description de l'activité	28
5.4.2.	Description des phases et étapes	28
5.5.	Atelier du Cadre Harmonisé Régional (CHR).....	33
5.5.1.	Description de l'activité	33
5.5.2.	Description détaillée des phases et étapes de l'atelier régional du CH.....	33
5.6.	Atelier du Cadre Harmonisé National (CHN).....	40
5.6.1.	Description de l'activité	40
5.6.2.	Description détaillée des phases et étapes	40
Annexes		45
Annexe 1 : Diagrammes de Gantt des différentes phases et étapes de l'enquête ESA		45
Annexe 2 : Diagrammes de Gantt des différentes phases et étapes de la Collecte des Paramètres Clés (CPC).....		46
Annexe 3 : Diagrammes de Gantt des différentes phases et étapes de l'atelier Outcome Analysis Régional (OAR)		47
Annexe 4 : Diagrammes de Gantt des différentes phases et étapes de l'atelier Outcome Analysis National (OAN)		48
Annexe 5 : Diagrammes de Gantt des différentes phases et étapes du CH Régional (CHR).....		49
Annexe 6 : Diagrammes de Gantt des différentes phases et étapes du CH National (CHN)		50

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Processus du CH	5
Figure 2 : Principales phases des étapes	5
Figure 3 : Planification annuelle des six (06) principales activités de la CelSAP	6
Figure 4 : Principales phases et étapes de l'Enquête de suivi de la Situation alimentaire (ESA)	7
Figure 5 : Planification annuelle de l'Enquête de suivi de la Situation alimentaire (ESA).....	7
Figure 6 : Principales phases et étapes de la Collecte des Paramètres Clés (CPC)	15
Figure 7 : Planification annuelle de la Collecte des paramètres clés	16
Figure 8 : Principales phases et étapes de l'Atelier Outcome Analysis (OA) régional	23
Figure 9 : Planification annuelle de l'Atelier OA régional	23
Figure 10 : Principales phases et étapes de l'atelier OA national	27
Figure 11 : Planification annuelle de l'Atelier OA national	27
Figure 12 : Principales phases et étapes de l'atelier CH régional.....	32
Figure 13 : Planification annuelle de l'Atelier CH régional.....	32
Figure 14 : Principales phases et étapes de l'atelier CH national	39
Figure 15 : Planification annuelle de l'Atelier CH national.....	39

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des ateliers OA selon les ZME et les Axes.....	22
--	----

I. Contexte

Depuis 2010, le Système d'Alerte Précoce (SAP) assure le suivi de la situation alimentaire, à travers des enquêtes primaires auprès des ménages et une collecte de données secondaires auprès des structures qui interviennent dans le domaine de la sécurité alimentaire.

A cet effet, le SAP, par le biais de la Cellule SAP (CeSAP), effectue une panoplie d'activités sous la coordination dynamique des groupes de travail : Comité Technique National du SAP (CTNSAP), Groupe de Travail Household Economy Approach (GT-HEA), et Cellule Nationale d'Analyse du Cadre Harmonisé (CN-CH).

Depuis juin 2018 le SAP dispose d'un Manuel de procédures (MP-SAP) qui retrace l'évolution et le cadre actuel des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire, la méthodologie du SAP, sa structure et sa logique ainsi que son approche d'intervention

Le SAP disposera d'une Note d'orientation qui porte un Plan d'action prioritaire planifié pour la période 2018 - 2022. Ce dernier décrit le cadre stratégique et la feuille de route qui doivent conduire à l'obtention de résultats mesurables durant les cinq années de sa mise en œuvre. Dans ce Plan d'action, il est prévu des activités devant réaffirmer la position du SAP dans les 14 régions du pays.

Les six (06) principales activités annuelles menées par la CeSAP sont : l'Enquête de suivi de la Situation Alimentaire (ESA), la Collecte des Paramètres Clés (CPC), les ateliers Outcome Analysis (OA) régionaux, l'atelier OA national, les sessions de Cadre Harmonisé Régionaux (CHR) et la session du Cadre Harmonisé National (CHN).

L'efficacité dans la mise en œuvre des activités du SAP, gage de résultats, est aussi un aspect à prendre en compte. Ce qui justifie toute la pertinence d'élaborer un Guide dénommé, Guide de mise en œuvre des activités du SAP (GM-SAP). Celui-ci vient en appoint à la Note d'Orientation du SAP.

En effet, le GM-SAP permet d'avoir un aperçu schématisé des activités avec des calendriers bien définis qui faciliteront le suivi de la mise en œuvre. D'une part, ce Guide facilite la planification et la mise en œuvre des activités et d'autre part, il améliore le suivi de la mise en œuvre en mettant le focus sur le calendrier des activités.

Chaque activité nécessite plusieurs étapes pour être réalisée. Ce Guide essaie d'explicitier qui fait quoi, où, quand, comment et quels sont les livrables attendus.

Par ailleurs, ce document devrait être mis à jour à chaque fois que les activités et/ou le calendrier d'exécution change.

II. Objectif

Le Guide de mise en œuvre des activités du SAP (GM-SAP) vise à contribuer à l'atteinte des objectifs assignés à chaque activité de la Cellule SAP.

De manière spécifique, il vise à :

- Faciliter la planification des activités du SAP ;
- Favoriser l'harmonisation des modes opératoires des étapes de chacune des phases de l'activité ;
- Clarifier les modalités d'application des différentes procédures suivant les activités ;
- Clarifier les responsabilités de chacun à chaque étape ;
- Assurer le bon déroulement et le suivi de l'état d'avancement des activités.

III. Méthodologie et utilisation

La description du mode opératoire des étapes de toutes les activités a été faite par la personne en charge de chacune d'elles au sein de la CelSAP. Les agents des autres entités du SECNSA concernées par l'activité ont été aussi consultés afin de définir leurs rôles respectifs.

La description des activités a aussi pris en charge les périodes et les durées de chaque étape, y compris les intrants et les livrables de chaque étape.

Il est destiné à favoriser l'harmonisation des tâches en les structurant de manière simple et détaillée. Il permet ainsi d'éviter les disparités dans la mise en œuvre des activités avec une planification claire déjà définie.

En utilisant ce Guide, il convient de se référer au dossier de données du SAP (dans l'espace dédié de la PGI : Plateforme de gestion de l'Information). Ce dossier des données comprend divers documents, données primaires et données secondaires à consulter pour mener à bien les activités liées au CH.

Le dossier de données est également classé en six (06) sous-dossiers principaux, tout comme les activités. Chaque dossier principal contient plusieurs sous-dossiers.

IV. Aperçu global des activités de la CelSAP

Ce Guide prend alors en charge les six (06) principales activités de la Cellule SAP que sont :

- Enquête de suivi de la Situation Alimentaire (ESA) ;
- Collecte des données sur les Paramètres Clés (CPC) ;
- Atelier Outcome Analysis (OA) Régional ;
- Atelier Outcome Analysis (OA) National ;
- Atelier du Cadre Harmonisé Régional (CHR) ;
- Atelier national du Cadre Harmonisé (CHN) ;

Les six (06) principales activités de la Cellule nationale du SAP, comme l'indique le figure 1, sont un processus allant de la collecte de données primaires et secondaires, à l'analyse de la situation alimentaire lors de la session du Cadre Harmonisé.

Toutes les activités ont pratiquement le même processus, c'est-à-dire, les démarches à adopter. En d'autres termes, pour chaque activité, il faut s'adonner à la préparation, ensuite l'activité en tant que tel et enfin, l'élaboration de rapports. La figure ci-contre, schématise les principales phases d'une activité de la CelSAP.

La mise en œuvre des six (06) principales activités de la CelSAP nécessite l'implication de plusieurs personnes ressources du SECNSA à savoir :

- La CelSAP mais en particulier le Chef de la Cellule et la personne en charge de l'activité ;
- La Direction Administrative et Financière (DAF) ;

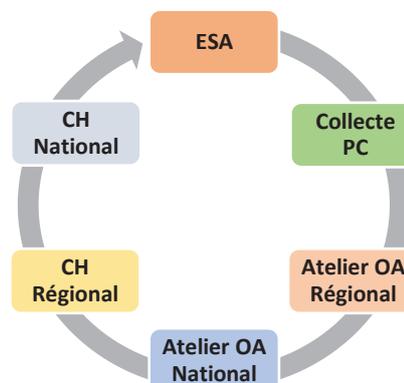


Figure 1 : Processus du CH

Source : RC-GSAR, juin 2021

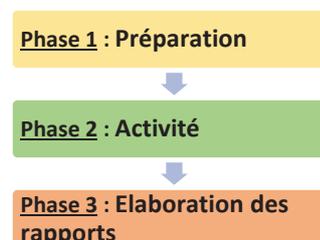


Figure 2 : Principales phases des étapes

Source : RC-GSAR, juin 2021

- La Direction innovation Technologique (DIT) ;
- Le Service de la logistique ;
- Les Bureaux Régionaux de Sécurité Alimentaire (BRSA) ;
- Les Groupes de Travail du niveau central (CN-CH, CTNSAP et GT-HEA) ;
- Les Groupes de Travail du niveau déconcentré (CRSA, CDSA et CLSA) et ;
- Les personnes ressources externes (ex. enquêteurs).

La série d'activités de la CelSAP, allant des Enquêtes ESA à la session nationale du Cadre Harmonisé (CH) qui couronne le processus, comme à la dernière semaine du mois de septembre et janvier (Enquêtes ESA) à la 3^{ème} semaine du mois de novembre et mars (CHN). La figure ci-dessus indique alors la répartition des activités chaque semaine durant le processus.

Activités	Périodes					
	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Jan.
	Déc.	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
1. Enquête de suivi de la situation alimentaire						
2. Collecte des paramètres clés						
3. Atelier OA régional						
4. Atelier OA national						
5. CH régional						
6. CH national						

Figure 3 : Planification annuelle des six (06) principales activités de la CelSAP

Source : Projet RC-GSAR, juin 2021

V. Description des démarches pratiques

Le reste du document abordera alors séparément les six (06) principales activités exécutées chaque année. Pour chacune d'elle, il s'agira de faire la description de l'activité, y compris ses phases et ses étapes. Et pour chaque étape, les périodes et les durées de chaque étape, ainsi que le responsable, les intrants, les actions à mener et les livrables sont traités afin d'assurer le bon déroulement et le suivi de l'état d'avancement de chaque activité.

Par ailleurs, la description détaillée de chaque étape à savoir la période et la durée, les personnes ressources sera matérialisée en annexe.

5.1. Enquête de suivi de la Situation Alimentaire (ESA)

L'Enquête de suivi de la Situation Alimentaire (ESA) est effectuée deux (02) fois par an, en prélude aux sessions de Cadre Harmonisé de mars et novembre.

5.1.1. Description de l'activité

Il s'agit de la collecte de données primaires auprès des ménages et des communautés afin de suivre les tendances saisonnières et l'évolution des indicateurs liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, au pastoralisme et aux moyens d'existence des ménages.

Autrement dit, c'est une technique de collecte de données quantitatives. Les outils de collecte (questionnaire ménage et communautaire) permettent de renseigner les indicateurs.

A la suite du 1^{er} passage en janvier-février, un 2^{ème} passage est effectué au niveau des ménages entre septembre-octobre, afin d'obtenir un panel de données reflétant la situation alimentaire et nutritionnelle saisonnière du pays.

5.1.2. Description détaillée des phases et des étapes de l'ESA

L'Enquête nationale de suivi de la Situation Alimentaire (ESA) compte quatre (04) phases avec vingt et une (21) étapes (Cf. annexe 1). Le schéma ci-dessous décline les différentes étapes pour chaque phase.

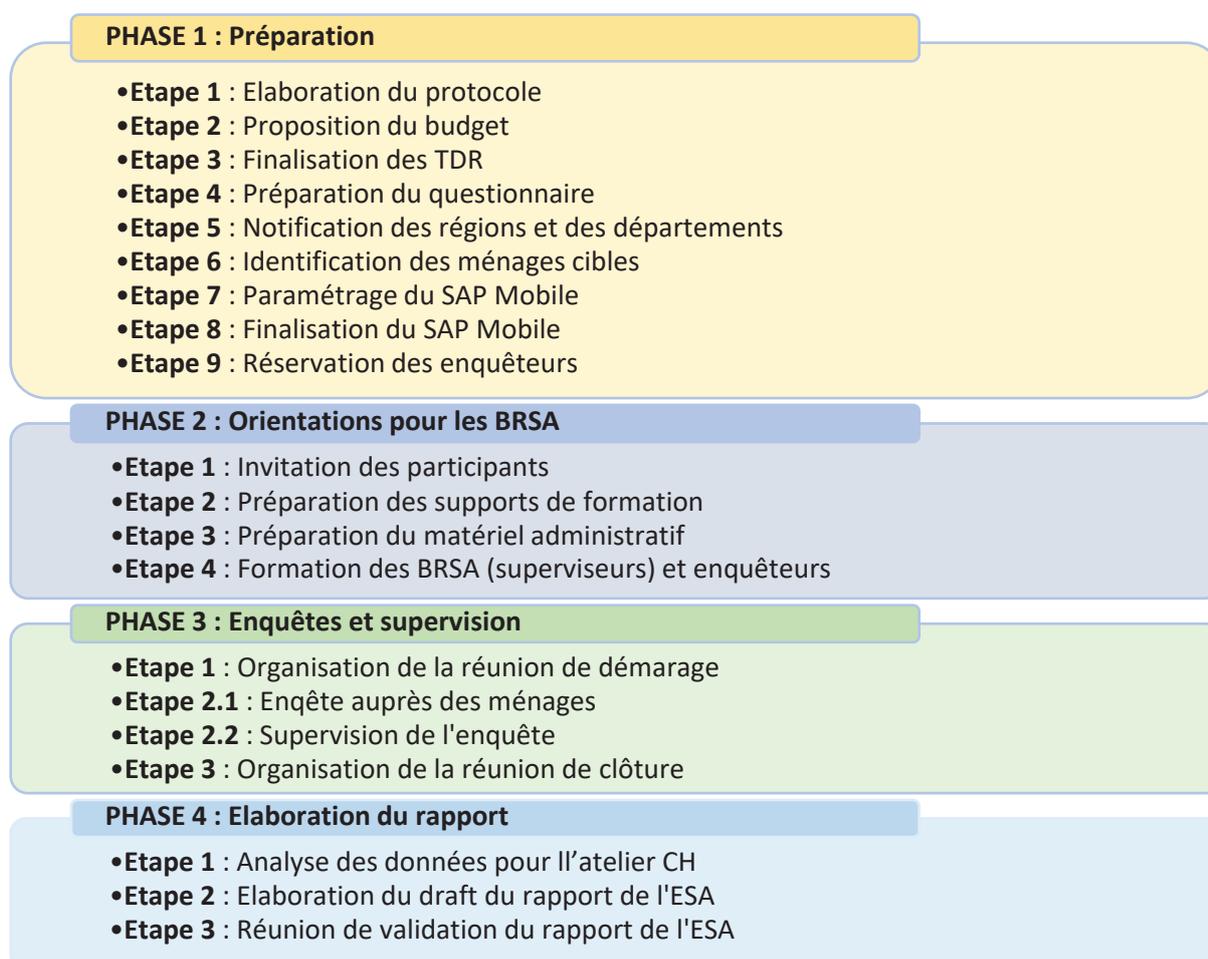


Figure 4 : Principales phases et étapes de l'Enquête de suivi de la Situation alimentaire (ESA)

Source : Projet RC-GSAR, juin 2021

Activités	Périodes					
	Août Déc.	Septembre Janvier	Octobre Février	Novembre Mars	Décembre Avril	Jan. Mai
1. Enquête de suivi de la situation alimentaire	[Barre orange couvrant toute la période]					
PHASE 1 : Préparation	[Barre bleue]					
PHASE 2 : Orientations pour les BRSA		[Barre bleue]				
PHASE 3 : Enquête et supervision			[Barre bleue]			
PHASE 4 : Elaboration du Rapport ESA				[Barre bleue]	[Barre bleue]	
2. Collecte des paramètres clés		[Barre orange]				
3. Atelier OA régional			[Barre orange]			
4. Atelier OA national			[Barre orange]			
5. CH régional			[Barre orange]			
6. CH national				[Barre orange]	[Barre orange]	

Figure 5 : Planification annuelle de l'Enquête de suivi de la Situation alimentaire (ESA)

Source : Projet RC-GSAR, juin 2021

(1) PHASE 1 : Préparation

La préparation des enquêtes ESA exige l'exécution de neuf (09) étapes. Ces étapes vont de la préparation des TDR, en passant par la préparation du questionnaire jusqu'à l'identification des

ménages cibles.

La préparation des enquêtes ESA commence à la 2^{ème} quinzaine du mois d'août et décembre et se termine à la 1^{ère} quinzaine du mois de septembre et janvier de chaque année.

ETAPE 1	Préparation du draft des TDR
Délai	4 semaines avant le démarrage de l'ESA
Responsable	Personnel de la CelSAP en charge de l'ESA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Anciens TDR
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer le draft de TDR pour l'ESA
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Draft des TDR
Remarques	<ul style="list-style-type: none"> • Les parties surlignées des anciens TDR devraient être principalement modifiées : (1) Calendrier de travail, (2) Répartition du budget, (3) Nombre d'enquêteurs et de superviseurs, (4) Présentation de l'échantillon, (5) Carte des sites de collectes.

ETAPE 2	Préparation du budget
Délai	3 semaines avant le démarrage de l'ESA
Responsable	Chef de la CelSAP
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Draft des TDR préparé à l'ETAPE 1
Action	<ul style="list-style-type: none"> • En rapport avec les bailleurs sur la base du Draft des TDR ; • Si nécessaire, modifier le contenu et les montants qui sont dans le Draft des TDR ; • S'assurer de l'engagement des bailleurs pour un appui financier.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Répartition du budget approuvé

ETAPE 3	Finalisation des TDR
Délai	3 semaines avant le démarrage de l'ESA
Responsable	Chef de la CelSAP
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Draft des TDR préparé à l'ETAPE 1 • Répartition du budget approuvé
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour les TDR sur la base de la répartition du budget approuvé ; • Organiser une réunion interne au SECNSA pour valider les TDR mis à jour.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • TDR définitifs

ETAPE 4	Préparation du questionnaire
Délai	3 semaines avant le démarrage de l'ESA
Responsable	Personnel de la CelSAP en charge de l'ESA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer un questionnaire en référence aux modèles précédents ; • Organiser une réunion interne au sein du SECNSA pour valider le questionnaire.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire validé

ETAPE 5	Notification des régions et des départements
Délai	2 semaines avant le démarrage de l'ESA
Responsable	Personnel de la CelSAP en charge de l'ESA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> TDR définitifs
Action	<ul style="list-style-type: none"> Préparer la lettre officielle destinée aux Gouverneurs ; Obtenir l'approbation du Coordonnateur de la CelSAP ; Envoyer une lettre officielle à chaque Gouverneur qui avisera en retour, les préfets de sa région.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> Lettre officielle de notification sur l'ESA
Remarque	<p>Avant le démarrage de l'ESA, il convient d'obtenir le visa statistique de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). En effet, toute enquête ou recensement entrepris sur le territoire national doit être soumis à l'autorisation préalable ou visa statistique, institué par la loi 2012-03 du 03 janvier 2012 modifiant et complétant la loi statistique 2004-21 du 21 juillet 2004.</p> <p>Sur délégation du Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération, à travers l'arrêté no 007426 du 04 mars 2020, le visa statistique est délivré par le Président du Comité technique des Programmes statistiques (Directeur général de l'ANSD).</p>

ETAPE 6	Identification des ménages cibles
Délai	1 semaine avant le démarrage de l'ESA
Responsable	Personnel de la CelSAP en charge de l'ESA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> TDR définitifs
Action	<ul style="list-style-type: none"> Préparer une requête (lettre) pour recevoir les échantillons (de ménages à enquêter lors de l'ESA) tiré par l'ANSD sur la base des TDR définitifs ; Envoyer la requête à l'ANSD ; Recevoir de l'ANSD les échantillons (liste des ménages à enquêter lors de l'ESA).
Produit	<ul style="list-style-type: none"> Liste des ménages à enquêter lors de l'ESA (Districts de Recensements DR)

ETAPE 7	Paramétrage de SAP Mobile
Délai	3 semaines avant le démarrage de l'ESA
Responsable	DIT
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> Questionnaire envoyé à l'ETAPE 4 Liste des ménages cibles pour l'ESA préparée à l'ETAPE 5
Action	<ul style="list-style-type: none"> Recevoir le questionnaire de la CelSAP ; Programmer le questionnaire dans le SAP Mobile avec la DIT ; Recevoir la liste des ménages cibles pour l'ESA de la part de la CelSAP ; Intégrer la liste des ménages cibles de l'enquête dans les tablettes.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> 1^{ère} version de SAP Mobile paramétrée dans les tablettes

ETAPE 8	Finalisation du SAP Mobile
Délai	1 semaine avant la formation des BRSA sur l'ESA
Responsable	Direction Innovation Technologique (DIT)
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Tablette avec la 1ère version du SAP Mobile déjà paramétré • Questionnaire final • Manuel d'utilisation de SAP Mobile • Dossier : 010 ESA – 012 Instruction pour les BRSA – Présentation • Faire les tests de la 1ère version du SAP Mobile
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Saisir les données des questionnaires déjà remplis dans les tablettes ; • Corriger les erreurs s'il y'en a dans SAP Mobile ; • Installer la version finale de SAP Mobile dans les tablettes ; • Mettre à jour le manuel d'utilisation de SAP Mobile, si nécessaire.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Tablette avec version finale du SAP Mobile • Manuel d'utilisation de SAP Mobile

ETAPE 9	Réservation des enquêteurs
Délai	1 semaine avant la formation des BRSA sur l'ESA
Responsable	Personnel de la CelSAP en charge de l'ESA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • TDR définitifs • Liste des enquêteurs candidats • Liste des superviseurs
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Appeler les enquêteurs potentiels sur la base d'une liste ; • Proposer des tâches et une période de travail à chaque enquêteur potentiel ; • Obtenir un accord verbal sur l'offre avec les enquêteurs ; • Informer les superviseurs des tâches de l'enquêteur en détail sur la base du guide de l'enquêteur.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des enquêteurs et des superviseurs dans chaque région

(2) PHASE 2 : Orientations pour les BRSA

Il s'agit des activités menées avec les agents de BRSA, principalement de la formation destinée aux BRSA qui superviseront l'enquêtes et aussi aux enquêteurs qui se chargeront de la collecte. Cette formation est aussi l'occasion pour les enquêteurs d'apprendre la manipulation des tablettes que la DIT a mis à leur disposition.

Cette phase commence à la 2^{ème} semaine du mois de janvier ou le septembre de chaque année, juste après la phase 1 et dure 2 semaines. C'est lors de cette phase que les BRSA qui vont superviser la collecte et les enquêteurs seront formés.

ETAPE 1	Invitation des participants
Délai	1 semaine avant la formation des BRSA sur l'ESA
Responsable	Personnel de la CelSAP en charge de l'ESA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> Liste des structures d'accueil pour la formation
Action	<ul style="list-style-type: none"> Déterminer le nombre de participants attendus à la formation ; Demander les factures pros forma ; Recevoir la facture proforma ; Réserver le lieu de la formation en fonction de la liste des structures d'accueil ; Confirmer la réservation et envoyer le bon de commande au lieu de la formation et préparer le paiement de l'acompte 50% ; Préparer un agenda de formation ; Préparer une lettre d'invitation destinée aux BRSA ; Envoyer la lettre d'invitation aux BRSA.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> Justificatifs de l'organisation (facture proforma) Agenda de la formation Lettre d'invitation des BRSA

ETAPE 2	Préparation des supports de formation
Délai	1 jour avant la formation des BRSA sur l'ESA
Responsable	Personnel de la CelSAP en charge de l'ESA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> Agenda de formation Questionnaire de l'ESA Supports de présentation précédents
Action	<ul style="list-style-type: none"> Imprimer une copie de l'agenda de formation et du questionnaire de l'ESA pour chaque participant ; Passer en revue les supports de formation précédents et les adapter si nécessaire ; Préparer un package du matériel d'écriture (stylo, bloc-notes, etc.), l'agenda et les supports (documents de formation) pour chaque participant.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> Documents à imprimer (agenda, questionnaire de l'ESA et support) Supports de présentation pour la formation Matériel d'écriture pour la formation

ETAPE 3	Préparation du matériel administratif
Délai	1 jour avant la formation des BRSA sur l'ESA
Responsable	Personnel de la CelSAP en charge de l'ESA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> TDR : Agenda avec nombre de participant et jour de formation
Action	<ul style="list-style-type: none"> Estimer le montant du paiement (hébergement, repas, transport) pour chaque participant en fonction de la réglementation en vigueur ; Préparer le perdiem pour chaque participant ; Préparer et imprimer un reçu de paiement pour les participants ; Préparer l'argent pour le lieu de formation, y compris les repas ; Préparer et imprimer une feuille de présence ; Préparer des badges officiels et des T-shirts pour l'ESA.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> Reçu de paiement des participants Feuille de présence vierge

ETAPE 4	Formation des BRSA (superviseurs) et enquêteurs
Délai	Quelques jours avant l'ESA
Responsable	CeISAP et DIT
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Matériel de formation • Tablettes • Reçu de paiement des participants • Feuille de présence vierge • Badges officiels et T-shirts pour l'ESA
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Dispenser la formation aux BRSA en fonction de l'agenda ; • Fournir une tablette à chaque enquêteur et lui expliquer comment l'utiliser ; • Mettre à la disposition des BRSA les tablettes avec le SAP mobile ; • Récupérer la feuille de présence remplie par chaque participant ; • Régler le paiement et récupérer le reçu de chaque participant ; • Régler le paiement et récupérer le reçu du lieu de la formation ; • Distribuer les badges officiels et les T-shirts à chaque enquêteur et superviseur.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Feuille de présence • Reçu de paiement des participants • Reçu de paiement du lieu de formation • Badges officiels et T-shirts

(3) PHASE 3 : Enquête et supervision

La phase 3 est scindée en trois (03) principales étapes. Il s'agit de la réunion de démarrage, de l'enquête et la supervision et enfin la réunion de clôture.

La collecte des données à proprement dit commence en principe à la dernière semaine du mois de janvier ou septembre. Et elle dure maximum dix (10) jours.

ETAPE 1	Organisation de la réunion de démarrage
Délai	J-1 de l'ESA
Responsable	Superviseurs des BRSA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • TDR • Version papier du questionnaire • Liste des ménages cibles de l'ESA dans chaque région • Tablettes • Supports de présentation utilisés dans le cadre de la « formation des BRSA », si nécessaire • Contrat des enquêteurs • Badges officiels et T-shirts pour l'ESA
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les grandes lignes de l'enquête aux enquêteurs sur la base des TDR • Expliquer le contenu du questionnaire aux enquêteurs. • Partager la liste des ménages cibles et établir un calendrier d'enquête. • Expliquer le contenu du contrat et le faire signer par les enquêteurs. • Distribuer les badges officiels et les T-shirts à chaque enquêteur et superviseur.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Calendrier de l'enquête • Contrat signé avec chaque enquêteur

ETAPE 2-1	Enquête auprès des ménages
Délai	Du 1 ^{ème} jour jusqu'au dernier jour de l'ESA
Responsable	Enquêteurs
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Tablette • Version papier du questionnaire
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre visite aux chefs de village et délégués de quartier pour expliquer le but de l'ESA et solliciter leur collaboration. • Demander aux chefs de village et délégués de quartier la localisation des ménages cibles. • Visiter chaque ménage cible et mener l'enquête sur la base du questionnaire. • Saisir les réponses dans les tablettes.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Données enregistrées dans la tablette

ETAPE 2-2	Supervision de l'enquête
Délai	Du 1 ^{ème} jour jusqu'au dernier jour de l'ESA
Responsable	<ul style="list-style-type: none"> • Superviseur national • Superviseurs des BRSA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Version papier du questionnaire • Fiche de travail des enquêteurs • Fiche de suivi des enquêteurs • Fiche de suivi des superviseurs
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Orienter les enquêteurs s'ils ne comprennent pas bien le contenu du questionnaire ou l'attitude à adopter pour bien communiquer avec les ménages. • À la fin de chaque journée, réunir les enquêteurs et les superviseurs afin de discuter sur les performances et trouver des solutions aux difficultés rencontrées. • Rapporter les résultats du suivi quotidien à la CelSAP.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche de suivi quotidien • Fiche de progression quotidienne envoyée par le superviseur à la CelSAP

ETAPE 3	Organisation de la réunion de clôture
Délai	Le dernier jour de l'ESA
Responsable	Superviseurs des BRSA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche portant le reliquat du paiement des enquêteurs
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Confirmer l'achèvement de toutes les tâches, y compris la saisie des données dans SAP Mobile ; • Échanger des opinions sur les difficultés rencontrées lors de l'enquête, des idées pour améliorer la qualité et l'efficacité de l'enquête ; • Récupérer les tablettes auprès des enquêteurs ; • Régler les paiements et récupérer le reçu de chaque enquêteur ; • Rendre compte à la CelSAP de la fin de l'ESA et des résultats, le cas échéant.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Tablette après l'achèvement de la saisie des données • Reçu de paiement des enquêteurs

A l'issue de la collecte, les tablettes qui portent les données sont exploitées par la DIT qui remet à son tour les données à la CelSAP qui va se charger à son tour de l'analyse des données en prélude aux sessions de Cadres harmonisés.

(4) PHASE 4 : Élaboration du rapport

La 4^{ème} Phase de l'ESA concerne l'élaboration du Rapport ESA. Ce qui est le cas pour l'ensemble des dernières phases de l'ensemble des activités (Cf. annexe 1, Phase 4 ESA).

Mis à part la rédaction du rapport à l'issue de l'enquête, les données sont traitées afin d'être utilisées lors des sessions de cadre harmonisé du niveau régional et national.

En effet, le draft du rapport ESA est partagé 45 jours après la clôture de l'ESA. Et le rapport final est partagé trois (03) mois plus tard après sa finalisation qui est précédée par une réunion de validation lors de laquelle la CeISAP recueille les observations des membres du Comité.

Les détails de la 4^{ème} phase de l'Enquête ESA sont traitées ci-dessous :

ETAPE 1	Analyse des données pour l'atelier CH
Délai	Quelques jours avant l'atelier régional du CH
Responsable	Personnel de la CeISAP en charge de l'ESA
Intrant	<ul style="list-style-type: none">• Données de l'ESA
Action	<ul style="list-style-type: none">• Recueillir les données de l'ESA auprès de la DIT ;• Faire l'analyse et la synthèse des données pour l'atelier CH ;• Fournir la synthèse au personnel de la CeISAP en charge de l'atelier CH.
Produit	<ul style="list-style-type: none">• Tableau de synthèse des résultats de l'ESA

ETAPE 2	Élaboration du draft du rapport de l'ESA
Délai	Un mois et demi après l'achèvement de l'ESA
Responsable	Personnel de la CeISAP en charge de l'ESA
Intrant	<ul style="list-style-type: none">• Données de l'ESA
Action	<ul style="list-style-type: none">• Analyser les données et établir un tableau de synthèse pour l'élaboration du rapport ;• Rédiger le draft du rapport de l'ESA ;• Réviser le rapport sur la base des observations de la CeISAP.
Produit	<ul style="list-style-type: none">• Draft du rapport de l'ESA

ETAPE 3	Réunion de validation du rapport de l'ESA
Délai	2 mois après la clôture de l'ESA
Responsable	Personnel de la CeISAP en charge de l'ESA
Intrant	<ul style="list-style-type: none">• Draft du rapport de l'ESA
Action	<ul style="list-style-type: none">• Partager le Draft du rapport ESA aux Directions du SECNSA et aux BRSA pour observation ;• Partager le Draft du rapport de l'ESA aux CTNSAP ;• Consolidation des observations venant du SECNSA ;• Programmer la réunion de validation du rapport de l'ESA ;• Préparer les supports de présentation pour la réunion de validation.• Imprimer ou distribuer le Draft du rapport de l'ESA aux membres du CTNSAP ;• Envoyer la lettre d'invitation aux membres du CTNSAP ;• Organiser la réunion de validation afin de recevoir les observations pour la finalisation ;• Rédiger le compte-rendu de la réunion de validation.
Produit	<ul style="list-style-type: none">• Compte-rendu de la réunion de validation.

5.2. Collecte des Paramètres Clés (CPC)

La Collecte des Paramètres Clés (CPC) se fait en prélude aux sessions du Cadre Harmonisé (CH) de mars et de novembre dans les quinze (15) Zones de Moyens d'Existence (ZME) du Sénégal (Cf. annexe 2).

5.2.1. Description de l'activité

Les paramètres clés, sont des sources de nourritures ou de revenus dont un changement dans l'accès, en fonction de la nature, pourrait avoir des répercussions sur la vie des ménages. A l'issue des profils, des indicateurs relatifs aux moyens d'existence et à la sécurité alimentaire des ménages des ZME, sont répertoriés pour être suivis. Ce suivi permet d'avoir les données, qui vont nous permettre de mesurer les variations dans l'accès par rapport à l'année de référence, lors des Outcome Analysis (OA). A cet effet, une collecte de données dans les ZME où des profils ont été réalisés, se fait deux fois dans l'année.

Une source de revenu ou de nourriture est considérée comme paramètre clé lorsqu'elle contribue à au moins 10% du revenu total en nourriture et en espèces d'un groupe de richesse (très pauvre, pauvre - moyen et nantis) ou au moins 5%, du revenu total en nourriture et en espèces de deux groupes de richesse. Les paramètres clés sont identifiés lors de l'élaboration de la situation de référence HEA. Ils varient en fonction des zones de moyens d'existence.

Les paramètres clés sont suivis deux fois (octobre et février) durant l'année de consommation à travers une collecte de données secondaires (services techniques) et primaires (villages).

5.2.2. Description détaillée des phases et des étapes de la collecte

La collecte des données sur les Paramètres clés (CPC) compte quatre (04) phases avec seize (16) étapes (Cf. Tableau 1). Le schéma ci-dessous décline les différentes étapes pour chaque phase.

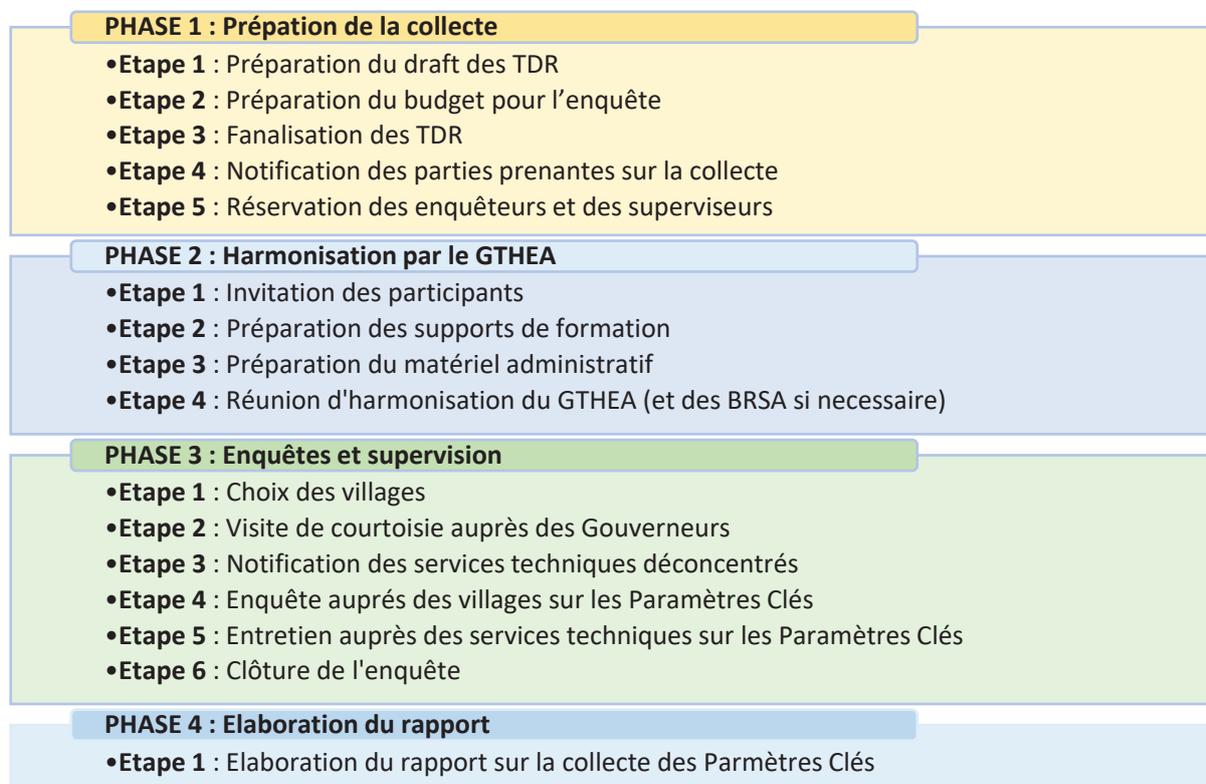


Figure 6 : Principales phases et étapes de la Collecte des Paramètres Clés (CPC)

Source : Projet RC-GSAR, juin 2021

Activités	Périodes					
	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Jan.
	Déc.	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
1. Enquête de suivi de la situation alimentaire						
2. Collecte des paramètres clés						
PHASE 1: Préparation						
PHASE 2 : Instruction pour le GTHEA						
PHASE 3 : Enquête et supervision						
PHASE 4 : Elaboration du rapport CPC						
3. Atelier OA régional						
4. Atelier OA national						
5. CH régional						
6. CH national						

Figure 7 : Planification annuelle de la Collecte des paramètres clés

Source : Projet RC-GSAR, juin 2021

(1) PHASE 1 : Préparation de la collecte

La préparation de la collecte demeure la 1^{ère} phase. Elle est composée de cinq (05) étapes et commence à la 1^{ère} semaine du mois septembre et janvier et dure trois (03) semaines.

ETAPE 1	Préparation du draft des TDR
Délai	4 semaines avant le démarrage de l'enquête
Responsable	Personnel de la CelSAP en charge des Paramètres Clés
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> Anciens TDR
Action	<ul style="list-style-type: none"> Préparer le draft des TDR pour l'enquête sur les Paramètres Clés
Produit	<ul style="list-style-type: none"> Draft de TDR
Remarques	<ul style="list-style-type: none"> Les parties surlignées des anciens TDR devraient être principalement modifiées ; (1) Calendrier de travail, (2) Répartition du budget, (3) Nombre d'enquêteurs, (4) Liste des ménages cibles devraient être proposés.

ETAPE 2	Préparation du budget pour l'enquête
Délai	3 semaines avant l'enquête
Responsable	Coordonnateur du GTHEA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> Draft de TDR préparé à l'ETAPE 1
Action	<ul style="list-style-type: none"> Négocier avec les bailleurs sur la base du draft des TDR ; Si nécessaire, modifier le contenu et les montants qui sont dans les TDR ; S'assurer de l'engagement des bailleurs pour un appui financier.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> Répartition du budget validé

ETAPE 3	Finalisation des TDR
Délai	3 semaines avant le démarrage de l'enquête
Responsable	Chef de la CelSAP
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> Draft des TDR préparé à l'ETAPE 1 Répartition du budget approuvé
Action	<ul style="list-style-type: none"> Mettre à jour les TDR sur la base de la répartition du budget approuvé ; Organiser une réunion interne au SECNSA pour valider les TDR mis à jour.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> TDR définitifs

ETAPE 4	Notification des parties prenantes sur la collecte
Délai	2 semaines avant l'enquête
Responsable	Coordonnateur du GTHEA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • TDR définitifs
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir l'approbation du chef de la CelSAP ; • Envoyer les lettres officielles aux BRSA, Gouverneurs, Préfets, sous-préfets et services départementaux.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des villages cibles dans chaque zone de moyen d'existence • Lettre de notification officielle sur les Paramètres Clés
ETAPE 5	Réservation des enquêteurs et des superviseurs
Délai	2 semaines avant la formation des BRSA sur l'ESA
Responsable	Coordonnateur du GTHEA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • TDR définitifs • Liste des enquêteurs candidats • Liste des superviseurs
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Appeler les enquêteurs potentiels sur la base d'une liste ; • Proposer des tâches et une période de travail à chaque enquêteur potentiel ; • Obtenir un accord verbal sur l'offre avec les enquêteurs ; • Informer les superviseurs des tâches de l'enquêteur
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des enquêteurs et des superviseurs dans chaque Zone de Moyens d'Existences (ZME)

(2) PHASE 2 : Harmonisation par le GTHEA

Après la préparation, l'instruction pour le GTHEA est la 2^{ème} phase de la Collecte des paramètres clés. La réunion d'harmonisation qui précède la collecte est la principale étape de cette phase. Elle commence à la 3^{ème} semaine du mois de septembre et janvier de chaque année.

Le coordonnateur du GTHEA, convoque une réunion d'harmonisation sur les outils de collecte et sur la supervision de l'enquête terrain. Ces derniers sont tantôt choisis au sein des membres du Groupe de travail ou des BRSA. Par ailleurs, les enquêteurs sont choisis au niveau de chaque zone de collecte.

ETAPE 1	Invitation des participants
Délai	2 semaines avant la réunion d'harmonisation sur la collecte des Paramètres Clés
Responsable	Coordonnateur du GTHEA et service logistique
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des structures d'accueil
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer le nombre attendu de participants à la réunion d'harmonisation ; • Prospection des structures d'accueil et demander les factures pro-forma ; • Recevoir la facture proforma du lieu de l'atelier ; • Confirmer la réservation et envoyer le bon de commande ; • Préparer un agenda de formation ; • Préparer une lettre d'invitation destinée aux membres du GTHEA (et aux BRSA si nécessaire) ; • Envoyer la lettre d'invitation aux membres du GTHEA (et aux BRSA si nécessaire).
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Justificatif de la confirmation de la réservation ; • Agenda de la formation ; • Lettre d'invitation destinée aux membres du GTHEA (et aux BRSA au besoins).

ETAPE 2	Préparation des supports de formation
Délai	1 jour avant la réunion d'harmonisation sur la collecte des Paramètres Clés
Responsable	Coordonnateur du GTHEA service logistique
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Agenda de la formation • Fiche de collecte des Paramètres Clés • Supports de présentation précédente
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Remettre une copie de l'agenda de formation et la fiche de collecte des Paramètres Clés à chaque participant ; • Revoir les supports de présentation précédents et les modifier au besoin; • Préparer le matériel d'écriture (stylo, bloc-notes, etc.) pour chaque participant.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Documents à imprimés (agenda et questionnaire de l'enquête sur les Paramètres Clés) • Supports de présentation pour la réunion • Matériel d'écriture pour la réunion

ETAPE 3	Préparation du matériel administratif
Délai	1 jour avant la réunion d'orientation sur l'enquête sur les Paramètres Clés
Responsable	Coordonnateur du GTHEA Direction administrative et financière
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Estimer le montant du paiement (hébergement, repas, transport) pour chaque participant en fonction de la réglementation en vigueur ; • Préparer l'argent pour chaque participant ; • Préparer et imprimer un reçu de paiement pour les participants ; • Préparer l'argent pour le lieu de la formation, y compris les repas ; • Préparer et imprimer une feuille de présence.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Reçu de paiement des participants • Feuille de présence vierge

ETAPE 4	Réunion d'harmonisation du GTHEA (et des BRSA si nécessaire)
Délai	Quelques jours avant l'enquête sur les Paramètres Clés
Responsable	Coordonnateur du GTHEA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Matériel de formation • Reçu de paiement des participants • Feuille de présence vierge
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Orienter le GTHEA (et les BRSA si nécessaire) sur le déroulement de la collecte des Paramètres Clés en fonction de l'agenda ; • Récupérer la feuille de présence remplie par chaque participant ; • Régler le paiement et récupérer le reçu de chaque participant ; • Régler le paiement et récupérer le reçu du lieu de la formation.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Liste de présence • Reçu de paiement des participants • Reçu de paiement du lieu de formation

(3) PHASE 3 : Enquête et supervision

Pour le bon déroulement des activités, la collecte des paramètres clés doit se dérouler lors de la 1^{ière} semaine du mois de février et celle du mois d'octobre.

La collecte dure cinq (05) jours pour chaque ZME en raison de six (06) villages enquêtés par la ZME. Elle dure une semaine et s'effectue dès la 1^{ère} semaine du mois d'octobre et février.

ETAPE 1	Choix des villages
Délai	Avant le démarrage de l'enquête
Responsable	Superviseur – Enquêteur
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • TDR définitifs • Liste des villages cibles
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Appeler les chefs de villages cibles pour organiser une réunion de groupe (focus groupe) ; • Expliquer aux chefs de villages les dispositions à prendre avant la collecte.
Produit	Aucun

ETAPE 2	Visite de courtoisie auprès des Gouverneurs
Délai	Avant le démarrage de l'enquête
Responsable	Superviseur – Chef de BRSA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • TDR définitifs • Liste des villages cibles
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un rappel de l'objet de la mission
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun

ETPE 3	Notification des services techniques déconcentrés
Délai	Avant le démarrage des entretiens (Trois 1 ^{er} jours d'enquête)
Responsable	Enquêteur
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • TDR définitifs • Liste des services techniques cibles
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Informer les services techniques cibles des objectifs et du calendrier de l'enquête ; • Demander aux services techniques de préparer les données.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun

ETAPE 4	Enquête auprès des villages sur les Paramètres Clés
Délai	Du 1 ^{er} jour jusqu'au dernier jour de l'enquête
Responsable	Superviseur – Enquêteurs
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Version papier du questionnaire destiné aux villages
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Visiter les villages cibles ; • Administrer le questionnaire aux groupes ; • Renseigner le Tableur Excel en se basant sur les informations recueillies dans le village.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Tableur Excel renseigné

ETAPE 5	Entretiens auprès des services techniques sur les Paramètres Clés
Délai	Du 1 ^{er} jour jusqu'au dernier jour de l'enquête
Responsable	Superviseur – Enquêteurs
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> Version papier et numérique du questionnaire pour les services techniques
Action	<ul style="list-style-type: none"> Visiter le bureau de chaque service technique cible ; Administrer le questionnaire au responsable ; Renseigner le questionnaire numérique en se basant sur les informations recueillies auprès des services techniques.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> Bases de données de chaque aspect des Paramètres clés et les verbatim des entretiens avec les services technique

ETAPE 6	Clôture de l'enquête
Délai	Le dernier jour de l'enquête
Responsable	Membres du GTHEA en charge de l'enquête sur les Paramètres Clés
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> Fiche de travail
Action	<ul style="list-style-type: none"> Faire signer la fiche de travail par les enquêteurs en fonction des jours de travail ; Régler les paiements et récupérer le reçu de chaque enquêteur.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> Reçu de paiement des enquêteurs

(4) PHASE 4 : Élaboration du rapport sur la collecte des paramètres clés

Le processus de l'élaboration du rapport de la collecte des paramètres clés, c'est-à-dire, de la préparation et au partage du draft de rapport jusqu'à la validation du rapport final par le GTHEA, dure 45 jours.

ETAPE 1	Élaboration du rapport de l'enquête sur les Paramètres Clés
Délai	Un mois et demi après l'achèvement de l'enquête sur les Paramètres Clés
Responsable	Coordonnateur du GTHEA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> Tableur des résultats
Action	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer le draft du rapport de la collecte des Paramètres Clés ; Finalisation du rapport sur la base des observations des membres du GTHEA ; Partager le rapport au sein du SECNSA ; Consolidation des observations.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> Rapport de l'enquête sur les Paramètres Clés

5.3. Outcome Analysis Régional (OAR)

L'atelier Outcome Analysis (OA) est organisé avant l'atelier national OA dans le cadre de la préparation des sessions du CH (régionale et nationale).

5.3.1. Description du HEA

L'Analyse de l'Économie des Ménages, est un cadre d'analyse de la sécurité alimentaire, des moyens d'existence et de la vulnérabilité des ménages. L'approche comprend deux (02) grandes phases :

- **La collecte des données de référence sur une année de consommation afin d'établir la situation de référence d'une zone de moyens d'existence.** Cette phase comporte trois étapes :
 - **Le zonage** : c'est la délimitation des régions géographiques dans lesquelles les populations ont des options similaires pour obtenir leurs nourritures et leurs revenus. Dans le cadre du zonage, on s'appuie sur la géographie, les systèmes de production et les marchés.
 - **La catégorisation des groupes socio-économique** : consiste à répartir les ménages en groupe socio-économique en tenant compte des critères locaux de définition de la richesse. Cet exercice est fait avec les populations de la ZME lors d'un focus groupe avec la participation des leaders communautaires.
 - **La quantification les sources de nourriture, de revenu et les dépenses** : permet d'avoir une représentation de base de la façon exacte dont les ménages obtiennent de la nourriture et de l'argent dont ils ont besoin et montre comment ils dépensent cet argent. C'est à ce niveau qu'on détermine les paramètres clés qui varient en fonction des zones de moyens d'existence.
- **L'Outcome Analysis (OA), constitue la deuxième phase du HEA.** Elle permet de mesurer les changements, par rapport à l'année de référence, dans l'accès à la nourriture et à un revenu des ménages d'une ZME. L'OA permet de savoir si les ménages d'une ZME ont un déficit de survie (ils ne parviennent pas à couvrir la totalité de leurs besoins en énergies 2100 Kilocalories) ou un déficit de protection des moyens d'existence (ils ne sont pas en mesure de protéger leurs moyens d'existence). Ces deux indicateurs, sont utilisés dans l'analyse du CH.
- **L'OA comprend trois étapes :**
 - **La quantification du choc ou spécification du problème** : qui consiste à traduire un choc en conséquence économique au niveau des ménages. Pour cela, le choc est relié mathématiquement à chaque moyen d'existence pertinent (Paramètres clés). Les paramètres clés, sont des sources de nourritures ou de revenus dont un changement dans l'accès, en fonction de la nature, pourrait avoir des répercussions sur la vie des ménages. Une source de revenu ou de nourriture est considérée comme paramètre clé lorsqu'elle contribue à au moins 10% du revenu total en nourriture et en espèces d'un groupe de richesse (très pauvre, pauvre - moyen et nantis) ou au moins 5%, du revenu total en nourriture et en espèces de deux groupes de richesse. Les paramètres clés sont suivis deux fois (octobre et février) durant l'année de consommation à travers une collecte de données secondaires (services techniques) et primaires (villages).
 - **L'analyse des stratégies d'adaptation** : permet de comprendre les opportunités et les contraintes relatives à l'élargissement des options de nourriture et de revenu de

différents types de ménages dans différentes régions. Ils soulignent également où et comment les diverses options pourraient être soutenues par différents types d'interventions extérieures. Le HEA ne prend pas en compte les stratégies d'adaptations négatives dans l'analyse (bradage du cheptel, travail des enfants, prostitution, etc.)

- **L'analyse des scénarii ou projection des résultats** : le produit final de l'OA est la projection des résultats. En effet, c'est une estimation quantifiée de l'accès à la nourriture et un revenu, qui tient compte du danger (choc) et des réponses des ménages (stratégie d'adaptation) pour chaque groupe socio-économique. Elle montre la position des différents ménages par rapport à deux (02) seuils définis localement (seuils de survie et de protection des moyens d'existence). Le premier détermine les besoins de survie minimum et l'autre indique ce qui est nécessaire pour protéger les moyens d'existence de la population.

Par ailleurs, la raison fondamentale de la décentralisation des sessions d'analyse des résultats (Outcome Analysis) réside dans la nécessité pour le système d'alerte précoce de pouvoir assurer une analyse de qualité de la situation alimentaire en utilisant les données et résultats.

Le Tableau d'analyse d'Impact sur les Moyens d'Existence, ou LIAS en anglais, est l'outil utilisé pour l'OA par zone de moyens d'existence, ou par département.

Deux sessions régionales de OA décentralisées ont été organisées à Matam en février et en octobre 2021.

La volonté de la CeSAP est de tenir des sessions OA décentralisées de cinq (05) jours par axe (**Nord** : Saint-Louis, Matam, Bakel et Louga ; **Centre-ouest** : Kaolack, Fatick, Kaffrine, Diourbel et Thiès ; **Sud** : Ziguinchor - Sédhiou, Kolda ; **Est** : Tambacounda, Kédougou), avec la participation des membres du Comité régional de Sécurité alimentaire (CRSA) et deux (02) membres des Comités départementaux de Sécurité alimentaire (CDSA). L'atelier sera animé par le Chef du BRSA et facilité par un membre du Groupe de Travail en Analyse de l'Économie des Ménages (GTHEA).

La formation des agents du SECNSA en service au niveau des BRSA dans la conduite et la réalisation d'une session d'analyse des résultats est un préalable.

AXES	ZME	LIEUX	REGIONS	DEPARTEMENTS CONCERNES
NORD	03	MATAM	Matam	Matam, Bakel
	04		Matam	Matam, Kanel
	05		Louga	Louga, Kébémér, Tivaouane
	06		Saint Louis	Podor, Linguère, Ranérou
CENTRE	07	THIES	Fatick	Fatick, Foundiougne, Mbour
	08		Diourbel	Diourbel, Bambey, Mbacké, Gossas, Thiès
	09		Kaffrine	Koungheul, Malem hoddar, Koumpentoum
	10		Kaolack	Kaolack, Nioro, Guinguinéo, Kaffrine, Birkelane, Médina Yoro Foulah
SUD	11	ZIGUINCHOR	Ziguinchor	Ziguinchor, Oussouye, Bignona
	12		Sédhiou	Sédhiou. Sédhiou, Goudomp,
	13		Kolda	Kolda, Vélingara
EST	14	TAMBACOUNDA	Tambacounda	Tambacounda, Goudiry
	15		Kédougou	Kédougou, Saraya, Salémata

Tableau 1 : Répartition des ateliers OA selon les ZME et les AXES

Source : Note d'orientation du SAP, juin 2018

5.3.2. Description détaillée des phases et étapes de l'atelier OAR

L'activité Outcome Analysis (OA) régional peut être classée en 3 phases avec neuf (9) étapes (Cf. Annexe 3).

La 1^{ère} phase qui est la préparation commence à la 2^{ème} semaine du mois de septembre et janvier et se termine à la 1^{ère} semaine du mois d'octobre et février. En ce qui concerne la 2^{ème} phase, c'est-à-dire, l'atelier à proprement dit, il se tient à la 1^{ère} semaine du mois d'octobre et février de chaque et dure trois (03) jours.

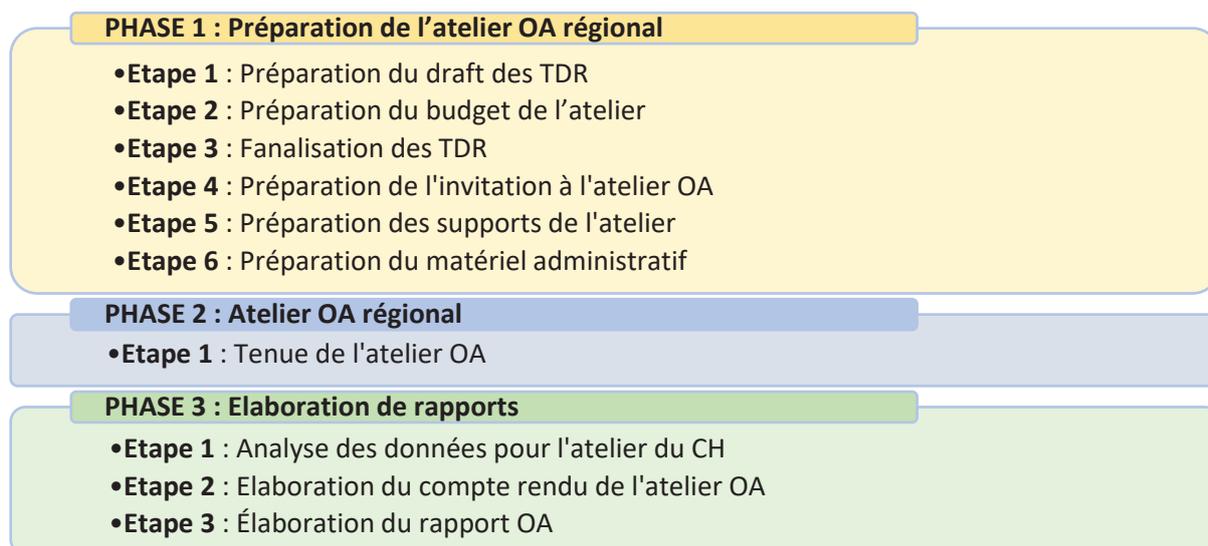


Figure 8 : Principales phases et étapes de l'atelier Outcome Analysis (OA) régional

Source : Projet RC-GSAR, juin 2021

Activités	Périodes					
	Août Déc.	Septembre Janvier	Octobre Février	Novembre Mars	Décembre Avril	Jan. Mai
1. Enquête de suivi de la situation alimentaire						
2. Collecte des paramètres clés						
3. Atelier OA régional						
PHASE 1 : Préparation						
PHASE 2 : Atelier OA Régional						
PHASE 3 : Elaboration du rapport OAR						
4. Atelier OA national						
5. CH régional						
6. CH national						

Figure 9 : Planification annuelle de l'atelier OA régional

Source : Projet RC-GSAR, juin 2021

(1) PHASE 1 : Préparation de l'atelier Outcome Analysis (OA) régional

La description des six (06) étapes de la 1^{ère} Phase de l'Atelier OA régional est matérialisée par les tableaux ci-dessous qui élucident la procédure et les responsabilités de chacun à chaque étape pour une bonne préparation de l'activité (Cf. annexe 3).

ETAPE 1	Préparation du draft des TDR
Délai	4 semaines avant le démarrage de l'atelier OA
Responsable	Coordonnateur du GTHEA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Anciens TDR
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer le draft des TDR pour l'atelier • Recevoir les observations du GTHEA sur le draft des TDR
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Draft des TDR
Remarques	<ul style="list-style-type: none"> • Les parties surlignées des anciens TDR devraient être principalement modifiées ; • (1) Calendrier de travail, (2) Répartition du budget, (3) Nombre de participants devraient être proposés.

ETAPE 2	Préparation du budget de l'atelier
Délai	3 semaines avant l'atelier
Responsable	Coordonnateur du GTHEA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Draft des TDR préparé à l'ETAPE 1
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Négocier avec les bailleurs sur la base du Draft des TDR ; • Si nécessaire, modifier le contenu et les montants qui sont dans les TDR ; • S'assurer de l'engagement des bailleurs pour un appui financier.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Répartition du budget approuvé

ETAPE 3	Finalisation des TDR
Délai	3 semaines avant l'atelier
Responsable	Coordonnateur du GTHEA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Draft des TDR préparé à l'ETAPE 1 • Répartition du budget approuvé
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour les TDR sur la base de la répartition du budget approuvé ; • Organiser une réunion interne à la CelSAP pour approuver les TDR mis à jour.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • TDR définitifs

ETAPE 4	Préparation de l'invitation à l'atelier OA
Délai	2 semaines avant l'atelier
Responsable	Coordonnateur du GTHEA service logistique
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • TDR définitifs • Liste structures d'accueil
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer le nombre attendu de participants à l'atelier ; • Prospection des structures d'accueil et demander les factures pros forma ; • Recevoir la facture proforma du lieu de l'atelier ; • Confirmer la réservation et envoyer le bon de commande ; • Préparer une lettre d'invitation destinée aux membres du GTHEA ; • Envoyer la lettre d'invitation aux membres du GTHEA.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Justificatif de la confirmation de la réservation • Lettre d'invitation des membres du GTHEA

ETAPE 5	Préparation des supports de l'atelier
Délai	1 jour avant l'atelier
Responsable	Coordonnateur du GTHEA, service logistique
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Supports de présentation précédents
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer un tableur pour l'atelier OA ; • Passer en revue les supports de présentation précédents et les modifier si nécessaire ; • Préparer le matériel d'écriture (stylo, bloc-notes, etc.) pour chaque participant.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Tableur pour l'atelier OA • Supports de présentation pour l'atelier • Matériel d'écriture pour l'atelier

ETAPE 6	Préparation du matériel administratif
Délai	1 jour avant l'atelier
Responsable	Coordonnateur du GTHEA Direction administrative et financière
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Estimer le montant du paiement (hébergement, repas, transport) pour chaque participant en fonction de la réglementation en vigueur ; • Préparer l'argent pour chaque participant ; • Préparer et imprimer un reçu de paiement pour les participants ; • Préparer l'argent pour le lieu de la formation, y compris les repas ; • Préparer et imprimer une feuille de présence.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Reçu de paiement des participants • Feuille de présence vierge

(2) PHASE 2 : Atelier Outcome Analysis (OA) régional

L'atelier Outcome Analysis (OA) national doit se tenir avant l'atelier régional du cadre harmonisé (CH). La 2^{ème} semaine du mois de février ou du mois d'octobre reste alors la période propice pour s'assurer de l'utilisation des données lors des CH déjà cités.

ETAPE 1	Tenue de l'atelier OA
Délai	1 semaine avant l'atelier régional du CH
Responsable	Coordonnateur du GTHEA, direction administrative et financière
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Tableur pour l'atelier OA • Supports pour l'atelier • Reçu de paiement des participants • Feuille de présence vierge
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les objectifs de l'atelier et la théorie du HEA ; • Remplir le tableur sur la base des informations recueillies auprès de chaque participant ; • Récupérer la feuille de présence remplie par chaque participant ; • Régler le paiement et récupérer le reçu de chaque participant ; • Régler le paiement et récupérer le reçu du lieu de la formation.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Tableur pour l'atelier OA rempli • Feuille de présence • Reçu de paiement des participants • Reçu de paiement du lieu de formation

(3) PHASE 3 : Élaboration de rapports

L'élaboration du rapport de l'atelier OA régional commence juste à la fin de l'atelier. En effet, la rédaction du rapport se fait entre la 3^{ème} et la 4^{ème} semaine du mois de février et octobre ; donc elle dure deux (02) semaines.

ETAPE 1	Analyse des données pour l'atelier CH
Délai	Quelques jours avant l'atelier régional du CH
Responsable	Coordonnateur du GTHEA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Tableur pour l'atelier OA rempli
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Faire l'analyse et la synthèse des résultats de l'atelier OA pour l'atelier CH ; • Fournir la synthèse au personnel de la CelSAP en charge de l'atelier CH.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Tableau de synthèse de l'atelier OA

ETAPE 2	Élaboration du compte rendu de l'atelier OA
Délai	Quelques jours après l'achèvement de l'atelier OA
Responsable	Coordonnateur du GTHEA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • TDR définitifs • Tableur pour l'atelier OA rempli • Synthèse des résultats de l'atelier OA pour l'atelier CH
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer le draft du compte rendu de l'atelier OA ; • Finaliser le compte rendu sur la base des observations du chef de la CelSAP • Diffuser le compte rendu au sein du SECNSA.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Compte rendu de l'atelier OA

ETAPE 3	Élaboration du rapport OA
Délai	15 jours après l'achèvement de l'atelier OA
Responsable	Coordonnateur du GTHEA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • TDR définitifs • Tableur pour l'atelier OA rempli • Synthèse des résultats de l'atelier OA pour l'atelier CH
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer le draft du compte rendu de l'atelier OA ; • Finaliser le compte rendu sur la base des observations du chef de la CelSAP Diffuser le compte rendu au sein du SECNSA.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport OA

5.4. Outcome Analysis National (OAN)

L'atelier Outcome Analysis National (OA) est effectué deux fois par an à l'issue de chaque collecte des paramètres clés d'une part et d'autre part en prélude au Cadre Harmonisé de mars et novembre.

5.4.1. Description de l'activité

Un atelier d'analyse des résultats au niveau national ou Outcome Analysis National (OAN) est organisé par le GT-HEA pour analyser les ZME qui où des ateliers décentralisés n'ont pas été tenu. L'Outcome Analysis est une étape du HEA. (Cf. Description HEA 5.3.1)

5.4.2. Description des phases et étapes

L'atelier OA national est aussi scindé en trois (03) phases et d'un total de neuf (9) étapes.

La préparation de l'atelier OA national dure quatre (04) semaines. En effet, elle commence toujours à la 2^{ème} quinzaine du mois de janvier et septembre et se termine à la 1^{ère} quinzaine du mois de février et octobre de chaque année. La planification des différentes phases de l'atelier OA national est matérialisée par le schéma ci-dessous.



Figure 10 : Principales phases et étapes de l'atelier OA national

Source : Projet RC-GSAR, Juin 2021

Activités	Périodes					
	Août Déc.	Septembre Janvier	Octobre Février	Novembre Mars	Décembre Avril	Jan. Mai
1. Enquête de suivi de la situation alimentaire						
2. Collecte des paramètres clés						
3. Atelier OA régional						
4. Atelier OA national						
PHASE 1 : Préparation						
PHASE 2 : Atelier OA National						
PHASE 3 : Elaboration du rapport OAR						
5. CH régional						
6. CH national						

Figure 11 : Planification annuelle de l'Atelier OA national

Source : Projet RC-GSAR, juin 2021

(1) PHASE 1 : Préparation de l'atelier OA national

La préparation de l'atelier OA national (phase 1) commence quatre (04) semaines avant les enquêtes. Les six (06) étapes de la préparation sont traitées ci-dessous.

ETAPE 1	Préparation du draft des TDR
Délai	4 semaines avant le démarrage de l'atelier OA
Responsable	Coordonnateur du GTHEA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Anciens TDR
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer le draft des TDR pour l'atelier • Recevoir les observations du GTHEA sur le draft des TDR
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Draft des TDR
Remarques	<ul style="list-style-type: none"> • Les parties surlignées des anciens TDR devraient être principalement modifiées ; • (1) Calendrier de travail, (2) Répartition du budget, (3) Nombre de participants devraient être proposés.

ETAPE 2	Préparation du budget de l'atelier
Délai	3 semaines avant l'atelier
Responsable	Coordonnateur du GTHEA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Draft des TDR préparé à l'ETAPE 1
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Négocier avec les bailleurs sur la base du Draft des TDR ; • Si nécessaire, modifier le contenu et les montants qui sont dans les TDR ; • S'assurer de l'engagement des bailleurs pour un appui financier.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Répartition du budget approuvé

ETAPE 3	Finalisation des TDR
Délai	3 semaines avant l'atelier
Responsable	Coordonnateur du GTHEA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Draft des TDR préparé à l'ETAPE 1 • Répartition du budget approuvé
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour les TDR sur la base de la répartition du budget approuvé ; • Organiser une réunion interne à la CeISAP pour approuver les TDR mis à jour.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • TDR définitifs

ETAPE 4	Préparation de l'invitation à l'atelier OA
Délai	2 semaines avant l'atelier
Responsable	Coordonnateur du GTHEA service logistique
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • TDR définitifs • Liste structures d'accueil
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer le nombre attendu de participants à l'atelier ; • Prospection des structures d'accueil et demander les factures pros forma ; • Recevoir la facture proforma du lieu de l'atelier ; • Confirmer la réservation et envoyer le bon de commande ; • Préparer une lettre d'invitation destinée aux membres du GTHEA ; • Envoyer la lettre d'invitation aux membres du GTHEA.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Justificatif de la confirmation de la réservation • Lettre d'invitation des membres du GTHEA

ETAPE 5	Préparation des supports de l'atelier
Délai	1 jour avant l'atelier
Responsable	Coordonnateur du GTHEA, service logistique
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Supports de présentation précédents
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer un tableur pour l'atelier OA ; • Passer en revue les supports de présentation précédents et les modifier si nécessaire ; • Préparer le matériel d'écriture (stylo, bloc-notes, etc.) pour chaque participant.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Tableur pour l'atelier OA • Supports de présentation pour l'atelier • Matériel d'écriture pour l'atelier

ETAPE 6	Préparation du matériel administratif
Délai	1 jour avant l'atelier
Responsable	Coordonnateur du GTHEA Direction administrative et financière
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Estimer le montant du paiement (hébergement, repas, transport) pour chaque participant en fonction de la réglementation en vigueur ; • Préparer l'argent pour chaque participant ; • Préparer et imprimer un reçu de paiement pour les participants ; • Préparer l'argent pour le lieu de la formation, y compris les repas ; • Préparer et imprimer une feuille de présence.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Reçu de paiement des participants • Feuille de présence vierge

(2) PHASE 2 : Atelier OA national

Le tableau ci-dessous décrit l'atelier OA national :

ETAPE 1	Tenue de l'Atelier OA
Délai	1 semaine avant l'atelier régional du CH
Responsable	Coordonnateur du GTHEA, direction administrative et financière
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Tableur pour l'atelier OA • Supports pour l'atelier • Reçu de paiement des participants • Feuille de présence vierge
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les objectifs de l'atelier et la théorie du HEA ; • Remplir le tableur sur la base des informations recueillies auprès de chaque participant ; • Récupérer la feuille de présence remplie par chaque participant ; • Régler le paiement et récupérer le reçu de chaque participant ; • Régler le paiement et récupérer le reçu du lieu de la formation.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Tableur pour l'atelier OA rempli • Feuille de présence • Reçu de paiement des participants • Reçu de paiement du lieu de formation

(3) PHASE 3 : Élaboration de rapports

L'élaboration du rapport de l'atelier OA national commence juste à la fin de l'atelier. En effet, la rédaction du rapport se fait entre la 4^{ème} du mois de février et octobre et la 1^{ère} semaine du mois de janvier et novembre ; donc elle dure deux (02) semaines.

ETAPE 1	Analyse des données pour l'atelier CH
Délai	Quelques jours avant l'atelier régional du CH
Responsable	Coordonnateur du GTHEA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Tableur pour l'atelier OA rempli
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Faire l'analyse et la synthèse des résultats de l'atelier OA pour l'atelier CH ; • Fournir la synthèse au personnel de la CelSAP en charge de l'atelier CH.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Tableau de synthèse de l'atelier OA

ETAPE 2	Élaboration du compte rendu de l'atelier OA
Délai	Quelques jours après l'achèvement de l'atelier OA
Responsable	Coordonnateur du GTHEA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • TDR définitifs • Tableur pour l'atelier OA rempli • Synthèse des résultats de l'atelier OA pour l'atelier CH
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer le draft du compte rendu de l'atelier OA ; • Finaliser le compte rendu sur la base des observations du chef de la CelSAP • Diffuser le compte rendu au sein du SECNSA.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Compte rendu de l'atelier OA

ETAPE 3	Élaboration du rapport OA
Délai	15 jours après l'achèvement de l'atelier OA
Responsable	Coordonnateur du GTHE
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • TDR définitifs • Tableur pour l'atelier OA rempli • Synthèse des résultats de l'atelier OA pour l'atelier CH
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer le draft du compte rendu de l'atelier OA ; • Finaliser le compte rendu sur la base des observations du chef de la CelSAP <p>Diffuser le compte rendu au sein du SECNSA.</p>
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport OA

5.5. Atelier du Cadre Harmonisé Régional (CHR)

L'atelier régional du Cadre Harmonisé se tient dans chaque région en regroupant les départements des régions invitées. Comme l'indique le schéma ci-dessous, l'activité va de la préparation en passant par l'activité en tant que tel et enfin l'élaboration de rapports.

5.5.1. Description de l'activité

Aujourd'hui la disponibilité des données pour réaliser une analyse de la situation alimentaire avec le Cadre Harmonisé (CH) pose problème. Si les indicateurs de résultats sont renseignés grâce aux enquêtes ménages réalisées par le SAP, la collecte des données pour les facteurs contributifs, qui impactent les indicateurs de résultats, est encore à améliorer.

Afin de faciliter la collecte, et rendre les données disponibles, des sessions de CH seront organisées au niveau de chaque région, avant l'atelier national du CH.

Les sessions régionales du CH vont permettre aux experts et acteurs du niveau déconcentré de pouvoir analyser la situation alimentaire de leur région. Dans un premier temps seuls les étapes 1 à 3 du CH seront réalisées, l'estimation des populations et la rédaction de fiche de communication seront effectuées au cours de l'atelier national du CH.

Les ateliers régionaux du CH sont organisés deux fois par an avant l'atelier national, une fois les fiches d'inventaires des preuves, d'analyse et de classification des zones sont réalisées l'atelier national procédera à la révision de ces analyses avant de valider les fiches et compléter les fiches avec l'estimation des populations et la rédaction de la fiche de communication. Ces ateliers seront facilités par un expert, membre du CNACH et du chef du BRSA.

A terme les sessions régionales vont faciliter la préparation de l'atelier national du Cadre Harmonisé, avec le pré-remplissage des fiches d'inventaire et d'analyse des preuves.

5.5.2. Description détaillée des phases et étapes de l'atelier régional du CH

Les trois (03) principales phases du Cadre Harmonisé (CH) régional sont représentées par le schéma ci-dessous :

PHASE 1 : Préparation du CH régional

- **Etape 1** : Préparation du draft des TDR
- **Etape 2** : Préparation du budget pour l'atelier
- **Etape 3** : Finalisation des TDR
- **Etape 4** : Préparation de l'invitation à l'atelier du CH
- **Etape 5** : Collecte de données auprès des membres du CTSAP
- **Etape 6** : Demande de préparation des données auprès des membres du CRSA
- **Etape 7** : Préparation des supports de formation et de l'atelier
- **Etape 8** : Préparation des modalités administratives et financières

PHASE 2 : Atelier CH régional

- **Etape 1** : Inspection de la salle d'atelier et préparation des supports
- **Etape 2** : Formation sur le CH
- **Etape 3** : Analyse de la situation alimentaire

PHASE 3 : Elaboration du rapport

- **Etape 1** : Analyse des résultats de l'atelier
- **Etape 2** : Elaboration du rapport du CH régional

Figure 12 : Principales phases et étapes de l'atelier CH régional

Source : Projet RC-GSAR, juin 2021

Activités	Périodes					
	Août Déc.	Septembre Janvier	Octobre Février	Novembre Mars	Décembre Avril	Jan. Mai
1. Enquête de suivi de la situation alimentaire						
2. Collecte des paramètres clés						
3. Atelier OA régional						
4. Atelier OA national						
5. CH régional						
PHASE 1 : Préparation						
PHASE 2 : Atelier CH Régional						
PHASE 3 : Elaboration du rapport CHR						
6. CH national						

Figure 13 : Planification annuelle de l'Atelier CH régional

Source : Projet RC-GSAR, juin 2021

(1) PHASE 1 : Préparation du CH régional

Les Cadres Harmonisés Régionaux (CHR) sont tenus deux (02) fois par an en prélude aux deux (02) sessions nationales d'analyse du Cadre Harmonisé (CH), c'est-à-dire, en février et octobre.

La préparation du CHR consiste principalement à la préparation des TDRs et du budget, l'invitation des participants et la collecte de donnée pour l'analyse. En effet, la préparation commence à la 3^{ème} du mois janvier et septembre et se termine à la fin de la 2^{ème} semaine du mois de février et octobre de chaque année (Cf. annexe 5).

Le mode opératoire détaillé des huit (08) étapes de la 1^{ère} étape du CH régional est décrite par le tableau ci-dessous.

ETAPE 1	Préparation du draft des TDR
Délai	4 semaines avant l'atelier régional du CH
Responsable	Personnel de la CelSAP en charge du CH
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Anciens TDR
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer le draft des TDR pour l'atelier
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Draft des TDR
Remarques	<ul style="list-style-type: none"> • Les parties surlignées des anciens TDR devraient être principalement modifiées ; • (1) Calendrier de travail, (2) Répartition du budget, (3) Nombre de participants devraient être proposés.

ETAPE 2	Préparation du budget pour l'atelier
Délai	3 semaines avant l'atelier
Responsable	Chef de la CelSAP
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Draft des TDR préparé à l'ETAPE 1
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Négocier avec les bailleurs sur la base du draft des TDR ; • Modifier le contenu et les montants qui sont dans les TDR, Si nécessaire ; • Obtenir l'engagement des bailleurs pour un appui financier.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Répartition du budget approuvé

ETAPE 3	Finalisation des TDR
Délai	3 semaines avant l'atelier
Responsable	Chef de la CelSAP
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Draft des TDR préparé à l'ETAPE 1 • Répartition du budget approuvé
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour les TDR sur la base de la répartition du budget approuvé ; • Organiser une réunion interne au SECNSA pour approuver les TDR mis à jour.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • TDR définitifs

ETAPE 4	Préparation de l'invitation à l'atelier du CH
Délai	2 semaines avant l'atelier
Responsable	Personnel de la CelSAP en charge du CH, service logistique
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • TDR définitifs
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer le nombre attendu de participants à l'atelier ; • Prospection des structures d'accueil et demander les factures pros forma ; • Recevoir la facture proforma du lieu de l'atelier ; • Demander aux BRSA de réserver le lieu de l'atelier ; • Confirmer la réservation et envoyer le bon de commande ; • Préparer une lettre d'invitation destinée aux participants ; • Envoyer la lettre d'invitation aux participants attendus via les BRSA.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Justificatif de la confirmation de la réservation • Lettre d'invitation des participants attendus

ETAPE 5	Collecte de données auprès des membres du CTSAP
Délai	2 semaines avant l'atelier
Responsable	Personnel de la CeISAP en charge du CH
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • TDR définitifs • Liste de données à collecter
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Demander la fourniture de données pour l'atelier régional et national du CH aux membres du CNA-CH sur la base de la liste de données ; • Recevoir les données des membres du CNA-CH ; • Compiler les données reçues dans un fichier de données pour chaque région.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Fichier de données pour l'atelier régional du CH

ETAPE 6	Demande de préparation des données aux membres du CRSA
Délai	2 semaines avant l'atelier
Responsable	Personnel de la CeISAP en charge du CH en collaboration avec les BRSA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • TDR définitifs • Liste de données à collecter
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Demander la préparation des données pour l'atelier régional du CH aux BRSA sur la base de la liste de données ; • Transmettre la demande aux membres des CRSA et des CDSA ; • Suivre l'état d'avancement de la préparation des données par le biais des BRSA ; • Recevoir les données des membres des CRSA et des CDSA autant que possible avant l'atelier par le BRSA.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Fichier de données pour l'atelier régional du CH fourni par les membres des CRSA et des CDSA

ETAPE 7	Préparation des supports de formation et de l'atelier
Délai	Quelques jours avant l'atelier
Responsable	Personnel de la CeISAP en charge du CH
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Supports de présentation précédents • Le Manuel CH 2.0 • Liste de données pour l'atelier régional du CH
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Passer en revue les supports de présentation précédents et les modifier si nécessaire ; • Identifier les facilitateurs et les formateurs de l'atelier au sein du SECNSA ; • Imprimer le manuel CH 2.0, l'agenda de l'atelier et le questionnaire d'évaluation pour chaque participant ; • Préparer un fichier de données dans chaque département pour l'atelier en fonction de la liste de données ; • Préparer des formats pour l'analyse des données lors de l'atelier ; • Préparer le matériel d'écriture (stylo, bloc-notes, etc.) pour chaque participant.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Supports de présentation, manuel 2.0 pour l'atelier régional du CH • Documents imprimés et matériel d'écriture • Fichier de données pour chaque département • Formats pour l'analyse des données

ETAPE 8	Préparation des modalités administratives et financières
Délai	1 jour avant l'atelier
Responsable	Personnel de la CelSAP en charge du CH, Direction administrative et financière
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • TDR avec l'Agenda et la liste des participants attendus
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer une liste de participants attendus ; • Estimer le montant du paiement (hébergement, repas, transport) pour chaque participant en fonction de la réglementation en vigueur ; • Préparer l'argent pour chaque participant ; • Préparer et imprimer un reçu de paiement pour les participants ; • Préparer l'argent pour le lieu de la formation et les repas, y compris le transport ; • Préparer et imprimer une feuille de présence ; • Assurer le transport entre Dakar et le lieu de l'atelier.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Liste de participants attendus • Reçu de paiement des participants • Feuille de présence vierge

(2) PHASE 2 : Atelier CH régional

La session d'analyse du CH régional est précédée par une petite formation en guise de rappel.

ETAPE 1	Inspection de la salle d'atelier et préparation des supports
Délai	1 jour avant l'atelier
Responsable	Personnel de la CelSAP en charge du CH, Direction administratif et financière et le BRSA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Documents imprimés et matériel d'écriture • Liste des participants attendus
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Arranger la disposition de la salle (chaises, tables, etc.) ; • Installer et confirmer le fonctionnement des équipements (projecteurs et écrans, microphones et haut-parleurs, pointeurs pour les présentateurs) ; • Mettre à disposition de chaque participant des supports imprimés et du matériel d'écriture.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Liste de participation • Document de validation de l'inspection de la salle

ETAPE 2	Formation sur le CH
Délai	Période de l'atelier
Responsable	Personnel de la CelSAP en charge du CH en collaboration avec les BRSA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Manuel CH 2.0 ; • Supports de présentation ; • Feuille de présence vierge.
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les objectifs de la formation et la technique d'analyse du CH ; • Gérer l'état d'avancement en tenant compte du temps ; • Faire circuler la feuille de présence vierge à signer par les participants.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension de la théorie et de la procédure du CH par chaque participant • Feuille de présence remplie

ETAPE 3	Analyse de la situation alimentaire
Délai	Période de l'atelier
Responsable	Personnel de la CeISAP en charge du CH en collaboration avec le BRSA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Manuel du CH 2.0 ; • Fichier de données pour l'analyse de la sécurité alimentaire ; • Formats pour l'analyse des données ; • Feuille de présence vierge ; • Questionnaire d'évaluation.
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Se répartir en groupes pour l'atelier du CH et commencer l'analyse ; ✚ Pendant l'atelier <ul style="list-style-type: none"> <u>Facilitateur pour chaque groupe :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▫ Faciliter la discussion des participants pour l'analyse de la sécurité alimentaire conformément à la procédure du CH et sur la base du fichier de données ; ▫ Inscrire le résultat de la discussion dans le format donné. <u>Modérateur du CH :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▫ Suivre l'état d'avancement de l'analyse de la sécurité alimentaire dans chaque groupe ; ▫ Fournir des orientations pour que l'analyse se fasse conformément au manuel du CH 2.0. <u>Personnel de soutien :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▫ Faire circuler la liste de présence à signer par les participants ; ▫ Calculer le montant des paiements pour les participants et le lieu de rencontre ; ✚ Clôture de l'atelier <ul style="list-style-type: none"> <u>Facilitateur de chaque groupe :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▫ Expliquer les résultats de l'analyse à tous les participants ; ▫ Répondre aux questions des participants, si nécessaire ; ▫ Finaliser la saisie des données dans le format, sur la base des commentaires donnés par le modérateur. <u>Modérateur du CH :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▫ Faciliter les sessions de questions-réponses entre les participants ; ▫ Donner des orientations aux facilitateurs pour terminer le travail ; ▫ Distribuer le questionnaire d'évaluation à chaque participant ; ▫ Recueillir les résultats de l'analyse de chaque groupe. <u>Personnel de soutien :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▫ Récupérer les questionnaires remplis. ▫ Régler les paiements pour les participants et le lieu de rencontre.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche d'analyse des données finalisée par département • Fiches d'évaluation de l'atelier remplies • Liste de présence remplie • Reçus de paiement

(3) PHASE 3 : Élaboration du rapport

La dernière phase du CH régional reste la rédaction de rapport sur la base des résultats obtenus lors de l'analyse. Ce rapport d'atelier se rédige à la 4^{ème} semaine du mois de février et octobre et se fait par l'agent de la CeISAP en charge du CH régional.

La 3^{ème} phase du CH régional consiste à la rédaction de rapport. Par ailleurs, les résultats de l'atelier sont analysés et utilisés pour alimenter le rapport du CH national.

ETAPE 1	Analyse des résultats de l'atelier
Délai	Dans la semaine suivant l'atelier CH
Responsable	Personnel de la CeISAP en charge du CH
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire d'évaluation rempli
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Faire l'analyse et la synthèse des résultats de l'évaluation
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats de l'évaluation de l'atelier du CH

ETAPE 2	Élaboration du rapport du CH régional
Délai	Dans la semaine suivant l'atelier CH
Responsable	Personnel de la CeISAP en charge du CH
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Résultat de l'évaluation de l'atelier du CH • Fiche d'analyse des données finalisée par département
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer le draft du rapport de l'atelier sur la base de la fiche d'analyse finalisée par département ainsi que des résultats de l'évaluation de l'atelier ; • Finaliser le rapport sur la base des observations du chef de la CeISAP ; • Diffuser le rapport au sein du SECNSA.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de l'atelier régional du CH

5.6. Atelier du Cadre Harmonisé National (CHN)

La tenue d'une session de CH au niveau central vise à produire une information consensuelle sur la situation alimentaire et nutritionnelle courante de la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest en collaboration avec l'ensemble des partenaires.

5.6.1. Description de l'activité

Les sessions de CH sont organisées deux fois par an, c'est-à-dire, en mars et en novembre. Pour le suivi de la situation alimentaire et nutritionnelle, le « Cadre Harmonisé (CH) d'analyse et d'identification des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle » est utilisé. Le CH est l'outil fédérateur de référence utilisé de manière consensuelle pour apprécier la sévérité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aigue au Sénégal et dans les pays du CILSS.

Il permet d'alerter, sur une base objective et consensuelle, les décideurs des pays, de la région et leurs partenaires dans le but de mieux prévenir les crises alimentaires et nutritionnelles. Les résultats du CH permettent également d'orienter les décisions sur les populations affectées ainsi que les mesures adéquates permettant d'améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et protéger leurs moyens d'existence.

La session de mars est réalisée avec les résultats provisoires de la campagne fournie par la Direction de l'Analyse et de la Prévision des Statistiques Agricoles (DASPSA).

De façon plus spécifique, il s'agit de :

- Réaliser des ateliers nationaux d'analyse pour classifier la nature et la sévérité et cartographier l'insécurité alimentaire et nutritionnelle courante (mars - mai) et projetée (juin - septembre) dans 17 pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest en utilisant le Cadre Harmonisé ;
- Estimer les populations par phase de sévérité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau des 17 pays ;
- Consolider les analyses nationales pour produire une synthèse régionale ;
- Produire de manière consensuelle des fiches de communication sur l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau de chaque pays et de la région ;
- Contribuer à renforcer les capacités des acteurs nationaux sur les nouvelles directives techniques pour conduire les analyses CH et dans le domaine du suivi et de l'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Organiser un atelier régional de consolidation des analyses nationales pour la vérification de la qualité des analyses et la production d'une synthèse globale.

5.6.2. Description détaillée des phases et étapes

L'atelier national du CH peut être classé en 3 phases pour sa réalisation comme l'indique la figure ci-dessous. En tant que produits finaux d'une série d'activités, le rapport CH avec intégration de l'évaluation ainsi que la fiche de communication au grand public et à l'intention des décideurs, devront être publiés (Cf. annexe 6).

PHASE 1 : Préparation du CH national

- **Etape 1** : Préparation du draft des TDR
- **Etape 2** : Préparation du budget pour l'atelier
- **Etape 3** : Collecte de données auprès des membres du CTNSAP
- **Etape 4** : Finalisation des TDR
- **Etape 5** : Préparation de l'invitation à l'atelier du CH
- **Etape 6** : Préparation des supports de formation et de l'atelier
- **Etape 7** : Préparation des modalités administratives et financières

Phase 2 : Atelier CH national

- **Etape 1** : Vérification de la mise en place et préparation des supports à distribuer
- **Etape 2** : Ouverture de l'atelier CH national
- **Etape 3** : Analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle en phase courante et projetée

PHASE 3 : Elaboration de rapport

- **Etape 1** : Analyse des résultats de l'atelier
- **Etape 2** : Elaboration des rapports (Fiche de communication et rapport du CH)

Figure 14 : Principales phases et étapes de l'atelier CH national

Source : Projet RC-GSAR, juin 2021

Activités	Périodes					
	Août Déc.	Septembre Janvier	Octobre Février	Novembre Mars	Décembre Avril	Jan. Mai
1. Enquête de suivi de la situation alimentaire						
2. Collecte des paramètres clés						
3. Atelier OA régional						
4. Atelier OA national						
5. CH régional						
6. CH national						
PHASE 1 : Préparation						
PHASE 2 : Atelier National du CH						
PHASE 3 : Elaboration de rapport CHN						

Figure 15 : Planification annuelle de l'Atelier CH national

Source : Projet RC-GSAR, juin 2021

(1) PHASE 1 : Préparation du CH national

La préparation du CH national va de la 3^{ème} semaine des mois de janvier et septembre, respectivement à la 3^{ème} semaine des mois de mars et novembre qui coïncide avec la clôture de l'atelier. La préparation prend en compte aussi les aspects administratifs et financiers à l'issue de l'atelier.

Le mode opératoire des sept (07) étapes du CH national sont traitées ci-dessous :

ETAPE 1	Préparation du draft de TDR
Délai	2 mois avant l'atelier national du CH
Responsable	Personnel de la CelSAP en charge du CH
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Anciens TDR
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer le projet de TDR pour l'atelier
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Draft de TDR
Remarques	<ul style="list-style-type: none"> • Des parties des TDR devraient être modifiées après leur validation ; • (1) Calendrier de travail, (2) Répartition du budget, • (3) Nombre de participants devraient être proposés.

ETAPE 2	Préparation du budget pour l'atelier
Délai	En même temps que les TDR (2mois)
Responsable	Chef de la CelSAP – DAF et Service comptabilité et finance
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de TDR préparé à l'ETAPE 1
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Négocier avec les bailleurs sur la base du projet de TDR ; • Modifier le contenu et les montants qui sont dans les TDR, Si nécessaire ; • Obtenir l'engagement des bailleurs pour un appui financier.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Répartition du budget approuvé

ETAPE 3	Collecte de données auprès des membres du CTNSAP
Délai	04 semaines avant l'atelier
Responsable	Personnel de la CelSAP en charge du CH
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • TDR définitifs • Maquette de collecte des données
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Demander la fourniture de données pour l'atelier régional du CH aux membres du CNA-CH sur la base des besoins ; • Recevoir les données des membres du CNA-CH ; • Compiler les données reçues dans un fichier de données Excel (Base de travail) pour chaque région.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Fichier de données Excel pour l'atelier national du CH

ETAPE 4	Finalisation des TDR
Délai	3 semaines avant l'atelier
Responsable	Chef de la CelSAP
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de TDR préparé à l'ETAPE 1 • Répartition du budget approuvé
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour les TDR sur la base de la répartition du budget approuvée ; • Organiser une réunion interne au SECNSA pour valider les TDR mis à jour.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • TDR définitifs

ETAPE 5	Préparation de l'invitation à l'atelier du CH
Délai	2 semaines avant l'atelier (3 jours)
Responsable	Personnel de la CeISAP en charge du CH National, service logistique
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • TDR définitifs
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer le nombre attendu de participants à l'atelier esquissé à la phase 1/Étape 1 ; • Choisir l'établissement d'accueil ; • Recevoir la facture proforma de la structure d'accueil et Confirmer la réservation (Pension complète) ; • Préparer une lettre d'invitation destinée aux participants ; • Envoyer la lettre d'invitation aux participants attendus par Courriel via l'Assistante des Directions du SECNSA ; • Envoyer la lettre d'invitation physique aux participants attendus par le biais du bureau des courriers ; • Inviter les Coachs du CILSS pour la supervision générale.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Justificatif de la confirmation de la réservation • Lettre d'invitation des participants attendus

ETAPE 6	Préparation des supports de formation et de l'atelier
Délai	2 semaines avant l'atelier (1 jour)
Responsable	Personnel de la CeISAP en charge du CH
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Supports de présentation précédents • Le Manuel CH 2.0 • Liste de données pour l'atelier national du CH
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Passer en revue les supports de présentation précédents et les modifier si nécessaire ; • Identifier les facilitateurs de l'atelier au sein du SECNSA ; • Imprimer le manuel CH 2.0, l'agenda de l'atelier et le questionnaire d'évaluation pour chaque participant ; • Préparer la base travail et/ou la base de données Excel pour l'analyse de chaque département ; • Préparer le tableau d'analyse pour les 45 départements avec l'inventaire des preuves ; • Préparer le matériel d'écriture (stylo, bloc-notes, etc.) pour chaque participant.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Supports de présentation, manuel 2.0 pour l'atelier régional du CH • Documents imprimés et matériel d'écriture • Base de données Excel de chaque département • Tableau d'analyse de chaque département • Liste des facilitateurs

ETAPE 7	Préparation des modalités administratives et financières
Délai	Dernier jour de l'atelier
Responsable	Personnel de la CelSAP en charge du CH, Direction administrative et financière (DAF)
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • TDR avec l'Agenda et la liste des participants présents
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer une liste des participants présents • Calculer et s'acquitter du reliquat du paiement de la structure d'accueil • Préparer le perdiem pour chaque participant. • Préparer et imprimer un reçu de paiement pour les participants. • Assurer le transport entre la structure d'accueil et Dakar
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Liste de participants présents • Reçu de paiement des participants • Reçu de paiement de la structure d'accueil

(2) PHASE 2 : Atelier CH national

La session nationale d'analyse du CH se tient à la 2^{ème} quinzaine du mois de mars ou novembre pour six (06) jours. Il s'agit de cinq jours d'analyse et une restitution au 6^{ème} jour d'atelier.

ETAPE 1	Vérification de la mise en place et préparation des supports à distribuer
Délai	1 jour avant l'atelier
Responsable	Personnel de la CelSAP en charge du CH en collaboration avec le personnel de la structure d'accueil (hôtel)
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Documents imprimés et matériel d'écriture • Liste des participants attendus
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Arranger la disposition de la salle (chaises, tables, etc.) ; • Installer et confirmer le fonctionnement des équipements (projecteurs et écrans, microphones et haut-parleurs, pointeurs pour les présentateurs) ; • Mettre à la disposition de chaque participant des supports (documents imprimés, stylos et bloc-notes ...).
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Liste de participation • Document de validation de la réservation de salle

ETAPE 2	Ouverture de l'atelier CH national
Délai	Jour 1 de l'atelier
Responsable	Participants du CH (membres Cellule Nationale d'Analyse du CH)
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Manuel CH 2.0 • Présentation des données Supports de présentation • Feuille de présence vierge
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvrir officiellement l'atelier national du CH ; • Présenter les objectifs de l'atelier national du CH ; • Répartir les participants dans les groupes de département déjà créés ; • Faire circuler la feuille de présence vierge à signer par les participants.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension de la théorie et de la procédure du CH par chaque participant • Présentation des données des sectoriels • Feuille de présence remplie

ETAPE 3	Analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle en phase courante et projetée
Délai	Période de l'atelier
Responsable	Participants du CH (membre CNA-CH)
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Manuel du CH 2.0 • Base de données Excel pour l'analyse • Formats pour l'analyse des données • Feuille de présence vierge • Questionnaire d'évaluation
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Repartir les participants en 5 groupes (chaque groupe étudie 9 départements). ✚ Pendant l'atelier <ul style="list-style-type: none"> <u>Facilitateur pour chaque groupe :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▫ Faciliter la discussion des participants pour l'analyse de la sécurité alimentaire conformément à la procédure du CH et sur la base du fichier de données ; ▫ Inscrire le résultat de la discussion dans le format donné. <u>Modérateur du CH :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▫ Suivre l'état d'avancement de l'analyse de la sécurité alimentaire dans chaque groupe ; ▫ Fournir des orientations pour que l'analyse se fasse conformément au manuel du CH 2.0. <u>Personnel de soutien :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▫ Faire circuler la liste de présence à signer par les participants ; ▫ Calculer le montant des paiements pour les participants et le lieu de rencontre. ✚ Clôture de l'atelier <ul style="list-style-type: none"> <u>Facilitateur de chaque groupe :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▫ Présenter les résultats de l'analyse à tous les participants ; ▫ Répondre aux questions des participants, si nécessaire ; ▫ Finaliser la saisie des données dans le format, sur la base des commentaires donnés par le modérateur. <u>Modérateur du CH :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▫ Faciliter les sessions de questions-réponses entre les participants ; ▫ Donner des orientations aux facilitateurs pour terminer le travail ; ▫ Distribuer le questionnaire d'évaluation à chaque participant ; ▫ Recueillir les résultats de l'analyse de chaque groupe. <u>Personnel de soutien :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▫ Récupérer les questionnaires remplis ; ▫ Régler les paiements pour les participants et le lieu de rencontre.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche d'analyse des données finalisée par département • Fiches d'évaluation de l'atelier remplies • Liste de présence remplie • Reçus de paiement

(3) PHASE 3 : Élaboration de rapport

L'analyse des résultats de la session du CH permet de produire une fiche de communication (FC) deux (02) semaines après la clôture de l'atelier. Et le rapport du CH qui est élaboré pareillement est publié quatre (04) semaines après. Le rapport est diligenté par la personne de la CeISAP en charge du CH national.

ETAPE 1	Analyse des résultats de l'atelier
Délai	Dans la semaine suivant l'atelier CH
Responsable	Personnel de la CeISAP en charge du CH, DIT
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire d'évaluation rempli • Résultats de l'analyse de chaque département
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Faire l'analyse et la synthèse des résultats de l'évaluation
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Production des cartes en périodes courantes et projetées • Résultats finaux de l'évaluation de l'atelier du CH de chaque département

ETAPE 2	Élaboration des rapports (Fiche de communication et rapport du CH)
Délai	Dans la semaine suivant l'atelier CH
Responsable	Personnel de la CeISAP en charge du CH
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Résultat de l'évaluation de l'atelier du CH • Fiche d'analyse des données finalisée par département • Production des cartes en périodes courantes et projetées
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Partager les résultats finaux au CILSS ; • Réceptionner les observations du CILSS ; • Élaborer le projet du rapport du CH National sur la base de la fiche d'analyse finalisée par département ainsi que des résultats de l'évaluation de l'atelier et des observations du CILSS ; • Élaborer les rapports : rapport du CH National, la fiche de communication au grand public et la fiche de communication à l'intention des décideurs ; • Finaliser le rapport du CH National sur la base des observations du chef de la CeISAP ; • Partager les rapports au sein du SECNSA pour observations ; • Partager les rapports au CTNSAP pour observation ; • Réceptionner les rapports partagés ; • Consolider les observations.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport du CH national • Fiche de communication au grand public • Fiche de communication à l'intention des décideurs

Annexe 1 : Diagrammes de Gantt des différentes phases et étapes de l'enquête ESA

Activités	Périodes											
	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Jan.						
	Déc.	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai						
1. Enquête de suivi de la situation alimentaire												
PHASE 1 : Préparation												
Etape 1 : Préparation du draft des TDR												
Etape 2 : Préparation du budget												
Etape 3 : Finalisation des TDR												
Etape 4 : Préparation du questionnaire												
Etape 7 : Paramétrage de SAP Mobile												
Etape 5 : Notification des régions et des départements												
Etape 6 : Identification des ménages cibles												
Etape 8 : Finalisation du SAP Mobile												
Etape 9 : Réservation des enquêteurs												
PHASE 2 : Orientations pour les BRSA												
Etape 1 : Invitation des participants												
Etape 2 : Préparation des supports de formation												
Etape 3 : Préparation du matériel administratif												
Etape 4 : Formation des BRSA et des enquêteurs												
PHASE 3 : Enquête et supervision												
Etape 1 : Organisation de la réunion de démarrage												
Etape 2-1 : Enquêtes auprès des ménages												
Etape 2-2 : Supervision de l'enquête												
Etape 3 : Organisation de la réunion de clôture												
PHASE 4 : Elaboration du Rapport ESA												
Etape 1 : Traitement des données												
Etape 2 : Elaboration du Draft du Rapport ESA												
Etape 3 : Réunion de validation du rapport ESA												
Etape 4 : Finalisation et partage du rapport ESA												

Annexe 2 : Diagrammes de Gantt des différentes phases et étapes de la Collecte des Paramètres Clés (CPC)

Activités	Périodes												
	Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Jan.		
	Déc.	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Avril	Mars	Avril	Mai	Jan.	Mai	
2. Collecte des paramètres clés													
PHASE 1 : Préparation													
Etape 1 : Préparation du draft des TDR													
Etape 2 : Préparation du budget pour l'enquête													
Etape 3 : finalisation des TDR													
Etape 4 : Notification des parties prenantes sur la collecte													
Etape 5 : Réservation des enquêteurs et des superviseurs													
PHASE 2 : Harmonisation par le GTHEA													
Etape 1 : Invitation des participants													
Etape 2 : Préparation des supports de formation													
Etape 3 : préparation du matériel administratif													
Etape 4 : Réunion d'harmonisation du GTHEA (et BRSA si nécessaire)													
PHASE 3 : Enquête et supervision													
Etape 1 : Notification des villages													
Etape 2 : Visite de courtoisie auprès des Gouverneurs													
Etape 3 : Notification des services techniques déconcentrés													
Etape 4 : Enquête auprès des villages sur les paramètres clés													
Etape 5 : Entretiens auprès des services techniques sur les Paramètres Clés													
Etape 6 : Clôture de l'enquête													
PHASE 4 : Elaboration du rapport CPC													
Etape 1 : Elaboration du rapport													

Annexe 3 : Diagrammes de Gantt des différentes phases et étapes de l'atelier Outcome Analysis Régional (OAR)

Activités	Périodes											
	Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Jan.	
	Déc.	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jan.	Avril	Mai	Jan.	Mai	
3. Atelier OA régional												
PHASE 1 : Préparation												
Etape 1 : Préparation du draft des TDR												
Etape 2 : Préparation du budget pour l'atelier												
Etape 3 : Finalisation des TDR												
Etape 4 : Préparation de l'invitation à l'atelier OA												
Etape 5 : Préparation des supports de l'atelier												
Etape 6 : Préparation des supports administratifs												
PHASE 2 : Atelier OA Régional												
Etape 1 : Atelier Outcome Analysis (OA)												
PHASE 3 : Elaboration du rapport OAR												
Etape 1 : Analyse des données pour l'atelier OA												
Etape 2 : Elaboration du compte rendu de l'atelier OA												
Etape 3 : Elaboration du draft du rapport OA												

Annexe 4 : Diagrammes de Gantt des différentes phases et étapes de l'atelier Outcome Analysis National (OAN)

Activités	Périodes											
	Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Jan.	
	Déc.	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Avril	Mars	Avril	Mai	Jan.	Mai
4. Atelier OA national												
PHASE 1 : Préparation												
Etape 1 : Préparation du draft des TDR												
Etape 2 : Préparation du budget de l'atelier												
Etape 3 : Finalisation des TDR												
Etape 4 : Préparation de l'invitation de l'atelier												
Etape 5 : Préparation des supports de l'atelier												
Etape 6 : Préparation des supports administratifs												
PHASE 2 : Atelier OA National												
Etape 1 : Atelier OA National												
PHASE 3 : Elaboration du rapport OAR												
Etape 1 : Analyse des données pour l'atelier CH												
Etape 2 : Elaboration du Compte rendu de l'atelier OA national												
Etape 3 : Elaboration du rapport OA national												

Annexe 5 : Diagrammes de Gantt des différentes phases et étapes du CH Régional (CHR)

Activités	Périodes												
	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Jan.							
	Déc.	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai							
5. CH régional													
PHASE 1 : Préparation													
Etape 1 : Préparation du draft des TDR													
Etape 2 : Préparation du budget de l'atelier													
Etape 3 : finalisation des TDR													
Etape 4 : Préparation de l'invitation à l'atelier du CH													
Etape 5 : Collecte de données auprès des membres du CTSAP													
Etape 6 : Demande préparation des données aux membres de la CRSA													
Etape 7 : Préparation des supports de formation et de l'atelier													
Etape 8 : Préparation des modalités administratives et financières													
PHASE 2 : Atelier CH Régional													
Etape 1 : Inspection de la salle d'atelier et préparation des supports													
Etape 2 : Formation sur le CH													
Etape 3 : Atelier d'analyse de la situation alimentaire													
PHASE 3 : Elaboration du rapport CHR													
Etape 1 : Analyse des résultats de l'analyse													
Etape 2 : Elaboration du rapport du CH Régional													

Annexe 6 : Diagrammes de Gantt des différentes phases et étapes du CH National (CHN)

Activités	Périodes											
	Août	Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Jan.		
	Déc.	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai						
6. CH national												
PHASE 1 : Préparation												
Etape 1 : Préparation du projet de TDR												
Etape 2 : Préparation du budget de l'atelier												
Etape 3 : Collecte des données auprès des membres du CTNSAP												
Etape 4 : Finalisation des TDR												
Etape 5 : Préparation de l'invitation de l'atelier du CH												
Etape 6 : Préparation des supports de formation												
Etape 7 : Préparation des modalités administratives et financières												
PHASE 2 : Atelier National du CH												
Etape 1 : Vérification de la mise en place et préparation des supports à distribuer												
Etape 2 : Ouverture de l'atelier												
Etape 3 : Analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle en phase courante/projetée												
PHASE 3 : Elaboration de rapport CHN												
Etape 1 : Analyse des résultats l'atelier												
Etape 2 : Elaboration de la fiche de Communication du CH												
Etape 3 : Elaboration du rapport CH												

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



Un Peuple - Un But - Une Foi

Secrétariat Général du Gouvernement



**Guide pratique
de mise en œuvre du système de suivi-évaluation du
PNASAR**

Mars 2022

BRSA	Bureau Régional de Sécurité Alimentaire
CDSA	Comité Départemental de Sécurité Alimentaire
CEP	Cellule d'Études et de Planification
CNSA	Conseil National de Sécurité Alimentaire
CRSA	Comité Régional de Sécurité Alimentaire
CT CNSA	Comité Tehnique du Conseil National de Sécurité Alimentaire
DEPSE	Direction des Etudes, de la Planification et du Suivi Evaluation
PGI	Plateforme de Gestion de l'Information
PNASAR	Programme National d'Appui à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience
PSE	Plan Sénégal Émergeant
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuels
RC-GSAR	Projet de Renforcement des Capacités en matière de Gouvernance de la Sécurité Alimentaire et de la Résilience
SECNSA	Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
SNSAR	Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Résilience

1.	Contexte	4
2.	Objectif du Guide pratique.....	5
3.	Méthodologie et utilisation du Guide pratique	6
4.	Aperçu global du PNASAR	6
5.	Description des démarches pratiques.....	9
5.1.	Planification.....	9
5.1.1.	Planification des activités des projets au niveau régional.....	10
5.1.2.	Planification des activités des projets au niveau central	15
5.2.	Suivi-évaluation.....	18
5.2.1.	Elaboration des rapports trimestriels et semestriels de suivi des projets au niveau régional.....	19
5.2.2.	Élaboration du rapport semestriel de suivi des projets au niveau central	22
5.2.3.	Élaboration des rapports annuels de suivi des projets au niveau régional.....	25
5.2.4.	Élaboration du rapport annuel de suivi des projets au niveau central	30

Figure 1 : Processus du PNASAR	7
Figure 2 : Principales phases par activité	7
Figure 3 : Chronogramme des activités	8
Figure 4 : Principales phases et étapes de la planification des activités des projets au niveau régional.....	10
Figure 5 : Calendrier annuel de planification des activités des projets au niveau régional	10
Figure 6 : Principales phases et étapes de la planification des activités des projets au niveau central	15
Figure 7 : Calendrier annuel de planification des activités des projets au niveau central.....	15
Figure 8 : Principales phases et étapes de l'élaboration des rapports trimestriels et semestriels de suivi des projets au niveau régional	19
Figure 9 : Calendrier annuel d'élaboration des rapports trimestriels et semestriels de suivi des projets au niveau régional	19
Figure 10 : Principales phases et étapes de l'élaboration du rapport semestriel de suivi des projets au niveau central	22
Figure 11 : Calendrier annuel d'élaboration du rapport semestriel de suivi des projets au niveau central	22
Figure 12 : Principales phases et étapes de l'élaboration des rapports annuels de suivi des projets au niveau régional.....	25
Figure 13 : Calendrier annuel d'élaboration des rapports annuels de suivi des projets au niveau régional	25
Figure 14 : Principales phases et étapes de l'élaboration du rapport annuel de suivi des projets au niveau central.....	30
Figure 15 : Calendrier annuel d'élaboration du rapport annuel de suivi des projets au niveau central	30

1. Contexte

Le Gouvernement du Sénégal a adopté, en janvier 2016, la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Résilience (SNSAR) suite à une situation d'insécurité alimentaire récurrente. Cette stratégie est opérationnalisée par le Programme National d'Appui à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience (PNASAR), qui a été élaboré et validé par le Gouvernement du Sénégal en novembre 2017.

Fruit d'un processus ayant vu la participation de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Résilience (SNSAR), le Programme National d'Appui à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience (PNASAR) a été élaboré en parfaite harmonie avec le Plan Sénégal Émergeant (PSE). Il se veut, par ailleurs, en totale conformité avec les engagements pris par le Gouvernement du Sénégal quant aux politiques et stratégies de Sécurité Alimentaire, tant au plan sous régional qu'international (UEMOA, CILSS, CEDEAO, UA), de même que vis-à-vis des Partenaires Techniques et Financiers (Canada, UE, Japon, etc.).

Le PNASAR est mis en œuvre par le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SECNSA) qui assure ainsi le suivi-évaluation des projets et programmes en étroite collaboration avec les dispositifs des ministères sectoriels, des PTF et des ONG au niveau central, mais aussi avec les cadres de concertation existant à l'échelle régionale et départementale, et le secteur privé à tous les niveaux. Cependant cette mise en œuvre n'est pas effective surtout au niveau déconcentré.

Les cinq (05) principales activités annuelles menées par le SECNSA sont : la Planification des activités du PNASAR au niveau national, la Planification des activités des projets dans les 13 régions avec les comités régionaux de sécurité alimentaire, , l'Élaboration de rapports trimestriels de suivi des projets inscrits au PNASAR dans chaque région, l'Élaboration du rapport semestriel de suivi des projets inscrits au PNASAR (Régional / National) et l'Élaboration du rapport annuel du PNASAR (Régional / National).

En vue de permettre à l'ensemble des acteurs dudit programme de connaître et d'appliquer les bases et les normes dans le système de suivi-évaluation axé sur les résultats, le SECNSA a élaboré le Manuel d'exécution du système de suivi-évaluation du PNASAR.

Ce Manuel décrit les éléments du système de suivi-évaluation qui seront mis en place pour opérationnaliser le PNASAR. Il va prendre en compte tous les mécanismes, procédures et outils qui seront utilisés par les différentes parties prenantes. Dans ce Manuel, il est proposé un système de suivi-évaluation qui décrit les interactions entre toutes les parties prenantes.

Afin de mieux rendre compte des réalisations du PNASAR, de mesurer ses impacts sur les bénéficiaires et de s'assurer qu'il contribue à l'atteinte des résultats prévus dans le plan opérationnel, il s'est avéré nécessaire de mettre en place un dispositif de suivi-évaluation dynamique, participatif et adapté.

Ce dispositif de suivi-évaluation permettra de:

- mesurer la progression des activités ainsi que l'atteinte des résultats postés dans le Cadre Logique ;
- mesurer l'évolution d'indicateurs du programme par rapport aux objectifs spécifiques et aux résultats visés ;

- mettre à la disposition des décideurs, des informations quantitatives et qualitatives leur permettant de prendre des décisions majeures ;
- procéder à des évaluations (mi-parcours, finale et impacts) du PNASAR.

Dans l'optique de renforcer la mise en œuvre du programme au niveau opérationnel, organisationnel et technique, en vue d'une meilleure planification et suivi de la gouvernance de la Sécurité Alimentaire et de la Résilience, le Projet de Renforcement des Capacités en matière de gouvernance de la Sécurité Alimentaire et de la Résilience (Projet-RC-GSAR 2^{ème} étape) a élaboré ce Guide pratique afin de mieux clarifier les rôles et responsabilités des acteurs à chaque étape de la planification et du suivi selon les livrables attendus.

En effet, ce Guide pratique permet d'avoir un aperçu schématisé des activités avec des calendriers bien définis qui faciliteront le suivi de la mise en œuvre. D'une part, ce Guide facilite la planification et la mise en œuvre des activités et d'autre part, il améliore le suivi de la mise en œuvre en mettant le focus sur le calendrier des activités.

Chaque activité nécessite plusieurs étapes pour être réalisée. Ce Guide pratique essaie d'explicitier qui fait quoi, où, quand, comment et quels sont les livrables attendus.

Par ailleurs, ce document devrait être mis à jour à chaque fois que les activités et/ou le calendrier d'exécution changent.

2. Objectif du Guide pratique

Le présent Guide pratique sur les différentes étapes de mise en œuvre du système de suivi-évaluation du PNASAR vise à relater le processus d'élaboration du PTBA (national et des régions) ainsi que des rapports (trimestriels, semestriels et annuels) du PNASAR afin de stabiliser les différentes étapes de planification et de suivi du PNASAR.

Ainsi elle aura pour objectif majeur de :

- Clarifier les étapes de planification des activités des projets dans les 13 régions avec les comités régionaux de sécurité alimentaire (CRSA) ;
- Expliquer les étapes d'élaboration du PTBA au niveau central ;
- Expliquer les étapes d'élaboration des rapports trimestriels des Bureaux Régionaux de Sécurité Alimentaire (BRSA) ;
- Stabiliser les étapes d'élaboration du rapport semestriel du PNASAR
- Stabiliser les étapes d'élaboration du rapport annuel du PNASAR
- Clarifier les responsabilités de chaque acteur et à chaque étape pour chaque livrable ;
- Expliquer les modalités d'application des différentes procédures suivant les activités ;
- Définir les rôles des différents acteurs dans le processus de planification et de suivi.

3. Méthodologie et utilisation du Guide pratique

La description du mode opératoire des étapes de toutes les activités a été faite par la personne en charge de chacune d'elles au sein de la Direction des Etudes, de la Planification et du Suivi Evaluation (DEPSE). Pour chaque activité, les agents des autres structures du SECNSA concernées ont été aussi consultés afin de définir leurs rôles respectifs.

La description des activités a aussi pris en compte la période et la durée de chaque étape, y compris les intrants et les livrables de chaque étape.

Ce Guide pratique est destiné à favoriser l'harmonisation des tâches en les structurant de manière simple et détaillée. Il permet ainsi d'éviter les disparités dans la mise en œuvre des activités avec une planification claire déjà définie.

En utilisant ce Guide pratique, il convient de se référer au dossier de données du PNASAR (dans l'espace dédié de la PGI : Plateforme de gestion de l'Information). Ce dossier des données comprend divers documents, données primaires et données secondaires à consulter pour mener à bien les activités liées au PNASAR.

Le dossier de données est également classé en cinq (05) sous-dossiers principaux, tout comme les activités. Chaque dossier principal contient plusieurs sous-dossiers.

4. Aperçu global du PNASAR

Le PNASAR a pour but de « contribuer à l'amélioration durable de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages, notamment les plus vulnérables, ainsi qu'au renforcement de leurs capacités de résilience, d'ici à 2022 ». Ce programme opérationnalise la SNSAR à travers quatre (4) axes stratégiques qui s'articulent autour de cinq (5) sous programmes, lesquels se déclinent en quinze (15) composantes, trente (30) sous composantes et cent quinze (115) actions prioritaires. Il prend en compte les 217 projets et programmes en cours de mise en œuvre au sein des Ministères sectoriels.

Cependant la coordination et le suivi de l'ensemble du programme relèveront du Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SECNSA). Ces fonctions seront assurées en étroite collaboration avec les Ministères sectoriels concernés, les PTF, les ONG, les organisations paysannes et le secteur privé. Au niveau régional et départemental, les Comités Régionaux et Départementaux de Sécurité Alimentaire (CRSA et CDSA), assureront la coordination du PNASAR, sous la présidence respective des Gouverneurs et des Préfets.

Le présent Guide pratique relate les différentes étapes à franchir pour élaborer le Plan de travail et budget annuels (PTBA) (national et des régions) ainsi que les rapports (trimestriels, semestriels et annuels) du PNASAR. Ainsi les points suivants sont développés ;

- Les étapes de planification des activités des projets au niveau régional
- Les étapes de planification des activités des projets au niveau central
- Les étapes d'élaboration des rapports trimestriels de suivi des projets au niveau régional
- Les étapes d'élaboration des rapports semestriels de suivi des projets au niveau central
- Les étapes d'élaboration du rapport semestriel de suivi des projets au niveau central
- Les étapes d'élaboration des rapports trimestriel de suivi des projets au niveau régional
- Les étapes d'élaboration des rapports annuel de suivi des projets au niveau régional
- Les étapes d'élaboration du rapport annuel de suivi des projets au niveau central

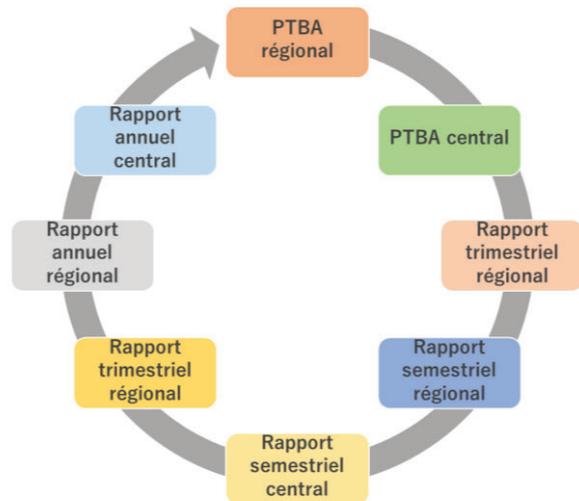


Figure 1 : Processus du PNASAR

Source : Projet RC-GSAR, octobre 2021

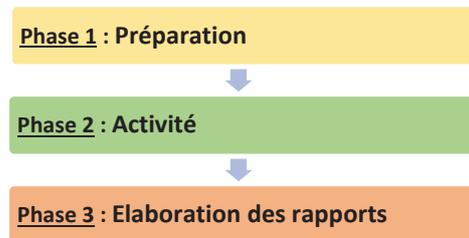


Figure 2 : Principales phases par activité

Source : Projet RC-GSAR, octobre 2021

Toutes les activités ont pratiquement le même processus, c'est-à-dire la préparation, ensuite l'activité en tant que tel et enfin, l'élaboration de rapport. La figure ci-contre, schématise les principales phases d'une activité de la DEPSE.

La mise en œuvre des huit (08) principales activités du PNASAR nécessite l'implication de plusieurs acteurs, à savoir :

- CNSA ;
- CT CNSA ;
- SECNSA ;
- CT suivi-évaluation du PNASAR ;
- CEP des ministères sectoriels ;
- CRSA (Services déconcentrés régionaux) ;
- CDSA (Services déconcentrés départementaux) ;
- Projets et programmes.

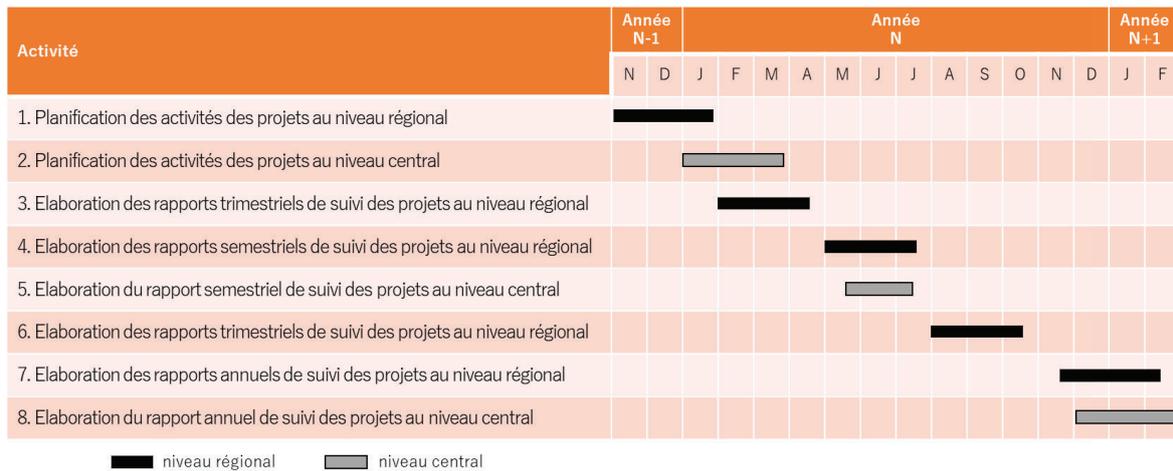


Figure 3 : Chronogramme des activités
 Source : Projet RC-GSAR octobre 2021

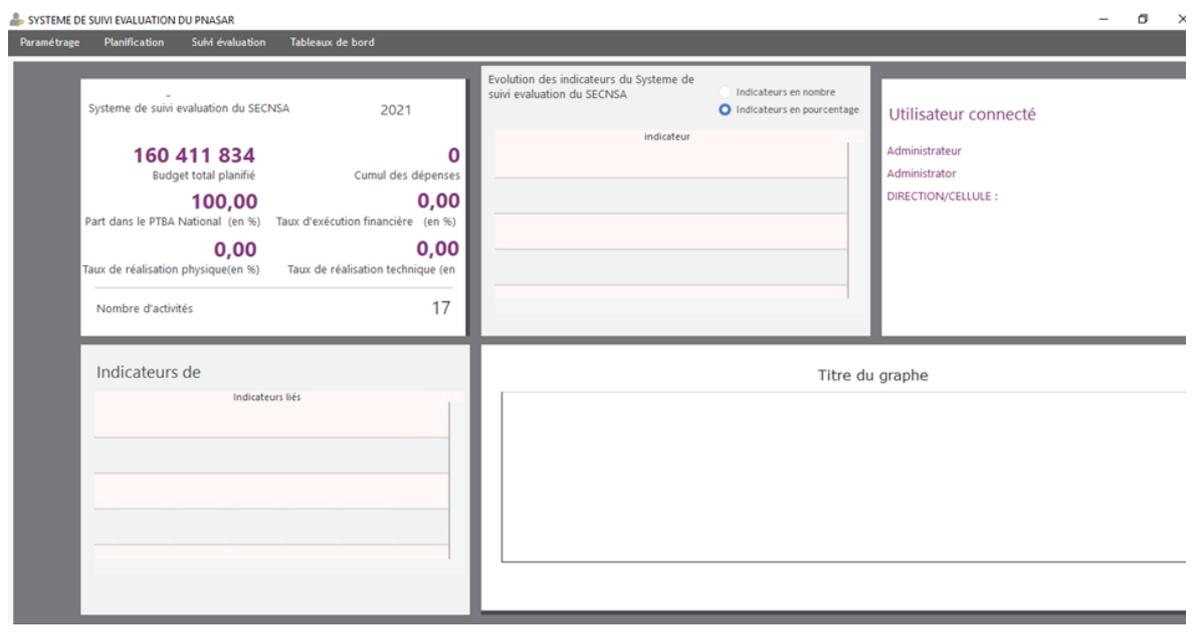
5. Description des démarches pratiques

Remarque : Système Informatisé de Suivi-Evaluation (SISE)

Ce Guide a été élaboré avant la stabilisation et l'utilisation du Système Informatisé de Suivi-Evaluation (SISE) du PNASAR. Par conséquent, la démarche présentée dans le Guide est basée sur l'outil de suivi en format EXCEL utilisé par la DEPSE.

En effet, certaines étapes devront être modifiées en conséquence. Par exemple, celles relatives à la transmission de la maquette du PTBA et de la matrice de suivi du PNASAR ne seront plus nécessaires, puisque ces indicateurs seront renseignés en ligne par les acteurs concernés.

Une fois que le SISE sera en mis en place, les étapes pratiques du Guide seront adaptées par le DEPSE.



5.1. Planification

La Planification désigne l'ensemble des procédures et actions permettant d'identifier des besoins à satisfaire dans un horizon temporel. Il permet de préciser les résultats à atteindre, et définit des critères d'évaluation. La planification sert à préparer de façon logique et systématique les différentes actions à mener pour réaliser dans des conditions optimales les objectifs retenus et d'évaluer les moyens nécessaires à l'exécution des activités. Enfin, elle permet de définir les responsabilités des personnes et/ou des unités structurelles chargées de la réalisation des activités.

La planification du PNASAR se fait chaque année à deux niveaux ;

- Le niveau régional dans les 13 régions avec les comités régionaux de sécurité alimentaire ;
- Le niveau central avec les ministères sectoriels.

5.1.1. Planification des activités des projets au niveau régional

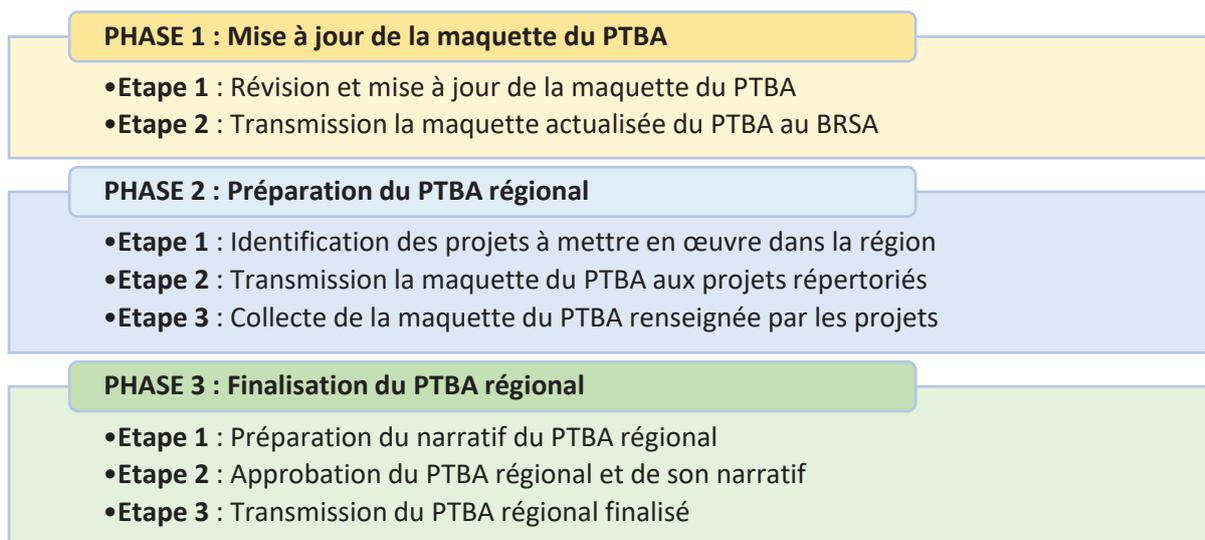


Figure 4 : Principales phases et étapes de la planification des activités des projets au niveau régional

Source : Projet RC-GSAR, octobre 2021

Activité	Année N-1		Année N												Année N+1	
	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F
1. Planification des activités des projets au niveau régional	■															
PHASE 1 : Mise à jour de la maquette du PTBA	■															
PHASE 2 : Préparation du PTBA régional	■															
PHASE 3 : Finalisation du PTBA régional	■															
2. Planification des activités des projets au niveau central			■													
3. Elaboration des rapports trimestriels de suivi des projets au niveau régional			■													
4. Elaboration des rapports semestriels de suivi des projets au niveau régional			■													
5. Elaboration du rapport semestriel de suivi des projets au niveau central			■													
6. Elaboration des rapports trimestriels de suivi des projets au niveau régional			■													
7. Elaboration des rapports annuels de suivi des projets au niveau régional			■													
8. Elaboration du rapport annuel de suivi des projets au niveau central			■													

Figure 5 : Calendrier annuel de planification des activités des projets au niveau régional

Source : Projet RC-GSAR, octobre 2021

(1) PHASE 1 : Mise à jour de la maquette du PTBA

ETAPE 1	Révision et mise à jour de la maquette du PTBA
Délai	Début novembre
Responsable	Agent de la DPESE en charge de la maquette du PTBA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Maquette du PTBA
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Revoir la maquette du PTBA • Mettre à jour la maquette du PTBA sur la base des expériences passées • Obtenir l'approbation du directeur de la DEPSE sur les maquettes mises à jour
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • Maquette du PTBA stabilisée
Remarques	La maquette du PTBA, qui est un outil de suivi-évaluation du PNASAR, a été élaboré en 2020 mais n'a pas été stabilisé. Une fois que la maquette est stabilisée, cette étape ne sera pas nécessaire.

ETAPE 2	Transmission la maquette actualisée du PTBA au BRSA
Délai	Fin novembre
Responsable	Directeur de la DEPSE
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> Maquette du PTBA actualisée
Action	<ul style="list-style-type: none"> Envoyer la maquette du PTBA aux chefs de BRSA Organiser une séance de formation sur le renseignement de la maquette du PTBA au besoin
Produit	Courriels ou lettres sur l'envoi de la maquette du PTBA
Remarques	<ul style="list-style-type: none"> Après la stabilisation de la maquette, cette étape peut être éliminée. Il est recommandé d'organiser un atelier de formation des BRSA sur la maquette du PTBA pour une meilleure compréhension de cet outil.

Formation des BRSA sur la maquette du PTBA

Le suivi-évaluation du PNASAR au niveau régional a été introduit depuis 2021. Ainsi, pour une meilleure compréhension des outils de planification et de suivi-évaluation du PNASAR, la DEPSE en coopération avec le projet JICA (RC-GSAR) a organisé un atelier de formation des BRSA.

Atelier en ligne de préparation du PTBA régional

Date	1-9 février 2021 (2 régions/jour)
Participants	Membres du BRSA
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Expliquer les TDR de la préparation du PTBA au niveau régional Partager les résultats du PNASAR en 2020 Présenter la maquette du PTBA Partager les outils de planification et de suivi évaluation avec les acteurs Elaborer le Programme de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2021 du PNASAR dans chaque région
Référence	<ul style="list-style-type: none"> Nom des documents utilisés lors de cette réunion TDR de la réunion doit être joint à ce guide.

Suite à la réunion ci-dessus, un atelier de formation de 5 jours a également été organisé afin d'approfondir la compréhension en matière de gestion des outils de planification et de suivi du PNASAR. Des questions générales relatives aux missions des BRSA ont été abordées pendant les 3 premiers jours, et la maquette du PTBA a été présentée pendant les 2 derniers jours.

Atelier de formation des BRSA

Date	6-10 avril, 2021
Participants	Membres du SECNSA, des BRSA et du projet RC-GSAR
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre l'aperçu de la sécurité alimentaire Comprendre les rôles du SECNSA et des BRSA Comprendre les outils de planification et de suivi-évaluation du PNASAR
Référence	<ul style="list-style-type: none"> Nom des documents utilisés lors de cette réunion TDR de la réunion doit être joint à ce guide.

(2) PHASE 2 : Préparation du PTBA régional

ETAPE 1	Identification des projets à mettre en œuvre dans la région
Délai	Fin novembre
Responsable	Agent du BRSA en charge du suivi du PNASAR
Input	<ul style="list-style-type: none"> Liste des membres du CRSA (suivi du PNASAR au niveau régional) Modèle de répertoire des projets
Action	<ul style="list-style-type: none"> Envoyer le modèle de répertoire des projets aux membres du CRSA pour la préparation du répertoire des projets. Recevoir le répertoire des projets renseigné par les membres du CRSA Compiler le répertoire des projets de chaque membre du CRSA dans un fichier en tant que répertoire des projets dans la région.
Produit	Répertoire des projets dans la région

ETAPE 2	Transmission la maquette du PTBA aux projets répertoriés
Délai	Début décembre
Responsable	Agent du BRSA en charge du suivi du PNASAR
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> Maquette du PTBA Répertoire des projets dans la région
Action	<ul style="list-style-type: none"> Envoyer la maquette du PTBA aux personnes en charge des projets sur la base du répertoire des projets dans la région. Organiser une séance de formation des personnes concernées sur le renseignement de la maquette du PTBA, si nécessaire.
Produit	Courriel aux projets pour le renseignement de la maquette du PTBA
Remarques	Il est recommandé d'organiser un atelier de formation des personnes en charge ainsi que des membres des CRSA/CDSA et des BRSA sur la maquette du PTBA pour une meilleure compréhension de cet outil.

Formation sur la maquette du PTBA par le biais des réunions de CRSA et CDSA

Les BRSA et les organisations concernées du PNASAR au niveau régional et départemental n'ont pas assez d'expérience pour préparer le PTBA régional.

Afin de familiariser les BRSA et les organisations concernées avec le modèle PTBA, le DEPSE, en coopération avec le RC-GSAR, a organisé des réunions des CRSA et CDSA dans les régions de Saint Louis et Matam.

Réunions des CRSA et CDSA pour la préparation des PTBA régionaux

Date	<ul style="list-style-type: none"> CRSA Matam: 15-16 février, 2021 CDSA Podor: 18-19 février, 2021
Participants	Membres de CRSA Matam, membres de CDSA Podor, BRSA, DEPSE
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités des acteurs régionaux du PNASAR pour la préparation du PTBA Approuver la cartographie des PPSAN en 2020
Référence	<ul style="list-style-type: none"> Nom des documents utilisés lors de cette réunion TDR de la réunion doit être joint à ce guide.

ETAPE 3	Collecte de la maquette du PTBA renseignée par les projets
Délai	Fin décembre
Responsable	Agent du BRSA en charge du suivi du PNASAR
Intrant	Répertoire exhaustif des projets dans la région
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Appeler chaque chef de projet pour suivre l'état d'avancement du renseignement de la maquette du PTBA. • Résoudre toutes les difficultés relatives à la gestion de la maquette du PTBA, si nécessaire. • Collecter et examiner la maquette du PTBA renseignée par chaque projet. • Soumettre le draft du PTBA régional au chef du BRSA.
Produit	Draft de PTBA régional

(3) PHASE 3 : Finalisation du PTBA régional

ETAPE 1	Préparation du narratif du PTBA régional
Délai	Début janvier
Responsable	Chef du BRSA
Intrant	Draft de PTBA régional
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Examiner le draft de PTBA régional. • Préparer le narratif du PTBA régional sur la base du draft du PTBA régional.
Produit	Draft du narratif du PTBA régional

ETAPE 2	Approbation du PTBA régional et de son narratif
Délai	Mi- janvier
Responsable	Chef du BRSA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Draft de PTBA régional • Draft de narratif du PTBA régional • Liste des membres du CRSA (suivi du PNASAR au niveau régional)
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Envoyer le draft du PTBA régional et son narratif aux membres du CRSA. • Recueillir les commentaires des membres du CRSA. • Réviser et finaliser le draft du PTBA régional et son narratif sur la base des commentaires. • Obtenir l'approbation du PTBA régional et de son narratif.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • PTBA régional finalisé • Narratif du PTBA régional finalisé
Remarques	La tenue de la réunion du CRSA est idéale pour l'approbation finale du PTBA régional par les membres du CRSA, si le budget est disponible.

Atelier du CRSA pour l'approbation du PTBA régional

Afin de comprendre le PTBA régional et de l'approuver officiellement parmi les parties prenantes régionales, il est idéal d'organiser un atelier du CRSA. Le cas échéant, les étapes suivantes sont recommandées.

ETAPE 2-1	
Invitation à l'atelier régional sur le PTBA	
Délai	Début janvier
Responsable	Chef du BRSA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des membres du CRSA • Répertoire des projets
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer les TDR de l'atelier régional sur le PTBA • Estimer le nombre de participants attendus à l'atelier. • Réserver la structure d'accueil de l'atelier. • Préparer une lettre d'invitation à l'atelier régional sur le PTBA et y joindre les TDR • Envoyer la lettre d'invitation aux membres du CRSA et aux chefs de projets sur la base des répertoires (par le chef de BRSA).
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • TDR de l'atelier régional sur le PTBA • Lettre d'invitation des membres du CRSA et des chefs de projets
Remarques	Lors de l'atelier sur le PTBA, les chefs de projets ou les services sectoriels concernés doivent présenter leur PTBA. Par conséquent, la demande de préparation d'une présentation doit être mentionnée dans la lettre d'invitation.

ETAPE 2-2	
Tenue de l'atelier régional sur le PTBA	
Délai	Mi-janvier
Responsable	Chef du BRSA
Input	<ul style="list-style-type: none"> • TDR de l'atelier • Draft du PTBA régional
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer le PTBA de chaque projet (par le chef de projet ou le membre indiqué du CRSA). • Discuter, clarifier et finaliser le PTBA régional. • Préparer le rapport de l'atelier régional sur le PTBA.
Produit	<ul style="list-style-type: none"> • PTBA régional finalisé • Rapport de l'atelier régional sur le PTBA

ETAPE 3	
Transmission du PTBA régional finalisé	
Délai	Fin janvier
Responsable	Chef du BRSA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • PTBA régional finalisé • Narratif du PTBA régional finalisé
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Transmettre le PTBA régional finalisé et le rapport de l'atelier à la DEPSE pour validation • Après validation par la DEPSE, partager le PTBA régional validé avec les membres du CRSA et les chefs de projet.
Produit	PTBA régional validé

5.1.2. Planification des activités des projets au niveau central

Cette planification concerne les acteurs du Comité National de suivi-évaluation du PNASAR. Il est composé principalement des CEP des ministères sectoriels, des projets qui sont logés dans ces différents ministères et des structures étatiques. Ainsi les étapes ci-après sont prévues pour élaborer le PTBA et son rapport narratif.

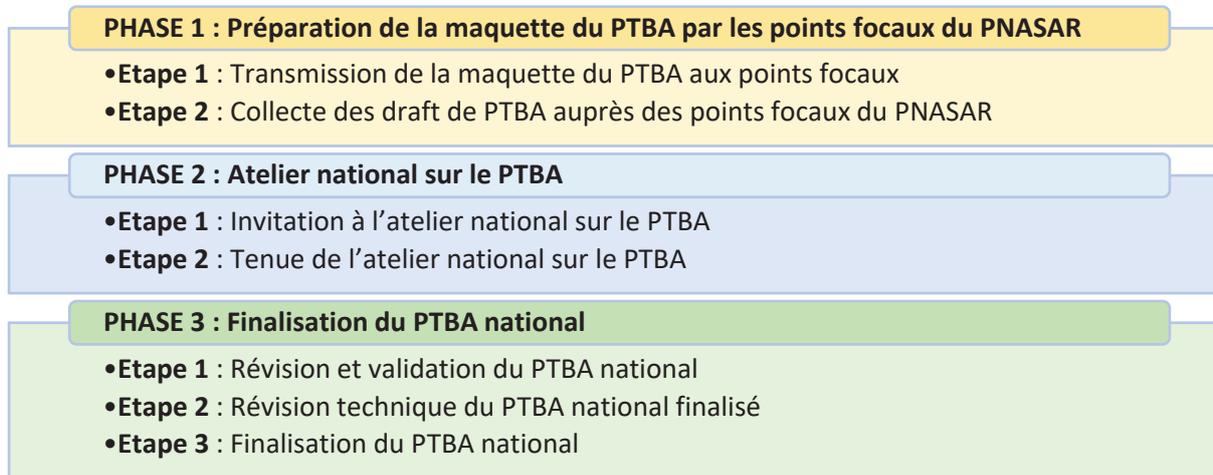


Figure 6 : Principales phases et étapes de la planification des activités des projets au niveau central

Source : Projet RC-GSAR, octobre 2021

Activité	Année N-1		Année N												Année N+1		
	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	
1. Planification des activités des projets au niveau régional																	
2. Planification des activités des projets au niveau central																	
PHASE 1 : Préparation de la maquette du PTBA par les points focaux du PNASAR																	
PHASE 2 : Atelier national sur le PTBA																	
PHASE 3 : Finalisation du PTBA national																	
3. Elaboration des rapports trimestriels de suivi des projets au niveau régional																	
4. Elaboration des rapports semestriels de suivi des projets au niveau régional																	
5. Elaboration du rapport semestriel de suivi des projets au niveau central																	
6. Elaboration des rapports trimestriels de suivi des projets au niveau régional																	
7. Elaboration des rapports annuels de suivi des projets au niveau régional																	
8. Elaboration du rapport annuel de suivi des projets au niveau central																	

Figure 7 : Calendrier annuel de planification des activités des projets au niveau central

Source : Projet RC-GSAR, octobre 2021

(1) PHASE 1 : Préparation de la maquette du PTBA par les points focaux du PNASAR

ETAPE 1	Transmission de la maquette du PTBA aux points focaux
Délai	Début janvier
Responsable	Directeur de la DEPSE
Intrant	<ul style="list-style-type: none">Maquette du PTBAListe de contacts des points focaux du PNASAR
Action	<ul style="list-style-type: none">Préparer une lettre adressée aux points focaux du PNASAR pour demander la préparation des PTBAEnvoyer par courriel la lettre y compris la maquette du PTBA aux points focaux.Appeler les points focaux pour leur expliquer comment renseigner la maquette, si nécessaire
Produit	Lettre pour demander la préparation du PTBA

ETAPE 2	Collecte des draft de PTBA auprès des points focaux du PNASAR
Délai	Fin janvier
Responsable	Directeur de la DEPSE
Intrant	Aucun
Action	<ul style="list-style-type: none">Suivre la préparation des PTBA, par les points focaux.Recevoir la maquette du PTBA renseignée (draft du PTBA sectoriel) de chaque point focal.Examiner les draft de PTBA sectoriels et clarifier les informations imprécises, si nécessaireConsolider les draft de PTBA sectoriels de tous les projets pour avoir un draft du PTBA national
Produit	Draft du PTBA national
Remarques	Les projets/programmes mentionnés dans le PTBA régional pourraient être répétés dans le PTBA national. La consolidation des PTBA permettra de corriger ces doublons.

(2) PHASE 2 : Atelier national sur le PTBA

ETAPE 1	Invitation à l'atelier national sur le PTBA
Délai	Fin janvier
Responsable	Directeur de la DEPSE
Intrant	<ul style="list-style-type: none">Draft du PTBA nationalModèle de TDR de l'atelier national sur le PTBA
Action	<ul style="list-style-type: none">Préparer les TDR de l'atelier national sur le PTBA.Estimer le nombre de participants attendus à l'atelier.Réserver la structure d'accueil de l'atelier.Préparer une lettre d'invitation à l'atelier national sur le PTBA et y joindre les TDREnvoyer la lettre d'invitation aux points focaux.
Produit	<ul style="list-style-type: none">TDR de l'atelier national sur le PTBALettre d'invitation des points focaux

ETAPE 2	Tenue de l'atelier national sur le PTBA
Délai	Mi-février
Responsable	Directeur de la DEPSE
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • TDR de l'atelier national sur le PTBA • Draft du PTBA national, Présentations (si nécessaire)
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer le PTBA sectoriel (par chaque point focal) • Discuter et stabiliser le PTBA national de chaque sectoriel
Produit	Commentaires des participants à l'atelier national sur le PTBA

(3) PHASE 3 : Finalisation du PTBA national

ETAPE 1	Révision et validation du PTBA national
Délai	Fin février
Responsable	Directeur de la DEPSE
Intrant	Commentaires des participants à l'atelier national sur le PTBA
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Envoyer les commentaires sur le PTBA national à chaque point focal. • Recevoir de chaque point focal le PTBA national révisé et validé avec son narratif. • Rédiger la version finale du PTBA national avec son narratif.
Produit	PTBA national finalisé

ETAPE 2	Révision technique du PTBA national finalisé
Délai	Début mars
Responsable	Directeur de la DEPSE
Intrant	PTBA national finalisé
Action	Organiser un atelier d'une journée avec le CT-CNSA du PNASAR pour recevoir des commentaires sur le PTBA finalisé et son narratif.
Produit	Commentaires sur le PTBA national finalisé

ETAPE 3	Finalisation du PTBA national
Délai	Fin mars
Responsable	Directeur de la DEPSE
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • PTBA national finalisé • Commentaires sur le PTBA national finalisé
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Modifier le PTBA national finalisé et son narratif sur la base des commentaires du CT-CNSA. • Soumettre le PTBA national finalisé au Secrétaire Exécutif pour validation. • Soumettre le PTBA validé au CNSA. • Partager le PTBA validé avec les points focaux.
Produit	PTBA validé

5.2. Suivi-évaluation

Le Suivi est la collecte et l'analyse régulière d'informations dans le but de faciliter en temps utile la prise de décisions, d'assurer la transparence et de servir de base à l'évaluation et à la capitalisation de l'expérience. C'est une fonction permanente qui recourt à la collecte méthodique de données afin de fournir aux responsables et aux acteurs à la base d'un projet en cours de mise en œuvre des indications sur l'état d'avancement et la progression vers les objectifs retenus.

L'Évaluation est l'examen systématique (et aussi objectif que possible) d'un projet prévu, en cours ou achevé. L'évaluation a pour objet d'apporter une réponse à des questions spécifiques, ainsi qu'à porter un jugement d'ensemble sur une opération et à en tirer des enseignements destinés à améliorer les actions, la planification et les décisions futures. L'évaluation vise en général à déterminer l'efficacité, l'impact, la durabilité et la pertinence des objectifs du projet ou de l'organisation. Elle doit fournir des informations crédibles et utiles, et dégager des enseignements concrets destinés à aider les partenaires dans leurs décisions.

Le Suivi-Évaluation est la combinaison du suivi et de l'évaluation qui permet d'obtenir les informations requises et de conduire la réflexion critique nécessaire à la bonne gestion du projet, à la satisfaction des obligations de redevabilité (vers le haut et vers le bas). Le suivi-évaluation consiste à recueillir des données sur l'état d'avancement du projet-programme, puis à les analyser régulièrement afin d'en tirer des conclusions en termes de pilotage du projet-programme. Exemple : comment peut-on atteindre les objectifs assignés au projet-programme ? Y a-t-il lieu de modifier certaines activités ? Éventuellement, faut-il réorienter certains aspects du projet-programme ? Etc.

Le suivi-évaluation du PNASAR est réalisé à deux niveaux et les livrables suivants doivent être produits ;

- **Niveau régional** : Suivi trimestriel ----- Rapport premier trimestriel, Rapport semestriel, Rapport troisième trimestriel et Rapport final, au total 4 rapports à rédiger par les BRSA par année.
- **Niveau national** : Revu semestriel et annuel ---- Rapport semestriel et Rapport annuel, au total 2 rapports à rédiger par le DEPSE par année.

Le processus pour l'élaboration de ces différents Rapports du PNASAR est décrit ci-après.

5.2.1. Elaboration des rapports trimestriels et semestriels de suivi des projets au niveau régional

Il est prévu pour chaque BRSA de mener des enquêtes auprès des projets intervenant dans leurs zones d'interventions respectives. Cette collecte d'information est faite suite à la planification des activités annuelles des projets de sa région. Ceci permet d'avoir le niveau d'exécution des activités des projets tous les trimestres. Des rapports de suivi vont sanctionner ces enquêtes auprès des projets. Ainsi, 04 rapports de suivi (2 rapports trimestriels, 1 rapport semestriel et 1 rapport annuel) sont attendus par BRSA soit 52 rapports par année.

Remarques: Dans le cadre du suivi régional, les étapes de l'élaboration des rapports trimestriels et du rapport semestriel sont les mêmes, mais les matrices de suivi sont différentes.

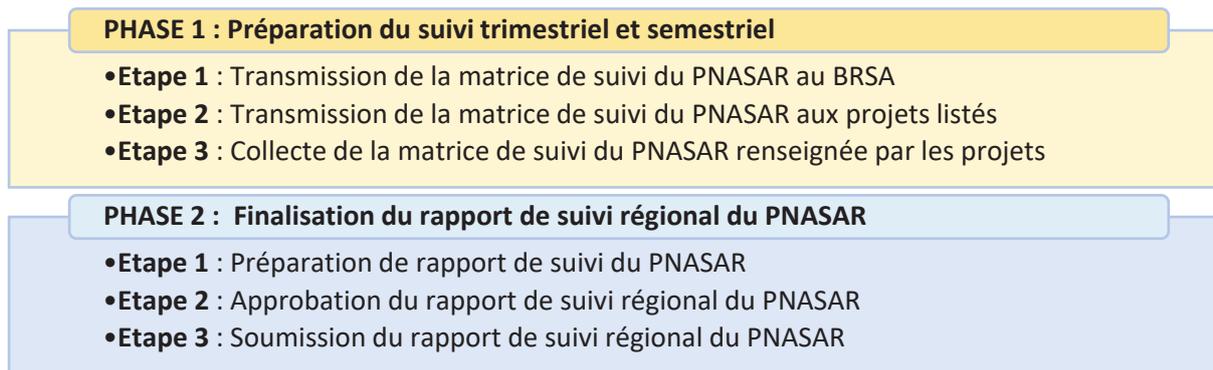


Figure 8 : Principales phases et étapes de l'élaboration des rapports trimestriels et semestriels de suivi des projets au niveau régional

Source : Projet RC-GSAR, octobre 2021

Activité	Année N-1		Année N												Année N+1		
	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	
1. Planification des activités des projets au niveau régional																	
2. Planification des activités des projets au niveau central																	
3. Elaboration des rapports trimestriels de suivi des projets au niveau régional																	
PHASE 1 : Préparation du suivi trimestriel et semestriel																	
PHASE 2 : Finalisation du rapport de suivi régional du PNASAR																	
4. Elaboration des rapports semestriels de suivi des projets au niveau régional																	
PHASE 1 : Préparation du suivi trimestriel et semestriel																	
PHASE 2 : Finalisation du rapport de suivi régional du PNASAR																	
5. Elaboration du rapport semestriel de suivi des projets au niveau central																	
6. Elaboration des rapports trimestriels de suivi des projets au niveau régional																	
PHASE 1 : Préparation du suivi trimestriel et semestriel																	
PHASE 2 : Finalisation du rapport de suivi régional du PNASAR																	
7. Elaboration des rapports annuels de suivi des projets au niveau régional																	
8. Elaboration du rapport annuel de suivi des projets au niveau central																	

Figure 9 : Calendrier annuel d'élaboration des rapports trimestriels et semestriels de suivi des projets au niveau régional

Source : Projet RC-GSAR, octobre 2021

(1) PHASE 1 : Préparation du suivi trimestriel et semestriel

ETAPE 1	Transmission de la matrice de suivi du PNASAR au BRSA
Délai	Début février, mai et août
Responsable	Directeur de la DEPSE
Intrant	Aucun
Action	<ul style="list-style-type: none">Examiner la matrice de suivi du PNASAR et son guide de renseignementEnvoyer la matrice de suivi au BRSA
Produit	<ul style="list-style-type: none">Matrice de suivi du PNASAR
Remarque	Idéalement, la matrice de suivi du PNASAR est attachée avec la maquette du PTBA. Si tel est le cas, cette étape peut être sautée.

ETAPE 2	Transmission de la matrice de suivi du PNASAR aux projets listés
Délai	Début février, mai et août
Responsable	Agent du BRSA en charge du suivi du PNASAR
Intrant	<ul style="list-style-type: none">Matrice de suivi du PNASARRépertoire des projets
Action	<ul style="list-style-type: none">Envoyer un courriel à chaque projet en y joignant la matrice de suivi du PNASAR, en se référant au répertoire des projets.Appeler les chefs de projets pour leur expliquer comment renseigner la matrice, si nécessaire.
Produit	Courriel aux projets pour le renseignement de la matrice de suivi du PNASAR
Remarques	Il est recommandé d'organiser un atelier pour expliquer la méthode de renseignement de la matrice de suivi aux personnes en charge jusqu'à ce qu'elles s'y familiarisent.

ETAPE 3	Collecte de la matrice de suivi du PNASAR renseignée par les projets
Délai	Début mars, juin et septembre
Responsable	Agent du BRSA en charge du suivi du PNASAR
Intrant	Répertoire exhaustif des projets dans la région
Action	<ul style="list-style-type: none">Appeler les personnes en charge de chaque projet pour suivre l'avancement du renseignement de la matrice de suivi du PNASAR.Résoudre toutes les difficultés relatives à la gestion du modèle de suivi du PNASAR, si nécessaire.Recueillir et examiner la matrice de suivi du PNASAR renseignée par chaque projet.Soumettre le draft de la matrice de suivi du PNASAR au chef du BRSA.
Produit	Draft de la fiche de suivi du PNASAR

(2) PHASE 2 : Finalisation du rapport de suivi régional du PNASAR

ETAPE 1	Préparation de rapport de suivi du PNASAR
Délai	Fin mars, juin et septembre
Responsable	Chef du BRSA
Intrant	Draft de la fiche de suivi du PNASAR
Action	<ul style="list-style-type: none">• Examiner le draft de la matrice de suivi régional du PNASAR• Draft du rapport de suivi régional du PNASAR sur la base du draft de la fiche de suivi du PNASAR
Produit	Draft du rapport de suivi régional du PNASAR

ETAPE 2	Approbation du rapport de suivi régional du PNASAR
Délai	Début avril, juillet et octobre
Responsable	Chef du BRSA
Intrant	<ul style="list-style-type: none">• Draft du rapport de suivi régional du PNASAR• Liste des membres du CRSA (suivi du PNASAR au niveau régional)
Action	<ul style="list-style-type: none">• Envoyer le draft du rapport de suivi régional du PNASAR aux membres du CRSA.• Recueillir les commentaires des membres du CRSA.• Réviser et finaliser le draft du rapport de suivi régional du PNASAR sur la base des commentaires.• Obtenir l'approbation du rapport de suivi régional du PNASAR.
Produit	Rapport de suivi régional du PNASAR finalisé
Remarques	L'organisation de la réunion du CRSA est idéale pour obtenir l'approbation officielle des membres du CRSA, si le budget est disponible.

ETAPE 3	Soumission du rapport de suivi régional du PNASAR
Délai	Mi-avril, juillet et octobre
Responsable	Chef du BRSA
Intrant	Rapport de suivi régional du PNASAR finalisé
Action	<ul style="list-style-type: none">• Envoyer le rapport de suivi régional du PNASAR finalisé à la DEPSE pour validation• Après validation par la DEPSE, partager le rapport validé avec les membres du CRSA et les chefs de projet.
Produit	Rapport de suivi régional du PNASAR validé

5.2.2. Élaboration du rapport semestriel de suivi des projets au niveau central

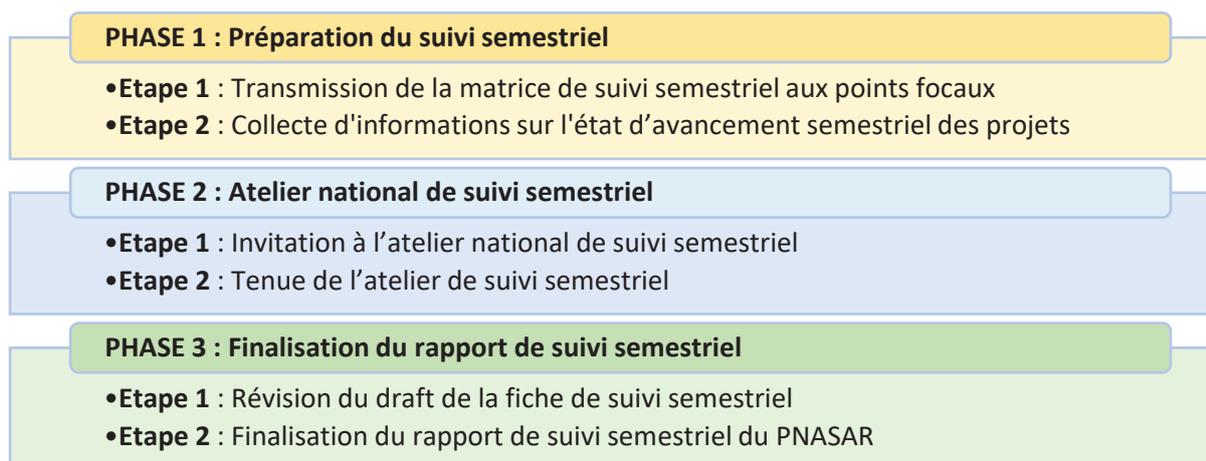


Figure 10 : Principales phases et étapes de l'élaboration du rapport semestriel de suivi des projets au niveau central

Source : Projet RC-GSAR, octobre 2021

Activité	Année N-1		Année N												Année N+1		
	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	
1. Planification des activités des projets au niveau régional																	
2. Planification des activités des projets au niveau central																	
3. Elaboration des rapports trimestriels de suivi des projets au niveau régional																	
4. Elaboration des rapports semestriels de suivi des projets au niveau régional																	
5. Elaboration du rapport semestriel de suivi des projets au niveau central																	
PHASE 1 : Préparation du suivi semestriel																	
PHASE 2 : Atelier national de suivi semestriel																	
PHASE 3 : Finalisation du rapport de suivi semestriel																	
6. Elaboration des rapports trimestriels de suivi des projets au niveau régional																	
7. Elaboration des rapports annuels de suivi des projets au niveau régional																	
8. Elaboration du rapport annuel de suivi des projets au niveau central																	

Figure 11 : Calendrier annuel d'élaboration du rapport semestriel de suivi des projets au niveau central

Source : Projet RC-GSAR, octobre 2021

(1) PHASE 1 : Préparation du suivi semestriel

ETAPE 1	Transmission de la matrice de suivi semestriel aux points focaux
Délai	Mi-mai
Responsable	Directeur de la DEPSE
Intrant	<ul style="list-style-type: none">• Matrice de suivi du PNASAR• Liste de contacts des points focaux du PNASAR
Action	<ul style="list-style-type: none">• Préparer une lettre de demande aux points focaux du PNASAR pour le suivi semestriel• Envoyer la lettre par courriel aux points focaux en y joignant la matrice de suivi semestriel.• Appeler les points focaux pour leur expliquer comment renseigner la matrice, si nécessaire
Produit	<ul style="list-style-type: none">• Matrice de suivi du PNASAR
Remarques	Idéalement, la matrice de suivi du PNASAR est jointe à la matrice du PTBA. Si tel est le cas, cette étape peut être sautée.

ETAPE 2	Collecte d'informations sur l'état d'avancement semestriel des projets
Délai	Début juin
Responsable	Agent de la DEPSE en charge du suivi du PNASAR
Intrant	Aucun
Action	<ul style="list-style-type: none">• Suivre l'état d'avancement de préparation de la matrice de suivi du PNASAR renseigné par les points focaux.• Recevoir la matrice de suivi renseigné par chaque point focal.• Examiner les matrices de suivi renseignées et clarifier les informations imprécises, si nécessaire• Consolider les matrices de suivi renseignées par tous les points focaux en un fichier (draft du rapport de suivi semestriel)
Produit	Draft de la fiche de suivi semestriel

(2) PHASE 2 : Atelier national de suivi semestriel

ETAPE 1	Invitation à l'atelier national de suivi semestriel
Délai	Début juin
Responsable	Directeur de la DEPSE
Intrant	<ul style="list-style-type: none">• Liste des points focaux• Draft de la fiche de suivi semestriel
Action	<ul style="list-style-type: none">• Préparer les TDR de l'atelier de suivi semestriel• Estimer le nombre de participants attendus à l'atelier.• Réserver la structure d'accueil de l'atelier.• Préparer une lettre d'invitation à l'atelier de suivi semestriel et y joindre les TDR• Envoyer la lettre d'invitation aux points focaux.
Produit	TDR de l'atelier de suivi semestriel

ETAPE 2	Tenue de l'atelier de suivi semestriel
Délai	Mi-juin
Responsable	Directeur de la DEPSE
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • TDR de l'atelier • Draft de la fiche de suivi semestriel • Présentations, si nécessaire
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les résultats du suivi semestriel (par chaque point focal sur la base du draft de la fiche de suivi semestriel). • Discuter et clarifier les résultats de chaque point focal. • Discuter et préparer la matrice des activités provisoires pour la période restante.
Produit	Commentaires sur le draft de la fiche de suivi semestriel

(3) PHASE 3 : Finalisation du rapport de suivi semestriel

ETAPE 1	Révision du draft de la fiche de suivi semestriel
Délai	Début Juillet
Responsable	Directeur de la DEPSE
Intrant	Commentaires sur le draft de la fiche de suivi semestriel
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Envoyer les commentaires sur le draft de la fiche de suivi semestriel à chaque point focal. • Recevoir la fiche de suivi semestriel révisée de chaque point focal. • Consolider la fiche de suivi semestriel révisée • Rédiger le rapport de suivi semestriel du PNASAR finalisé
Produit	Rapport de suivi semestriel du PNASAR finalisé

ETAPE 2	Finalisation du rapport de suivi semestriel du PNASAR
Délai	Mi-juillet
Responsable	Directeur de la DEPSE
Intrant	Rapport de suivi semestriel du PNASAR finalisé
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Soumettre le rapport de suivi semestriel du PNASAR au Secrétaire Exécutif pour validation • Soumettre le rapport de suivi semestriel validé au CNSA. • Partager le rapport de suivi semestriel validé avec les points focaux.
Produit	Rapport de suivi semestriel validé

5.2.3. Élaboration des rapports annuels de suivi des projets au niveau régional

A la fin de chaque année, il sera organisé un atelier technique dans les régions pour partager les résultats du suivi de la mise en œuvre des activités des projets inscrits au PNASAR. Cet atelier va réunir l'ensemble des projets de la région et va permettre à ces acteurs de faire le bilan du niveau d'exécution des activités. La durée de l'activité est de 05 jours au maximum.

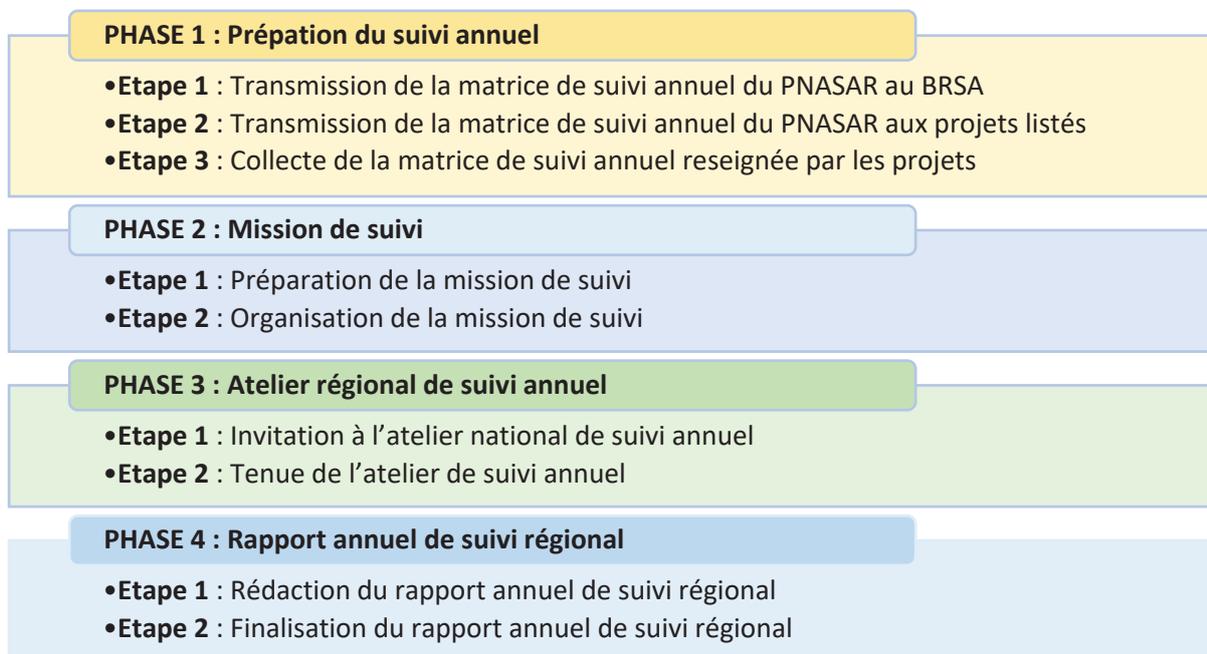


Figure 12 : Principales phases et étapes de l'élaboration des rapports annuels de suivi des projets au niveau régional

Source : Projet RC-GSAR, octobre 2021

Activité	Année N-1		Année N												Année N+1		
	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	
1. Planification des activités des projets au niveau régional																	
2. Planification des activités des projets au niveau central																	
3. Elaboration des rapports trimestriels de suivi des projets au niveau régional																	
4. Elaboration des rapports semestriels de suivi des projets au niveau régional																	
5. Elaboration du rapport semestriel de suivi des projets au niveau central																	
6. Elaboration des rapports trimestriels de suivi des projets au niveau régional																	
7. Elaboration des rapports annuels de suivi des projets au niveau régional																	
PHASE 1 : Préparation du suivi annuel																	
PHASE 2 : Mission de suivi																	
PHASE 3 : Atelier régional de suivi annuel																	
PHASE 4 : Rapport annuel de suivi régional																	
8. Elaboration du rapport annuel de suivi des projets au niveau central																	

Figure 13 : Calendrier annuel d'élaboration des rapports annuels de suivi des projets au niveau régional

Source : Projet RC-GSAR, octobre 2021

(1) PHASE 1 : Préparation du suivi annuel

ETAPE 1	Transmission la matrice de suivi annuel du PNASAR au BRSA
Délai	Mi-novembre
Responsable	Directeur de la DEPSE
Intrant	Aucun
Action	<ul style="list-style-type: none">• Réviser la matrice de suivi annuel du PNASAR• Envoyer la matrice de suivi annuel avec son guide de renseignement au BRSA
Produit	<ul style="list-style-type: none">• Matrice de suivi annuel du PNASAR
Remarque	Idéalement, la matrice de suivi du PNASAR est attachée avec la maquette du PTBA. Si tel est le cas, cette étape peut être sautée.

ETAPE 2	Transmission la matrice de suivi annuel du PNASAR aux projets listés
Délai	Début décembre
Responsable	Agent du BRSA en charge du suivi du PNASAR
Intrant	<ul style="list-style-type: none">• Matrice de suivi annuel du PNASAR• Répertoire des projets
Action	<ul style="list-style-type: none">• Envoyer un courriel à chaque projet en y joignant la matrice de suivi annuel du PNASAR, en se référant au répertoire des projets.• Appeler les chefs de projets pour leur expliquer comment renseigner la matrice, si nécessaire.
Produit	Courriel aux projets pour le renseignement de la matrice de suivi annuel du PNASAR
Remarques	Il est recommandé d'organiser un atelier pour expliquer la méthode de renseignement de la matrice de suivi annuel aux personnes en charge jusqu'à ce qu'elles s'y familiarisent.

ETAPE 3	Collection de la matrice de suivi annuel renseignée par les projets
Délai	Fin décembre
Responsable	Agent du BRSA en charge du suivi du PNASAR
Intrant	Répertoire exhaustif des projets dans la région
Action	<ul style="list-style-type: none">• Appeler la personne en charge de chaque projet pour suivre l'avancement de renseignement de la matrice de suivi annuel du PNASAR.• Résoudre toutes les difficultés relatives à la gestion de la matrice de suivi annuel du PNASAR.• Collecter et examiner la matrice de suivi annuel du PNASAR renseignée par chaque projet.• Soumettre le draft de la matrice de suivi annuel du PNASAR au chef du BRSA.
Produit	Fiche de suivi annuel du PNASAR finalisée

(2) PHASE 2 : Mission de suivi

ETAPE 1	Préparation de la mission de suivi
Délai	Début décembre
Responsable	Agent du BRSA en charge du PNASAR
Intrant	<ul style="list-style-type: none">• Liste des membres du CRSA• Répertoire des projets• Draft de la fiche de suivi annuel
Action	<ul style="list-style-type: none">• Draft de TDR de la mission de suivi.• Identifier les projets cibles pour la mission de suivi sur la base du draft de la fiche de suivi annuel et en consultant les chefs de projets/les membres du CRSA.• Finaliser les TDR de la mission de suivi.• Inviter les membres du CRSA à la mission de suivi.
Produit	TDR de la mission de suivi

ETAPE 2	Organisation de la mission de suivi
Délai	Fin décembre
Responsable	Agent du BRSA en charge du suivi du PNASAR
Intrant	<ul style="list-style-type: none">• TDR de la mission de suivi• Fiche de collecte de données pour la mission de suivi• Draft de la fiche de suivi annuel
Action	<ul style="list-style-type: none">• Collecter d'informations sur les progrès et les réalisations du projet par :<ul style="list-style-type: none">✓ Enquêter le chef de projet, la personne en charge de suivi du projet et les bénéficiaires.✓ Observation sur le terrain avec prise de photos• Préparer le rapport de mission.• Soumettre le rapport de mission au chef du BRSA.
Produit	Rapport de mission
Remarques	Le rapport de mission doit inclure non seulement les progrès et les réalisations des projets, mais aussi les leçons apprises en termes de : sécurité alimentaire et résilience ; gestion de projet ; résolution de problèmes, etc.

(3) PHASE 3 : Atelier régional de suivi annuel

ETAPE 1	Invitation à l'atelier national de suivi annuel
Délai	Début janvier
Responsable	Chef du BRSA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> Liste des membres du CRSA Répertoire des projets
Action	<ul style="list-style-type: none"> Préparer les TDR de l'atelier de suivi annuel. Estimer le nombre de participants attendus à l'atelier. Réserver la structure d'accueil de l'atelier. Préparer une lettre d'invitation à l'atelier de suivi annuel et y joindre les TDR. Envoyer la lettre d'invitation aux membres du CRSA et aux chefs de projets en se référant aux répertoires (par le chef de BRSA).
Produit	TDR de l'atelier de suivi annuel
Remarques	Lors de l'atelier de suivi annuel, les chefs de projets ou les services sectoriels concernés doivent présenter leur état d'avancement ainsi que leurs réalisations. Par conséquent, la demande de préparation d'une présentation doit être mentionnée dans la lettre d'invitation.

ETAPE 2	Tenue de l'atelier de suivi annuel
Délai	Mi- janvier
Responsable	Chef du BRSA
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> TDR de l'atelier Draft de la fiche de suivi annuel Présentations par chaque projet
Action	<ul style="list-style-type: none"> Expliquer l'état d'avancement et les réalisations de chaque projet (par le chef de projet ou le membre indiqué du CRSA). Discuter et clarifier la fiche de suivi annuel.
Produit	Fiche de suivi annuel finalisée

(4) PHASE 4 : Rapport annuel de suivi régional

ETAPE 1	Rédaction du rapport annuel de suivi régional
Délai	Fin janvier
Responsable	Agent du BRSA en charge du PNASAR
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> Fiche de suivi annuel finalisée Rapport de mission
Action	<ul style="list-style-type: none"> Rédiger le draft du rapport suivi annuel de suivi régional sur la base de la fiche de suivi annuel finalisée. Soumettre le draft du rapport annuel de suivi au chef de BRSA. Après validation, soumettre le draft du rapport annuel de suivi à la DEPSE (par le Chef de BRSA).
Produit	Draft du rapport annuel de suivi

ETAPE 2	Finalisation du rapport annuel de suivi régional
Délai	Mi-février
Responsable	Chef du BRSA
Intrant	Draft du rapport annuel de suivi
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Recevoir le feedback de la DEPSE. • Sur la base de ce feedback, réviser et finaliser le draft du rapport de suivi annuel sous la supervision du chef du BRSA. • Soumettre le rapport de suivi annuel final à la DEPSE. • Partager le rapport de suivi annuel final avec les membres du CRSA et les chefs de projet.
Produit	Rapport annuel final de suivi

5.2.4. Élaboration du rapport annuel de suivi des projets au niveau central

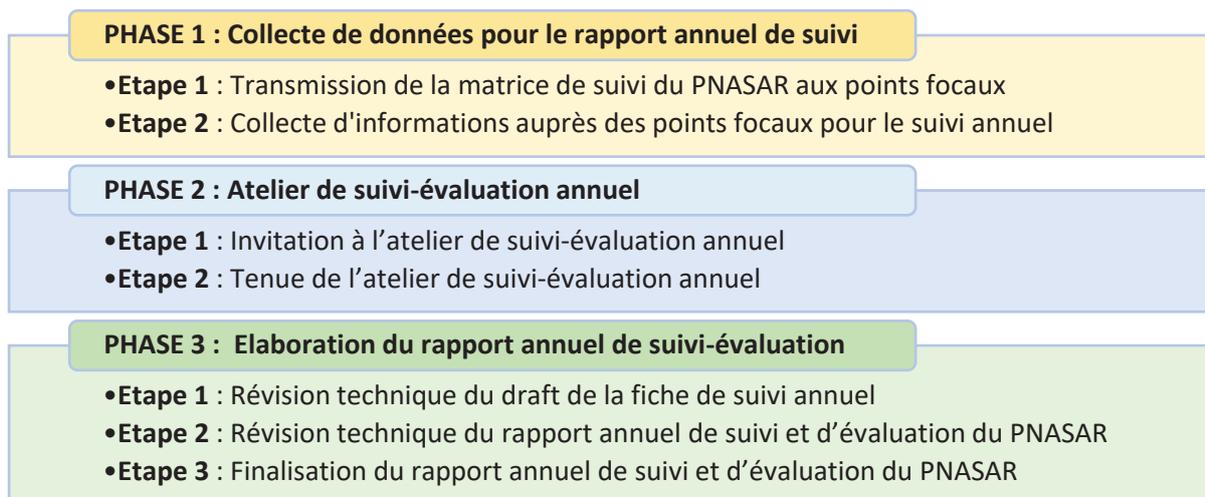


Figure 14 : Principales phases et étapes de l'élaboration du rapport annuel de suivi des projets au niveau central

Source : Projet RC-GSAR, octobre 2021

Activité	Année N-1		Année N												Année N+1		
	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	
1. Planification des activités des projets au niveau régional																	
2. Planification des activités des projets au niveau central																	
3. Elaboration des rapports trimestriels de suivi des projets au niveau régional																	
4. Elaboration des rapports semestriels de suivi des projets au niveau régional																	
5. Elaboration du rapport semestriel de suivi des projets au niveau central																	
6. Elaboration des rapports trimestriels de suivi des projets au niveau régional																	
7. Elaboration des rapports annuels de suivi des projets au niveau régional																	
8. Elaboration du rapport annuel de suivi des projets au niveau central																	
PHASE 1 : Collecte de données pour le rapport annuel de suivi																	
PHASE 2 : Atelier de suivi-évaluation annuel																	
PHASE 3 : Elaboration du rapport annuel de suivi-évaluation																	

Figure 15 : Calendrier annuel d'élaboration du rapport annuel de suivi des projets au niveau central

Source : Projet RC-GSAR, octobre 2021

(1) PHASE 1 : Collecte de données pour le rapport annuel de suivi

ETAPE 1	Transmission de la matrice de suivi du PNASAR aux points focaux
Délai	Début décembre
Responsable	Directeur de la DEPSE
Intrant	<ul style="list-style-type: none">• Matrice de suivi du PNASAR• Liste de contacts des points focaux du PNASAR
Action	<ul style="list-style-type: none">• Préparer une lettre pour demander aux points focaux du PNASAR de faire le suivi annuel.• Envoyer la lettre par courriel aux points focaux en y joignant la matrice de suivi annuel.• Appeler les points focaux pour leur expliquer comment renseigner la matrice, si nécessaire.
Produit	<ul style="list-style-type: none">• Matrice de suivi du PNASAR
Remarques	Idéalement, la matrice de suivi du PNASAR est jointe à la maquette du PTBA. Si tel est le cas, cette étape peut être sautée.

ETAPE 2	Collecte d'informations auprès des points focaux pour le suivi annuel
Délai	Début janvier
Responsable	Agent de la DEPSE en charge du suivi du PNASAR
Intrant	Aucun
Action	<ul style="list-style-type: none">• Suivre l'état d'avancement du suivi annuel du PNASAR, par les points focaux.• Recevoir la matrice de suivi renseignée par chaque point focal.• Examiner les matrices de suivi renseignées et clarifier les informations imprécises, si nécessaire.• Consolider les matrices de suivi renseignées par tous les points focaux en un fichier (draft du rapport de suivi annuel).
Produit	Draft de la fiche de suivi annuel

(2) PHASE 2 : Atelier de suivi-évaluation annuel

ETAPE 1	Invitation à l'atelier de suivi-évaluation annuel
Délai	Fin décembre
Responsable	Directeur de la DEPSE
Input	<ul style="list-style-type: none">• Liste des points focaux• Draft de la fiche de suivi annuel
Action	<ul style="list-style-type: none">• Préparer les TDR de l'atelier de suivi-évaluation annuel.• Estimer le nombre de participants attendus à l'atelier.• Réserver la structure d'accueil de l'atelier.• Préparer une lettre d'invitation à l'atelier de suivi-évaluation annuel et y joindre les TDR.• Envoyer la lettre d'invitation aux points focaux.
Produit	TDR de l'atelier de suivi-évaluation annuel

ETAPE 2	Tenue de l'atelier de suivi-évaluation annuel
Délai	Mi-janvier
Responsable	Directeur de la DEPSE
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • TDR de l'atelier • Draft de la fiche de suivi annuel • Présentations, si nécessaire
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer le draft de la fiche de suivi annuel (par chaque point focal sur la base du draft de la fiche de suivi annuel). • Discuter et clarifier la fiche de suivi annuel de chaque point focal.
Produit	Commentaires sur le draft de la fiche de suivi annuel

(3) PHASE 3 : Elaboration du rapport annuel de suivi-évaluation

ETAPE 1	Révision technique du draft de la fiche de suivi annuel
Délai	Fin janvier
Responsable	Directeur de la DEPSE
Intrant	Commentaires sur le draft de la fiche de suivi annuel
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Envoyer les commentaires sur le draft de la fiche de suivi annuel à chaque point focal. • Envoyer les commentaires sur le draft de la fiche de suivi annuel. • Recevoir la fiche de suivi annuel révisée de chaque point focal. • Consolider la fiche de suivi annuel révisée. • Rédiger le rapport annuel de suivi et d'évaluation du PNASAR.
Produit	Draft de rapport annuel de suivi et d'évaluation du PNASAR

ETAPE 2	Révision technique du rapport annuel de suivi et d'évaluation du PNASAR
Délai	Début février
Responsable	Directeur de la DEPSE
Intrant	Draft du rapport annuel de suivi et d'évaluation du PNASAR
Action	Organiser un atelier d'une journée du CT-CNSA du PNASAR pour recevoir les commentaires sur le draft du rapport annuel de suivi et d'évaluation du PNASAR
Produit	Commentaires sur le draft du rapport annuel de suivi et d'évaluation du PNASAR

ETAPE 3	Finalisation du rapport annuel de suivi et d'évaluation du PNASAR
Délai	Fin février
Responsable	Directeur de la DEPSE
Intrant	<ul style="list-style-type: none"> • Draft du rapport annuel de suivi et d'évaluation du PNASAR • Commentaires sur le draft du rapport annuel de suivi et d'évaluation du PNASAR
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Modifier le draft du rapport annuel de suivi et d'évaluation du PNASAR sur la base des commentaires du CT-CNSA. • Soumettre le rapport de suivi annuel final du PNASAR au Secrétaire Exécutif pour validation. • Soumettre le rapport annuel de suivi et d'évaluation du PNASAR validé au CNSA. • Partager le rapport annuel de suivi et d'évaluation du PNASAR validé aux points focaux.
Produit	Rapport annuel de suivi et d'évaluation du PNASAR validé

NOTE EXPLICATIVE SUR LE DOSSIER DE DOCUMENTATION DU SAP

Préface

Dans le cadre du Système d'alerte précoce (SAP), la Cellule SAP (CELSAP) du SECNSA mène une panoplie d'activités, notamment l'Enquête de suivi de la Situation Alimentaire (ESA), la Collecte des Paramètres Clés (CPC), les ateliers Outcome Analysis (OA) régionaux, l'atelier Outcome Analysis national (OAN), les sessions de Cadre Harmonisé régionaux (CHR) et la session du Cadre Harmonisé national (CHN).

Chacune de ces activités est réalisée selon des procédures établies. Ces procédures sont résumées dans le Guide de Mise en Œuvre des Activités de la Cellule du SAP.

En complément dudit Guide, ce dossier de documentation a été conçu en juillet 2022 dans le cadre du Projet de Renforcement des Capacités en matière de Gouvernance de la Sécurité Alimentaire et de la Résilience (RC-GSAR) en collaboration avec la CELSAP.

Ce dossier contient des documents qui ont été utilisés dans le cadre de la mise en œuvre des activités susmentionnées.

En se référant à ce dossier issu d'expériences antérieures, les acteurs concernés pourront mieux comprendre les procédures, ce qui facilitera ainsi la mise en œuvre d'activités similaires dans le futur.

Par ailleurs, ce dossier, tout comme le Guide, devrait être mis à jour par la CELSAP une fois que les activités ou le calendrier d'exécution changent.

Ce dossier sera conservé dans le PGI et peut être utilisé à l'avenir par les agents du SECNSA comme des documents de référence.

Caractéristiques du dossier de données du SAP

- Le dossier est structuré conformément au Guide SAP et les fichiers sont classés par type d'activité.
- Les fichiers sont relatifs aux TDR, lettres, supports de formation, tableaux utilisés pour l'analyse ainsi qu'aux rapports et comptes rendus des activités.
- Les fichiers sont nommés comme suit : « Numéro d'activité/Nom du fichier/Année/Mois » (par exemple, 11 TDR_202109)

Structure du dossier

Nom du dossier	Brève description	Date de publication
1. Enquête de suivi de la situation alimentaire (ESA)		
11 TDR	TDR de l'ESA y compris la méthodologie d'enquête, nombre de ménages à enquêter, le budget requis, etc.	septembre 2019 (ESA3)
12 Questionnaires ESA	Questionnaires utilisés pour l'ESA	
13 Supports de formation	PowerPoint et/ou Manuel destinés à l'apprentissage/formation des enquêteurs	
14 Rapport de l'ESA	Rapport de l'ESA	
2. Collecte des Paramètres clés (CPC)		
21 TDR	TDR de l'enquête de CPC	septembre 2019
22 Fiches de collectes auprès des villages	Fiche de saisie de données sur les paramètres clés lors des focus group auprès des villages (y compris les fiches de collecte vierge)	
23 Fiches de collectes services techniques	Fiche de Collecte des 15 ZME utilisées lors des entretiens avec les Services techniques de chaque entité administrative concernée	
24 Rapport de collecte	Rapport de la mission de collecte de données sur les paramètres clés	
3. Outcome Analysis Régional (OAR)		
31 TDR	TDR de l'atelier OA régional (y compris les TDR de la CPC)	septembre 2021
32 Rapport OA Régional	Rapport sur les résultats de l'OA régional	
4. Outcome Analysis National (OAN)		
41 TDR	TDR de l'atelier OA national	janvier 2020
42 Lettre d'invitation	Lettre d'invitation des membres du GTHEA à l'atelier OA national	
43 Tableur de consolidation	Résultats de l'atelier OA	
44 Rapport OA national	Rapport sur les résultats de l'OA national	
5. Atelier du Cadre Harmonisé Régional (CHR)		
51 TDR	TDR du CH régional	septembre 2021
52 Lettre d'information pour les Gouverneurs	Lettres d'information pour les Gouverneurs et pour l'invitation des ONG au CH régional	
53 Tableurs d'analyse pour CHR	Tableur d'analyse à utiliser pour le CH régional	
6. Atelier du Cadre Harmonisé National (CHN)		
61 TDR	TDR du CH national	septembre 2020
62 Lettre d'invitation	Lettres d'invitation des ministères sectoriels et des ONG au CH national	
63 Tableur d'analyse du CHN	Tableur d'analyse à utiliser pour le CH national	
64 Fiche de communication au Grand public	Fiches de communication pour diffuser les résultats issus de l'analyse du CH national	
65 Rapport du CH National	Rapport du CH national	

NOTE EXPLICATIVE SUR LE DOSSIER DE DOCUMENTATION DU PNASAR

Avant-propos

Dans le cadre du Suivi-évaluation du PNASAR, la DEPSE mène une panoplie d'activités, notamment la Planification des activités des projets au niveau régional (PTBA régional), la Planification des activités des projets au niveau central (PTBA central), l'élaboration des rapports trimestriels et semestriels de suivi des projets au niveau régional, l'élaboration du rapport semestriel de suivi des projets au niveau central, l'élaboration des rapports annuels de suivi des projets au niveau régional, l'élaboration du rapport annuel de suivi des projets au niveau central.

Chacune de ces activités est réalisée selon des procédures établies. Ces procédures sont résumées dans le Guide pratique de mise en œuvre du système de suivi-évaluation du PNASAR.

En complément dudit Guide, ce dossier de documentation du PNASAR a été conçu en juillet 2022 dans le cadre du Projet de Renforcement des Capacités en matière de Gouvernance de la Sécurité Alimentaire et de la Résilience (RC-GSAR) en collaboration avec la DEPSE.

Ce dossier contient des documents qui ont été utilisés dans le cadre de la mise en œuvre d'activités antérieures de suivi-évaluation du PANSAR.

En se référant à ce dossier issu d'expériences antérieures, les acteurs concernés pourront mieux comprendre les procédures, ce qui facilitera ainsi la mise en œuvre d'activités similaires dans le futur.

Par ailleurs, ce dossier, tout comme le Guide pratique de mise en œuvre du système de suivi-évaluation du PNASAR, devrait être mis à jour par la DEPSE une fois que la méthodologie de suivi-évaluation change.

Ce dossier sera archivé dans la PGI dans le futur et permettra le partage entre les agents du SECNSA comme des documents de référence.

Caractéristiques du dossier de documentation du PNASAR

- Le dossier est structuré conformément au Guide pratique de mise en œuvre du système de suivi-évaluation du PNASAR, et les fichiers sont classés en deux sous-dossiers : (1) période d'activité et (2) type d'activité.
- Les fichiers sont relatifs aux TDR d'ateliers, lettres, rapports, etc.
- Les fichiers sont nommés comme suit : Les fichiers sont nommés comme suit : « Numéro d'activité/Nom du fichier/Année/Mois » (par exemple, 11 TDR atelier PTBA Matam_202102)

Structure du dossier

Nom du dossier	Brève description	2018	2019	2020	2021	2022	Formats
1. PTBA régional							
TDR formation sur la maquette du PTBA	TDR de l'atelier régional d'élaboration du PTBA avec la participation des membres du CRSA/CDSA.			X	X	X	X
Narratif du PTBA régional	Brève description du PTBA régional et du résultat de la cartographie des PPSAN.				X	X	X
2. PTBA central							
TDR de l'atelier national sur le PTBA	TDR de l'atelier national d'élaboration du PTBA (y compris l'atelier de suivi-évaluation annuel du PNASAR pour l'année précédente)			X			X
Lettre d'invitation des points focaux	Lettre d'invitation des points focaux du PNASAR à l'atelier national d'élaboration du PTBA			X			
Narratif du PTBA national	Brève description du PTBA national			X	X	X	X
3. Rapports trimestriels et semestriels régional							
TDR atelier de suivi	TDR de l'atelier de suivi trimestriel/semestriel au niveau régional				X	X	X
Note d'information aux gouverneurs	La note d'information vise à faire circuler une information à un ou plusieurs destinataires comme une date de réunion, un changement de réglementation, un événement particulier, etc.				X	X	
Rapport trimestriel	Rapport de suivi trimestriel du PNASAR au niveau régional				X		X
Rapport semestriel	Rapport de suivi semestriel du PNASAR au niveau régional				X	X	X
TDR partage des résultats	TDR sur l'organisation des CRSA pour le partage et la validation des résultats					X	X
4. Rapports semestriels central							
TDR revue semestrielle	TDR de l'atelier de suivi semestriel au niveau central			X	X		X
Rapport de suivi semestriel	Rapport de suivi semestriel au niveau central				X		X

Nom du dossier	Brève description	2018	2019	2020	2021	2022	Formats
5. Rapports annuels régional							
TDR de la mission de suivi	TDR de la mission de terrain pour le suivi des réalisations des projets au niveau régional (y compris l'atelier préparatoire)		X	X	X		X
Note d'information aux gouverneurs	Lettre d'information au Gouverneur sur la mission de suivi de terrain			X			
Lettre CRSA	Lettre d'invitation des membres du CRSA/CDSA à l'atelier de préparation de la mission de suivi de terrain		X	X			
Rapport de mission annuelle	Rapport de la mission de suivi de terrain	X		X	X		X
Rapport annuel final de suivi	Rapport annuel de suivi-évaluation du PNASAR au niveau régional			X	X		X
Atelier de validation des résultats	Atelier réunissant les membres du CRSA pour la présentation et la validation des résultats				X		X
6. Rapports annuels central							
TDR de l'atelier de suivi-évaluation annuel	TDR de l'atelier de suivi-évaluation annuel du PNASAR (y compris l'atelier national d'élaboration du PTBA pour l'année suivante)		X				X
Lettre d'invitation	Lettre d'invitation des points focaux du PNASAR à l'atelier de suivi-évaluation annuel du PNASAR		X				
Rapport annuel de suivi et d'évaluation du PNASAR	Rapport de suivi-évaluation annuel du PNASAR au niveau central	X	X	X	X		X

*Zones grises : non mises en œuvre, Zones blanches : non collectées

Fait le 17 août 2022

Note explicative sur les documents de référence pour la formation des agents du SECNSA

Dans le cadre du Projet de Renforcement des Capacités en matière de Gouvernance de la Sécurité Alimentaire et de la Résilience (RC-GSAR), deux ateliers de formation des agents de BRSA ont été tenus, respectivement en décembre 2019 et en fin août-début septembre 2021.

La première formation était destinée non seulement à renforcer les capacités des agents de BRSA sur les concepts de base de la SANR, le PNASAR et les NTR, mais aussi à améliorer leurs connaissances sur l'organisation et le fonctionnement du SECNSA, à travers diverses présentations par les directions dudit Secrétariat et des exercices pratiques.

Quant à la deuxième, elle visait à partager les expériences du Japon en matière de sécurité alimentaire, de résilience et de suivi-évaluation de projets et programmes avec les agents du SECNSA, y compris les BRSA. Pour ce faire, plusieurs vidéos suivies de tests de compréhension ont été présentées.

La présente note explicative donne ainsi un aperçu sur le contenu de chaque formation ainsi que sur la liste des documents de référence qui ont été utilisés. L'objectif visé est de faciliter l'organisation et le déroulement d'activités de formation similaires à l'avenir.

I. Formation en décembre 2019

a. Aperçu de la formation

Date et lieu	18-19 décembre 2019 à Dakar
Participants (39 personnes)	12 agents du siège du SECNSA, 20 agents des BRSA (principalement les chefs du BRSA) 3 formateurs (Directrice DCPCGA, Conseiller technique, CBRSA) 4 membres de l'équipe RC-GSAR
Méthodologie et contenu de la formation	<p><u>Jour 1 (Exposé)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Exposé sur la sécurité alimentaire (Définition, concepts et piliers) - Organisation et fonctionnement du SECNSA - Présentation des différentes directions du SECNSA <p><u>Jour 2 (Exposé et exercice)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des différentes directions du SECNSA - Exposé sur la gestion d'équipe - Organisation et fonctionnement des BRSA (exposé et Exercice) <p><u>Jour 3 (Discussions en groupe)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Exercice sur les fiches de postes des agents de BRSA - Exercice sur l'identification des orientations stratégiques des BRSA dont la réalisation de nécessite pas de ressources considérables (discussion en groupe) - Exercice sur l'identification des activités des BRSA - Exercice sur la dynamisation des CRSA et CDSA - Récapitulation - Evaluation et de la formation et synthèse globale

b. Valeur ajoutée de la formation et utilité des documents de référence

Cette formation, tenue du 18 au 19 décembre 2019, a permis aux agents de BRSA de mieux comprendre l'organisation et le fonctionnement du SECNSA ainsi que leurs rôles et responsabilités au niveau déconcentré. Grâce aux différentes présentations, les BRSA ont acquis de nombreuses connaissances en matière de gouvernance de la sécurité alimentaire et de la résilience.

Ainsi, les documents de référence de cette formation pourront servir à renforcer davantage les capacités des agents de BRSA, notamment ceux nouvellement recrutés.

c. Liste des documents de référence utilisés lors de la formation

No	Contenu
01	TDR Formation des agents des BRSA
02	Aperçu du SECNSA
03	Présentation des programmes clés du SECNSA
04	Présentation de la Cellule du Système d'Alerte Précoce (CELSAP)
05	Présentation de la Direction Résilience et Changement Climatique (DRCC)
06	Présentation de la Cellule de Communication (CelCOM)
07	Présentation de la Direction Etude, Planification et Suivi-Evaluation (DEPSE)
08	Présentation de forums dirigés par la Direction Concentration, Prospectives Alimentaires et Gestion des Crises Alimentaires (DCPGCA)
09	Présentation de la Direction Administrative et Financière
10	Présentation sur l'Initiation au management organisationnel
11	Les jeux de rôle sur les techniques d'approche de la haute autorité
12	Exercice : Analyse des activités
13	Cadre d'orientation stratégique de BRSA
14	Exercice : Identification des activités annuelles du BRSA
15	Dynamisation des CRSA et CDSA
16	Compte rendu de la formation
17	Synthèse de la formation

NB. : tous les documents sont enregistrés en version PDF

II. Formation en fin août-début septembre 2021

a. Aperçu de la formation

Objectif	<ul style="list-style-type: none">- Prendre connaissance des actions menées au Japon en matière de sécurité alimentaire et de suivi des projets/programmes liés à la sécurité alimentaire.- Echanger sur les contraintes et défis en matière de sécurité alimentaire du Sénégal afin de réfléchir sur des solutions préconisées
Date	30 août - 2 septembre 2021 (4 jours)
Lieu	Thiès
Participants	31 personnes (17 agents du siège du SECNSA, 14 agents des BRSA)
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none">- Visionnage de vidéos de 20 à 30 minutes chacune par les participants (3 vidéos par jour).- Test de compréhension immédiatement après le visionnage de chaque vidéo- Réponse aux questions sur chaque vidéo par l'expert du RC-GSAR lors de la restitution le jour suivant
Contenu	<p><u>Jour 1</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Briefing sur la formation- Stratégies et activités en matière de sécurité- Exemples d'activités d'amélioration des conditions de vie au Japon- Les efforts réalisés par des groupes de femmes agricultrices <p><u>Jour 2</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Restitution du premier jour (commentaires sur les tests de compréhension et réponse aux questions par visioconférence)- Exemples d'activités d'amélioration des moyens de subsistances au Japon- Exemple d'augmentation de revenus dans les villages ruraux- Comment accroître les petites affaires commerciales des villages ruraux <p><u>Jour 3</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Restitution du deuxième jour- Les méthodes de collecte et de diffusion d'informations sur les bonnes pratiques- Exemples de suivi-évaluation de projets de développement- Exemples de suivi-évaluation par une société de conseil <p><u>Jour 4</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Restitution du quatrième jour- Echange sur les idées d'amélioration concernant les activités de sécurité alimentaire au Sénégal- Évaluation de la formation

b. Valeur ajoutée de la formation et utilité des documents de référence

Cette formation, tenue du 30 août au 2 septembre 2021, a permis aux agents du SECNSA de découvrir l'expérience japonaise en matière de gouvernance de la sécurité alimentaire et de la résilience.

Ainsi, les documents de référence de cette formation pourront servir à renforcer davantage les capacités des agents du SECNSA (y compris les BRSA), les points focaux, les membres des CRSA CDSA et les autres acteurs de la SANR au Sénégal.

c. Liste des documents de référence utilisés lors de la formation

No	Contenu	Version
01	Termes de Référence	PDF
02	Stratégies et activités en matière de sécurité	MP4
03	Exemples d'activités d'amélioration des conditions de vie au Japon	
04	Les efforts réalisés par des groupes de femmes agricultrices	
05	Exemples d'activités d'amélioration des moyens de subsistances au Japon	
06	Exemple d'augmentation de revenus dans les villages ruraux	
07	Comment accroître les petites affaires commerciales des villages ruraux	
08	Les méthodes de collecte et de diffusion d'informations	
09	Exemples de suivi-évaluation de projets de développement	
10	Exemples de suivi-évaluation par une société de conseil	
11	Questions et réponses	PDF
12	Compte rendu de la formation	PDF

Guide de mise en œuvre de l'approche Business Process Re-engineering (BPR)

1. Contexte

Le Secrétariat Exécutif du Conseil de Sécurité alimentaire (SE-CNSA) est l'organe chargé d'assurer la coordination aux niveaux central et déconcentré des différentes organisations concernées par la sécurité alimentaire et la résilience au Sénégal.

Toutefois, un diagnostic effectué au début du projet RC-GSAR a montré la nécessité de renforcer les capacités des agents du SE-CNSA afin qu'ils puissent exécuter efficacement les tâches qui leur sont assignées, produire des livrables répondant à la qualité requise et les soumettre dans les délais.

Dans ces circonstances, l'approche « Business Process Re-engineering (BPR) » largement utilisée par des agences gouvernementales et des entreprises privées à travers le monde, a été introduit au SE-CNSA en vue de permettre à son personnel d'améliorer la qualité de son travail, grâce à une meilleure compréhension des processus et l'identification des problèmes et des contraintes.

Dans l'approche BPR, l'élaboration du Workflow (Diagramme de flux de travail) permet de clarifier la chronologie des activités liées à chaque livrable, le rôle de chaque acteur ainsi que les interrelations entre les entités internes et externes concernées.

En plus du Workflow, l'identification des dysfonctionnements permet de faire une analyse débouchant sur la proposition d'activités d'amélioration.

Ce Guide a été préparé pour faciliter la diffusion de l'approche BPR au sein du SE-CNSA pour une meilleure compréhension des activités par chaque agent, afin de leur permettre d'améliorer en permanence l'efficacité et la qualité de leur travail.

En outre, des formats électroniques BPR renseignés avec le siège du SE-CNSA et les BRSA sont joints en guise de référence.

2. Qu'est-ce que le BPR?

Le BPR consiste à réviser et à repenser les processus de travail d'une organisation, y compris sa dynamique organisationnelle, ses procédures, etc., afin de les rendre plus efficaces. Cette démarche permet d'améliorer la qualité du travail, par une exécution efficace et efficiente des tâches.

3. Processus de mise en œuvre de l'approche BPR

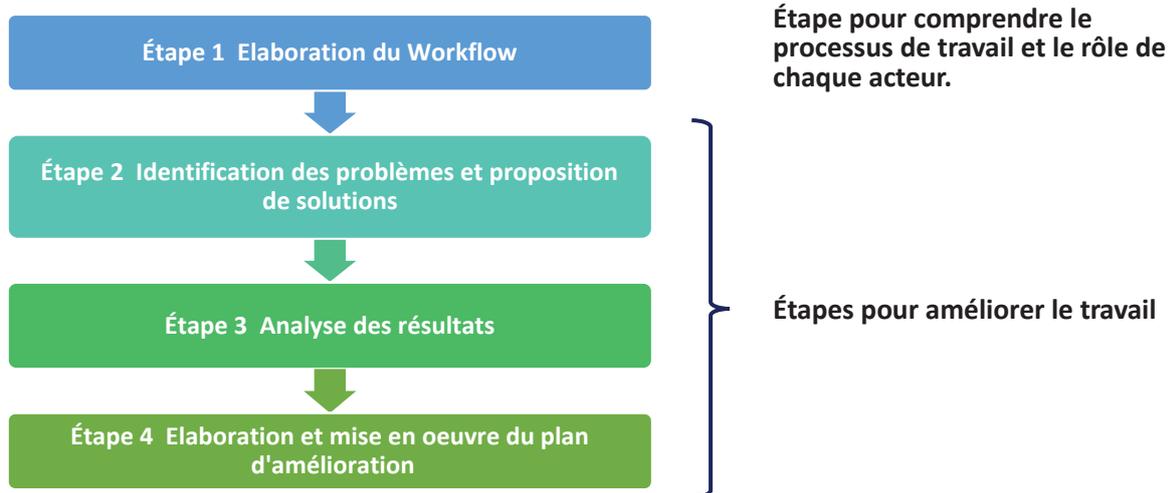
Dans la mise en œuvre de cette approche BPR au siège du SE-CNSA et dans les BRSA, les étapes suivantes ont été adoptées :

- Étape1 Elaboration du Workflow ;
- Étape2 Identification des principales activités et des problèmes ;
- Étape3 Analyse des résultats ;
- Étape4 Elaboration du plan d'amélioration.

L'Étape 1, élaboration du Workflow, permet de visualiser les principales activités liées à l'élaboration d'un livrable ainsi que les principales structures concernées. En d'autres termes, il clarifie la chronologie des activités, le rôle de chaque entité ainsi que les interrelations entre les structures internes et externes concernées.

Quant aux Étapes 2 à 4, elles sont destinées à l'identification des problèmes et des contraintes en vue de faire une analyse débouchant sur des propositions de solutions d'amélioration.

Les étapes pour comprendre les processus et améliorer le travail sont les suivants :



Etapes de l'approche BPR

L'étude BPR peut être menée par une personne extérieure à l'organisation à travers des entretiens avec chaque entité de l'organisation. Toutefois, les responsables de chaque entité peuvent également se concerter et mener l'étude en interne en suivant la même procédure.

Afin d'approfondir la compréhension de l'approche BPR, deux types de formats renseignés lors de l'atelier de partage des outils développés par le Projet en juillet 2022 sont également inclus dans ce dossier de documentation en guise de référence.

Étape 1 Élaboration du Workflow

1.1. Clarification des livrables et des principales activités

La mise en œuvre du BPR nécessite une collecte d'informations via l'exploitation de la documentation existante mais surtout des entretiens pour identifier les livrables et les principales activités des entités de l'organisation cible. Il est également important de connaître l'organisation, son mode opératoire, le calendrier de mise en œuvre des activités ainsi que les délais de production des livrables.

1.2. Elaboration du Workflow

Pour l'élaboration des Workflows, deux types de formats ont été utilisés : a) Un format Word simplifié (Format 02) et b) Un format Excel (Format 01). Le format 02 est recommandé pour ceux qui n'ont pas d'expérience en matière d'élaboration de Workflow.

(1) Renseignement des formats

a. Renseignement du format Word simplifié

Le format Word simplifié (Format 02), doit comprendre les informations suivantes : i) l'intitulé du livrable, ii) le nom de la structure chargée de la production du livrable, iii) les différentes étapes (activités) du processus d'élaboration du livrable et iv) les noms des différentes entités qui participent au processus, etc.

Il convient de souligner que le Workflow doit décrire chronologiquement toutes les étapes du processus d'élaboration du livrable, du début à la fin.

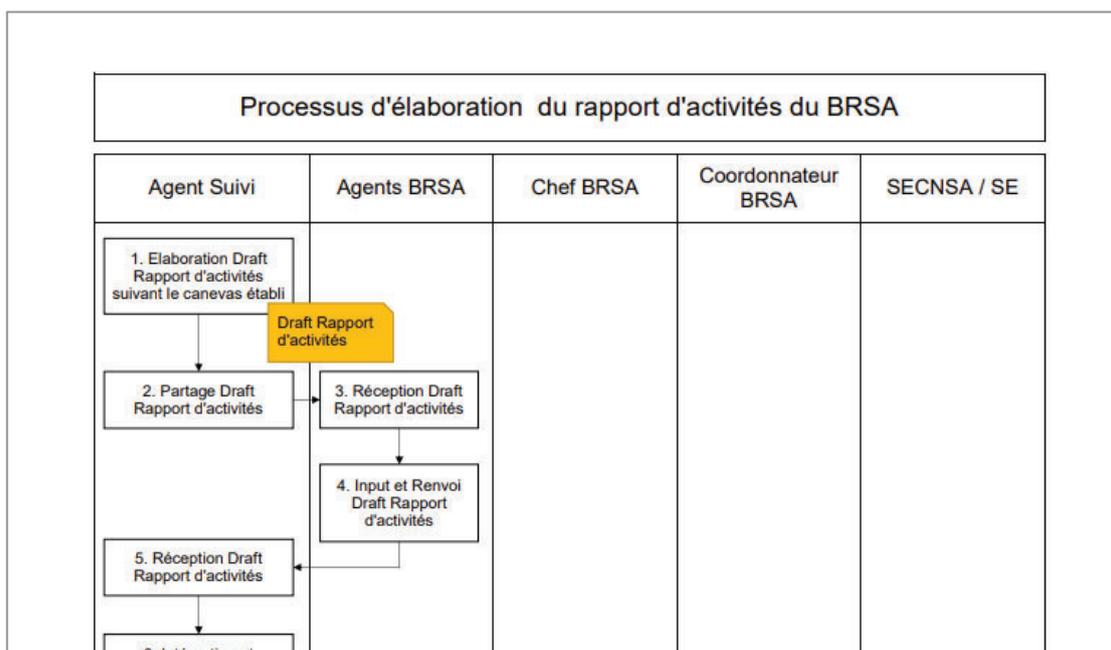
RC-GSAR, Sénégal		
1. Format simple du WORKFLOW		
Livrable : Rapport d'activités du BRSA		
Format simple du WORKFLOW pour les BRSA		
No.	Activité	Rapport (Livrable)
	Structure responsable	
1	Elaboration Draft Rapport d'activités suivant le canevas établi	Draft Rapport d'activités
	Agent Suivi	
↓		
2	Partage Draft Rapport d'activités	
	Agent Suivi	
↓		
3	Réception Draft Rapport d'activités	
	Agent BRSA	
↓		
4	Input et Renvoi Draft Rapport d'activités	
	Agent BRSA	
↓		
5	Réception Draft Rapport d'activités	
	Agent Suivi	

Exemple de format de Word simplifié

b. Transposition dans le format Excel

Sur la base du format Word simplifié (Format 02) élaboré lors de l'entretien, les informations sont transposées dans le format Excel (Format 01). Sur l'axe vertical du format Excel, les différentes activités (étapes) sont indiquées. Ensuite, les différentes activités sont énumérées et reliées par des flèches. Lorsqu'une activité consiste à la tenue d'une réunion ou d'un atelier, certains points clés de l'agenda peuvent être indiqués.

Sur l'axe horizontal, les structures (organisations) concernées sont énumérées. La structure qui est directement chargée de la production du livrable est indiqué tout à fait à gauche.



Exemple de Workflow en format Excel

c. Vérification de la description des processus

Une fois que le Workflow est préparé, la description des processus est vérifiée et modifiée si nécessaire avec les responsables et les personnes concernées.

(2) Élaboration du Workflow avec le format Excel

Le format Excel (format 01) peut également être utilisé pour l'élaboration du Workflow. Le cas échéant, la même procédure d'entretien sera suivie et les informations recueillies seront directement intégrées dans le format Excel. Après avoir élaboré le Workflow, la description des processus est également vérifiée et modifiée si nécessaire avec les responsables.

Étape 2 Identification des problèmes et proposition de solutions

2.1. Sélection des activités phares à améliorer

Sur la base du Workflow préparé, les responsables discutent pour identifier les activités phares, c'est-à-dire qui présentent plus de problèmes et de contraintes. Ensuite, cinq activités à améliorer sont sélectionnées en priorité. Après avoir sélectionné les cinq activités, le format 03 est renseigné.

2.2. Étude des problèmes et des mesures correctrices

Le format 03 permet d'étudier les problèmes et de proposer des solutions correctrices. Pour ce faire, les informations suivantes sont collectées : (i) description de l'activité, (ii) Personne chargée (responsable) de l'activité et nombre de jours et d'heures de travail, (iii) Nombre total de personnes, (iv) Problèmes, contraintes et (v) solutions.

L'identification des problèmes et des contraintes permet de les hiérarchiser de façon à traiter en priorité ceux qui ont un impact fort sur la performance du processus, de connaître le niveau d'urgence ainsi que la nécessité de mener des actions d'amélioration.

Étape 3 Analyse des résultats

Sur la base du Workflow (Format 01) et des informations recueillies avec le Format 03, une analyse est effectuée en vue de proposer des pistes d'amélioration. Il est recommandé de faire cette analyse en collaboration avec les parties prenantes.

Dans l'analyse, il faut identifier, entre autres, les tâches qui constituent une surcharge de travail ainsi que les problèmes et contraintes qui ont un impact important sur la qualité du travail et le délai de production des livrables. Par conséquent, les points suivants devraient être pris en considération :

- Les activités similaires exécutées de manière répétée : dans ce cas, certaines activités peuvent être omises s'il y a des tâches inutiles ou répétées.
- Les activités qui n'ont aucun impact significatif sur les résultats : l'activité n'est peut-être pas nécessaire ou prioritaire.
- L'importance de la collaboration avec les acteurs externes : pour l'amélioration de certaines activités, il est nécessaire de renforcer la collaboration avec les acteurs externes tels que les collectivités territoriales.
- La nécessité d'organiser des réunions et des ateliers : d'autres canaux de partage d'informations peuvent parfois être plus efficaces et efficaces que la tenue d'ateliers.
- La durée d'exécution et le délai de publication inappropriés : si le personnel est surchargé, des mesures telles que l'augmentation des ressources humaines peuvent être envisagées.

Étape 4 Élaboration et mise en œuvre du plan d'amélioration

Pour élaborer un plan d'amélioration, il faut bien tenir compte des idées et propositions des parties concernées dans le Format 03. Il convient ainsi de veiller à faire des propositions d'amélioration efficaces et efficaces en tenant compte de leur effet immédiat, par exemple en commençant par des mesures faciles à mettre en œuvre.

4. Amélioration continue

Une vue d'ensemble des processus de travail à l'aide de l'approche BPR permet d'identifier les problèmes et les contraintes dans l'exécution des activités afin de trouver des solutions. Cependant, on ne saurait espérer une amélioration significative de la compréhension et des activités à l'aide de l'approche BPR si celle-ci n'est pratiquée qu'une seule fois. Il convient ainsi de classer les actions d'amélioration par ordre de priorité et de les examiner au fur et à mesure afin de voir si elles sont réellement efficaces ou si elles doivent être reconsidérées. Au besoin, les réajuster et faire de nouvelles propositions.

Afin de s'assurer que le BPR améliore les activités et la rationalité, il est important d'adopter le cycle « PDCA » *, d'évaluer les résultats des actions d'amélioration et de répéter continuellement l'approche BPR.

Il est également possible de parvenir à une compréhension commune en partageant le contenu et les résultats des études BPR au sein et en dehors de l'entité concernée. Pour une meilleure amélioration, il est important de ne pas seulement apporter les solutions aux problèmes dans l'entité concernée, mais de partager les leçons apprises avec les autres acteurs.

*Le PDCA est une démarche d'amélioration continue symbolisée par la roue de Deming. Il comprend quatre étapes : **P : Plan (Planifier), D : Do (Réaliser), C : Check (Vérifier), A : Act (Agir et améliorer).**

5. Dossier de documentation

Les Workflows et les formats d'analyse BPR renseignés pour chaque livrable des entités du SE-CNSA ciblées (CeLSAP, DEPSE, DCPCA et BRSA de Saint-Louis et de Matam) sont enregistrés dans un dossier de documentation.

Ce dossier pourrait être mis à jour à l'avenir pour intégrer d'éventuelles activités.

Nom du dossier	Brève description
(1) Types de Format	
01 Format Excel du Workflow	Canevas pour l'élaboration de Workflows sous format Excel
02 Format simplifié du Workflow en Word	Canevas pour l'élaboration de Workflows simplifiés sous format Word pour les BRSA
03 Format BPR pour la description des activités	Canevas pour la description des principales activités, des problèmes y afférents et des solutions
(2) Formats Workflow renseignés	
04 Workflow pour la CELSAP	Rapport ESA, Profil HEA, Rapport sur les Paramètres clés, Rapport Outcome Analysis
05 Workflow pour la DEPSE	PTBA PNASAR, Rapport annuel du PNASAR
06 Workflow pour la DCPCA	Rapport PNR, Rapport PDMO
07 Workflow pour les BRSA de Saint-Louis et de Matam	Compte rendu de la réunion du CRSA, Rapport d'activités du BRSA, Cartographie des PPSANR
(3) Formats BPR pour la description des activités renseignés	
08 Format BPR pour la description des activités de la CELSAP	Rapport ESA, Profil HEA, Rapport Outcome Analysis, Rapport sur les Paramètres clés, Fiche de communication CH
09 Format BPR pour la description des activités de la DEPSE	Rapport DPTSA, PTBA PNASAR, Rapport annuel du PNASAR
10 Format BPR pour la description des activités de la DCPCA	Rapport PNR, Rapport PDMO
(4) Autres	
11 Présentation du BPR	Présentation du BPR
12 Support de la formation BPR	Support de la formation BPR

NOTE EXPLICATIVE SUR LE DOSSIER DE DOCUMENTATION POUR L'ORGANISATION DES RENCONTRES DES CRSA/CDSA

1. Contexte

Le Comité régional de sécurité alimentaire (CRSA) et le Comité départemental de sécurité alimentaire (CDSA) ont été mis en place dans les régions et les départements afin de coordonner les activités liées à la sécurité alimentaire au niveau déconcentré. Les CRSA et les CDSA ont principalement pour missions de veiller à :

- La collecte, le traitement, l'analyse et la validation des données de sécurité alimentaire ;
- La coordination des interventions des acteurs de la sécurité alimentaire et ;
- Le suivi et l'évaluation des interventions en matière de sécurité alimentaire menées au niveau local de l'État et ses partenaires.

Les acteurs du niveau déconcentré ont une maîtrise de la particularité des aspects liés à la sécurité alimentaire de chaque zone. Donc, la dynamisation des CRSA et des CDSA contribuera à la maîtrise et à l'analyse de la situation alimentaire de chaque zone.

Néanmoins, force est de reconnaître que ces cadres de concertation ont toujours connu une dynamique timide ; voire une léthargie. Selon les BRSA, l'une des raisons de la léthargie des CRSA et CDSA est le fait que le SECNSA et l'administration territoriale (gouverneurs et préfets) n'ont pas le budget nécessaire pour leurs fonctionnements et les mesures nécessaires ne sont pas prises à cet effet.

Pour remédier à cette situation, le SECNSA a initié des activités servant de cadre de concertation entre les différents membres des CRSA et les CDSA. Lors de ces rencontres, les membres de ces instances ont été fortement sensibilisés sur l'importance de leur rôle dans la sécurité alimentaire. En d'autres termes, le SECNSA a mené en collaboration avec le Projet RC-GSAR des activités qui ont produit les mêmes effets qu'une rencontre périodique de CRSA ou CDSA, notamment les cadres harmonisés (CH) décentralisés.

En effet, la session décentralisée du CH a été organisée cinq (05) fois entre février 2020 et mars 2022. Le SECNSA a évalué très positivement ces rencontres qu'il a même intégrées dans le Guide de mise en œuvre des activités de la cellule du SAP (GM-SAP 1^{ère} version septembre 2021). Le CH décentralisé peut être considéré comme une activité préparatoire à part entière du processus du CH au Sénégal. D'ailleurs, cela a été aussi magnifié par le CILSS. A noter que parmi les 17 pays qui utilisent l'outil du cadre harmonisé pour l'évaluation de leur situation alimentaire, certains ont aussi initié ces CH régionaux.

Il est également important de créer plus d'opportunités au profit des CRSA/CDSA. C'est dans ce sens que le SECNSA a impliqué les acteurs locaux dans d'autres activités de sécurité alimentaire, telles que le suivi des Projets/Programmes inscrits dans le PNASAR, ainsi que les activités du processus des NTR (sélection des jeunes devant constituer les Unités Mobiles de Services Agricoles). A travers ces activités, la capacité de coordination du BRSA a été renforcée, y compris la capacité de collecte et d'analyse des informations liées à la Sécurité alimentaire des acteurs locaux.

En raison de la situation politique mondiale et du changement climatique, la situation de la sécurité alimentaire au Sénégal sera encore plus difficile. Alors, il est nécessaire de renforcer les mécanismes de prévention et de gestion des risques d'insécurité alimentaire à travers une meilleure concertation des acteurs, surtout ceux du niveau déconcentré. Dans ce contexte, Il est important de développer une dynamique croissante de valorisation de ces cadres concertation du niveau déconcentré, notamment par la tenue des rencontres périodiques.

2. Objectif

L'objectif de ce dossier de documentation est de faciliter l'organisation et le fonctionnement de ces cadres de concertation.

3. Composition

Le dossier comprend les documents de référence suivants :

- Notes directives pour l'organisation et le fonctionnement des CRSA et CDSA
- TDR des activités liées aux CRSA et CDSA
- Rapports des activités liées aux CRSA et CDSA
- Plan d'action des activités des CRSA et CDSA

Les Notes directives pour l'organisation et le fonctionnement des CRSA et CDSA ainsi que des Plans d'action pour le fonctionnement des CRSA et CDSA ont été approuvés par ces instances.

Tous les documents susmentionnés ont été élaborés lors de la mise en œuvre des activités du Projet RC-GSAR dans ses zones cibles (régions de Saint-Louis et Matam). En référence à ce dossier, il est attendu que les Notes directives seront adaptées dans les autres régions et départements du Sénégal.

4. Utilisation

Lors de la préparation d'une rencontre, on peut se référer aux Notes directives et aux TDR ci-attachés. Les exemples de rapports peuvent également être utilisés.

Il convient de souligner que le schéma de fonctionnement des CRSA et CDSA figure dans chaque Note directive avec une précision du rôle du Secrétariat du Comité.

5. Fonctionnement des CRSA et CDSA

Les étapes de mise en œuvre d'une rencontre sont généralement composées de trois (03) étapes, à savoir :

- Etape 1 : Préparation
- Etape 2 : Tenue de la rencontre
- Etape 3 : Finalisation et partage des résultats (Rapport).

Le tableau ci-après précise les actions à mener pour chaque étape :

Tableau 1 : Etapes de mise en œuvre des rencontres

Etape 1. Préparation du CRSA ou CDSA	
<ul style="list-style-type: none"> - Préparer les TDR du CRSA ou CDSA - Estimer le nombre de participants attendus sur le PTBA - Réserver la structure d'accueil du CRSA ou CDSA - Préparer une lettre d'information destinée à l'administration territoriale - Préparer une lettre d'invitation destinée aux membres du CRSA ou CDSA - Proposer un projet de lettre de convocation au Gouverneur/Préfet pour les membres du CRSA ou CDSA 	
Nom du document à préparer	Brève description
1) TDR	<ul style="list-style-type: none"> - Contexte - Objectif - Résultats attendus - Date et lieu - Liste de participants - Chronogramme de la rencontre
2) Lettre d'information destinée à l'administration territoriale	<ul style="list-style-type: none"> - Contexte de la rencontre - Objectif - Résultats attendus - Date et lieu - Liste de participants - Chronogramme de la rencontre
Etape 2. Tenue du CRSA ou CDSA	
<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer le Président de séance pour le déroulement de la rencontre - Assurer l'aspect administratif de la rencontre 	
Nom du document à préparer	Brève description
3) Support de présentation	- Selon le sujet à présenter
4) Fiche de présence	- Nom et prénom
5) Fiche de paiement	- Structure
	- Téléphone et email
	- Signature
Etape 3. Transmission des résultats	
<ul style="list-style-type: none"> - Préparer le Rapport/Compte Rendu/Procès-verbal de la rencontre - Valider le Rapport/Compte Rendu/Procès-verbal avec l'autorité - Partager le document aux membres de CRSA ou CDSA - Préparer le rapport ou compte rendu de la rencontre 	
Nom du document à préparer	Brève description
6) Rapport/Compte Rendu/Procès-verbal de la rencontre	<ul style="list-style-type: none"> - Objectifs, résultats attendus - Date et lieu, chronogramme
7) Rapport ou compte rendu de la rencontre	<ul style="list-style-type: none"> - Activités menées et résultats attendus - Recommandations

6. Exemple de rencontres des CRSA et CDSA

En guise de référence, le tableau ci-dessous donne un aperçu sur le calendrier des rencontres des CRSA et CDSA tenues en 2021 dans les régions de St Louis et Matam.

Tableau 2 : Aperçu des rencontres des CRSA et CDSA dans les régions de St Louis et de Matam

Date et Lieu	CRSA St Louis : du 14 juin au 18 juin 2021 CDSA Podor : du 24 juin au 25 août 2021 CRSA Matam : du 30 juin au 03 juillet 2021 CDSA Matam : du 28 juin au 29 juin 2021 CDSA Kanel : du 28 juin au 29 juin 2021 CDSA Ranérou : du 28 juin au 29 juin 2021
Objectifs des rencontres	- Confirmation de l'état de mise en œuvre au 1 ^{er} semestre du PTBA 2021 du PNASAR - Validation des notes directives pour l'opérationnalisation et le fonctionnement des CRSA et des CDSA - Élaboration du plan d'action des CRSA et des CDSA
Participants	- Autorités administratives : Gouverneur, Préfet et/ou leurs représentants - Services techniques déconcentrés : Agriculture, élevage, pêche, Plan et budget, etc. - Partenaires au développement (PAD) : Projets/Programmes inscrits dans le PNASAR, ONG locaux, etc. - Autres : SECNSA, Projet RC-GSAR

7. Contenu du dossier de documentation

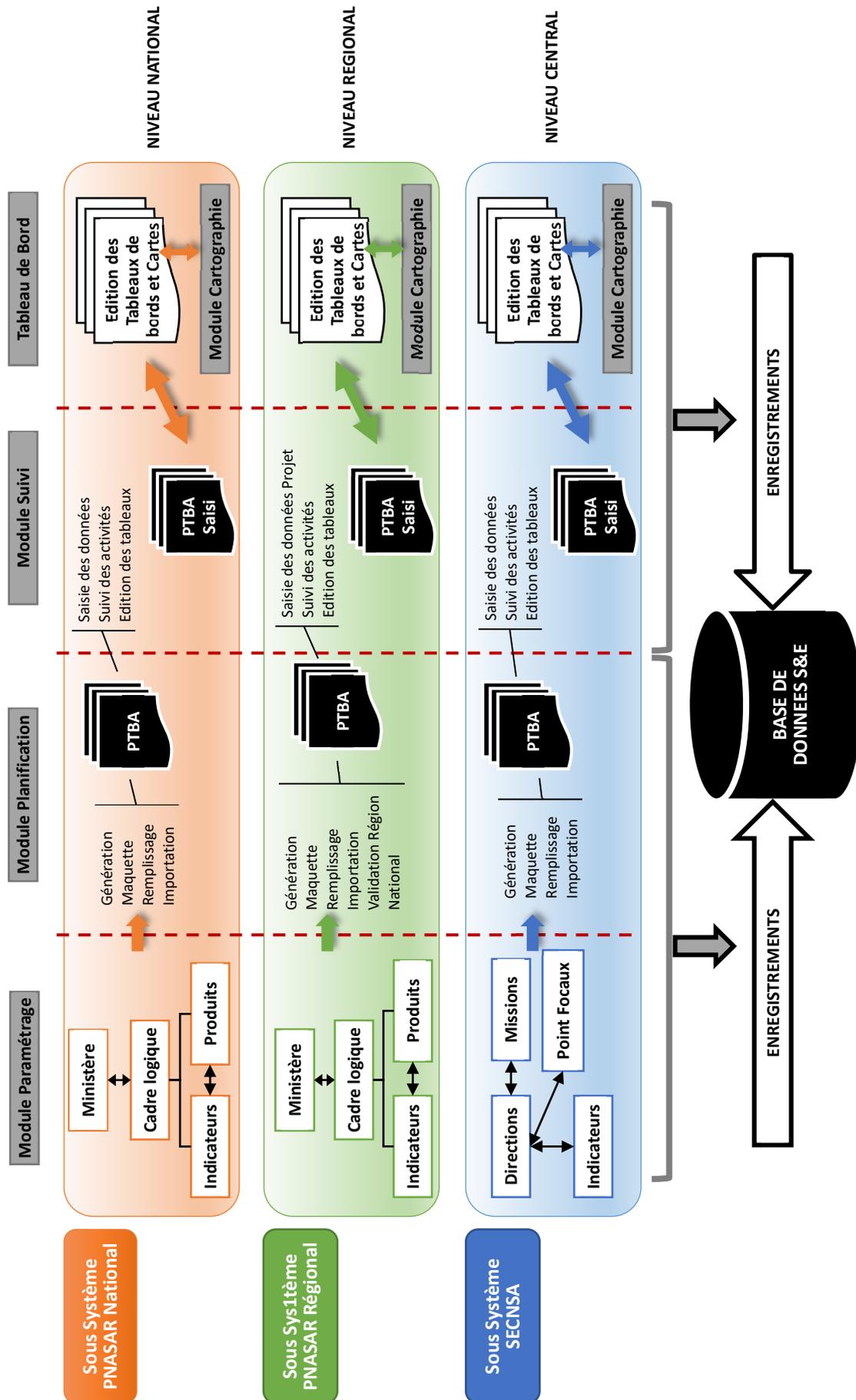
Les fichiers contenus dans le dossier de documentation sont énumérés dans le tableau, selon leurs catégories. Ces documents permettent de faciliter la préparation et la mise en œuvre des rencontres de CRSA et de CDSA dans chaque zone.

Tableau 3 : Contenu du dossier documentation

Nom du sous-dossier	
Note directive pour l'organisation et le fonctionnement du CRSA	
01 :	Note directive pour l'organisation et le fonctionnement du CRSA_St Louis
02 :	Note directive pour l'organisation et le fonctionnement du CRSA_Matam
Note directive pour l'organisation et le fonctionnement du CDSA et du CLSA au futur	
03 :	Note directive pour l'organisation et le fonctionnement du CDSA_Podor
04 :	Note directive pour l'organisation et le fonctionnement du CDSA_St Louis
05 :	Note directive pour l'organisation et le fonctionnement du CDSA_Matam
06 :	Note directive pour l'organisation et le fonctionnement du CDSA_Kanel
07 :	Note directive pour l'organisation et le fonctionnement du CDSA_Ranérou
08 :	Note directive pour l'organisation et le fonctionnement du CLSA_St Louis
TDR des activités liées au CRSA et au CDSA	
09 :	Atelier de la revue semestrielle des activités inscrites dans le PTBA 2021 du PNASAR_Région de Matam
10 :	Atelier de renforcement de la Gouvernance de la Sécurité alimentaire_Département de Podor
Rapport des activités liées au CRSA et au CDSA	
11 :	Rapport_Atelier de la revue semestrielle des activités inscrites dans le PTBA 2021 du PNASAR_Région de Matam
12 :	Rapport_Atelier de renforcement de la Gouvernance de la SANR_Département de Podor
Plan d'action des activités de CRSA et de CDSA	
13 :	Plan d'action pour le fonctionnement du CRSA_St Louis
14 :	Plan d'action des activités du CRSA_Matam
15 :	Plan d'action des activités du CDSA_Podor
16 :	Plan d'action des activités du CDSA_Matam, Kanel et Ranérou

Annexe 9

Schéma du Système Informatisé du Suivi Evaluation du PNASAR

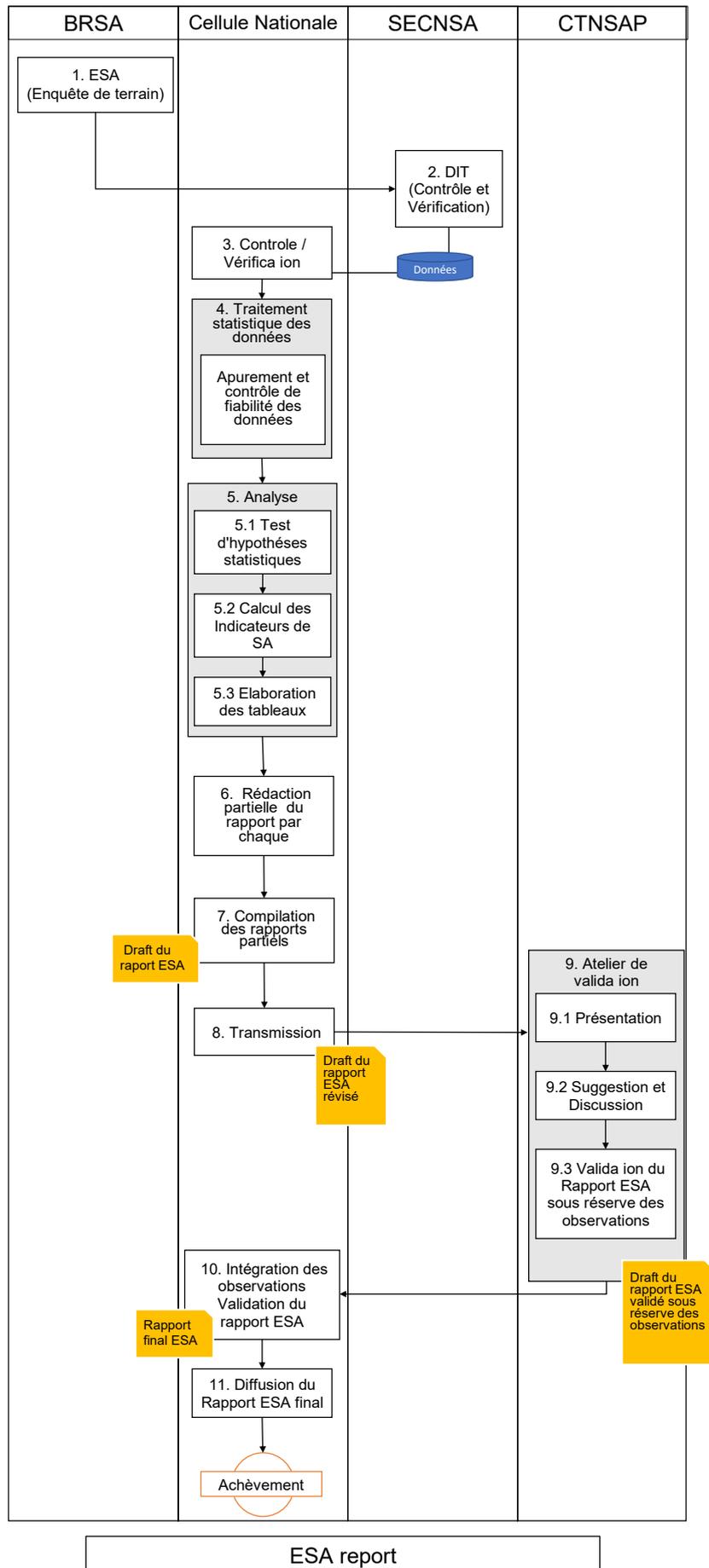


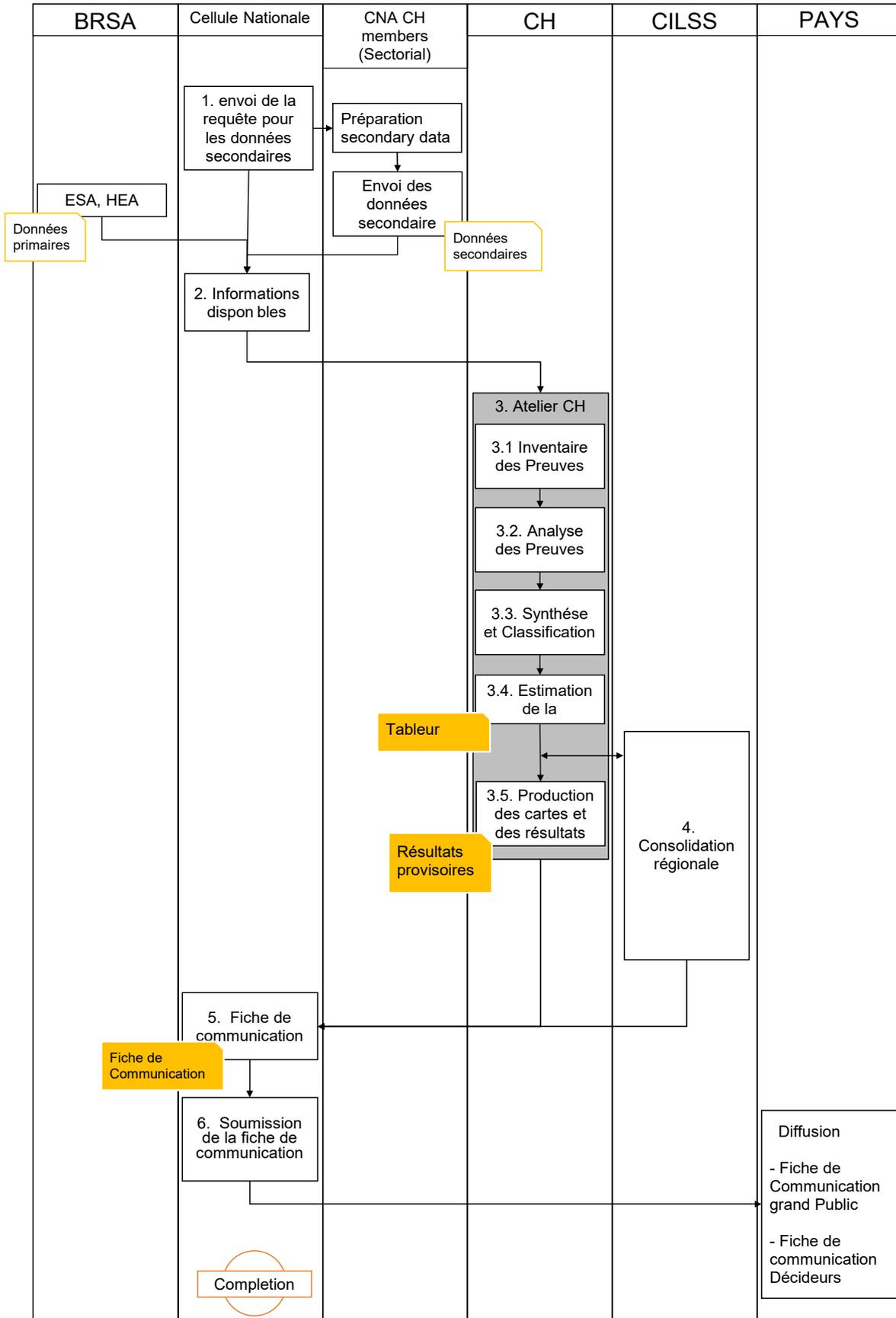
SCHEMA SYSTEME DE SUIVI EVALUATION DU PNASAR

Annexe 10

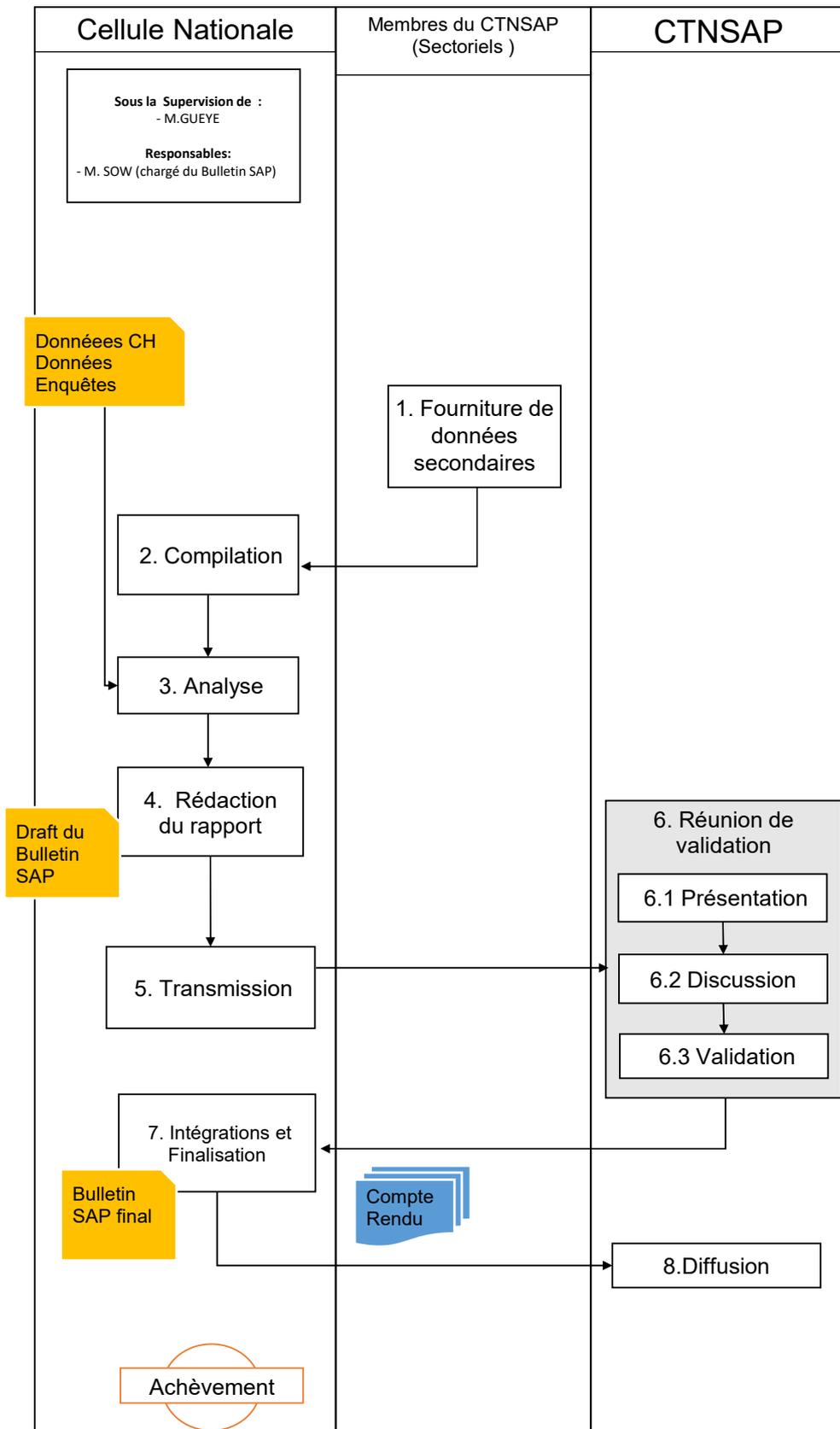
Flux de travail des activités principales du SECNSA et des BRSA

Annexe 10 : Flux de travail des activités principales du SECNSA et des BRSA

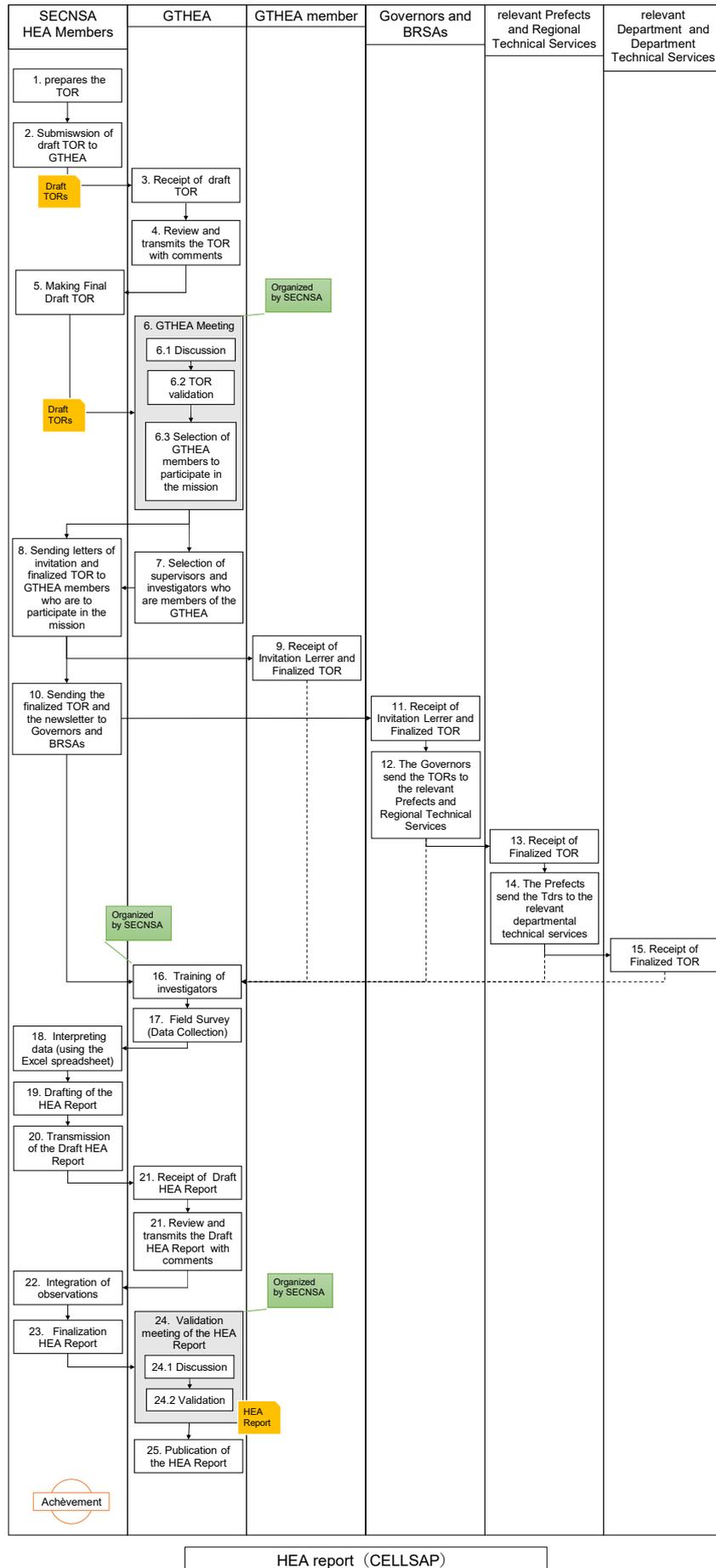


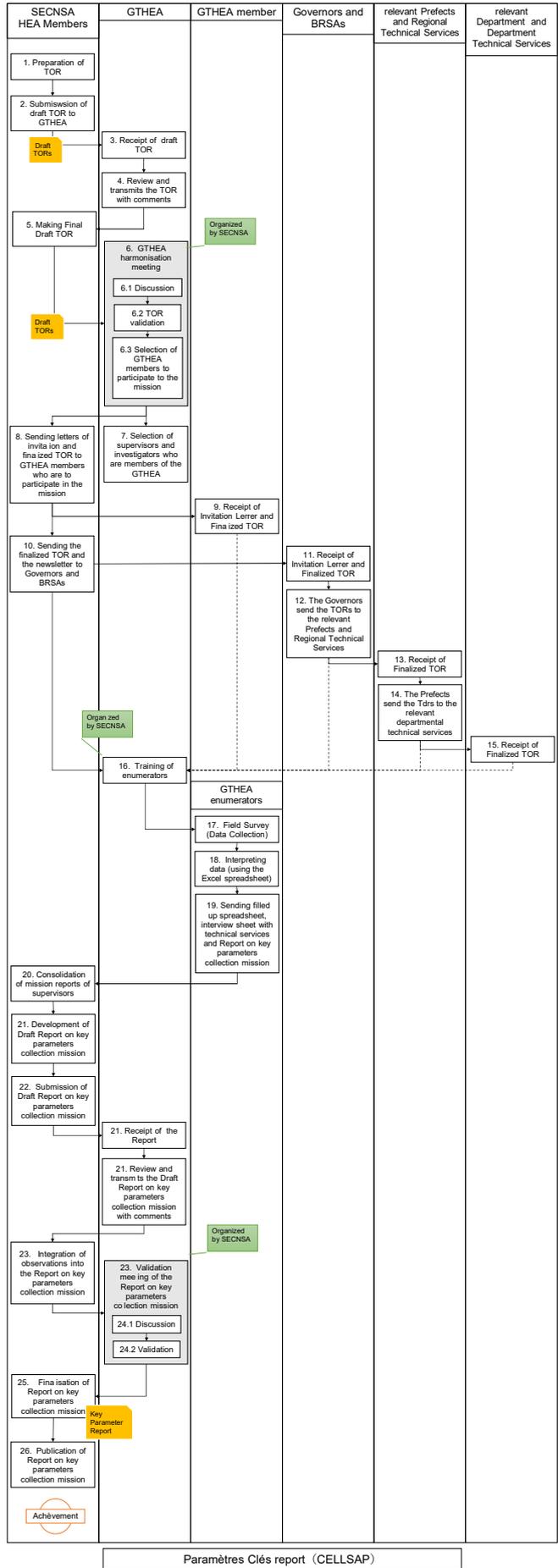


Fiche de communication - CH

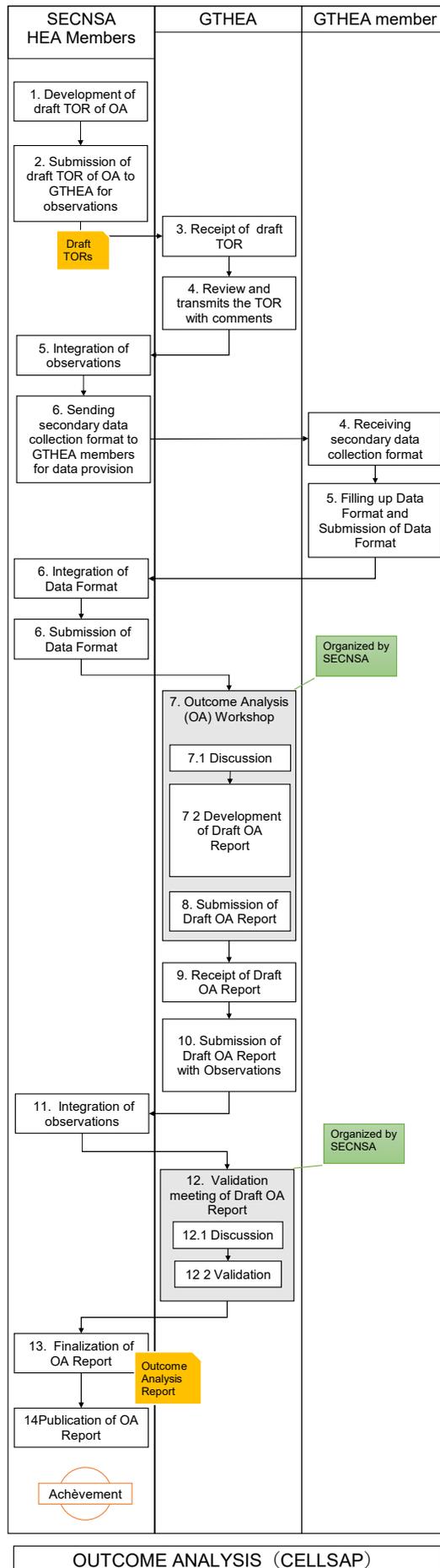


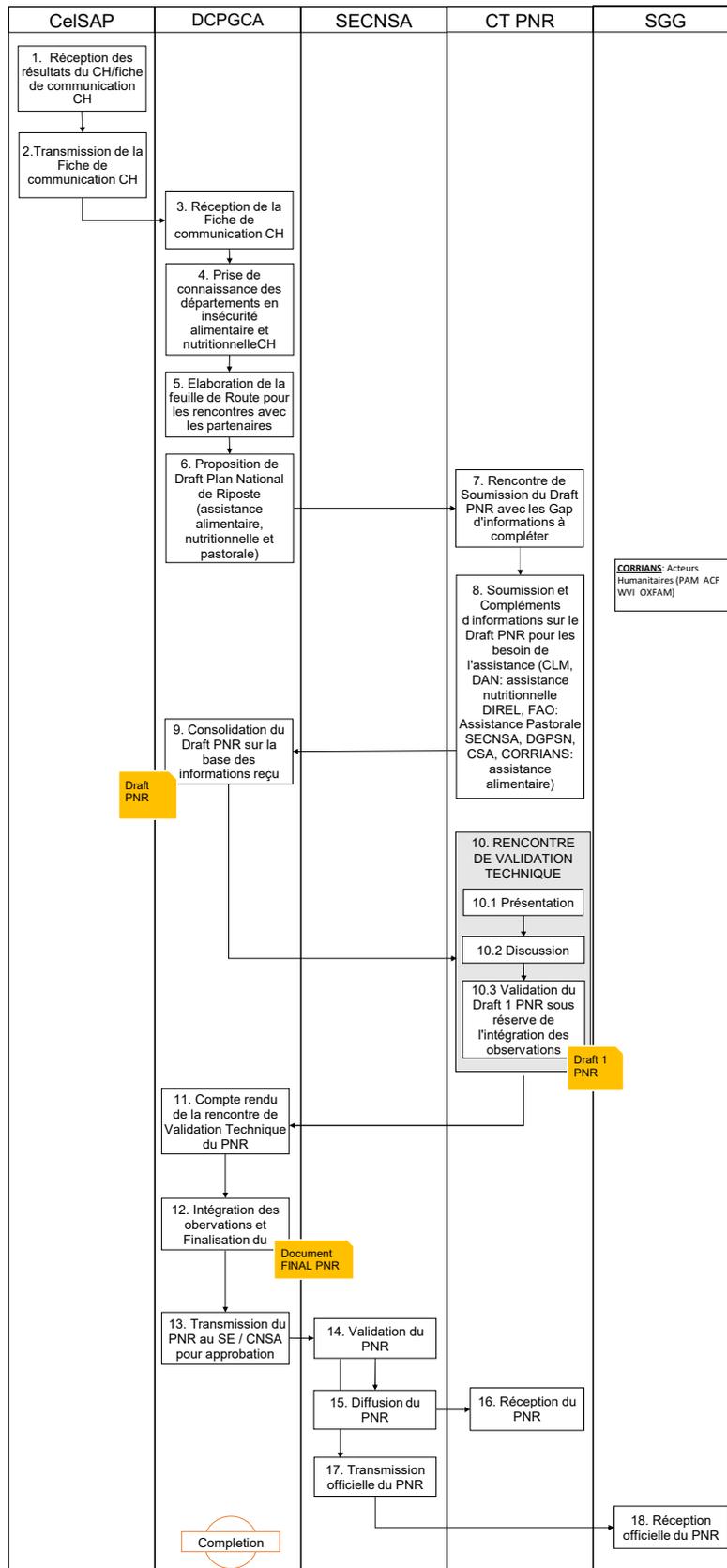
Bulletin SAP (CELLSAP)



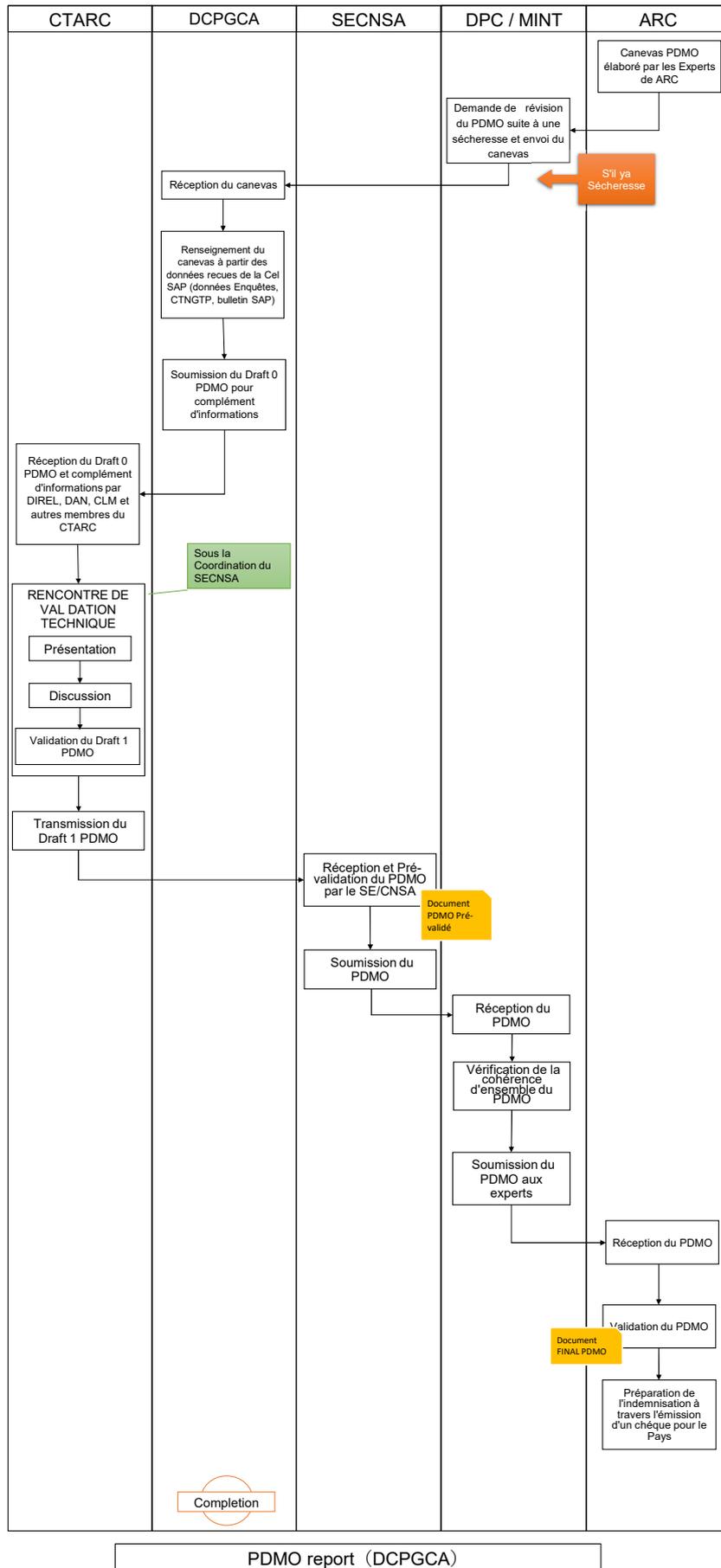


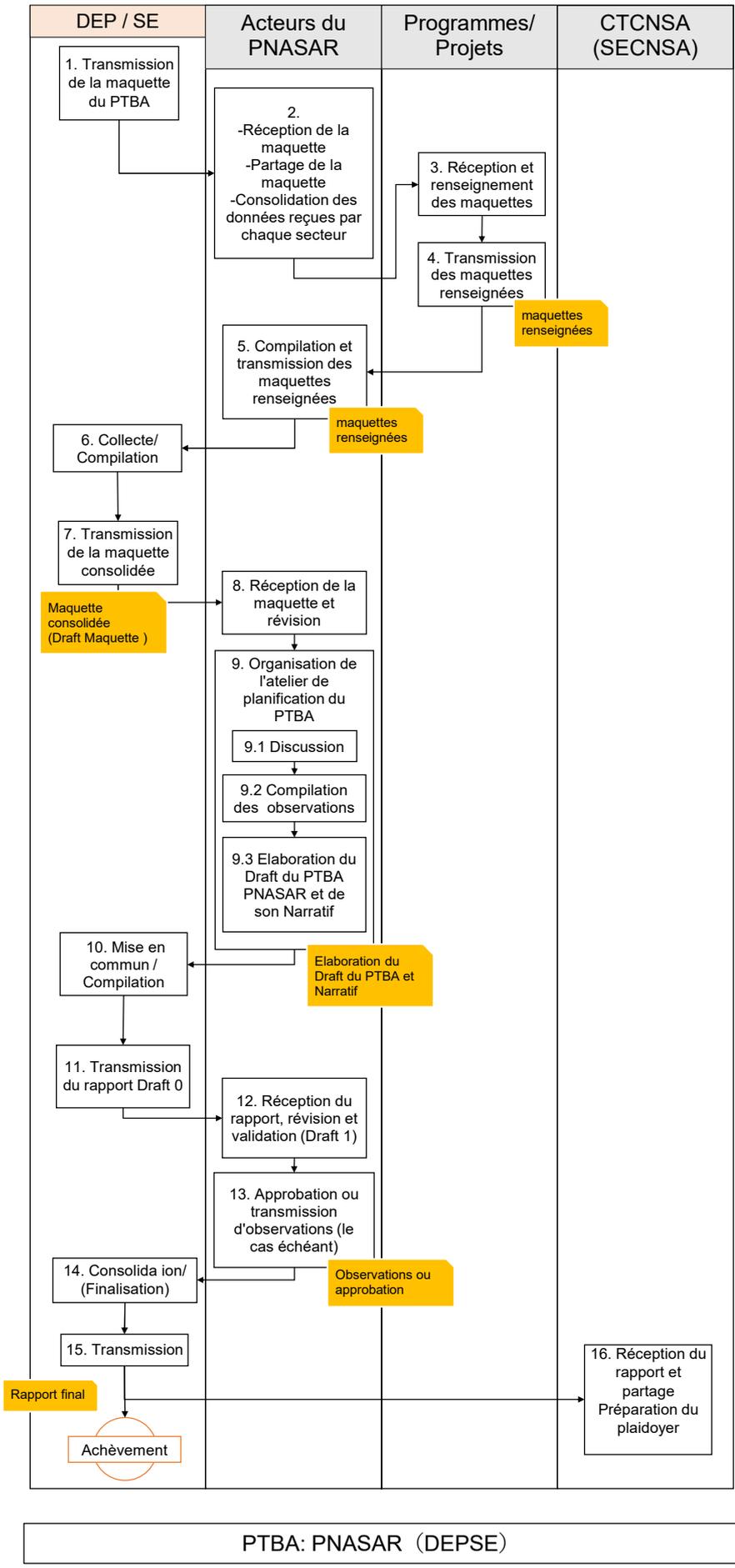
NB: the spreadsheet and the report of technical services are used for the



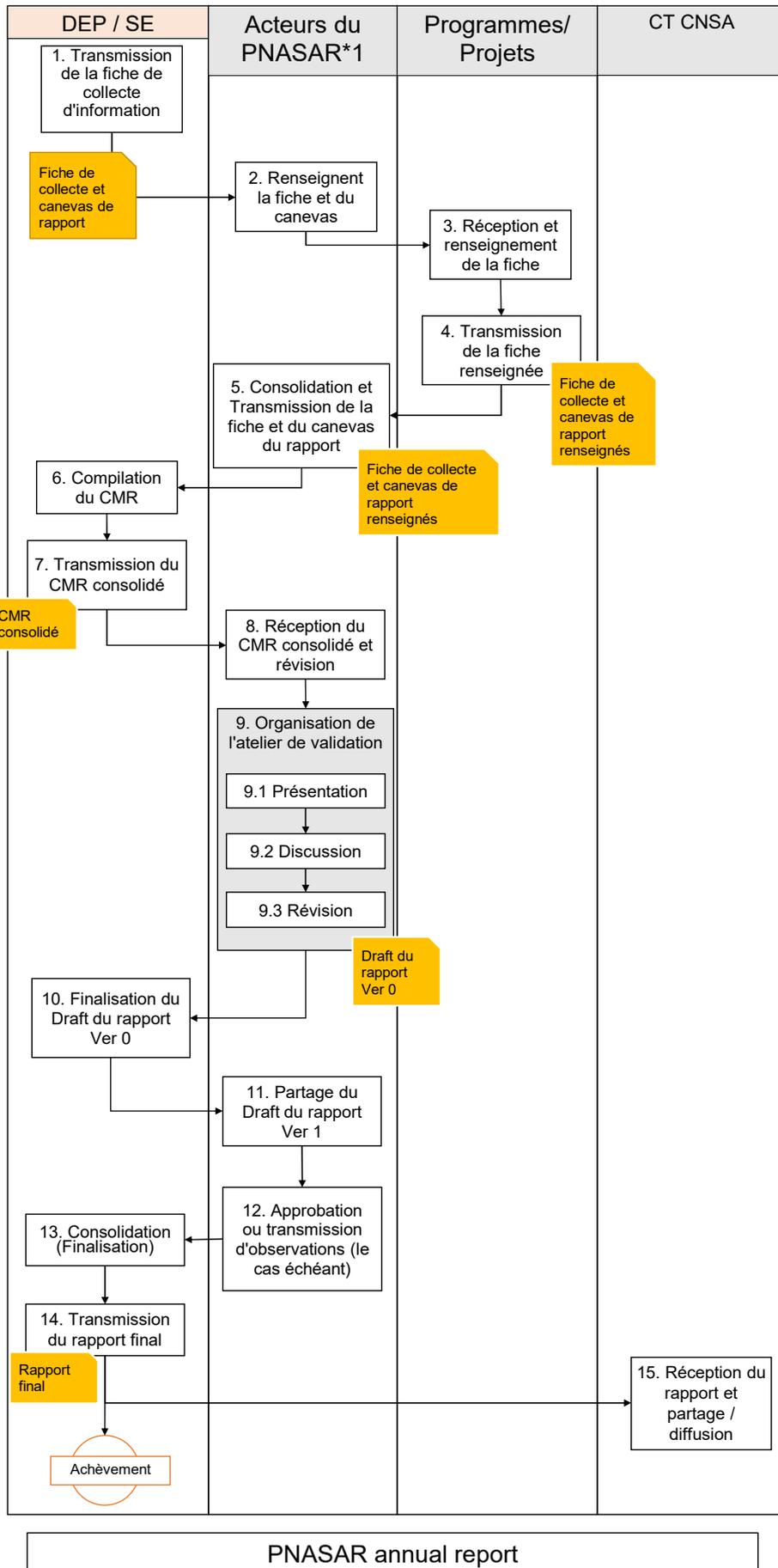


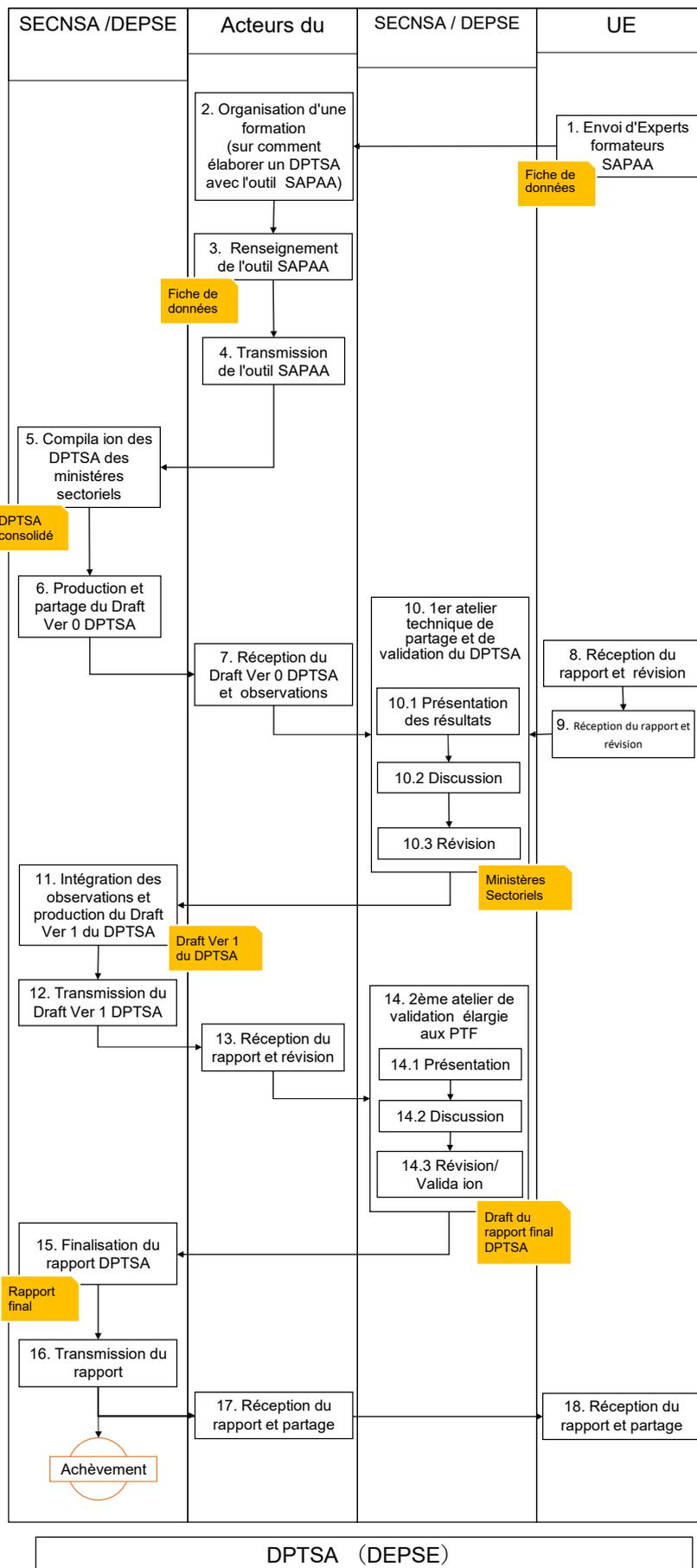
PNR report (DCPGCA)





PTBA: PNASAR (DEPSE)





DPTSA: Document of Study, Planning and Monitoring Evaluation
 SAPAA: Suivi et analyse des politiques agricoles et alimentaires

Annexe 11

Questionnaire de 3^{ème} enquête de satisfaction

3ème Questionnaire d'enquête de la satisfaction

[Section 1]

Enquête de satisfaction des acteurs sur l'information partagée par le SECNSA

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir nous aider à mesurer avec plus d'objectivité votre connaissance du SECNSA, votre niveau d'accès aux documents officiels du SECNSA et votre degré de satisfaction sur la qualité des données et informations diffusées par le SECNSA, en prenant quelques minutes pour répondre à ce questionnaire.

Nous vous en remercions par avance.

Conseiller Principal du Projet RC-GSAR

Introduction

Le Projet de Renforcement de Capacités en matière de Gouvernance de la Sécurité Alimentaire et de la Résilience (RC-GSAR) a pour objectif principal d'optimiser les capacités opérationnelles et organisationnelles du Secrétariat Exécutif de Sécurité Alimentaire et de la Résilience (SECNSA).

A cet effet, le Projet avait effectué une enquête initiale en vue de recueillir les points de vue des acteurs concernés aux niveaux national et décentralisé par les Rapports de l'ESA (Enquête de sécurité alimentaire), le bulletin SAP (Système d'alerte précoce) et le Rapport de mise en œuvre du PNASAR qui sont des documents officiels de diffusion de l'information du SECNSA au grand public.

Afin de mesurer le degré d'amélioration ou de prise en charge de la satisfaction des acteurs nationaux et du public, le projet compte réaliser une troisième « Enquête de satisfaction des acteurs sur l'information partagée par le SECNSA ».

Ce questionnaire est composé de 3 sections qui prendront maximum 20 minutes de votre précieux temps. Les résultats de cette enquête pourront servir pour l'amélioration de la qualité des informations partagées par le SECNSA.

Votre honnête et aimable assistance sera grandement appréciée.

Identification de la personne interrogée

Veuillez choisir votre appartenance à ces cadres suivants, et lieu de travail

Votre appartenance / statut

- Point focal du PNASAR
- Point focal du CTNSAP
- Membre du Comité régional de sécurité alimentaire (CRSA)
- Membre du Comité départemental de sécurité alimentaire (CDSA)
- Partenaire technique et financier (PTF)
- Autre

Lieu de travail / affectation (Région / Département) * (pull-down, liste déroulante)

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="radio"/> Dakar / Dakar | <input type="radio"/> Kaffrine / Birkilane | <input type="radio"/> Kolda / Kolda |
| <input type="radio"/> Dakar / Guédiawaye | <input type="radio"/> Kaffrine / Kaffrine | <input type="radio"/> Kolda / Vélingara |
| <input type="radio"/> Dakar / Pikine | <input type="radio"/> Kaffrine / Malem-Hodar | <input type="radio"/> Kolda / Médina Yoro Foulah |
| <input type="radio"/> Dakar / Rufisque | <input type="radio"/> Kaffrine / Koungheul | <input type="radio"/> Louga / Kébémér |
| <input type="radio"/> Diourbel / Bambey | <input type="radio"/> Kaolack / Kaolack | <input type="radio"/> Louga / Linguère |
| <input type="radio"/> Diourbel / Diourbel | <input type="radio"/> Kaolack / Guinguinéo | <input type="radio"/> Louga / Louga |
| <input type="radio"/> Diourbel / Mbacké | <input type="radio"/> Kaolack / Nioro du Rip | <input type="radio"/> Matam / Kanel |
| <input type="radio"/> Fatick / Fatick | <input type="radio"/> Kédougou / Kédougou | <input type="radio"/> Matam / Matam |
| <input type="radio"/> Fatick / Foundiougne | <input type="radio"/> Kédougou / Salemata | <input type="radio"/> Matam / Ranérou |
| <input type="radio"/> Fatick / Gossas | <input type="radio"/> Kédougou / Saraya | <input type="radio"/> Saint-Louis / Dagana |

- Saint-Louis / Podor
- Saint-Louis / Saint-Louis
- Sédhiou / Bounkiling
- Sédhiou / Goudomp
- Sédhiou / Sédhiou
- Tambacounda / Bakel
- Tambacounda / Koumpentoum
- Tambacounda / Tambacounda
- Tambacounda / Goudiry
- Thiès / Mbour
- Thiès / Thiès
- Thiès / Tivaouane
- Ziguinchor / Bignogna
- Ziguinchor / Oussouye
- Ziguinchor / Ziguinchor

[Section 2]

1. Rapport de l'Enquête de Sécurité Alimentaire (ESA)

L'Enquête de suivi de la Sécurité Alimentaire (ESA) est réalisée par le SECNSA deux (02) fois durant l'année en février et octobre.

Cette enquête a comme livrable le Rapport ESA qui doit sortir un (01) mois après l'Enquête.

1.1. Prise de conscience / Compréhension

1.1.1. Avez-vous connaissance de l'existence des rapports ESA ?

- Oui
- Non

1.1.2. Avez-vous une fois lu un rapport ESA ?

- Oui
- Non

1.1.3. Cochez les rapports ESA que vous avez lu. (Plusieurs réponses possibles)

	Format papier	Format numérique	Aucun
Rapport d'ESA de février 2021	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rapport d'ESA d'octobre 2021	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rapport d'ESA de février 2022	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

1.1.4. Quels formats des rapports de ESA préférez-vous obtenir ?

- Format papier
- Format numérique
- Tous les deux

1.2. Evaluation des contenus

Suite pour ceux qui avaient répondu OUI à la question 1.1.2

1.2.1. Les informations mentionnées dans le rapport ESA sont-elles utiles pour votre travail ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas

1.2.2. Quel est votre avis sur le volume du rapport ESA (nombre de pages) ?

- Trop volumineux
- Adéquat
- Peu volumineux
- Ne sais pas

1.2.3. Le contenu du rapport ESA est-il facile à comprendre ?

- Compréhensible
- Incompréhensible
- Ne sais pas

1.2.4. Le (s) graphique (s) du rapport ESA est-il facile à comprendre ?

- Compréhensible
- Incompréhensible
- Ne sais pas

1.2.5. Les analyses faites dans le rapport ESA est-elle adéquate / pertinente ?

- Adéquate
- Inadéquate
- Ne sais pas

1.2.6. Etes-vous satisfaits du contenu du rapport ESA ?

- Très satisfait
- Satisfait
- Neutre
- Insatisfait
- Très insatisfait
- Ne sais pas

1.2.7. Si vous avez des propositions pour améliorer les contenus du rapport ESA, veuillez les mentionner ici.

1.3. Le temps de la publication

1.3.1. Etes-vous satisfait de la période de publication du rapport ESA ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas

1.3.2. Si NON, Pourquoi ?

1.3.3. Est-ce que le retard de publication du rapport peut impacter sur votre travail

- Impact sur le travail Affecté
- Pas d'impact sur le travail
- Ne sais pas

1.3.4. Au cas où il y a un impact, veuillez mentionner les différents impacts

1.3.5. Si vous avez des propositions pour améliorer la période de publication du rapport ESA, merci de les mentionner ici.

[Section 3]

2. Bulletin SAP

Le bulletin SAP est un outil d'alerte et de veille de la situation alimentaire au niveau national.

Il est publié trois (03) fois par an pour les périodes de Mars, Mai, Août et Décembre qui correspondent au période de soudure et au Cadre Harmonisé.

2.1. Prise de conscience / Compréhension

2.1.1. Avez-vous entendu parler du bulletin SAP ?

- Oui
- Non

2.1.2. Avez-vous une fois lu le bulletin SAP ?

- Oui
- Non

2.1.3. Cochez les bulletins SAP que vous avez lu. (Plusieurs réponses possibles)

	Format papier	Format numérique	Aucun
Bulletin SAP Mars 2021	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bulletin SAP Mai 2021	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Bulletin SAP Août 2021	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bulletin SAP Décembre 2021	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bulletin SAP Mai 2022 (en préparation)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2.1.4. Quels formats du bulletin SAP préférez-vous obtenir ?

- Format papier
- Format Numérique
- Tous les deux

2.1.5. Qui vous transmet / envoie les bulletins SAP ? (Plusieurs réponses possibles)

- SECNSA
- BRSA
- ASSAME régional / départemental à l'époque
- Autres, (à spécifier)

2.1.6. Avec quel moyen vous recevez le bulletin SAP ? (Plusieurs réponses possibles)

- Courrier électronique
- Courrier physique
- Autres (à spécifier)

2.2. Évaluation du contenu

2.2.1 Les informations mentionnées dans le bulletin SAP sont-elles utiles pour votre travail ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas

2.2.2. Quel est votre avis sur le volume du bulletin SAP ?

- Trop volumineux
- Adéquat
- Peu
- Ne sais pas

2.2.3. Le bulletin SAP est-il facile à comprendre ?

- Compréhensible
- Incompréhensible
- Ne sais pas

2.2.4. Le (s) graphique (s) du bulletin SAP est-il facile à comprendre ?

- Compréhensible
- Incompréhensible
- Ne sais pas

2.2.5. Les analyses faites dans le bulletin SAP sont-elles adéquates (pertinentes) ?

- Adéquante
- Inadéquante
- Ne sais pas

2.2.6 Les données nécessaires sont-elles traitées dans le bulletin SAP ?

Domaine	Suffisant	Insuffisant
Climat – Pluviométrie – Situation Hydrologique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Situation campagne agricole	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Situation pastorale – Etat du cheptel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pêche- Situation halieutique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Situation des marchés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Insécurité alimentaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Engagements de l'Etat contre le risque	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

2.2.7. Etes-vous satisfaits du contenu du bulletin SAP ?

- Très satisfait
- Satisfait
- Neutre
- Insatisfait
- Très insatisfait
- Ne sais pas

2.2.8. Quels sont les thèmes traités dans le bulletin SAP à approfondir ? (Plusieurs réponses possibles)

- Climat (Pluviométrie)
- Situation hydrologique
- Evolution des cultures
- Situation phytosanitaire
- Etat des pâturages
- Mouvement du bétail
- Niveau des stocks céréaliers aux marchés
- Evolution des prix des produits agricoles et du bétail
- Zones à risque d'insécurité alimentaire
- Assistance aux populations vulnérables
- Autres (à spécifier)

2.2.9. Si vous avez des propositions pour améliorer les contenus du bulletin SAP, veuillez les mentionner ici.

2.3. Le temps de la publication

2.3.4. Etes-vous satisfaits de la période de publication du bulletin SAP ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas

1.3.2. Si NON, Pourquoi ?

2.3.3. En cas de retard de publication du bulletin SAP, votre travail est-il affecté ?

- Affecté
- Pas d'affecté
- Ne sais pas

2.3.4. Au cas où il y a un impact, veuillez mentionner les différents impacts

2.3.5. Si vous avez des propositions pour améliorer la période de publication et les moyens de partage du bulletin SAP, veuillez les mentionner

[Section 4]

3. Rapport de mise en œuvre du PNASAR

Le rapport de mise en œuvre du PNASAR est un outil de suivi de la mise en œuvre des sous-programmes à travers leurs réalisations technique et financière. Il est publié une (01) fois par an durant le mois de juillet.

3.1. Prise de conscience / Compréhension

3.1.1. Avez-vous connaissance du rapport de mise en œuvre du PNASAR ?

- Oui
- Non

3.1.2. Avez-vous une fois lu le rapport de mise en œuvre du PNASAR ?

- Oui
- Non

3.1.3. Cochez les rapports de mise en œuvre du PNASAR que vous avez lu. (Plusieurs réponses possibles)

	Format papier	Format numérique	Aucun
Rapport de suivi trimestriel du projet 2021	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Revu semestriel du PNASAR 2021	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rapport de revue annuelle 2021 PNASAR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3.1.4. Quels formats du rapport de mise en œuvre du PNASAR préférez-vous obtenir ?

- Format papier
- Format Numérique
- Tous les deux

3.2. Évaluation du contenu

3.2.1. Les informations mentionnées dans le rapport de mise en œuvre du PNASAR sont-elles utiles pour votre travail ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas

3.2.2. Quel est votre avis sur le volume du rapport de mise en œuvre du PNASAR ?

- Trop volumineux
- Adéquat
- Peu volumineux
- Ne sais pas

3.2.3. Le rapport de mise en œuvre du PNASAR est-il facile à comprendre ?

- Compréhensible
- Incompréhensible
- Ne sais pas

3.2.4. Le(s) graphique(s) du rapport de mise en œuvre du PNASAR sont-ils faciles à comprendre ?

- Compréhensible
- Incompréhensible
- Ne sais pas

3.2.5. L'analyse du rapport de mise en œuvre du PNASAR est-elle adéquate (pertinente) ?

- Adéquate
- Inadéquate
- Ne sais pas

3.2.6. Etes-vous satisfaits du contenu du rapport de mise en œuvre du PNASAR ?

- Très satisfait
- Satisfait
- Neutre
- Insatisfait
- Très insatisfait
- Ne sais pas

3.2.8. Si vous avez des propositions pour améliorer les contenus du rapport de mise en œuvre du PNASAR, merci de les mentionner ici.

3.3. Le temps de publication

1.3.1. Etes-vous satisfait de la période de publication du rapport de mise en œuvre du PNASAR ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas

1.3.2. Si NON, Pourquoi ?

3.3.3. En cas de retard de publication du rapport de mise en œuvre du PNASAR, votre travail en sera-t-il affecté ?

- Affecté
- Pas d'affecté
- Ne sais pas

3.3.4. Au cas où il y a un impact, veuillez mentionner les différents impacts

3.3.5. Si vous avez des propositions pour améliorer la période de publication du rapport de suivi évaluation du PNASAR, veuillez les mentionner

Fin du questionnaire

Veuillez cliquer "Envoyer" pour terminer.

Merci beaucoup de votre coopération !!

Annexe 12

Rapport de 3ème enquête de satisfaction



REPUBLIQUE DU SENEGAL

*_*_*_*_*_*

SECRETARIAT EXECUTIF DU CONSEIL NATIONAL DE SECURITE ALIMENTAIRE

*_*_*_*_*_*

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN MATIERE DE GOUVERNANCE
DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET DE LA RESILIENCE

RAPPORT

Résultats de la Troisième Enquête de satisfaction des acteurs
sur l'information partagée par le SECNSA

Projet de Renforcement des capacités en matière de gouvernance de
la sécurité alimentaire et de la résilience (RC-GSAR)

Octobre 2022

Table des matières

I. Introduction.....	1
1.1.Contexte et justification	1
1.2.Rappel des objectifs de l'enquête	1
II. Méthodologie de l'enquête.....	2
2.1.Cibles de l'enquête	2
(1) Elaboration de l'outil d'enquête.....	2
(2) Méthode d'enquête	2
(3) Déroulement de l'enquête.....	2
2.2.Analyse d'enquête.....	2
III. Résultats d'enquête de satisfaction.....	3
3.1.Situation des réponses.....	3
3.2.Rapport de l'Enquête de Sécurité Alimentaire (ESA)	5
(1) Prise de conscience / Compréhension.....	5
(2) Evaluation des contenues	5
(3) Période et délai de publication.....	8
3.3.Bulletin SAP	9
(1) Prise de conscience / compréhension	9
(2) Evaluation du contenu.....	10
(3) La période et le délai de publication	14
3.4.Rapport de mise en œuvre du PNASAR	15
(1) Prise de conscience / compréhension	15
(2) Evaluation du contenu.....	16
(3) La période et le délai de publication	18
IV. Conclusions et Recommandations.....	20
4.1.Conclusions.....	20
(1) Prise de conscience / compréhension	20
(2) Evaluation des contenus	20

(3) La période et le délai de publication	22
4.2.Comparaison des résultats entre les deux enquêtes.....	22
4.3.Recommandations	25
(1) Rapport de l'ESA	25
(2) Bulletin SAP	25
(3) Rapport de mise en œuvre du PNASAR.....	26

Liste des tableaux et graphiques

Figure 1 : Structures ayant répondu.....	4
Figure 2 : Niveau de satisfaction au contenu du rapport ESA	6
Figure 3 : Pourcentage des répondants ayant répondu que les données sont suffisamment traitées dans le bulletin SAP.....	12
Figure 4 : Niveau de satisfaction au contenu du bulletin SAP.....	12
Figure 5 : Thèmes à approfondir dans le bulletin SAP.....	13
Figure 6 : Niveau de satisfaction au contenu du rapport PNASAR.....	17
Tableau 1 : Nombres de structures enquêtées par catégorie	2
Tableau 2 : Résumé récapitulatif des résultats sur la prise de conscience	20
Tableau 3 : Résumé récapitulatif des résultats sur l’appréciation du contenu des documents	21
Tableau 4 : Résumé récapitulatif des résultats sur la période de publication des documents.....	22
Tableau 5 : Comparaison des cibles et taux de réponses entre les enquêtes 2020 et 2021	23
Tableau 6 : Comparaison des résultats principaux entre les enquêtes 2020 et 2021	24

I. Introduction

1.1. Contexte et justification

Le Projet de Renforcement des capacités en matière de gouvernance de la sécurité alimentaire et de la résilience (Projet RC-GSAR) a pour objectif principal d'optimiser les capacités opérationnelles et organisationnelles du Secrétariat exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SECNSA) et de ses Bureaux régionaux de sécurité alimentaire (BRSA), en améliorant la collecte, le suivi-évaluation et la coordination des interventions afin d'établir des mesures effectives et adaptées sur le terrain.

Le Projet se poursuit avec sa deuxième étape qui a démarré en fin mai 2019 et des efforts seront aussi fournis pour mieux accompagner le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SECNSA) dans leur mission de coordination, d'analyse des informations et de suivi-évaluation des engagements sectoriels, tant au niveau central, qu'au niveau local pour une meilleure gouvernance de la Sécurité Alimentaire, de la Nutrition et de la Résilience (SANR) au Sénégal.

A cet effet, le Projet avait déjà effectué deux (02) enquêtes (première enquête : de mai à juillet 2020, deuxième enquête : de août à septembre 2021), en vue de recueillir les perceptions des acteurs concernés aux niveaux central et décentralisé par les Rapports de l'ESA (Enquête de sécurité alimentaire), le Bulletin SAP (Système d'alerte précoce) et le Rapport de suivi-évaluation du PNASAR, qui sont des documents officiels de diffusion d'information du SECNSA au grand public.

Ainsi, avec la fin imminente du projet (fin 2022), une troisième « Enquête de satisfaction des acteurs sur l'information partagée par le SECNSA » a été réalisée de juillet à septembre 2022 et devra permettre de mesurer le degré de satisfaction des acteurs nationaux de la Sécurité Alimentaire, de Nutrition et de Résilience (SANR) et du public.

1.2. Rappel des objectifs de l'enquête

L'objectif général de l'enquête est de mesurer le niveau de prise en charge de l'amélioration de la satisfaction des différents acteurs, des partenaires et des usagers publics sur les informations partagées par le SE-CNSA. De manière spécifiques cette enquête visera à :

- Mesurer le niveau d'amélioration de l'accès aux données et informations, de la compréhension et de la connaissance des acteurs et du public cible sur les documents officiels du SECNSA ;
- Mesurer le degré de satisfaction des acteurs et du public vis-à-vis de l'information partagée par le SECNSA ;
- Recueillir les points de vue des acteurs sur l'amélioration des données et de la qualité des informations fournies par le rapport de l'ESA, le Bulletin SAP et le rapport de mise en œuvre du PNASAR ;
- Identifier l'accessibilité et l'utilisation des informations publiées par le SECNSA, vis à vis des acteurs et du public cible ;
- Recueillir les avis et suggestions des acteurs sur l'amélioration de la qualité des informations à diffuser par le SECNSA ;
- Recueillir l'évolution des résultats obtenus entre les trois enquêtes réalisées.

II. Méthodologie de l'enquête

2.1. Cibles de l'enquête

Les structures enquêtées sont les points focaux du Programme National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PNASAR) et les membres du Comité Technique national du Système d'Alerte précoce (CTNSAP) au niveau central, les membres des Comités régionaux et départementaux de sécurité alimentaire (CRSA/CDSA) au niveau déconcentré et les Partenaires techniques et financières (PTF) toujours du niveau central et déconcentré, pour un total de 591 institutions.

Tableau 1 : Nombres de structures enquêtées par catégorie

Cibles	Nombre
Points focaux du PNASAR	15
Points focaux du CTNSAP	16
CRSA	320
CDSA	225
PTF, Membre du Comité conjoint de coordination (CCC)	15
Total	591

(1) Elaboration de l'outil d'enquête

- Les informations collectées dans le cadre de cette enquête portent essentiellement sur l'appréciation de la connaissance, de la compréhension et du délai de publication des rapports de l'ESA, des Bulletins SAP et des rapports de mise en œuvre du PNASAR, qui sont les principaux documents publiés par le SECNSA. Le questionnaire comprend 57 questions communes et utilisées pour toutes les catégories des structures enquêtées. Afin de faire la comparaison avec les résultats de la première enquête réalisée de mai à juillet 2020 et la deuxième enquête réalisée d'août à septembre 2021, le même questionnaire, avec quelques corrections mineures, a été utilisé.

(2) Méthode d'enquête

- Le questionnaire a été créé au format Google Forms (Formulaires Google) et partagé en ligne via un lien web et l'enquête a été menée de manière anonyme selon la structure de la personne et le lieu d'affectation. Cependant une enquête par téléphone a été faite pour une amélioration du taux de réponse. La liste des cibles de l'enquête a été revue et organisée. En particulier, la liste des membres du CRSA/CDSA, qui sont des acteurs locaux, a été confirmée et mise à jour en collaboration avec le Coordonnateur national des Bureaux régionaux de sécurité alimentaire (CBRSA) et les Chefs de chaque Bureaux régionaux de sécurité alimentaire (BRSA).

(3) Déroulement de l'enquête

- Le lien web du questionnaire Web a été partagé aux cibles de l'enquête le lundi 25 juillet 2022. Pour les membres des CRSA/ CDSA, le lien a été partagé par les BRSA de chaque région.
- Initialement, la date limite pour les réponses était fixée à 12 jours après l'envoi du formulaire, mais en raison du faible taux de réponse, la date limite a été reportée à plusieurs reprises tout en encourageant les non-répondants à répondre ; elle a été reportée jusqu'au jeudi 31 août 2022. Enfin, le formulaire du questionnaire a été clos à l'issue des réponses obtenues le 9 septembre 2022. En conséquence, 47 jours ont été consacrés à réponse.

2.2. Analyse d'enquête

- Les résultats de l'enquête ont été récapitulés par catégories de répondants et synthétisés dans un rapport par le Projet RC-GSAR.

III. Résultats d'enquête de satisfaction

3.1. Situation des réponses

- Le nombre total de réponses obtenues au cours de la période d'enquête était de 187, mais les doublons (réponses multiples du même répondant) et les réponses du personnel du SECNSA ont été exclues. Le nombre total de réponses valides est de 174 soit un taux de réponse de 29,4 % des structures totales ciblées. Lors des deux enquêtes précédentes, le nombre total de réponses valides et le taux de réponse étaient respectivement 105 et 28,7 % pour la première enquête (réalisée de mai à juillet 2020) et de 166 et 29,0 % pour la deuxième enquête (réalisée d'août à septembre 2021).
- Pour cette 3^{ème} enquête, le nombre de membres du CRSA était de 320 ; ce qui est supérieur au nombre des deux enquêtes précédentes. Les régions de Diourbel, Fatick, Kaolack et Louga, qui ont accueilli des sessions de cadres harmonisés (CH) décentralisés CH avec l'appui du RC-GSAR, ont connu une augmentation du nombre de membres de CRSA ayant répondu. En particulier, le nombre de Partenaire au développement au niveau régional a atteint 112 ; ce qui indique que les activités du SE-CNSA se sont étendues et que le nombre d'agents des structures étatiques impliqués a augmenté. Par contre, le nombre des membres de CDSA est de 225, moins que celui de la seconde enquête (318). Dans les régions de Fatick, Kaolack, Kolda et Tambacounda, le CDSA ne fonctionne pour certains départements et les questionnaires n'ont pas pu être envoyés à tous les membres du cadre.

Q.0. Situation des réponses

Cible	Nbr ciblés	Nbr total de réponses	Nbr réponse valide	Taux de réponse
Points focaux du PNASAR	15	6	6	40,0 %
Points focaux du CTNSAP	16	13	13	81,3 %
CRSA	320	106	106	33,1 %
Dakar *1	0	0	0	-
Diourbel	40	11	11	27,5 %
Fatick	22	8	8	36,4 %
Kaffrine	15	6	6	40,0 %
Kaolack	22	10	10	45,5 %
Kédougou	20	15	15	75,0 %
Kolda	39	11	11	28,2 %
Louga	47	7	7	14,9 %
Matam	21	6	6	28,6 %
St Louis	22	7	7	31,8 %
Sédhiou	28	8	8	28,6 %
Tambacounda	24	8	8	33,3 %
Thiès	12	3	3	25,0 %
Ziguinchor	8	6	6	75,0 %
CDSA	225	41	41	18,2 %
Dakar *1	0	0	0	-
Diourbel	77	1	1	1,3 %
Fatick *2	0	0	0	-
Kaffrine	12	1	1	8,3 %
Kaolack *2	4	1	1	25,0 %
Kédougou	17	8	8	47,1 %
Kolda *2	4	0	0	0,0 %
Louga	35	4	4	11,4 %
Matam	13	3	3	23,1 %
St Louis	17	5	5	29,4 %
Sédhiou	24	3	3	12,5 %
Tambacounda *2	3	1	1	33,3 %
Thiès	7	4	4	57,1 %
Ziguinchor	12	10	10	83,3 %
PTF, Membres du CCC	15	8	8	53,3 %
Autres	0	13	0	-
Total	591	187	174	29,4 %

*1 Depuis 2019, le BRSA de Dakar est fermé, donc le CRSA et le CDSA de Dakar ne sont plus fonctionnels. Par conséquent, le nombre d'institutions à Dakar est de 0.

*2 Dans ces régions, il y a des départements où le CDSA ne fonctionne pas, et les questionnaires n'ont pas été distribués lors de la troisième enquête. Par conséquent, le nombre de membres de l'CDSA de la 3^{ème} enquête est inférieur à celui de la 2^{ème} enquête.

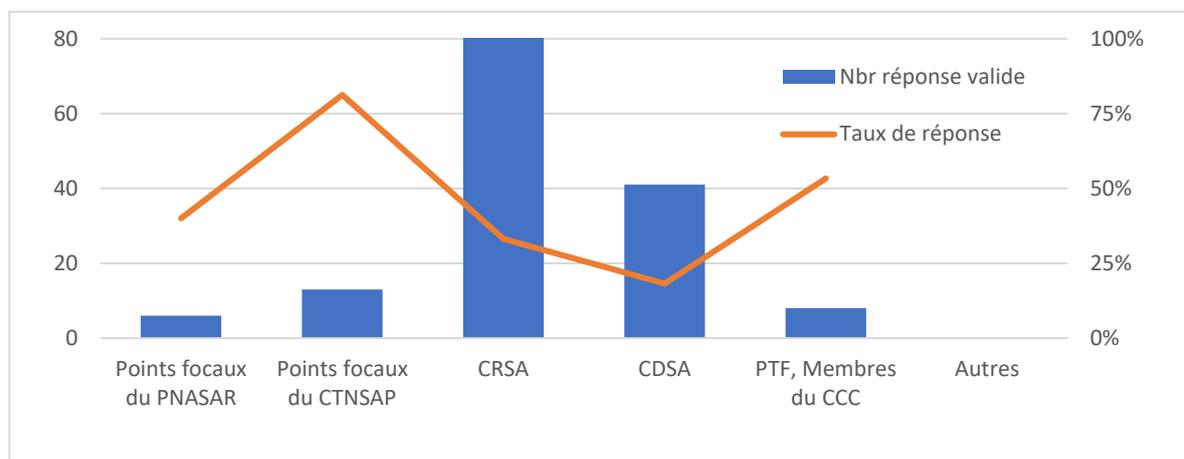


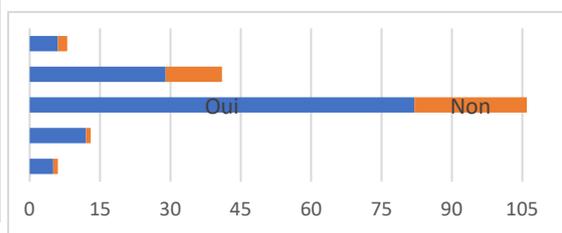
Figure 1 : Structures ayant répondu

3.2. Rapport de l'Enquête de Sécurité Alimentaire (ESA)

(1) Prise de conscience / Compréhension

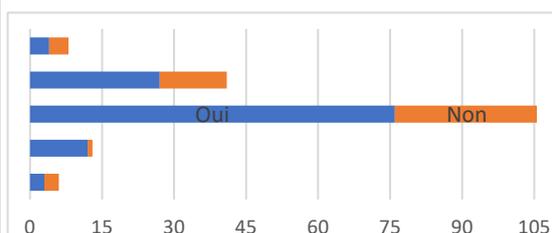
Q.1.1.1. Avez-vous connaissance de l'existence des rapports ESA ?

Cible	Oui	Non
Points focaux du PNASAR	5	1
Points focaux du CTNSAP	12	1
CRSA	82	24
CDSA	29	12
PTF, CCC, Autre	6	2
Total	134	40



Q.1.1.2. Avez-vous une fois lu un rapport ESA ?

Cible	Oui	Non
Points focaux du PNASAR	3	3
Points focaux du CTNSAP	12	1
CRSA	76	30
CDSA	28	14
PTF, CCC, Autre	4	4
Total	122	52



Q.1.1.3. Cochez les rapports ESA que vous avez lu (Plusieurs réponses possibles)

Cible	Rapport ErSA du fév. 2020			Rapport ESA d'octobre 2020			Rapport ESA du février 2021		
	Format papier	Format numérique	Aucun	Format papier	Format numérique	Aucun	Format papier	Format numérique	Aucun
Points focaux du PNASAR	0	2	4	0	2	4	0	3	3
Points focaux du CTNSAP	0	8	4	1	7	4	0	7	5
CRSA	1	47	57	2	45	57	4	56	43
CDSA	0	19	21	0	17	23	0	24	16
PTF, CCC, Autre	1	2	5	1	3	4	1	2	5
Total	2	78	91	4	74	92	5	92	72

Q.1.1.4. Quels formats des rapports de l'ESA préférez-vous obtenir ?

Cible	Format papier	Format numérique	Tous les deux
Points focaux du PNASAR	0	4	2
Points focaux du CTNSAP	0	8	5
CRSA	3	59	44
CDSA	3	21	17
PTF, CCC, Autre	1	4	3
Total	7	96	71

(2) Evaluation des contenues

Q.1.2.1. Les informations mentionnées dans le rapport ESA sont-elles utiles pour votre travail ?

Cible	Oui	Non	Ne sais pas
Points focaux du PNASAR	4	0	2
Points focaux du CTNSAP	11	1	1
CRSA	79	1	26
CDSA	30	0	11
PTF, CCC, Autre	6	0	2
Total	130	2	42

Q.1.2.2. Quel est votre avis sur le volume du rapport ESA (nombre de pages) ?

Cible	Trop volumineux	Adéquat	Peu volumineux	Ne sais pas
Points focaux du PNASAR	0	2	1	3
Points focaux du CTNSAP	2	10	0	1
CRSA	9	58	6	33
CDSA	2	25	3	11
PTF, CCC, Autre	0	5	0	3
Total	13	100	10	51

Q.1.2.3. Le contenu du rapport ESA est-il facile à comprendre ?

Cible	Compréhensible	Incompréhensible	Ne sais pas
Points focaux du PNASAR	3	0	3
Points focaux du CTNSAP	12	0	1
CRSA	73	0	33
CDSA	26	1	14
PTF, CCC, Autre	5	0	3
Total	119	1	54

Q.1.2.4. Le(s) graphique(s) du rapport ESA est-il facile à comprendre ?

Cible	Compréhensible	Incompréhensible	Ne sais pas
Points focaux du PNASAR	2	1	3
Points focaux du CTNSAP	12	0	1
CRSA	71	2	33
CDSA	26	0	15
PTF, CCC, Autre	4	1	3
Total	115	4	55

Q.1.2.5. Les analyses faites dans le rapport ESA est-elle adéquate / pertinente ?

Cible	Adéquate	Inadéquate	Ne sais pas
Points focaux du PNASAR	3	0	3
Points focaux du CTNSAP	12	0	1
CRSA	68	2	36
CDSA	25	1	15
PTF, CCC, Autre	4	0	4
Total	112	3	59

Q.1.2.6. Etes-vous satisfaits du contenu du rapport ESA ?

Cible	Très satisfait	Satisfait	Neutre	Insatisfait	Très insatisfait	Ne sais pas
Points focaux du PNASAR	0	1	2	0	0	3
Points focaux du CTNSAP	0	12	0	0	0	1
CRSA	4	64	4	0	0	33
CDSA	4	22	2	1	0	13
PTF, CCC, Autre	2	1	2	0	0	3
Total	10	100	10	1	0	53

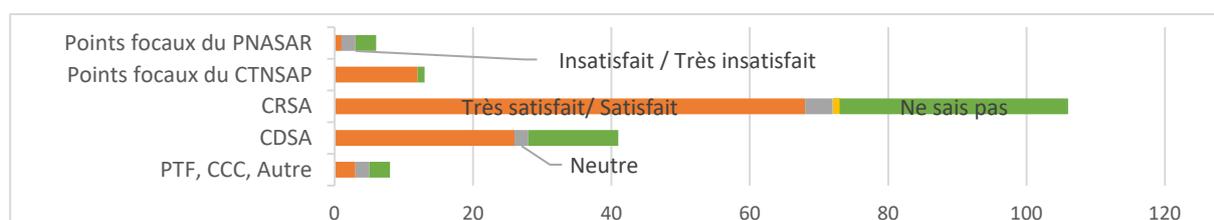


Figure 2 : Niveau de satisfaction au contenu du rapport ESA

Q.1.2.7. Si vous avez des propositions pour améliorer les contenus du rapport ESA, veuillez les mentionner ici.

- Il y a eu 43 propositions spécifiques. Les suggestions pour l'amélioration du contenu du Rapport ESA portent principalement sur la méthodologie et la qualité de l'analyse des données, l'implication des acteurs dans le processus, la qualité du document, et même la qualité de l'enquête.

- **Méthode et qualité de l'analyse (23) :**

Pour ce qui a trait à ces aspects, les enquêtés ont suggéré qu'il faut :

- Représenter certaines données sur une carte ;
- Synthétiser le document et utiliser des graphiques plus simples et plus explicites étant donné que c'est un rapport régulier et utile ;
- Faire un résumé du document en quelque page avec des graphiques ;
- Désagréger les données jusqu'au niveau des communes pour faciliter la planification locale ;
- Joindre en annexe le questionnaire de l'enquête (dans l'ESA5 c'est indiqué "8. Questionnaire" en annexe mais sans le questionnaire) ;
- Mettre l'essentiel en évitant de mettre trop de figures ;
- Améliorer la présentation du rapport en ce qui concerne la taille des écritures et partager les conclusions de la partie analyse et surtout le mettre en relief ;
- Relever puis mettre les valeurs de la situation des stocks et prix des produits consommation de base ;
- Simplifier certains graphiques auxquels la compréhension est un peu difficile ;
- Clarifier la manière d'administrer le questionnaire plus précisément la durée des stocks des ménages ;
- Mettre beaucoup d'accent sur le secteur de l'élevage ;
- Valider les rapports au niveau territorial avant leur publication ;

- **Implication des acteurs (9) :**

Quant à l'implication des acteurs, il a été suggéré de :

- Recommander les partenaires au développement d'appuyer les ménages vulnérables et aussi matérialiser des solutions aux facteurs limitants de l'insécurité alimentaire ;
 - Consulter les parties prenantes et les documents de planification locale ;
 - Tenir une rencontre de partage des résultats et du rapport avec les services techniques ;
 - Insister sur le volet nutrition et sensibilisation ;
 - Arrimer le contenu du rapport avec les rapports annuels de performance des secteurs contribuant à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à la résilience (revue sectorielle, revue budgétaire, etc.) ;
 - Mieux intégrer la contribution des PTF dans l'atténuation des résultats de la SAN ;
- **Partage des résultats et disponibilité du rapport (11) :**
 - Partager avec l'ensemble des partenaires qui contribuent à ce rapport ;
 - Veuillez convoquer des rencontres de partage pour recueillir les feedbacks sur les précédents bulletins ;
 - Mettre en ligne les rapports ;
 - Que les rapports soient dans les deux formats (en numérique et en papier).

(3) Période et délai de publication

Q.1.3.1. Etes-vous satisfait de la période de publication du rapport ESA ?

Cible	Oui	Non	Ne sais pas
Points focaux du PNASAR	2	0	4
Points focaux du CTNSAP	10	1	2
CRSA	64	5	37
CDSA	26	2	13
PTF, CCC, Autre	5	0	3
Total	107	8	59

Q.1.3.2. Si NON, pourquoi ?

L'insatisfaction des acteurs sur la période et le délai de publication, s'explique par les raisons suivantes :

- Les rapports de l'année N sont publiés en année N+1 après 6 mois, ce qui me semble trop tard. Faites l'effort de publier en fin janvier, au plus tard.
- Le délai nous semble long entre la réception des données brutes utilisées lors des CH et la finalisation des rapports.
- Le partage doit être fait plus tôt que la tenue des cadres d'exploitation.

Q.1.3.3. Est-ce que le retard de publication du rapport ESA peut impacter sur votre travail ?

Cible	Impact sur le travail	Pas d'impact	Ne sais pas
Points focaux du PNASAR	1	1	4
Points focaux du CTNSAP	1	12	0
CRSA	23	51	32
CDSA	9	21	11
PTF, CCC, Autre	5	2	1
Total	39	87	48

Q.1.3.4. Au cas où il y a un impact, veuillez mentionner les différents impacts

- Sur les 39 répondants portant sur « l'Impact sur le travail » à la question précédente, 26 ont répondu avec des détails précis. Outre son impact sur l'élaboration des politiques et la prise de décision, son importance en tant que source d'information a été souligné.
 - Prise de décision (20) :
 - Impact sur les prises de décisions et sur l'exécution ;
 - Impact sur la disponibilité de données fiables avec une temporalité très récente (moins de 3 mois) pour certains partenaires et/ou des projets et programmes de l'Etat ;
 - Impact sur l'élaboration des rapports d'activités des acteurs ;
 - Impact sur les informations et les analyses qu'on peut tirer du rapport ;
 - Session du CH (1) :
 - Impact sur la disponibilité à temps des données indispensables pour les ateliers du CH.
 - Source d'information (5) :
 - Impact sur la disponibilité de données récentes pour les acteurs ;
 - Impact sur la fiabilité des données et la qualité de l'analyse dans les délais.

Q.1.3.5. Si vous avez des propositions pour améliorer la période de publication du rapport de l'ESA, veuillez les mentionner ici

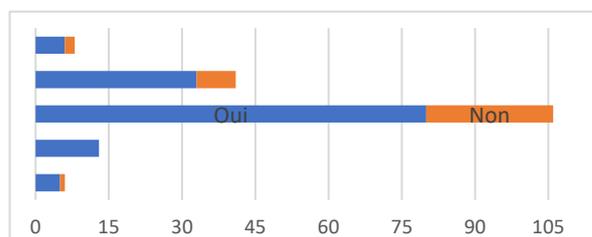
- Période de publication (11) :
 - Publier avant le mois de juin ;
 - Publier semestriellement ;
 - Publier dès le premier mois de l'année N+1
 - Bien planifier les activités, organiser le travail par une bonne répartition des différentes tâches et adopter des méthodes de travail permettant de finaliser les rapports au moment opportun.

3.3. Bulletin SAP

(1) Prise de conscience / compréhension

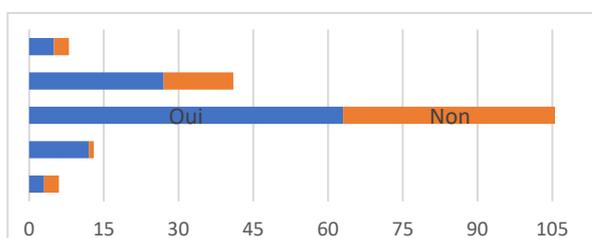
Q.2.1.1. Avez-vous déjà entendu parler du bulletin SAP ?

Cible	Oui	Non
Points focaux du PNASAR	5	1
Points focaux du CTNSAP	13	0
CRSA	80	26
CDSA	33	8
PTF, CCC, Autre	6	2
Total	137	37



Q.2.1.2. Avez-vous une fois lu le bulletin SAP ?

Cible	Oui	Non
Points focaux du PNASAR	3	3
Points focaux du CTNSAP	12	1
CRSA	63	43
CDSA	27	13
PTF, CCC, Autre	5	3
Total	110	64



Q.2.1.3. Cochez les bulletins SAP que vous avez lu (Plusieurs réponses possibles)

Cible	Bulletin SAP mai 2021			Bulletin SAP août 2021		
	Format papier	Format numérique	Aucun	Format papier	Format numérique	Aucun
Points focaux du PNASAR	0	2	4	0	2	4
Points focaux du CTNSAP	4	8	3	4	8	3
CRSA	6	41	61	3	39	65
CDSA	1	17	24	2	19	22
PTF, CCC, Autre	1	4	4	1	5	3
Total	12	72	96	10	73	97

Cible	Bulletin SAP décembre 2021			Bulletin SAP mai 2022		
	Format papier	Format numérique	Aucun	Format papier	Format numérique	Aucun
Points focaux du PNASAR	0	1	5	0	2	4
Points focaux du CTNSAP	3	10	2	4	6	4
CRSA	3	46	57	5	46	56
CDSA	1	19	22	2	21	19
PTF, CCC, Autre	1	4	4	1	4	4
Total	8	80	90	12	79	87

Q.2.1.4. Quels formats du bulletin SAP préférez-vous obtenir ?

Cible	Format papier	Format numérique	Tous les deux
Points focaux du PNASAR	0	4	2
Points focaux du CTNSAP	1	8	4
CRSA	5	55	46
CDSA	2	20	19
PTF, CCC, Autre	0	4	4
Total	8	91	75

Q.2.1.5. Qui vous transmet / envoie les bulletins SAP ? (Plusieurs réponses possibles)

Cible	SECNSA	BRSA	ASSAME	Autres
Points focaux du PNASAR	3	0	0	3
Points focaux du CTNSAP	12	1	0	1
CRSA	22	65	2	23
CDSA	10	24	3	9
PTF, CCC, Autre	6	1	0	1
Total	53	91	5	37

Autre (à préciser) :

- 18 répondants sur 37 ont répondu qu'ils n'avaient jamais reçu le bulletin SAP ;
- 14 bénéficiaires ont répondu avoir reçu le Bulletin SAP de par leur structure.

Q.2.1.6. Par quel moyen recevez-vous le bulletin SAP ? (Plusieurs réponses possibles)

Cible	Courrier électronique	Courrier physique	Autre
Points focaux du PNASAR	5	1	1
Points focaux du CTNSAP	11	5	1
CRSA	80	9	20
CDSA	29	6	10
PTF, CCC, Autre	6	1	1
Total	131	22	33

Autre (à préciser) :

- 21 répondants sur 29 ont répondu qu'ils ne l'avaient jamais reçu ;
- 03 ont reconnu l'avoir reçu par « Courrier électronique »

(2) Evaluation du contenu**Q.2.2.1. Les informations mentionnées dans le bulletin SAP sont-elles utiles pour votre travail ?**

Cible	Oui	Non	Ne sais pas
Points focaux du PNASAR	4	0	2
Points focaux du CTNSAP	12	0	1
CRSA	72	0	34
CDSA	28	1	12
PTF, CCC, Autre	7	0	1
Total	123	1	50

Q.2.2.2. Quel est votre avis sur le volume du bulletin SAP ?

Cible	Trop volumineux	Adéquat	Peu volumineux	Ne sais pas
Points focaux du PNASAR	0	3	0	3
Points focaux du CTNSAP	2	9	1	1
CRSA	1	65	3	37
CDSA	1	27	2	11
PTF, CCC, Autre	0	5	1	2
Total	4	109	7	54

Q.2.2.3. Le bulletin SAP est-il facile à comprendre ?

Cible	Compréhensible	Incompréhensible	Ne sais pas
Points focaux du PNASAR	3	0	3
Points focaux du CTNSAP	12	0	1
CRSA	69	0	37
CDSA	27	1	13
PTF, CCC, Autre	6	0	2
Total	117	1	56

Q.2.2.4. Le(s) graphique(s) du bulletin SAP sont-ils faciles à comprendre ?

Cible	Compréhensible	Incompréhensible	Ne sais pas
Points focaux du PNASAR	3	0	3
Points focaux du CTNSAP	11	1	1
CRSA	68	1	37
CDSA	27	2	12
PTF, CCC, Autre	5	0	3
Total	114	4	56

Q.2.2.5. Les analyses faites dans le bulletin SAP sont-elles adéquates (pertinentes) ?

Cible	Adéquate	Inadéquate	Ne sais pas
Points focaux du PNASAR	3	0	3
Points focaux du CTNSAP	12	0	1
CRSA	69	1	36
CDSA	29	0	12
PTF, CCC, Autre	5	0	3
Total	118	1	55

**Q.2.2.6. Les données nécessaires sont-elles traitées dans le bulletin SAP ?
(Nombre ayant répondu « Suffisant »)**

Cible	Climat - Pluviométrie - Situation Hydrologique	Situation campagne agricole	Situation pastorale - Etat du Cheptel	Pêche - Situation halieutique	Situation des marchés	Insécurité Alimentaire	Engagement de l'Etat contre le risque
Points focaux du PNASAR	4	4	4	4	4	4	4
Points focaux du CTNSAP	9	7	9	6	11	12	7
CRSA	68	66	62	53	63	77	53
CDSA	27	29	28	24	25	32	21
PTF, CCC, Autre	6	5	6	4	7	6	4
Total	114	111	109	91	110	131	89

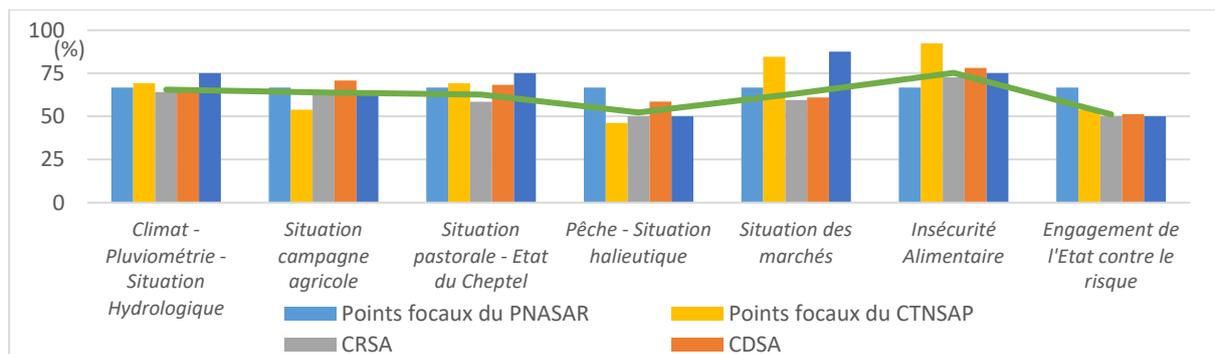


Figure 3 : Pourcentage des répondants ayant répondu que les données sont suffisamment traitées dans le bulletin SAP

Q.2.2.7. Etes-vous satisfaits du contenu du bulletin SAP ?

Cible	Très satisfait	Satisfait	Neutre	Insatisfait	Très insatisfait	Ne sais pas
Points focaux du PNASAR	0	4	3	0	0	1
Points focaux du CTNSAP	1	26	1	2	0	11
CRSA	4	64	3	1	0	34
CDSA	0	12	1	0	0	0
PTF, CCC, Autre	0	1	2	0	0	3
Total	5	107	10	3	0	49

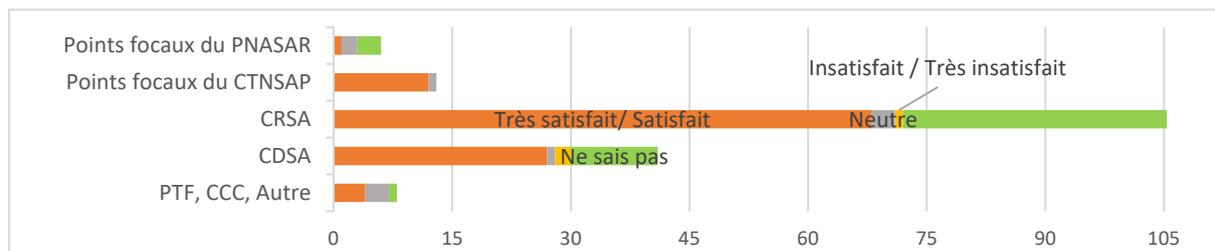


Figure 4 : Niveau de satisfaction au contenu du bulletin SAP

Q.2.2.8. Quels sont les thèmes traités dans le bulletin SAP à approfondir ? (Plusieurs réponses possibles)

Cible	Climat (Pluviométrie)	Situation hydrologique	Evolution des cultures	Situation phytosanitaire	Etat des Pâturages	Mouvement des Bétails
Points focaux du PNASAR	2	0	2	2	1	0
Points focaux du CTNSAP	5	5	7	3	2	5
CRSA	45	31	31	34	24	25
CDSA	17	12	16	15	14	10
PTF, CCC, Autre	3	2	1	2	2	2
Total	72	50	57	56	43	42

Cible	Niveau des stocks céréalières aux marchés	Evolution des prix des produits agricoles et du bétail	Zone à risque d'insécurité alimentaire	Assistance aux populations vulnérables	Autre
Points focaux du PNASAR	1	3	2	2	2
Points focaux du CTNSAP	7	5	4	7	1
CRSA	44	47	47	53	26
CDSA	15	16	20	20	9
PTF, CCC, Autre	5	4	3	3	0
Total	72	75	76	85	38

Autre (à spécifier) :

- Il y a eu 25 qui n'avaient pas reçu ou eu d'idée sur le Bulletin SAP ;
- Par ailleurs, 13 réponses ont donné les autres thèmes spécifiques à traiter dans le bulletin SAP qui sont :
 - Techniques d'amélioration de la fertilité des sols ;
 - Pêche ;
 - Analyses comparatives des périodes sur plusieurs années ;
 - Durabilité ;
 - Élevage ;
 - Engagements et actions de l'Etat pour mitiger le risque ;
 - Situation des feux de brousse

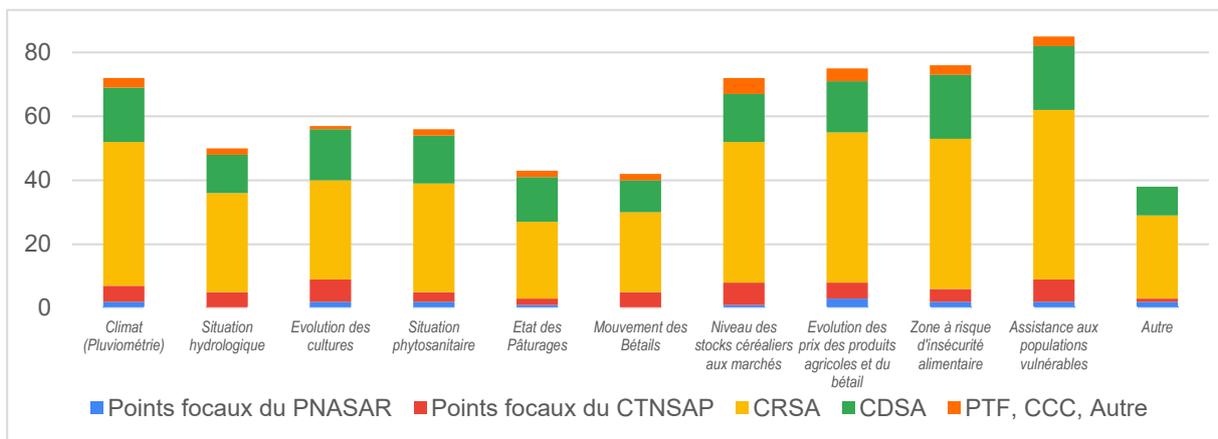


Figure 5 : Thèmes à approfondir dans le bulletin SAP

Q.2.2.9. Si vous avez des propositions pour améliorer le contenu du bulletin SAP, veuillez les mentionner ici

- Il a eu 21 propositions qui s'articulent autour de la méthode d'analyse, le contenu, le partage des résultats et la disponibilité du document. Elles se résument comme suit :
 - Méthode d'analyse (2) :
 - Faire une évaluation trimestrielle et un travail approfondi avec les BRSA ;
 - Améliorer la précision des données agricoles et de la pêche avec plus de désaggrégations des zones et des profils ;
 - Méthode et contenus du Bulletin SAP (18) :
 - Mettre un lexique pour les termes trop techniques tels que : Normal, Normal à tardif, Normal à déficitaire ;
 - Mettre une note en bas de page concernant le "REVENU" qui est très difficile à mesurer à l'échelle régionale ;
 - Émettre des recommandations dans certaines zones pour amener les populations à changer de comportements pour éviter l'insécurité alimentaire comme la région de Kédougou aux énormes potentialités économiques ;
 - Prendre plus en compte les données de la pêche en tenant compte de la spécificité du secteur ;
 - Améliorer les données sur le pastoralisme au niveau du bassin Nord ;
 - Renforcer le traitement sur les marchés, les céréales, les légumineuses et les produits horticoles ;

- Collaborer avec les services de la statistiques, du commerce sur la régulation des marchés et des prix et de l'agriculture sur le niveau stockage ;
- Intégrer les données des partenaires ;
- Intégrer les indicateurs d'alerte sur les prévisions météo, alerte sur la situation phytosanitaire, etc. ;
- Se rapprocher de la DGPSN pour disposer de la situation des réponses aux chocs.
- Partage des résultats du Bulletin SAP et Disponibilité du document (1) :
 - Envoyer les Bulletins de manière systématique car parfois ils ne sont pas reçus ;

(3) La période et le délai de publication

Q.2.3.1. Etes-vous satisfait de la période de publication du bulletin SAP ?

Cible	Oui	Non	Ne sais pas
Points focaux du PNASAR	3	0	3
Points focaux du CTNSAP	8	4	1
CRSA	64	4	38
CDSA	28	1	12
PTF, CCC, Autre	5	0	3
Total	108	9	57

Q.2.3.2. Si NON, pourquoi ?

- On a reçu 11 réponses spécifiques :
 - 10 ont répondu que le Bulletin SAP accuse un retard dans le partage ;
 - Seul un répondu a déclaré par contre qu'il n'avait pas reçu de bulletin SAP.

Q.2.3.3. En cas de retard de la publication du bulletin SAP, le travail en est-il affecté ?

Cible	Impact sur le travail	Pas d'impact	Ne sais pas
Points focaux du PNASAR	1	1	4
Points focaux du CTNSAP	0	11	2
CRSA	14	54	38
CDSA	6	24	11
PTF, CCC, Autre	3	2	3
Total	24	92	58

Q.2.3.4. Au cas où il y a un impact, veuillez mentionner les différents impacts :

- On a reçu 16 réponses spécifiques qui traitent à la prise de décision, la qualité de l'analyse et l'impact sur la planification qui se déclinent ainsi :
 - Prise de décision (8) :
 - Impact sur la prise de décision ;
 - Impact sur l'élaboration des rapports annuels ;
 - Impact sur la prise de dispositions nécessaires par les producteurs en cas de survenance de certains aléas ou catastrophes naturelles avec le retard du Bulletin qui est un outil d'alerte.
 - Qualité d'analyse (7) :
 - Impact sur la disponibilité de données fiables ;
 - Impact sur la temporalité des données au vu de leurs obsolescences ;
 - Impact sur la disponibilité de données secondaires probantes.
 - Planification (1) :

- Impact sur la disponibilité de données avec le retard de publication du Bulletin SAP privant aux acteurs d'informations utiles pour leurs activités.

Q.2.3.5. Si vous avez des propositions pour améliorer la période de publication et les moyens de partage du bulletin SAP, veuillez les mentionner :

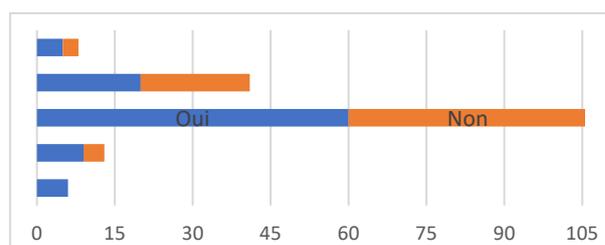
- 18 propositions ont été obtenues. En plus de la période de publication, on peut classer ces propositions en deux groupes : le partage d'informations et les méthodes d'analyse.
 - Période de publication (8) :
 - Opter pour un bulletin mensuel ou bimestriel qui est plus adéquat ;
 - Veiller à ce que le délai de publication ne dépasse pas un mois après le trimestre étudié ;
 - Revoir la période de publication et partager les Bulletins avec les deux formats (numérique et en papier) ;
 - Partage d'informations (8) :
 - Envoyer les bulletins par voie électronique à tous les membres du comité aussi bien au niveau régional qu'au niveau départemental ;
 - Transmettre à temps au SECNSA toutes les données et informations nécessaires à la rédaction du bulletin ;
 - Identifier les principaux destinataires au préalable et relever les adresses mail correspondants pour envoyer le document par fichier numérique ;
 - Partager les format papier qui me semble être plus utile pour les activités des acteurs ;
 - Méthode d'analyse (2) :
 - Mieux impliquer les Organisation Communautaires de Base (OCB) plus les chefs des villages ;
 - Veiller à la publication aux mois de Mars - Mai - août - octobre pour les zones à risques et les perspectives de récoltes de la campagne agricole ;
 - Améliorer la partie qui concerne les données climatiques et pastorales.

3.4. Rapport de mise en œuvre du PNASAR

(1) Prise de conscience / compréhension

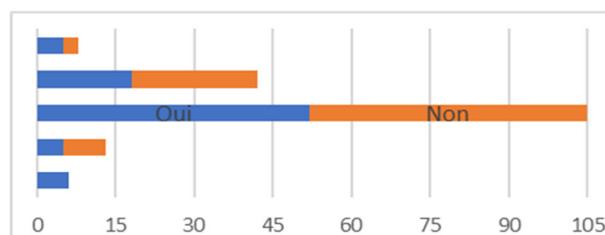
Q.3.1.1. Avez-vous connaissance du rapport de mise en œuvre du PNASAR ?

Cible	Oui	Non
Points focaux du PNASAR	6	0
Points focaux du CTNSAP	9	4
CRSA	60	46
CDSA	20	21
PTF, CCC, Autre	5	3
Total	100	74



Q.3.1.2. Avez-vous une fois lu le rapport de mise en œuvre du PNASAR ?

Cible	Oui	Non
Points focaux du PNASAR	6	0
Points focaux du CTNSAP	5	8
CRSA	53	53
CDSA	17	24
PTF, CCC, Autre	5	3
Total	86	88



Q.3.1.3. Cochez sous quel format vous avez lu le rapport de mise en œuvre du PNASAR (Plusieurs réponses possibles)

Cible	Rapport PNASAR 2020			Revu semestriel PNASAR 2021		
	Format papier	Format numérique	Aucun	Format papier	Format numérique	Aucun
Points focaux du PNASAR	1	6	0	1	6	0
Points focaux du CTNSAP	1	5	8	1	3	10
CRSA	5	47	58	5	47	58
CDSA	1	18	24	1	20	22
PTF, CCC, Autre	1	4	4	0	3	5
Total	9	80	94	8	79	95

Q.3.1.4. Quels formats du rapport de mise en œuvre du PNASAR préférez-vous obtenir ?

Cible	Format papier	Format numérique	Tous les deux
Points focaux du PNASAR	0	4	2
Points focaux du CTNSAP	0	7	6
CRSA	5	60	41
CDSA	1	22	18
PTF, CCC, Autre	0	5	3
Total	6	98	70

(2) Evaluation du contenu

Q.3.2.1. Les informations mentionnées dans le rapport de mise en œuvre du PNASAR sont-elles utiles pour votre travail ?

Cible	Oui	Non	Ne sais pas
Points focaux du PNASAR	5	1	0
Points focaux du CTNSAP	6	0	7
CRSA	54	6	46
CDSA	20	0	21
PTF, CCC, Autre	5	0	3
Total	90	7	77

Q.3.2.2. Quel est votre avis sur le volume du rapport de mise en œuvre du PNASAR (nombre de page) ?

Cible	Trop volumineux	Adéquat	Peu volumineux	Ne sais pas
Points focaux du PNASAR	0	5	1	0
Points focaux du CTNSAP	1	4	0	8
CRSA	6	48	3	49
CDSA	2	19	1	20
PTF, CCC, Autre	1	3	1	3
Total	9	79	6	80

Q.3.2.3. Le rapport de mise en œuvre du PNASAR est-il facile à comprendre ?

Cible	Compréhensible	Incompréhensible	Ne sais pas
Points focaux du PNASAR	6	0	0
Points focaux du CTNSAP	5	0	8
CRSA	58	0	48
CDSA	19	0	22
PTF, CCC, Autre	4	0	4
Total	92	0	82

Q.3.2.4. Le(s) graphique(s) du rapport de mise en œuvre du PNASAR sont-ils faciles à comprendre ?

Cible	Compréhensible	Incompréhensible	Ne sais pas
Points focaux du PNASAR	6	0	0
Points focaux du CTNSAP	6	0	7
CRSA	55	3	48
CDSA	19	0	22
PTF, CCC, Autre	4	0	4
Total	90	3	81

Q.3.2.5. L'analyse faite dans le rapport de mise en œuvre du PNASAR est-elle adéquate / pertinente ?

Cible	Adéquate	Inadéquate	Ne sais pas
Points focaux du PNASAR	6	0	0
Points focaux du CTNSAP	5	0	8
CRSA	55	3	48
CDSA	19	0	22
PTF, CCC, Autre	4	0	4
Total	89	3	82

Q.3.2.6. Etes-vous satisfaits du contenu du rapport de mise en œuvre du PNASAR ?

Cible	Très satisfait	Satisfait	Neutre	Insatisfait	Très insatisfait	Ne sais pas
Points focaux du PNASAR	2	4	0	0	0	0
Points focaux du CTNSAP	0	3	2	0	0	8
CRSA	2	45	15	0	0	44
CDSA	2	17	1	0	0	21
PTF, CCC, Autre	0	3	2	0	0	3
Total	6	72	20	0	0	76

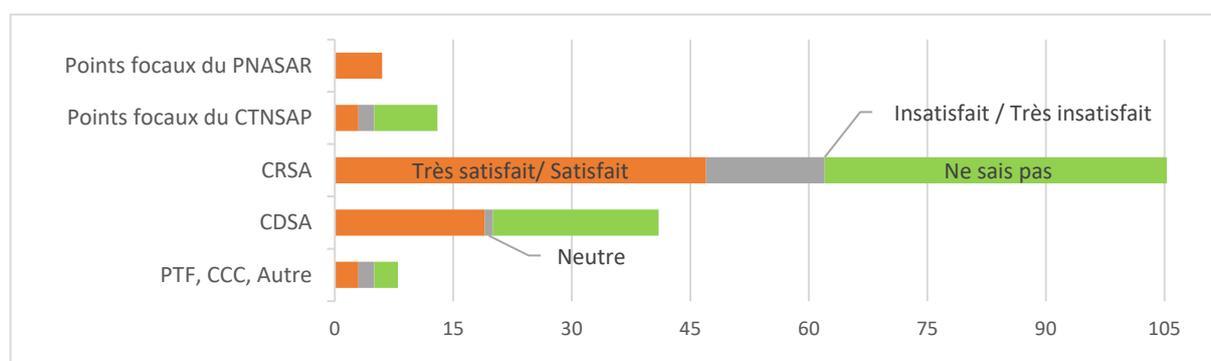


Figure 6 : Niveau de satisfaction au contenu du rapport PNASAR

Q.3.2.7. Si vous avez des propositions pour améliorer le contenu du rapport de mise en œuvre du PNASAR, merci de les mentionner ici.

- 14 réactions ont été obtenues.
- Partage des résultats et du document (7) :
 - Envoyer les rapports à tous les membres du comité ;
 - Envoyer le rapport avant la fin de chaque année ;
 - Partager toujours les rapports à temps avant la consolidation ;
- Méthode d'enquête et d'analyse (3) :
 - Renforcer le traitement de la question sur les marchés, les céréales, les légumineuses et les produits horticoles ;

- Impliquer le SECNDN dans le processus de suivi et d'évaluation dans la mise en œuvre du PNASAR ;
- Veiller à une meilleure qualité des données relatives aux coûts qui laisse perplexe ;
- **Qualité du rapport (4) :**
 - Intégrer les membres du CRSA dans le comité de rédaction du rapport ;
 - Partagez les versions préliminaires des documents avec les parties prenantes avant de les publier ;
 - Faire des tableaux chiffrés avec moins de littérature ;
 - Mieux mettre l'accent sur les projets de Sécurité Alimentaire des autres secteurs.

(3) La période et le délai de publication

Q.3.3.1. Etes-vous satisfait de la période de publication du rapport de mise en œuvre du PNASAR ?

Cible	Oui	Non	Ne sais pas
Points focaux du PNASAR	6	0	0
Points focaux du CTNSAP	4	0	9
CRSA	47	6	53
CDSA	20	2	19
PTF, CCC, Autre	5	0	3
Total	82	8	84

Q.3.3.2. Si NON, pourquoi ?

- 7 réactions ont été enregistrées que sont :
 - Pas de réception régulière du rapport de mise en œuvre du plan national ;
 - Pas une large diffusion ;
 - Partage d'une seule rapport par an, c'est insuffisant. Il faut au moins deux publications par an.

Q.3.3.3. En cas de retard de la publication du rapport de mise en œuvre du PNASAR, votre travail en sera-t-il affecté ?

Cible	Impact sur le travail	Pas d'impact	Ne sais pas
Points focaux du PNASAR	1	5	0
Points focaux du CTNSAP	0	7	6
CRSA	11	49	46
CDSA	6	18	17
PTF, CCC, Autre	3	4	1
Total	21	83	70

Q.3.3.4. Au cas où il y a un impact, veuillez mentionner les différents impacts

- 10 réactions ont été notées :
 - Impact sur l'enrichissement des expériences de terrains des acteurs de terrains sur les thèmes aussi importants qui sont abordés par le Bulletin et de faire les évaluation qui s'imposent car ne disposant pas le rapport à temps ;
 - Impact sur les stratégies de mises en œuvre des projets en cours ;
 - Impact positif car nous permet aux acteurs de suivre régulièrement leurs indicateurs spécifiques à la Sécurité Alimentaire.

Q.3.3.5. Si vous avez des propositions pour améliorer la période de publication du rapport de mise en œuvre du PNASAR, veuillez les mentionner ici

- 11 propositions ont été obtenues portant sur la période de publication, la méthode d'analyse et le partage d'information, à savoir :
 - Période de publication et méthode d'analyse (5) :
 - Partager un Pré rapport semestriel ;
 - Revoir la période de publication si possible de les partager tous les six mois ;
 - Élargir le travail aux organisations de la société civile.
 - Partage d'information (6) :
 - Envoyer par courrier électronique aux différents secteurs d'activités et administrations pour sa lecture en temps opportun, en vue d'en faire les évaluations qui s'imposent ;
 - Publier le rapport dans les délais et le diffuser dans les différents canaux de communication (ateliers de partage, réunions partenaires, presse, grand public).

IV. Conclusions et Recommandations

4.1. Conclusions

(1) Prise de conscience / compréhension

Le Tableau 2 présente les résultats des principaux indicateurs qui mesurent la connaissance de chaque document tels que les Rapports de l'ESA, les Bulletins SAP et les Rapports de mise en œuvre du PNASAR. Près de 80% des répondants connaissent les rapports de l'ESA et le Bulletin SAP, et plus de 60% voire 70% ont déclaré l'avoir lu. Par contre, la connaissance du rapport de mise en œuvre du PNASAR n'était que d'environ 60%, et un peu plus de la moitié des acteurs l'ont lu.

Par cible, la connaissance des acteurs centraux tels que les points focaux du PNASAR et ceux du CTNSAP, les membres du CCC et les PTF, soit plus de 70% connaissent les rapports de l'ESA et le Bulletin SAP. Par contre, tous les points focaux du PNASAR ont répondu qu'ils lisaient les rapports du PNASAR qui leur étaient partagés, mais seulement la moitié lisaient les rapports de l'ESA et les Bulletin SAP. Il y a un écart d'environ 30 points. Le point focal du CTNSAP montre la tendance inverse, même les parties prenantes centrales ont des intérêts différents dans les documents en fonction de leur position et de leur rôle ; ce qui est le même que les tendances des enquêtes passées.

Il n'y a qu'un écart de 5 à 16 points entre la connaissance des membres de la CRSA et de la CDSA à chaque document et leur expérience de lecture est faible par rapport aux résultats des enquêtes antérieures. En plus de l'exclusion des CDSA non fonctionnels de cette 3^{ème} enquête, les activités des CRSA/CDSA sont devenues plus actives, et nous supposons que le nombre de personnes impliquées qui ont effectivement obtenu le document a augmenté ; d'où le taux de réponse de ceux qui ont été fortement impliqués.

La plupart des documents obtenus sont au format numérique, et la plupart des répondants aimeraient obtenir le format numérique, ou à la fois une copie papier et un format numérique.

Tableau 2 : Résumé récapitulatif des résultats sur la prise de conscience

	Question / Cible		Rapport de l'ESA	Bulletin SAP	Rapport PNASAR
Prise de conscience/ connaissance	Connaissance		77,0 %	78,7 %	57,5 %
	Points focaux PNASAR	Oui	83 %	83 %	100 %
	Points focaux CTNSAP	Oui	92 %	100 %	69 %
	CRSA	Oui	77 %	75 %	56 %
	CDSA	Oui	70 %	80 %	48 %
	CCC, PTF, Autres	Oui	75 %	75 %	62 %
	Expérience de lecture		70,1 %	63,2 %	49,4 %
	Points focaux PNASAR	Oui	50 %	50 %	100 %
	Points focaux CTNSAP	Oui	92 %	92 %	38 %
	CRSA	Oui	71 %	59 %	50 %
	CDSA	Oui	65 %	65 %	41 %
	CCC, PTF, Autres	Oui	50 %	62 %	62 %
	Format souhaité				
		Format papier	4,0 %	4,6 %	3,4 %
		Format numérique	55,2 %	52,3 %	56,3 %
		Tous les deux	40,8 %	43,1 %	40,2 %

(2) Evaluation des contenus

En ce qui concerne les contenus des documents, l'utilité de l'information, la pertinence du volume, la compréhension du contenu, la compréhension des graphiques, la pertinence de l'analyse et la satisfaction à l'égard du document ont été évaluées.

Comme le montre le Tableau 3, environ 70 % des répondants pour les rapports de l'ESA et les Bulletins SAP et environ 50 % pour les rapports du PNASAR ont donné des réponses favorables sur l'utilité de l'information, la compréhension du contenu et des graphiques, ainsi que la pertinence de l'analyse. Par rapport au volume, tous les documents ont environ de 5 à 15 points inférieurs aux autres éléments.

Quant à la satisfaction par rapport au contenu du document, près de 60% ont répondu « très satisfait » ou « satisfait » du rapport de l'ESA et du Bulletin SAP, et moins de la moitié pour le rapport du PNASAR. Cependant, il convient de noter que de nombreux répondants n'ont jamais lu certains documents et qu'un nombre considérable de répondants ont déclaré « Ne sais pas ». (Résultats de Q.1.2.1., 1.2.6., Q2.2.1., 2.2.6., Q3.2.1., 3.2.6.)

Le tableau donne les réponses par cible uniquement. Pour la pertinence de l'analyse, les points focaux du PNASAR ont tendance à accorder une grande importance au contenu du rapport de mise en œuvre du PNASAR, tandis que ceux du CTNSAP ont tendance à ne pas le déprécier. De plus, le pourcentage des membres des CRSA/ CDSA ont tendance à apprécier davantage les contenus. Cette tendance se reflète directement dans les résultats de la satisfaction des documents. On constate qu'il existe un léger décalage entre les acteurs centraux responsables de la publication des documents et les besoins des utilisateurs/lecteurs régionaux et départementaux.

Tableau 3 : Résumé récapitulatif des résultats sur l'appréciation du contenu des documents

	Question / Cible		Rapport de l'ESA	Bulletin SAP	Rapport PNASAR
Evaluation des contenus	Utilité de l'information	Oui	74,7 %	70,7 %	51,7 %
	Volume du document	Adéquat	57,5 %	62,6 %	45,4 %
	Compréhensibilité du contenu	Compréhensible	68,4 %	67,2 %	52,9 %
	Compréhensibilité des graphiques	Compréhensible	66,1 %	65,5 %	51,7 %
	Pertinence de l'analyse	Adéquate	64,4 %	67,8 %	51,1 %
		Inadéquate	1,7 %	0,6 %	1,7 %
		Ne sais pas	33,9 %	31,6 %	47,1 %
	Points focaux PNASAR	Adéquate	50 %	50 %	100 %
	Points focaux CTNSAP	Adéquate	92 %	92 %	38 %
	CRSA	Adéquate	64 %	65 %	51 %
	CDSA	Adéquate	61 %	70 %	46 %
	CCC, PTF, Autres	Adéquate	50 %	62 %	50 %
	Satisfaction du contenu	(Très) Satisfait	63,2 %	64,4 %	44,8 %
		Neutre, Insatisfait	6,3 %	7,5 %	11,5 %
		Ne sait pas	30,5 %	28,2 %	43,7 %
	Points focaux PNASAR	(Très) Satisfait	16 %	16 %	100 %
	Points focaux CTNSAP	(Très) Satisfait	92 %	92 %	23 %
CRSA	(Très) Satisfait	64 %	64 %	44 %	
CDSA	(Très) Satisfait	63 %	65 %	46 %	
CCC, PTF, Autres	(Très) Satisfait	37 %	50 %	37 %	

Les observations et propositions sur le contenu des documents individuels par les répondants sont telles que décrites dans la partie III (Q1.2.7 : rapport l'ESA, Q2.2.9 : Bulletin SAP, Q3.2.7 : rapport du PNASAR).

Concernant le Bulletin SAP, les questions posées sont les suivantes : "Les données nécessaires sont-elles traitées dans le bulletin SAP (Q.2.2.6)", "Quels sont les thèmes traités dans le Bulletin SAP à approfondir (Q 2.2 .8) » sont fournis.

En ce qui concerne les thèmes traités dans le Bulletin SAP, il est considéré que les trois quarts sont « Insécurité alimentaire ». Et ce qui concerne les thèmes traités dans le Bulletin SAP, il est considéré que

près 60% sont satisfaits des données sur les thématiques traitées « Climat - Pluviométrie - Situation Hydrologique », « Situation campagne agricole », « Situation pastorale - Etat du cheptel » et « Situation des marchés ». Mais environ 50 % des répondants ne sont satisfaits que pour les thématiques « Pêche - situation halieutique », « Situation des marchés », et « Engagement de l'Etat contre les risques » (Figure 3).

Selon les résultats par cible, 80% à 90% des points focaux du CTNSAP considèrent être satisfaits des données pour les thématiques « Situation des marchés » et « Insécurité alimentaire », tandis que la moitié ont répondu « insuffisant » pour les thématiques « Situation campagne agricole » et « Pêche - situation halieutique » ; ce qui avait tendance à être plus prononcées que les autres cibles.

En outre, comme thématiques qu'ils souhaiteraient voir approfondir par ordre décroissant selon le nombre de répondants c'était « Assistance aux populations vulnérables », « Zone à risque d'insécurité alimentaire », « Evolution des prix des produits agricoles et du bétail », « Climat (Pluviométrie) », « Niveau des stocks céréaliers aux marchés », « Evolution des cultures et situation phytosanitaire », « Situation hydrologique ». Plus de la moitié des points focaux du CTNSAP considèrent « Evolution des cultures », « Situation phytosanitaire » et « Assistance aux populations vulnérables » comme des thèmes qu'ils aimeraient explorer à l'avenir. De plus, par rapport aux réponses des autres cibles, les points focaux du CTNSAP avaient un pourcentage élevé de thèmes qu'ils souhaitaient connaître en détail comme « Situation hydrologique », « Evolution des cultures », « Mouvement des Bétails » et « Niveau des stocks céréaliers aux marchés ».

(3) La période et le délai de publication

Pour le timing de publication de chaque document, les répondants qui n'ont pas lu le document dans le passé ont choisi la réponse « Ne sais pas », mais plus de 90 % des répondants étaient satisfaits de la période de publication. En comparant les données par cible, il existe une différence significative de reconnaissance entre les points focaux du PNASAR et du CTNSAP. Ces derniers ont tendance à penser qu'il n'y a pas de problème sur la période de publication des documents (Rapport de l'ESA et Bulletin SAP) auxquels ils sont impliqués. L'impact sur leur travail en cas de retard sur le partage n'est pas si important, mais environ 20 % des acteurs ont répondu que le rapport de l'ESA et le Bulletin SAP aurait un impact, par rapport au Rapport du PNASAR.

Tableau 4 : Résumé récapitulatif des résultats sur la période de publication des documents

	Question / Cible		Rapport de l'ESA	Bulletin SAP	Rapport PNASAR
Période de publication	Période de publication	Satisfait	61,5 %	62,1 %	47,1 %
		Insatisfait	4,6 %	5,2 %	4,6 %
		Ne sais pas	33,9 %	32,8 %	48,3 %
	Points focaux PNASAR	Satisfait	33 %	50 %	100 %
	Points focaux CTNSAP	Satisfait	76 %	61 %	30 %
	CRSA	Satisfait	60 %	60 %	44 %
	CDSA	Satisfait	63 %	68 %	48 %
	CCC, PTF, Autres	Satisfait	62 %	62 %	62 %
	Impact des retards de publication sur le travail	Impact	22,4 %	13,8 %	12,1 %
		Pas d'impact	50,0 %	52,9 %	47,7 %
Ne sais pas		27,6 %	33,3 %	40,2 %	

4.2. Comparaison des résultats entre les deux enquêtes

Le tableau 5 présente une comparaison des taux de réponse entre la première enquête (2020), la deuxième enquête (2021) et cette enquête (2022). Le nombre de réponses valides a augmenté à chaque enquête, et dans cette enquête, le nombre de réponses des membres de CRSA a considérablement augmenté, de sorte que le nombre de réponses valides est cette fois-ci de 174, soit

le double (1,7 fois plus) que l'enquête de 2020. Le taux de réponse global était de 29,4 %, en légère augmentation, mais surtout, bien que le nombre de membres de CRSA interrogés ait presque doublé, le taux de réponse est resté à 1/3 des enquêtés. Le taux de réponse pour chaque cible montre la même tendance que les enquêtes précédentes.

Comme mentionné ci-dessus (en 3.1.), l'augmentation du nombre de membres du CRSA est due à l'augmentation du nombre de parties prenantes accompagnant l'expansion des activités du SE-CNSA au niveau régional. Par contre, le nombre de membres du CDSA interrogés dépassait les 300 lors de la deuxième enquête, mais a diminué lors de cette 3^{ème} enquête. Il n'a pas été possible d'envoyer des questionnaires à la cible car le CDSA ne fonctionnait pas dans certains départements des régions Fatick, Kaolack, Kolda et Tambacounda ; sans compter Dakar qui n'a pas de CDSA. Bien que le nombre de personnes impliquées au niveau régional ait augmenté en raison de l'expansion des CH décentralisés, les activités du CDSA ont stagné au niveau départemental. La revitalisation des CDSA sera une mission future du SECNSA, bien que la situation varie d'une région à l'autre.

Tableau 5 : Comparaison des cibles et taux de réponses entre les enquêtes 2020 et 2021, 2022

Cible	Enquête 2020			Enquête 2021			Enquête 2021		
	Nbr ciblés	Nbr réponse valide	Taux de réponse	Nbr ciblés	Nbr réponse valide	Taux de réponse	Nbr ciblés	Nbr réponse valide	Taux de réponse
Points focaux du PNASAR	20	15	75 %	33	14	42 %	15	6	40 %
Points focaux du CTNSAP	15	15	100 %	16	11	68 %	16	13	81 %
CRSA	104	41	39 %	168	73	43 %	320	106	33 %
CDSA	205	24	11 %	318	64	20 %	225	41	18 %
PTF, Membres du CCC	22	9	40 %	37	3	8 %	15	8	53 %
Autres	0	1	-	0	1	-	0	0	-
Total	366	105	28,7 %	572	166	29,0 %	591	174	29.4 %

Le tableau 6 présente une comparaison des résultats des deux enquêtes précédentes et de cette dernière enquête sur les principaux items de l'enquête.

De manière générale, les résultats de la 3^{ème} enquête ont été confirmés comme étant améliorés par rapport à la 1^{ère} enquête (baseline) sur tous les éléments (connaissance, contenu et période de publication). Le rapport de l'ESA a montré une amélioration de 10 points voire plus par rapport aux résultats de l'enquête de référence sur les éléments.

Pour le Bulletin SAP, l'évaluation du contenu et le calendrier de publication se sont améliorés, et pour le rapport du PNASAR, le calendrier de publication s'est amélioré de plus de 10 points. En examinant chaque cible, les membres du CRSA/CDSA ont reconnu une amélioration sur tous les éléments, et il y avait de nombreux éléments dans lesquels l'évaluation individuelle du document affiche une amélioration de 20 points voire plus. En comparant les résultats de la deuxième enquête et de cette enquête, seule la reconnaissance du Bulletin SAP a diminué de 2 points, mais cela était dû à la faible reconnaissance du Bulletin SAP par les membres du CRSA. Bien que le nombre de membres du CRSA ait augmenté au fur et à mesure que le SE-CNSA revitalise ses activités dans les régions et départements, il est possible que le questionnaire n'ait pas été distribué à de nouveaux membres. En plus du Bulletin SAP, il est nécessaire d'assurer en priorité le partage avec les cibles associées chaque fois qu'elles sont publiées dans d'autres rapports.

Tableau 6 : Comparaison des résultats principaux entre les enquêtes 2020 et 2021, 2022

Question / Cible	Rapport de l'ESA						Bulletin SAP				Rapport PNASAR						
	2020	2021	2022	Ecrat 2020-2022	2020	2021	2022	Ecrat 2020-2022	2020	2021	2022	Ecrat 2020-2022	2020	2021	2022	Ecrat 2020-2022	
	Connaissance	75.2%	72.3%	77.0%	1.8pt	73.3%	80.7%	78.7%	5.4pt	50.5%	54.2%	57.5%	7.0pt	50.5%	54.2%	57.5%	7.0pt
Points focaux PNASAR	80.0%	79.0%	83.3%	3.3pt	80.0%	86.0%	83.3%	3.3pt	93.0%	79.0%	100.0%	7.0pt	93.0%	79.0%	100.0%	7.0pt	21.0pt
Points focaux CTNSAP	100.0%	100.0%	92.3%	-7.7pt	100.0%	100.0%	100.0%	0.0pt	67.0%	73.0%	69.2%	2.2pt	67.0%	73.0%	69.2%	2.2pt	-3.8pt
CRSA	66.0%	82.0%	77.4%	11.4pt	66.0%	84.0%	75.5%	9.5pt	39.0%	55.0%	56.6%	17.6pt	39.0%	55.0%	56.6%	17.6pt	1.6pt
CDSA	67.0%	53.0%	70.7%	3.7pt	54.0%	72.0%	80.5%	26.5pt	25.0%	47.0%	48.8%	23.8pt	25.0%	47.0%	48.8%	23.8pt	1.8pt
CCC, PTF	90.0%	100.0%	75.0%	-15.0pt	100.0%	100.0%	75.0%	-25.0pt	70.0%	25.0%	62.5%	-7.5pt	70.0%	25.0%	62.5%	-7.5pt	37.5pt
Expérience de lecture	58.1%	57.8%	70.1%	12.0pt	56.2%	54.8%	63.2%	7.0pt	41.9%	42.8%	49.4%	7.5pt	41.9%	42.8%	49.4%	7.5pt	6.6pt
Points focaux PNASAR	60.0%	64.0%	50.0%	-10.0pt	40.0%	50.0%	50.0%	10.0pt	87.0%	79.0%	100.0%	13.0pt	87.0%	79.0%	100.0%	13.0pt	21.0pt
Points focaux CTNSAP	87.0%	91.0%	92.3%	5.3pt	93.0%	100.0%	92.3%	-0.7pt	33.0%	27.0%	38.5%	5.5pt	33.0%	27.0%	38.5%	5.5pt	11.5pt
CRSA	46.0%	62.0%	71.7%	25.7pt	46.0%	63.0%	59.4%	13.4pt	34.0%	42.0%	50.0%	16.0pt	34.0%	42.0%	50.0%	16.0pt	8.0pt
CDSA	50.0%	44.0%	65.9%	15.9pt	42.0%	36.0%	65.9%	23.9pt	17.0%	39.0%	41.5%	24.5pt	17.0%	39.0%	41.5%	24.5pt	2.5pt
CCC, PTF	80.0%	100.0%	50.0%	-30.0pt	100.0%	100.0%	62.5%	-37.5pt	80.0%	25.0%	62.5%	-17.5pt	80.0%	25.0%	62.5%	-17.5pt	37.5pt
Satisfaction du contenu	49.5%	53.6%	63.2%	13.7pt	50.5%	50.0%	64.4%	13.9pt	37.1%	41.6%	44.8%	7.7pt	37.1%	41.6%	44.8%	7.7pt	3.2pt
Points focaux PNASAR (Très) Satisfait	27.0%	43.0%	16.7%	-10.3pt	27.0%	50.0%	16.7%	-10.3pt	80.0%	79.0%	100.0%	20.0pt	80.0%	79.0%	100.0%	20.0pt	21.0pt
Points focaux CTNSAP (Très) Satisfait	73.0%	64.0%	92.3%	19.3pt	73.0%	91.0%	92.3%	19.3pt	20.0%	27.0%	23.1%	3.1pt	20.0%	27.0%	23.1%	3.1pt	-3.9pt
CRSA (Très) Satisfait	49.0%	60.0%	64.2%	15.2pt	46.0%	53.0%	64.2%	18.2pt	32.0%	44.0%	44.3%	12.3pt	32.0%	44.0%	44.3%	12.3pt	0.3pt
CDSA (Très) Satisfait	38.0%	45.0%	63.4%	25.4pt	42.0%	39.0%	65.9%	23.9pt	21.0%	34.0%	46.3%	25.3pt	21.0%	34.0%	46.3%	25.3pt	12.3pt
CCC, PTF, その他 (Très) Satisfait	80.0%	67.0%	37.5%	-42.5pt	90.0%	50.0%	50.0%	-40.0pt	60.0%	25.0%	37.5%	-22.5pt	60.0%	25.0%	37.5%	-22.5pt	12.5pt
Période de publication	47.6%	54.8%	61.5%	13.9pt	50.5%	54.8%	62.1%	11.6pt	36.2%	41.0%	47.1%	10.9pt	36.2%	41.0%	47.1%	10.9pt	6.1pt
Points focaux PNASAR Satisfait	47.0%	50.0%	33.3%	-13.7pt	20.0%	36.0%	50.0%	30.0pt	73.0%	57.0%	100.0%	27.0pt	73.0%	57.0%	100.0%	27.0pt	43.0pt
Points focaux CTNSAP Satisfait	73.0%	73.0%	76.9%	3.9pt	87.0%	73.0%	61.5%	-25.5pt	33.0%	18.0%	30.8%	-2.2pt	33.0%	18.0%	30.8%	-2.2pt	12.8pt
CRSA Satisfait	37.0%	62.0%	60.4%	23.4pt	44.0%	66.0%	60.4%	16.4pt	24.0%	47.0%	44.3%	20.3pt	24.0%	47.0%	44.3%	20.3pt	-2.7pt
CDSA Satisfait	46.0%	45.0%	63.4%	17.4pt	42.0%	42.0%	68.3%	26.3pt	25.0%	36.0%	48.8%	23.8pt	25.0%	36.0%	48.8%	23.8pt	12.8pt
CCC, PTF	6.0%	50.0%	62.5%	56.5pt	8.0%	75.0%	62.5%	54.5pt	6.0%	25.0%	62.5%	56.5pt	6.0%	25.0%	62.5%	56.5pt	37.5pt

4.3. Recommandations

Les recommandations pour chaque document sont nombreuses. D'après les résultats de la troisième enquête, des améliorations ont été constatées dans la connaissance, le contenu et le délai de publication des documents partagés par le SE-CNSA. Plusieurs activités ont contribué à ces améliorations :

- **Amélioration de la connaissance** : Après la deuxième enquête, afin d'accroître la connaissance des documents officiels publiés, le SE-CNSA a créé un mécanisme de téléchargement des données électroniques à partir du site Web du SECNSA. Les données électroniques des rapports ont été partagées par courrier électronique avec les parties concernées, en particulier les membres de la CRSA/CDSA.
- **Amélioration du contenu** : le SECNSA et le Projet RC-GSAR ont ajusté le format des documents, les notations normalisées, les figures et les tableaux améliorés et les données visualisées (création de graphiques) sur la base des suggestions d'amélioration des documents tirées des réponses des questionnaires.
- **Respect des délais de publication** : À l'instar des résultats des enquêtes précédentes, la troisième enquête a confirmé qu'il y a lieu d'améliorer le partage des rapports avec les parties prenantes. D'après les résultats de cette enquête et des enquêtes précédentes, de nombreuses réponses ont suggéré le partage électronique des données. Les données électroniques ont été partagées sur le site Web du SE-CNSA et les documents ont été organisés de manière à ce que les parties concernées puissent y accéder à tout moment. Même après la première enquête, un système tel que le partage de documents à partir du site Web SE-CNSA aurait dû être mis en place, mais en raison des restrictions sur la gestion du site Web, le système de partage n'a pas pu être entamé. Ce système est disponible depuis juillet 2022, et ne se reflète guère dans les résultats de la troisième enquête de satisfaction. À l'avenir, il sera important de publier les documents sur le site Web selon les besoins car étant une voie de partage efficace et de préparer un système pour les partager de manière fiable avec les acteurs centraux, régionaux et départementaux.

(1) Rapport de l'ESA

Le rapport de l'ESA est connu par les trois quarts des répondants, mais moins de 70 % ont lu le document. Les résultats ont connu une amélioration de plus de 10 points par rapport à l'enquête précédente. La connaissance parmi les membres de la CDSA/CRSA (qui l'ont lu) a augmenté de manière significative, mais elle est inférieure à celle des parties prenantes centrales. Par rapport au Bulletin SAP et au rapport PNASAR, les résultats montrent que l'impact sur le travail est relativement important ; il est donc souhaitable de fournir des informations à un large éventail d'acteurs en temps opportun.

- **Amélioration du contenu** : l'utilisation de tableaux faciles à comprendre, la mise en annexe des questionnaires de l'enquête, l'analyse par département/district/niveau communal ou par secteur, la formulation de recommandations pour les partenaires au développement en mettant en exergue les appuis et les interventions, et la diffusion des documents imprimés et électroniques rapports. Tout d'abord, il est souhaitable de répondre aux besoins des parties concernées en mettant en œuvre des contenus (questionnaire en pièce jointe) facilement réalisables dans ces propositions.
- **Respect des délais de publication**, des réponses et des commentaires ont recommandé une publication régulière ou dans les délais. Par conséquent, il est souhaitable de faire en sorte que le travail soit publié dans les 3 mois suivant la réalisation de l'enquête ESA.

(2) Bulletin SAP

La connaissance du Bulletin SAP est proche de 80 %, mais la connaissance des membres du CRSA a

diminué par rapport à l'enquête précédente. Cela est probablement dû au nombre croissant de membres de CRSA, mais à l'incapacité de distribuer aux nouveaux membres. Afin de maintenir un bon niveau de connaissance à l'avenir, il est nécessaire de s'assurer que chaque fois qu'un rapport est publié, qu'il soit partagé avec tous les parties concernées.

- **Amélioration du contenu :** En ce qui concerne les commentaires sur le contenu, diverses suggestions ont été notées, telles que : la réalisation d'une analyse en collaboration avec les BRSA - une analyse approfondie jusqu'au niveau du secteur et de la commune - des compléments de termes techniques et des thèmes d'analyse approfondis ou approfondis. Cependant, il y a une limite en ce qui concerne la quantité d'informations pouvant être obtenues en temps opportun et en publiant le Bulletin SAP, nous maintiendrons une coopération étroite avec les organisations concernées et améliorerons la précision de l'analyse afin que les utilisateurs puissent accéder aux informations qu'ils recherchent. Il est essentiel que SE-CNSA ne renonce pas à ses efforts.
- **Respect des délais de publication :** En ce qui concerne les délais de publication, il y a eu des réponses et des commentaires qui souhaitaient une publication périodique. Le Bulletin SAP étant fortement considéré comme une alerte précoce, il est souhaitable de le publier intégralement quatre fois par an et de l'envoyer à l'ensemble des parties concernées.

(3) Rapport de mise en œuvre du PNASAR

Cette enquête ciblait deux des mêmes rapports que la deuxième enquête. Cette enquête voulait cibler le rapport PNASAR 2021, mais ce document n'avait pas été finalisé au moment où l'enquête a commencé. Par rapport aux résultats des enquêtes précédentes, les résultats de cette enquête ont montré des améliorations dans tous les items (reconnaissance, évaluation du contenu, temps de publication). Cependant, par rapport aux rapports de l'ESA et au Bulletin SAP, les résultats de l'évaluations de tous les éléments sont faibles. Les recommandations pour chaque élément (reconnaissance, évaluation du contenu, calendrier de publication) sont les suivantes :

- **Amélioration de la connaissance :** La connaissance s'est améliorée par rapport aux résultats de l'enquête précédente, mais la connaissance est particulièrement faible parmi les membres de la CRSA/CDSA par rapport aux parties prenantes centrales. Par conséquent, il est nécessaire de partager en toute sécurité le document avec les parties concernées chaque fois qu'il est publié.
- **Amélioration du contenu :** Les suggestions liées au contenu comprennent la simplification des graphiques, l'ajout d'informations sur l'horticulture telles que les prix du marché des légumes et les tendances de stockage, l'ajout de termes techniques et la collaboration avec des organisations liées à d'autres secteurs analysés. D'autre part, comme pour l'enquête de 2021, il y a eu des commentaires sur le partage de documents avant de demander des améliorations.
- **Respect des délais de publication :** En ce qui concerne le calendrier de publication, en plus d'être invité à être publié régulièrement, il a été proposé d'augmenter les canons de partage de l'information. Même si la connaissance du document ne soit pas élevée, l'engagement des structures concernées est indispensable pour la mise en œuvre et le suivi du PNASAR ; et puisque le SE-CNSA leur demande à chaque fois des informations, il est primordial de partager le rapport annuel avec eux (sectoriels et acteurs). Bien qu'il n'y ait pas eu beaucoup de propositions concrètes sur le contenu du rapport, quelques observations ont portées sur le partage du rapport de mise en œuvre du PNASAR pour son amélioration. Ce partage ne devrait pas se faire tardivement. Cependant cette question devrait être communiquée rapidement et largement avec les parties prenantes. Dans certains cas, les informations ne peuvent être diffusées dans les délais requis, parce qu'un atelier de validation pour la finalisation des Bulletins d'information ou des rapports n'est pas tenu par manque de budget. Outre un financement de partenaires au développement, tel que la DUE, l'adoption de procédure simple et pratique mérite d'être examinée, comme la tenue de rencontres de validation en ligne, l'approbation par courriel, etc.